

ÉTUDES LITTÉRAIRES

LES LIVRES ANCIENS DES INSTITUTIONS
D'ENSEIGNEMENT QUÉBÉCOISES



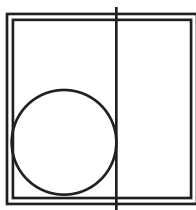
UNIVERSITÉ LAVAL

Été 2015 ■

ÉTUDES LITTÉRAIRES

ÉTUDES LITTÉRAIRES

LES LIVRES ANCIENS DES INSTITUTIONS
D'ENSEIGNEMENT QUÉBÉCOISES



UNIVERSITÉ LAVAL

COMITÉ DE RÉDACTION

■ Anne-Marie Fortier, directrice ■ Hélène Cazes, University of Victoria ■ Nelson Charest, Université d'Ottawa ■ Nicholas Dion, Université de Sherbrooke ■ Guillaume Pinson, Université Laval ■ Anne Salamon, Université Laval ■ Éric Van der Schueren, Université Laval ■ Yen-Mai Tran-Gervat, Université de Paris III-Sorbonne Nouvelle.

COMITÉ CONSULTATIF

■ Mieke Bal, Université d'Amsterdam ■ Caroline Bayard †, McMaster University ■ Neil Bissoondath, Université Laval ■ Mireille Calle, Université de Paris III-Sorbonne Nouvelle ■ Patrick Dandrey, Université de Paris IV ■ François Dumont, Université Laval ■ Laurent Jenny, Université de Genève ■ Clive Thomson, University of Western Ontario.

■ Adresser la correspondance et les manuscrits à : Études littéraires, Département des littératures, Pavillon Louis-Jacques-Casault, bureau 3416, 1055 avenue du Séminaire, Université Laval, Québec (Québec), G1V 0A6 ■ Téléphone : 418 656-7844 ■ Télécopieur : 418 656-2991 ■ Adresse électronique : revueel@lit.ulaval.ca ■ Site Internet : www.etudes-litteraires.ulaval.ca ■ Édition numérique : www.erudit.org/revue/etudlitt/ ■ Facebook : facebook.com/etudeslitt

■ Membre associé de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP : www.sodep.qc.ca) et de l'Association canadienne des revues savantes (ACRS : www.calj-acrs.ca)

■ *Études littéraires* est publiée sous l'égide du Département des littératures de l'Université Laval et avec l'aide du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs signataires ■ La revue *Études littéraires* est indexée dans *Repère*, dans la *Bibliographie der Französischen Literatur* d'Otto Klapp et dans le *MLA*.

Abonnement annuel : www.sodep.qc.ca, ou contactez-nous (voir à la fin de ce numéro).

Vente au numéro : voir bon de commande à la fin de ce numéro.

Abonnement à la version numérique :

pour une institution : www.erudit.org/revue/etudlitt

pour un individu : www.sodep.qc.ca, ou contactez-nous (voir coordonnées à la fin de ce numéro).

© 2016 Université Laval

Tous droits réservés. Imprimé au Canada

Dépôt légal — 3^e trimestre 2016

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0014-214X

ISBN 978-2-920949-62-1

ISBN PDF 978-2-920949-63-8

Maquette : Richard Ouellette

Infographie : Mélanie Bérubé

Impression : Marquis Imprimeur inc.

Diffusion en France et en Europe :

Presses de l'Université Paris-Sorbonne

Maison de la recherche

28, rue Serpente

75006 - Paris

pups.paris-sorbonne.fr

SOMMAIRE

LES LIVRES ANCIENS DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT QUÉBÉCOISES

CE DOSSIER A ÉTÉ PRÉPARÉ SOUS LA DIRECTION DE
NICHOLAS DION

PRÉSENTATION	7
--------------	---

Études

PIERRETTE LAFOND Portrait d'un patrimoine livresque d'intérêt national : la bibliothèque du Séminaire de Québec	15
ANN-MARIE HANSEN Traces de savoirs et de collections historiques : quelques réflexions autour de l' <i>Inventaire des imprimés anciens au Québec</i> à la bibliothèque universitaire de McGill	33
BRENDA DUNN-LARDEAU Un filon montréalais méconnu : les manuscrits et imprimés des XV ^e et XVI ^e siècles	49
NICHOLAS DION Du Couvent des Jacobins à la Bibliothèque Roger-Maltais : quelques pistes sur la constitution du fonds ancien de l'Université de Sherbrooke	77
MARC ANDRÉ BERNIER De la plume à la presse et de l'Ancien vers le Nouveau Monde. L'exemple des <i>Recherches sur l'origine du despotisme oriental</i> (1755-1760)	97
CLAUDE LA CHARITÉ Bibliothèque familiale et pratiques bibliophiliques chez les Salaberry	109

Analyses

ISABELLE PERREAULT

La critique au temps de l'amour : Jacques Rivière et la musique debussyste 125

SYLVAIN MONTALBANO

Nina Bouraoui, martyr(s) de l'écho : de la blessure à une nouvelle sexualité par l'affect 147

STÉPHANE GIRARD

« De la dualité primitive de l'homme (autopsie de l'hétérogène) » :
méta-réflexivité, transfictionnalité et modalisation autonymique dans
Le Cas Jekyll de Christine Montalbetti 163

Débats

JEAN-PAUL SERMAIN

Maxime Decout, *En toute mauvaise foi. Sur un paradoxe littéraire*,
Paris, Les Éditions de Minuit (Paradoxe), 2015 183

MAXIME DECOUT

Réponse à Jean-Paul Sermain 189

Notices sur les collaborateurs et collaboratrices

Résumés / *Abstracts*



Présentation

NICHOLAS DION ET MARC ANDRÉ BERNIER

Depuis plusieurs années maintenant, dans la foulée des travaux pionniers d'Henri-Jean Martin et de Roger Chartier¹, les chercheurs en histoire du livre, de l'édition et de la lecture nous ont permis, entre autres, de mieux connaître les différentes facettes de l'objet livre lui-même et des multiples réseaux dans lesquels il s'inscrit, de sa production à sa conservation en passant par sa valeur marchande. L'existence et le dynamisme d'une équipe comme le Groupe de recherches et d'études sur le livre au Québec (GRÉLQ) illustrent bien comment ces enjeux touchent également de près les travaux scientifiques qui sont menés par des chercheurs sur le Québec. Or, pour les spécialistes du Moyen Âge, de la Renaissance, du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle travaillant en sol québécois, une autre question se pose : quels ouvrages datant de cette période sont aujourd'hui conservés dans nos bibliothèques institutionnelles ? Autrement dit, quels ouvrages anciens constituent notre patrimoine lettré et à quels endroits se trouvent-ils ? La question s'avère cruciale dans la mesure où ces livres constituent un patrimoine fondateur, riche de dizaines de milliers d'ouvrages datant des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, mais dont on se représente souvent assez mal l'importance en raison de leur dissémination sur l'ensemble du territoire, dans diverses institutions issues des collèges classiques, des corporations ecclésiastiques ou des communautés religieuses. En effet, avant même de pouvoir reconstituer des bibliothèques anciennes et étudier les pratiques de sociabilité liées à ces collections et les trajectoires empruntées par les livres qui s'y retrouvaient avant leur dispersion, notre connaissance encore lacunaire de ces fonds exigeait d'en procurer une vision plus globale, à même de préciser la représentation que le Québec se fait de son histoire intellectuelle, qui est elle-même si intimement associée aux échanges et aux réseaux se constituant autour d'œuvres venues principalement de France et d'Angleterre. Un premier colloque, placé sous l'égide de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), s'est tenu en 2004 dans le cadre de l'ACFAS. Intitulé « Inventaires des imprimés anciens (XV^e-XVII^e siècles) au Québec : travaux pour une histoire du livre, des collections et de la lecture », cette rencontre a vite confirmé l'intérêt d'un tel champ d'investigation. C'est dans les suites de ce colloque que le Groupe de recherche

1 Henri-Jean Martin et Roger Chartier, *Histoire de l'édition française*, Paris, Promodis, 1983-1986, 4 vol.

multidisciplinaire de Montréal sur les livres anciens (XV^e-XVIII^e siècles), dirigé par Brenda Dunn-Lardeau à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), a été créé ; en plus d'avoir conçu un catalogue raisonné des imprimés des XV^e et XVI^e siècles conservés à l'UQAM, ce groupe de chercheurs a notamment organisé, en 2012 et 2013, une importante exposition autour du livre renaissant à la Grande Bibliothèque à Montréal. C'est également dans cet esprit qu'au cours des dix dernières années, la Chaire de recherche du Canada en histoire littéraire de l'Université du Québec à Rimouski et la Chaire de recherche du Canada en rhétorique de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) ont animé, en collaboration avec BANQ et la bibliothèque de l'UQTR, un vaste projet d'inventaire des imprimés anciens conservés dans les bibliothèques québécoises. En fédérant sous l'acronyme IMAQ les efforts de plusieurs chercheurs, ce projet est très tôt apparu d'intérêt public et a déjà permis de produire et de diffuser quelque quatre mille notices².

C'est dans ce contexte que nous proposons, dans ce numéro thématique d'*Études littéraires*, d'examiner la place et le rôle que tiennent les collections anciennes des institutions d'enseignement québécoises en regard de la recherche actuelle. Il s'agit donc à la fois de faire le point sur l'état des lieux et d'ouvrir quelques pistes de réflexion. De fait, au-delà de leur contenu ou de leur valeur intrinsèque, ces imprimés anciens permettent de mieux comprendre la dynamique des transferts de savoirs entre l'Ancien et le Nouveau Monde, de manière à retracer la formation, au Québec, d'une culture savante à la fois littéraire et philosophique. Or, ce sont les bibliothèques des collèges qui ont été les vecteurs privilégiés de ce transfert culturel, comme l'atteste l'importance souvent méconnue des fonds conservés dans les anciennes maisons d'enseignement, fonds qui composent au demeurant l'origine de la plupart des bibliothèques universitaires au Québec. Livres enluminés, incunables, textes fondateurs de la Nouvelle-France et éditions originales rares constituent donc autant de témoins qu'il convient d'interroger non seulement pour éclairer les réseaux de sociabilité et de diffusion qui ont permis leur acquisition et leur conservation, mais encore pour mieux comprendre notre propre modernité et l'espace transatlantique dans lequel elle s'inscrit. Que nous révèlent les différentes marques de possession (*ex-dono*, *ex-libris*, estampilles, notes manuscrites) à propos de nos institutions collégiales et universitaires ? Comment leur présence dans nos bibliothèques nous renseigne-t-elle sur les pratiques d'enseignement, les cursus, voire la censure ? Dans quelle mesure ces ouvrages participent-ils des bouleversements littéraires, philosophiques ou sociaux qui s'opèrent entre la Renaissance et la Révolution françaises, et qui auront leurs échos au Nouveau Monde ? Les articles du présent dossier répondent à ces questions afin de repenser à la fois l'histoire du livre, l'histoire littéraire et l'histoire des idées à la lumière des fonds anciens des institutions d'enseignement québécoises.

2 On consultera ces notices au catalogue de la bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à l'adresse http://decouverte.quebec.ca/primo_library/libweb/action/search.do?vid=UQTR, élément « IMAQ Livres anciens » du menu déroulant de l'onglet « Recherche ».

Pierrette Lafond nous invite dans un premier temps à revisiter l'histoire d'une des plus anciennes collections de livres québécoises : celle de la bibliothèque du Séminaire de Québec. La collection, qui comprend plusieurs ouvrages anciens situés aujourd'hui au Musée de l'Amérique francophone, est constituée en partie de livres qui remontent à l'époque de la Nouvelle-France et au premier établissement d'enseignement destiné à former les prêtres de ce qui allait bientôt devenir l'archidiocèse de Québec ; on y retrouve, entre autres, des exemplaires signés de la main de François de Montmorency-Laval. L'étude des marques de possession et des traces laissées par les inventaires successifs offre un point de vue unique sur l'histoire des fonds de la bibliothèque, elle-même au diapason des bouleversements qui jalonnent l'histoire de la communauté du Séminaire de Québec. La correspondance qu'entretient l'établissement du Nouveau Monde avec le Séminaire des missions étrangères de Paris permet, par exemple, non seulement de retracer avec précision le parcours de certains livres, mais encore de mieux saisir le besoin particulier que ces commandes représentaient pour la formation des maîtres et des étudiants de l'époque. De fait, les ouvrages que l'on retrouve sur les rayons témoignent des rapports de proximité qu'entretient encore la colonie avec la France, et qui en font bien souvent une caisse de résonance des mouvements ou conflits ecclésiastiques qui se succèdent sur le Vieux Continent : mystique franciscaine, condamnation du jansénisme, suppression universelle de la Compagnie de Jésus, etc. De la même manière, la bibliothèque des livres rares et anciens du Séminaire de Québec contient une collection de périodiques de toutes sortes publiés sous les règnes de Louis XIV et Louis XV qui illustrent à quel point l'actualité, les discours savants, mais aussi la mode de la France d'Ancien Régime étaient diffusés en partie par les livres.

L'article d'Ann-Marie Hansen exemplifie à merveille l'intérêt d'un tel travail sur le terrain pour les chercheurs à la fois en sciences humaines et en bibliothéconomie, puisqu'il retrace de quelle manière l'inventaire des livres anciens des collections de l'Université McGill, pourtant cataloguées depuis de nombreuses années, a permis de découvrir une véritable collection cachée. En effet, lorsque les bibliothèques sont passées, avec l'accélération de l'informatisation des services, des anciennes fiches cartonnées aux catalogues numériques, certaines notices ont été malencontreusement laissées de côté, rendant impossible leur localisation par les usagers. Oubliés sur les rayons des réserves de livres anciens, ces ouvrages étaient condamnés à demeurer inaccessibles. On peut sans peine imaginer la frustration d'usagers qui auraient aimé consulter l'un de ces titres – qui constituent souvent des exemplaires uniques d'une édition particulière en sol québécois –, mais qui ont reçu une réponse négative lorsqu'ils ont interrogé les catalogues. En outre, à travers cette collection hétéroclite, ce sont également les multiples étapes des différents états historiques des collections mcgilloises qui se donnent à voir, de même que l'histoire des collections privées qui les ont enrichies au fil des décennies, comme celle du médecin John Robson.

Brenda Dunn-Lardeau présente quant à elle les résultats des nombreux travaux du Groupe de recherche multidisciplinaire de Montréal sur les livres anciens (XV^e-XVIII^e siècles), qui ont, dans les dernières années, mis en lumière la richesse du fonds uqamien, à la fois pour les imprimés, mais encore pour les manuscrits

datant d'avant 1800. Relatant les diverses étapes ayant mené à l'élaboration d'un catalogue raisonné, l'article montre à quel point les études scientifiques sur certains fonds anciens québécois étaient jusqu'à tout récemment impossibles, faute d'une connaissance précise de leur constitution. Le travail sur le terrain aura en l'occurrence permis à la fois d'exhumer des ouvrages qui avaient à toute fin pratique été oubliés, alors qu'ils avaient pourtant pour la plupart été légués à l'UQAM lors de sa fondation en 1969, de corriger des erreurs de catalogage – qui allaient jusqu'à masquer l'existence d'un livre d'Heures – et de révéler la richesse de ce fonds en ouvrages liés à l'humanisme italien. Ce travail d'inventaire et de catalogage minutieux a d'ailleurs vite porté fruit en suscitant des réflexions autour de thèmes fédérateurs comme les voyages entre Ancien et Nouveau Mondes ou la Contre-Réforme, ce qui, de nouveau, illustre à quel point la recherche est tributaire d'une (meilleure) connaissance de notre patrimoine lettré. Par ailleurs, de tels travaux réservent souvent des surprises qui suscitent à leur tour de nouvelles questions de recherche, comme le catalogue en cours des livres d'Heures conservés au Québec, qui comporte un fort intérêt matériel, ne serait-ce qu'à cause des enluminures, des reliures ou des folios manuscrits détachés, et annonce une réflexion sur le rôle de ces ouvrages dans l'évolution de l'histoire et de la pensée religieuses, ainsi que sur leur réception au Québec.

Pour sa part, Nicholas Dion propose un parcours qui s'appuie sur les différentes marques de possession que l'on retrouve dans les livres anciens de la Bibliothèque Roger-Maltais, plus particulièrement les *ex-libris*, et qui retrace ainsi les multiples trajectoires que les ouvrages en question ont suivies. Une telle étude fait tout d'abord ressortir l'originalité de certains itinéraires, les ouvrages ayant souvent passé par plusieurs mains avant d'arriver dans le fonds ancien de l'Université de Sherbrooke : *ex-dono* de l'auteur en personne, voyage transatlantique, personnalités politiques et culturelles de la Nouvelle-France, etc. ; chaque exemplaire conserve les traces de son parcours unique. Ce faisant, c'est l'histoire des bibliothèques universitaires sherbrookoises qui est recomposée à l'aide des livres qu'elles recèlent. Mais cette étude se penche également sur des séries plus homogènes qui permettent de retracer l'apport des collectionneurs privés et de reconstituer en partie leurs bibliothèques personnelles, souvent éparpillées lors de leur intégration au catalogue principal, voire d'interroger les échanges entre différentes institutions, en l'occurrence les liens qu'ont entretenus l'Université de Sherbrooke et l'abbaye bénédictine de Saint-Benoît-du-Lac.

Le rapport de l'institution au livre se trouve également au cœur de la réflexion de Marc André Bernier à propos d'un manuscrit philosophique clandestin : *Recherches sur l'origine du despotisme oriental* de Nicolas Antoine Boulanger, conservé à la réserve des livres rares de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il s'agit en effet d'une trajectoire intrigante que celle d'un ouvrage foncièrement irrégulier, qui s'inscrit dans la foulée du combat des philosophes des Lumières contre l'obscurantisme et que l'on retrouvait sur les rayons de la bibliothèque de l'Académie commerciale catholique de Montréal à la fin du XIX^e siècle. Marc André

Bernier montre ainsi à quel point le statut de l'auteur a pu jouer dans la décision des membres de cette institution de se procurer un tel manuscrit, étant donné que son appartenance au corps des ingénieurs des ponts et chaussées convenait au cursus scientifique et industriel offert aux étudiants. Nulle sédition de la part du corps professoral ici. L'analyse conjointe du manuscrit et de l'édition imprimée, quant à elle, confirme le statut singulier des copies manuscrites au XVIII^e siècle, beaucoup plus répandues que l'on est parfois porté à le croire. Le cas du traité de Boulanger confirme ainsi les stratégies éditoriales et auctoriales qui sous-tendent les réseaux de diffusion clandestins, et plus particulièrement celui de l'atelier holbachique.

Enfin, Claude La Charité clôt ce dossier avec un article qui illustre l'une des visées principales des projets d'inventaires des livres anciens des institutions québécoises, à savoir la reconstitution des collections privées marquantes pour l'histoire intellectuelle du Québec, en l'occurrence celle de la bibliothèque familiale des Irumberry de Salaberry, dont deux exemplaires ont récemment été identifiés. Le premier ouvrage, *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains*, porte un *ex-dono* d'Ignace-Michel-Louis-Antoine d'Irumberry de Salaberry, homme politique canadien du tournant du XVIII^e siècle, à son fils Charles-Michel, mieux connu à cause de la milice des Voltigeurs canadiens qu'il forma et de son rôle décisif dans la bataille de Châteauguay en 1813. Claude La Charité se penche ainsi sur les relations entre pratique bibliophilique et éducation militaire. Le second titre, *L'Hermite en province* d'Étienne de Jouy, qui porte l'*ex-libris* manuscrit du père, affiche également plusieurs *marginalia* qui sont autant de traces de la lecture faite par Ignace de Salaberry. On peut de la sorte suivre l'intérêt d'un homme appartenant à la noblesse seigneuriale canadienne-française pour ses racines françaises, qui le fait s'arrêter sur l'origine basque de son patronyme tout comme sur la devise familiale, liée à la personne du roi Henri IV.

Références

MARTIN, Henri-Jean et Roger CHARTIER, *Histoire de l'édition française*, Paris, Promodis, 1983-1986, 4 vol.

ÉTUDES



Portrait d'un patrimoine livresque d'intérêt national : la bibliothèque du Séminaire de Québec

PIERRETTE LAFOND

Aujourd'hui remisés sur des rayonnages métalliques mobiles et entreposés dans une réserve muséale¹, les livres de la bibliothèque des livres rares et anciens du Séminaire de Québec constituent un patrimoine livresque en dormance, connu et consulté que par un cercle restreint de chercheurs. Depuis les premiers ouvrages réunis par François de Laval, fondateur de l'institution en 1663, jusqu'au corpus universitaire desservant la première université francophone d'Amérique logée dans le Vieux-Québec, cette collection représente une mosaïque livresque constituée selon les multiples activités pédagogiques et muséologiques² de l'institution depuis plus de trois cent cinquante ans. Scindé en 1960 lors de la migration des facultés universitaires vers le nouveau campus de Sainte-Foy en banlieue de Québec³, le fonds conservé par le Séminaire est représentatif d'une bibliothèque d'institution classique du XIX^e siècle et compte environ cent quatre-vingt mille documents datant du XII^e au XX^e siècle, actuellement conservés au Musée de l'Amérique francophone⁴, une composante du Musée de la civilisation qui en gère les collections.

Le « vieux fonds », comme le désignaient les prêtres du Séminaire, marie les provenances géographiques, les langues, les époques et rassemble les ouvrages

1 En 1995, le Musée de l'Amérique française, autrefois Musée du Séminaire de Québec (fondé en 1806), est intégré au Musée de la civilisation. Les diverses collections, les livres anciens et les archives du Séminaire sont confiés en dépôt au Musée de la civilisation pour qu'il en assure la gestion. Voir Roland Arpin, *Le Musée de la civilisation : une histoire d'amour*, Québec / Montréal, Musée de la civilisation / Fides, 1998, p. 94.

2 Un musée scientifique destiné à l'enseignement, le premier au Canada, ouvrait ses portes le 22 octobre 1806 sous l'initiative des abbés Félix Gatién et Jérôme Demers.

3 « Il a donc fallu établir un partage équitable entre ce qui appartient au Séminaire et ce qui revenait à l'Université. Celle-ci a emporté les ouvrages acquis à ses frais depuis 1910, époque où le Séminaire a commencé à compter sur des souscriptions publiques en faveur de l'Université [...]. Pour sa part, le Séminaire a conservé le « vieux fonds » [...] d'une très grande valeur historique et documentaire » (Séminaire de Québec, *L'Annuaire 1964-1965, 1965-1966*, Québec, Des ateliers Charrier & Dugal, 1965, p. 63).

4 Le nom du Musée de l'Amérique française a été changé en 2013 pour celui de Musée de l'Amérique francophone.

indispensables utilisés pour l'enseignement et pour l'exercice de la dévotion. On y retrouve également des incunables européens (documents imprimés avant 1500) et canadiens (publications antérieures à 1820), des atlas anciens, des dictionnaires, des encyclopédies et autres ouvrages de référence auxquels s'ajoutent d'imposantes collections de brochures et de périodiques, des journaux issus de la communauté francophone nord-américaine ainsi qu'un vaste ensemble de partitions musicales dont certaines sont uniques au monde⁵.

Les ouvrages réunis dans cette bibliothèque remplissent le double rôle de sources premières et d'objets témoins, dans leur matérialité comme dans leur contenu. Ils répondent, d'une part, à leur fonction première de support textuel et référentiel des connaissances théologiques, scientifiques ou littéraires utiles à l'institution, tout en offrant, d'autre part, une perspective diachronique des connaissances. Les livres de cette collection ancienne font également office de miroir social, moral et intellectuel en esquissant un portrait évolutif des usages et des prescriptions entourant la pratique de la lecture tout comme des effets et des impacts de la réception des publications dans le monde de l'imprimé pour une période définie.

Ils permettent en outre d'appréhender sous un angle différent cette institution d'importance historique et sociale majeure qu'est le Séminaire de Québec dans les sphères religieuses, profanes, morales et intellectuelles, d'évaluer la portée de la mission dont elle s'est investie, les sources d'inspiration qui l'ont guidée et les acteurs en présence, le réseau d'influence qu'elle a constitué, le niveau de l'engagement pédagogique qui l'a animée et qui transcende le simple cadre scolaire auprès de générations d'étudiants et de la population générale.

Enfin, dans une perspective ethnologique, les diverses marques physiques présentes dans ces ouvrages sont révélatrices d'une conception relationnelle et matérielle au savoir à travers l'objet qu'est le livre. D'abord par la typologie des classifications utilisées (exprimées par les cotes), par les annotations manuscrites et les *marginalia* (notes écrites en marge des pages), par les soulignements, les déchirures, les ratures et les extractions volontaires, voire les passages caviardés ; par divers éléments signalétiques de provenance et de réseaux de sociabilité révélés par les étiquettes des libraires, les signatures, les *ex-libris* (signal visuel d'appartenance) du premier propriétaire ou des propriétaires successifs (parfois raturés), les autographes, les dédicaces, etc. Toutes ces traces constituent une grammaire sémiotique d'appropriation ou de désappropriation, dans le cas des livres censurés notamment, qui témoignent, d'une part, du rapport du lecteur avec le contenu du livre et, d'autre part, qui dévoilent de manière unique des aspects de l'historicité du livre et de son parcours.

Dans une perspective d'analyse des transferts de savoir entre l'Ancien et le Nouveau Monde présents dans la trame constitutive de la collection de la bibliothèque du Séminaire de Québec, les éléments tirés de la dimension matérielle des livres

5 Un recueil contient des partitions de Valentin de Bournonville (v. 1610-1663 ?) dont on croyait la musique à jamais perdue. Voir Élisabeth Gallat-Morin et Jean-Pierre Pinson, *La Vie musicale en Nouvelle-France*, Québec, Septentrion, 2003, p. 57-60.

apportent une valeur de témoignage historique additionnelle à notre compréhension de ce corpus.

Le Séminaire de Québec : une institution séculaire

La fondation, en 1663, d'un Grand Séminaire par François de Laval, alors vicaire apostolique⁶, était un geste à portée religieuse et morale, mais aussi politique et intellectuelle. M^{sr} de Laval répondait d'abord à l'obligation faite aux évêques selon les décrets du Concile de Trente (1545-49 ; 1551-52 ; 1562-63) d'instituer dans chaque diocèse des maisons d'enseignement supérieur chargées de la formation des prêtres. Il concrétisait également son désir formel d'implanter en Nouvelle-France un établissement stable et pérenne assurant « la constitution d'une véritable communauté du clergé destiné au ministère, et le soutien de l'activité missionnaire au Canada⁷ ». L'orientation missionnaire était prépondérante dans la vision que François de Laval entretenait pour le Séminaire de Québec quant à son action auprès des populations civiles et des nations autochtones⁸. Par ailleurs, les relations étroites qui liaient l'institution au Séminaire des Missions étrangères de Paris lui assuraient une mesure de support et de conseils, mais également un pouvoir d'action, d'information et de réseautage dans la France de l'Ancien Régime⁹.

La nouvelle politique coloniale qu'instaure Louis XIV dans ses possessions françaises modifie alors fondamentalement l'administration du territoire, puisque le roi « organise la Nouvelle-France sur le modèle des provinces françaises [...] et lui donne le nom et les attributions des conseils souverains du royaume¹⁰ ». Le gouverneur, l'intendant, l'évêque et cinq conseillers nommés conjointement par le gouverneur et l'évêque composeront le premier Conseil souverain de la Nouvelle-France (1663). François de Laval, tout en veillant sur les valeurs morales à diffuser dans cette nouvelle « Jérusalem des terres froides », se voit dès lors assuré d'un pouvoir politique, administratif et judiciaire. Cette position d'influence consacre son

6 Les Bulles établissant le diocèse de Québec n'ayant été concédées qu'en 1674, François de Laval ne sera reconnu comme évêque de Québec qu'à partir de cette date.

7 Marc Pelchat, « Une vocation privilégiée : la formation des prêtres au service de l'Église », dans Raymond Brodeur, Hermann Giguère et Gilles Routhier (dir.), *Parce qu'ils y ont cru, on le voit ! Le Séminaire de Québec célèbre ses 350 ans*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, p. 211-212.

8 Les membres du clergé ont alors un statut de missionnaires et parcourent le territoire pour assurer le service religieux, avec « leur chapelle portative sur le dos ». Voir Noël Baillargeon, « Le Séminaire de Québec et les cures sous l'épiscopat de M^{sr} de Laval », *Cap-aux-Diamants*, Hors-série, 1993, p. 22.

9 La fondation du Séminaire de Québec par François de Laval en 1663 précède de peu la fondation du Séminaire des Missions étrangères de Paris, approuvée par le roi en juillet 1663 et ratifiée par le Saint-Siège en 1664. L'union des deux institutions se concrétise le 29 janvier 1665. Dès lors, permission est donnée aux supérieur et directeurs du séminaire de Paris d'envoyer des prêtres, des « sujets et des ouvriers » en Canada ; voir André Vachon, « Séminaire de Québec et Séminaire des Missions étrangères de Paris », *Les Cahiers des Dix*, n° 44 (1989), p. 16-17.

10 Jacques Lacoursière, Jean Provencher et Denis Vaugois, *Canada-Québec. Synthèse historique, 1534-2000*, Québec, Septentrion, 2001, p. 68.

séminaire ecclésiastique comme institution majeure dans la colonie. Avec le rachat des seigneuries de Beupré et de l'Île d'Orléans auprès des différents actionnaires (1662-1668), il place le Séminaire de Québec en position de grand propriétaire terrien bénéficiant de ressources exploitables pour des années à venir¹¹.

François de Laval a donné, avec inspiration et opiniâtreté, l'élan initial à une institution aujourd'hui séculaire. On retrouve dans la collection quatre ouvrages du XVII^e siècle portant sa signature¹² sous laquelle il s'identifie par son titre d'évêque de Pétrée (**voir image 1**)¹³. Bien que n'étant pas les plus anciens titres de ce corpus unique, ces livres symbolisent cependant le noyau originel d'une bibliothèque dont la composition et l'évolution témoignent des rapports et des échanges constants, au rythme de l'évolution des activités de publication et d'édition, avec le monde européen d'abord, puis avec l'ensemble du continent nord-américain.

Le Séminaire de Québec a continué de jouer un rôle central de maison d'enseignement après la Conquête anglaise (1763) en prenant le relais du Collège des Jésuites de Québec dans l'éducation laïque. Puis, en 1852, l'institution s'affirme comme un « foyer d'une intense activité intellectuelle et pédagogique¹⁴ » en ajoutant à ses mandats l'enseignement supérieur avec la fondation, dans l'enceinte même de ses bâtiments, de la première université catholique française en Amérique, l'Université Laval, ainsi nommée en l'honneur du fondateur du séminaire. La bibliothèque du Séminaire de Québec se doublera alors de la fonction universitaire : les quatre facultés fondatrices (Médecine, Droit, Théologie et Arts), dont le modèle et les idéaux sont inspirés par les universités européennes¹⁵, ouvrent leurs portes à une petite cohorte d'étudiants. Le supérieur général du séminaire assurera également *de facto* le poste de recteur de l'Université Laval jusqu'en 1972 alors que Larkin Kerwin succède à M^{re} Louis-Albert Vachon comme vingtième recteur de l'institution et premier laïc à ce titre.

L'ensemble des actions et des réalisations du Séminaire de Québec témoigne d'inspirations multiples, de réseautage, d'intentions et d'influence, tant au niveau local que national et international. L'héritage laissé par l'institution séculaire se compose d'un ensemble architectural imposant dans le Vieux-Québec (**voir image 2**) où les bâtiments conservent encore des traces de l'architecture de la Nouvelle-France, de multiples collections de livres et d'objets, dont un patrimoine archivistique reconnu pour son intérêt national et sa valeur exceptionnelle, inscrit au registre

11 L'exploitation de la Seigneurie de Beupré assure encore aujourd'hui des revenus au Séminaire de Québec.

12 Ces informations liées à la provenance sont révélées au fur et à mesure des avancées du catalogage informatisé.

13 Les images auxquelles nous référons dans le présent texte se trouvent en annexe à la fin de l'article.

14 Philippe Sylvain et Nive Voisine (dir.), *Histoire du catholicisme québécois : réveil et consolidation (1840-1898)*, Montréal, Boréal Express, 1984, vol. 2, tome 2, p. 63.

15 L'un des principaux responsables de l'établissement de l'Université Laval, l'abbé Louis-Jacques Casault, alors supérieur du Séminaire de Québec, avait longuement documenté la question et s'était entretenu, lors de séjours en Europe, avec plusieurs recteurs d'universités catholiques. Voir Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval : les péripéties d'une idée*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 35-39.

« Mémoire du monde » de l'Unesco. La constitution de la bibliothèque des livres anciens depuis son origine est révélatrice des multiples échanges et des transferts de connaissances entre l'Ancien et le Nouveau Monde et démontre bien la perméabilité et les migrations des savoirs.

Genèse d'une bibliothèque

Durant les premières années d'existence du Séminaire de Québec, le petit groupe de prêtres et de séminaristes ont à leur disposition les propres livres de François de Laval, selon l'esprit de mise en commun et, comme l'indique l'acte de communauté de biens en vigueur au séminaire dès 1685, « sans rien posséder de particulier¹⁶ ». Au moment où le nombre d'écoliers et de candidats au sacerdoce augmente¹⁷, la nécessité de revoir la répartition des responsabilités amène les autorités du séminaire à statuer en décembre 1678 sur de nouveaux règlements. Ceux-ci stipulent que la conduite du séminaire reposera désormais sur six officiers, dont l'un recevra la garde des archives et de la bibliothèque¹⁸ parmi ses fonctions. En officialisant la charge de bibliothécaire, M^{sr} de Laval traduit ainsi sa volonté de constituer une collection livresque servant de références théologiques, morales et documentaires mise à la disposition de la communauté du séminaire. L'attribution de cette responsabilité particulière a probablement été bénéfique à la croissance et au développement des effectifs de la bibliothèque. La correspondance entre le Séminaire de Québec et le Séminaire des Missions étrangères de Paris révèle dès lors, de manière récurrente et exponentielle, des demandes et des confirmations d'envois d'ouvrages dont la quantité est souvent considérable. Ainsi en 1685, dans une lettre à M^{sr} de Saint-Vallier, l'abbé Dudouyt (1628 ?-1688), premier procureur du séminaire à Paris, l'informe de l'achat d'ouvrages pour les « missionnaires » de son établissement au montant de cinq cents livres¹⁹. Le 3 avril 1694, des ouvrages sont envoyés pour les écoliers du Petit Séminaire de Québec par l'abbé Henri-Jean Tremblay (1664-1747), directeur du Séminaire des Missions étrangères de Paris et responsable du chapitre de Québec, dont l'intérêt pour cet établissement au Nouveau Monde se traduit par des dons personnels²⁰. Une autre pratique observable est la donation de bibliothèques personnelles qui viennent enrichir celle du Séminaire de Québec. C'est, entre autres, le cas de l'abbé Jean-Pierre Miniac (1691 ?- 1771), sulpicien, missionnaire, grand vicaire de la région de Québec et archidiacre dont la santé déclinante l'incite à retourner en France en 1749 et qui fera don de ses livres

16 Noël Baillargeon, *Le Séminaire de Québec sous l'épiscopat de M^{sr} de Laval*, Québec, Presses de l'Université Laval (Les Cahiers de l'Institut d'histoire), 1972, p. 167.

17 Outre les étudiants du Grand Séminaire poursuivant des études en vue du sacerdoce, on retrouve le Petit Séminaire où de jeunes écoliers, âgé de plus de dix ans, viennent pour être « dispos[és] à l'état ecclésiastique ou à servir dans le Séminaire » ou encore pour apprendre un métier ; *ibid.*, p. 110-111.

18 *Ibid.*, p. 90.

19 Musée de la civilisation, Fonds d'archives du Séminaire de Québec, Lettre M, n° 01, 20 avril 1685, p. 2.

20 Honorius Provost, *Le Séminaire de Québec : documents et biographies*, Québec, Séminaire de Québec, 1964, p. 429.

au Séminaire de Québec²¹. Quatorze ouvrages publiés entre 1609 et 1735 et portant sa signature manuscrite sont toujours présents dans la collection²². Détail intéressant, outre les ouvrages théologiques ou de dévotion qui composent naturellement la bibliothèque d'un ecclésiastique, on y retrouve le livre *Moeurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps*, publié en 1724 par le père Joseph François Lafitau et décrivant une réalité propre de ce Nouveau Monde dans lequel le père Miniac a évolué pendant près de vingt-sept ans (**voir image 3**).

L'intérêt de constituer une bibliothèque n'a rien d'exceptionnel pour l'époque. Le petit groupe de prêtres à l'origine de la fondation de l'institution est imprégné de l'esprit du temps alors que la Contre-Réforme génère sur le marché du livre une production importante de nouveaux textes approuvés par les autorités papales. Le cas documenté le plus connu est celui de l'entreprise de Plantin, à Anvers, détenteur du privilège papal. « Ce sont soixante-dix éditions différentes du *Missale Romanum* in-folio que l'on peut dénombrer [...] entre 1590 et 1640 totalisant 31 400 exemplaires²³. » Les textes sacrés et les ouvrages théologiques ou de dévotion qui paraissent sur la liste des « bons livres » à lire constituent un environnement familial chez ces lettrés qui perpétuent les pratiques de lecture et de constitution de bibliothèques, tant personnelles que collectives, en vigueur dans le clergé catholique. Les premiers règlements du Séminaire de Québec régissant « l'Ordre de l'emploi de la journée » comportent des séances communes de lecture à haute voix ainsi que des moments réservés aux lectures personnelles²⁴. Les règlements de conduite subséquents, tant ceux adressés aux séminaristes qu'aux écoliers, comporteront invariablement des périodes allouées à la lecture.

Le séminaire n'est pas demeuré à l'écart des courants réformateurs qui se déploient alors en Europe, et la composition de sa collection d'ouvrages théologiques témoigne de ces nouvelles tendances. La ferveur du rigorisme janséniste – dont la grande austérité est adoptée pendant que la doctrine est rejetée – tout comme le mouvement de restauration de l'idéal de la mission sacerdotale instauré par Vincent de Paul influencent le mode de conduite du clergé et se traduisent par la présence de certains titres dans les bibliothèques. Il n'est donc pas étonnant de constater que *Le Chrestien interieur, ou, La Conformité interieure que doivent avoir les chrestiens*

21 Musée de la civilisation, Fonds d'archives du Séminaire de Québec, C9, 181, 1749.

22 Lors de la première phase de catalogage informatisé, de 1995 à 2013, les éléments témoignant de l'historicité du livre (*ex-libris*, *ex-dono*, étiquettes de relieur, étiquettes de prix, tampons encrés, annotations, etc.) ont fait l'objet d'une description inscrite dans plusieurs index dont celui de la provenance (prov). L'interrogation en ligne du catalogue collectif CUBIQ, du réseau gouvernemental québécois RIBG, auquel participe le Musée de la civilisation, permet d'effectuer ce type de recherche. Le nombre de résultats obtenus variera selon la progression du catalogage informatisé.

23 Dominique Julia, « Lectures et Contre-Réforme », dans Guglielmo Cavallo et Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Éditions du Seuil, 2001, p. 301-302.

24 Noël Baillargeon, *op. cit.*, p. 104-107.

avec *Jésus Christ*, l'œuvre maîtresse de Bernière de Louvigny²⁵ et sans doute l'ouvrage de spiritualité le plus lu à l'époque, se retrouve en plusieurs exemplaires et en différentes éditions sur les rayonnages du Séminaire de Québec. Il est par ailleurs fréquent de recevoir du Séminaire des Missions étrangères de Paris d'importantes quantités de livres soigneusement sélectionnés, ou d'utiliser leur réseau d'influence pour placer des commandes chez les libraires parisiens. Les prêtres ne manquent pas non plus, lors de séjours en France, de rapporter des biens divers, notamment des livres. L'abbé Joseph Jacrau (1698 ?-1772), curé et procureur du Séminaire de Québec, obtient une pension du roi en 1668 lui procurant un revenu personnel qui lui permet de se constituer une bibliothèque importante pour l'époque. L'inventaire manuscrit des deux cents volumes qu'il a laissés à l'institution a été conservé²⁶. Les quelque quarante-cinq ouvrages de droit qui s'y trouvent témoignent de l'intérêt du procureur du séminaire pour le domaine légal, tant ecclésiastique que civil et criminel. Sa connaissance des lois françaises et son talent juridique reconnu amèneront l'abbé Jacrau ainsi qu'un groupe de prêtres du séminaire à rédiger, de 1768 à 1772, un document présentant un abrégé de la *Coutume de Paris* pour le compte du lieutenant-gouverneur Guy Carleton, destiné au Conseil privé de Londres²⁷. La bibliothèque conserve encore des traces de cette expertise et, jusqu'à maintenant, il a été possible de repérer onze ouvrages portant la signature de l'abbé Jacrau dans la collection.

La Conquête anglaise de 1763 et le changement de régime qui s'ensuit auront des répercussions importantes pour le Séminaire de Québec. Les lendemains du conflit seront consacrés à rebâtir et réparer les dommages de la guerre causés aux bâtiments dans l'ensemble de ses seigneuries et à organiser la survie de l'Église canadienne qui se retrouve en situation précaire²⁸.

La fermeture du Collège des Jésuites par les autorités britanniques²⁹, alors unique collège classique de la Nouvelle-France, va obliger le séminaire à prendre la relève de l'éducation des jeunes garçons de la colonie tout en organisant la reprise

25 Jean de Bernières Louvigny (1602-1659) appartient au courant mystique franciscain. Fondateur de l'Ermitage de Caen, il y prêche une spiritualité de l'abandon. Voir Éditions Arfuyen, « Jean de Bernières (1602-1659) » [en ligne], 2014 [<http://www.arfuyen.fr/bernieres.html>].

26 Musée de la civilisation, Fonds d'archives du Séminaire de Québec, Sem. 4, n° 128/SME7/4/128, 30 août 1764, [3] p. Au fil de l'histoire du Séminaire de Québec et de l'Université Laval, de telles donations à la bibliothèque de la part des prêtres seront courantes.

27 Honorius Provost, « Jacrau, Joseph-André Mathurin » [en ligne], *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biography*, Québec, Toronto, Université Laval / University of Toronto, 1980, vol. 4 [http://www.biographi.ca/fr/bio/jacrau_joseph_andre_mathurin_4F.html].

28 Jacques Lacoursière, Jean Provencher et Denis Vaugeois, *op. cit.*, p. 68-175.

29 Localisé sur l'emplacement actuel de l'Hôtel de Ville de Québec, le Collège des Jésuites de Québec ouvre ses portes en 1635 et offre, sur le modèle français, l'enseignement des sciences et des humanités aux garçons de la colonie. Les Jésuites dispensent également la formation en théologie auprès des séminaristes. Considéré comme une communauté papiste, donc dissidente, le collège est fermé par les Britanniques qui l'utilisent comme caserne et entrepôt. Voir Louis-Philippe Audet, « Programme et professeurs au Collège de Québec », *Les Cahiers des Dix*, vol. 34 (1969), p. 32.

de ses propres activités auprès des séminaristes. « L'un des tout premiers soins des directeurs lors de l'ouverture du Grand Séminaire en 1764 avait été de se procurer des livres. Les commandes à Paris s'échelonnèrent sans interruption jusqu'en 1775³⁰. » Par la suite, le séminaire s'adressera au libraire londonien Paul Vaillant pour obtenir les titres désirés. Ce dernier, qui entretient un lien commercial avec la France et y supervise même des éditions, est en mesure d'offrir un catalogue varié de nouveautés et de livres classiques français.

Les effectifs de la bibliothèque augmentent constamment et s'enrichissent d'ouvrages de théologie, de philosophie, de textes d'auteurs classiques ou scientifiques, comme le démontre l'inventaire dressé par l'abbé Arnault-Germain Dudevant en 1782. Il y recense deux mille cent vingt et un titres représentant quatre mille huit cent quatre-vingt-trois unités physiques qui consacrent la bibliothèque du séminaire comme étant la plus importante de la colonie³¹. En juin 1797, deux charretiers transportent au séminaire³² un lot important d'ouvrages en provenance de la bibliothèque du Collège de Québec. Cédés par le père Jean-Joseph Casot (1728-1800), dernier représentant des Jésuites au Canada³³, ils viennent enrichir la bibliothèque d'ouvrages théologiques et scientifiques ainsi que de périodiques. Peu de temps avant sa mort, le père Casot disposera des biens et meubles de sa communauté auprès du couvent des Ursulines, des Augustines de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général de Québec et de quelques églises de la ville.

Les livres en provenance du Collège des Jésuites sont identifiables par une inscription manuscrite apposée en page de titre, souvent accompagnée de dates qui correspondent aux années d'inventaire de leur bibliothèque. Le nombre important d'ouvrages scientifiques présents dans ce corpus démontre l'intérêt accordé par les Jésuites aux connaissances européennes de l'époque afin de les appréhender et, ultimement, de les appliquer au Nouveau Monde. Les titres présents reflètent cette dimension utilitaire :

— *Nouveau cours de chymie, suivant les principes de Newton et de Stball* [...] de Jean-Baptiste Senac (1693-1770), Paris, 1723 ;

— *Les Fortifications du chevalier Antoine De Ville contenant la manière de fortifier toute sorte de places* [...], Lyon, 1628 ;

— *Hydrographie contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation* de George Fournier (1595-1652), 2^e éd. Paris, 1667 ;

— *Traité de la matiere medicale, ou, L'Histoire et l'usage des medicamens et leur analyse chymique : avec les noms des plantes en latin & en françois, leurs*

30 Noël Baillargeon, *Le Séminaire de Québec de 1760 à 1800*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 154-155.

31 Monique Laurent, *Le Catalogue de la bibliothèque du Séminaire de Québec, 1782*, Québec, Université Laval, 1972, xiv.

32 Musée de la civilisation, Fonds du Séminaire de Québec, SME C.37, p. 169, juin 1797.

33 Joseph Cossette, « Casot, Jean-Joseph » [en ligne], *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biography*, Québec / Toronto, Université Laval / University of Toronto, 1980, vol. 4 [http://www.biographi.ca/fr/bio/casot_jean_joseph_4F.html].

vertus, leurs doses, & les compositions où on les employe, de Joseph Pitton de Tournefort (1656-1708), Paris, 1717 (**voir image 4**).

Les quelque trois cent vingt-sept ouvrages attribués aux Jésuites de Québec retrouvés jusqu'à présent dans la bibliothèque du séminaire démontrent que l'enseignement procuré par le collège auprès des séminaristes et des élèves de la colonie est un exemple probant du transfert des savoirs européens, notamment ceux liés aux connaissances philosophiques. Dans son étude sur l'enseignement de la philosophie, Yvan Lamonde affirme :

Ni la perspective, ni la manière, ni la matière de l'enseignement philosophique en Nouvelle-France ne différaient de celles dans l'ancienne France. Même bible pédagogique, même organisation de la philosophie avec adaptations, mêmes exercices scolaires ; mêmes maîtres (Aristote et saint Thomas), même importance vraisemblablement accordées aux différentes parties de la philosophie. Et l'institution collégiale et la manière pédagogique et la matière philosophique étaient d'importation européenne et occidentale³⁴.

Une bibliothèque fondamentalement dédiée à l'enseignement

Les éditions et les auteurs présents dans la collection de la bibliothèque traduisent la volonté du Séminaire de Québec d'assumer son mandat d'enseignement dans une perméabilité imprégnée de l'évolution et de la circulation des savoirs, filtrée cependant selon la morale catholique. L'apport des principaux acteurs de la mise en place d'un corpus scolaire élaboré, dont Jérôme Demers (1774-1853) et son successeur Jean Holmes (1799-1852)³⁵, pour ne citer que ces deux figures marquantes des trente premières années d'enseignement après 1764, se traduit par l'acquisition d'ouvrages et d'instruments scientifiques soit par commandes auprès de fournisseurs européens spécialisés, soit achetés lors de séjours en France et en Angleterre. Les étudiants de l'époque ont accès à du matériel didactique et à une centaine d'instruments scientifiques modernes composant le cabinet de physique mis en place par Jérôme Demers et inspiré par les courants européens, incluant « l'ouvrage de Brisson qui jette les bases d'une physique expérimentale³⁶ ». L'originalité de l'approche de Demers sera l'apprentissage par l'expérimentation, un concept tout à fait novateur à l'époque, et « le cabinet de physique deviendra,

34 Yvan Lamonde, *La Philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)*, Montréal, Hurtubise (Les Cahiers du Québec), 1980, p. 52.

35 Claude Galarneau, « Un souffle nouveau dans l'enseignement : l'époque de Jérôme Demers et Jean Holmes », *Cap-aux-Diamants*, vol. 4, n° 1 (1988), p. 10-11. Jérôme Demers est l'auteur du premier manuel de philosophie édité dans le Bas-Canada, *Institutiones philosophicae ad usum studiosae juventuti*, Québec, Ex typis Tho. Cary & Socii, 1835. Voir aussi : Claude Galarneau « Demers, Jérôme » [en ligne], *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biography*, Québec / Toronto, Université Laval / University of Toronto, 2016 [1985], vol. 8 [http://www.biographi.ca/fr/bio/demers_jerome_8F.html].

36 Yves Bergeron (dir.), *Trésors d'Amérique française*, Québec / Montréal, Musée de l'Amérique française / Fides, 1996, p. 29 et 35.

selon les témoignages de l'époque, l'équivalent des cabinets européens³⁷ ». Jérôme Demers dotera la bibliothèque d'une riche collection d'ouvrages, de dictionnaires et de traités scientifiques, couvrant diverses disciplines et rédigés par des spécialistes ou des pédagogues reconnus : le baron Louis Jacques Thénard³⁸ et Antoine Lavoisier en chimie, l'astronome Jean-Baptiste Delambre, le mathématicien Louis-Benjamin Francoeur, le physicien César-Mansuète Despret, etc. Près d'une centaine de titres portant la signature de Jérôme Demers sont toujours présents dans la collection du séminaire. Ils témoignent de son éclectisme en matière de sciences et se révèlent des indicateurs probants quant aux connaissances diffusées dans le cadre de ses cours.

Lors de l'ouverture de l'Université Laval en 1852, la collection de la bibliothèque compte quinze mille livres, bibliothèque qui, par décision du séminaire, devient commune et mise à la disposition de l'université (**voir image 5**). De multiples actions sont alors déployées par l'institution auprès des libraires commerciaux et spécialisés pour garnir les rayonnages de la bibliothèque désormais de statut universitaire³⁹. La correspondance de l'abbé Charles-Honoré Laverdière (1826-1873), alors adjoint au bibliothécaire (il sera nommé bibliothécaire en chef en 1858), démontre une grande détermination à repérer et acquérir les ouvrages indispensables à l'enseignement supérieur, incluant des livres rares tels que l'édition de 1613 des *Voyages de Champlain*, acquise auprès de la maison Bossange de Paris⁴⁰. Le libraire londonien Bernard Quaritch, spécialisé en livres et manuscrits rares, ainsi que le libraire-éditeur A. Jouby de Paris⁴¹ sont également sollicités et font régulièrement des expéditions de livres⁴². L'abbé Laverdière achète en novembre 1861 auprès de D. Appleton & Co. de New York un exemplaire complet de l'œuvre maîtresse de John James Audubon, *The Birds of America*, pour satisfaire aux besoins d'enseignement des sciences naturelles⁴³. « En plus de remplir ses fonctions de professeur et de bibliothécaire,

37 Paul Carle, « Le cabinet de physique du Séminaire de Québec », *Cap-aux-diamants*, vol. 1, n° 4 (1986), p. 37 ; voir aussi, du même auteur : *Le Cabinet de physique et l'enseignement supérieur des sciences au Canada français : le cas du Séminaire de Québec et de l'Université Laval (1663-1920)*, Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 1986.

38 Il était d'usage dans la bibliothèque du Séminaire, lors de l'acquisition d'une nouvelle édition, de conserver les éditions précédentes, constituant ainsi des ouvrages référentiels quant à l'avancée des connaissances.

39 Par la suite, outre la bibliothèque principale, plusieurs petites bibliothèques informelles se développeront dans les différents pavillons (médecine, musique, etc.).

40 Musée de la civilisation, Fonds d'archives du Séminaire de Québec, Manuscrit 627, p. 10, 11 janvier 1866. De nombreux livres rares, acquis à des fins pédagogiques, suivront dans cette foulée, dont *Delle navigationi* [...], de Ramusio, 1606 ; *Histoire* [...] *de la Nouvelle-France*, du père Charlevoix, 1744 ; *The Birds of America*, de John James Audubon, 1827-1838, etc.

41 Musée de la civilisation, Fonds d'archives du Séminaire de Québec, Université 45, n° 20, 6 juillet 1864.

42 Musée de la civilisation, Fonds d'archives du Séminaire de Québec, Fonds Charles-Honoré Laverdière, n° 103 à 112, 11 janvier 1861 au 22 décembre 1864. La librairie Bernard Quaritch est toujours en opération depuis 1847 et a eu parmi sa clientèle le prince Lucien Bonaparte, Benjamin Disraeli, William Morris, etc. ; voir le site Internet de Bernard Quaritch Limited [<http://www.quaritch.com/>].

43 Musée de la civilisation, Fonds d'archives du Séminaire de Québec, SME P11 ; Fonds Charles-Honoré Laverdière, n° 67 [D. Appleton & Co.], 4 nov. 1861.

Laverdière publia plusieurs recueils de cantiques profanes et religieux et laissa une œuvre historique considérable, non par la quantité mais par la qualité des publications auxquelles son nom reste attaché⁴⁴. » Sous son influence, la bibliothèque de l'Université Laval diversifie la composition de son corpus et connaîtra une croissance considérable pour atteindre cinquante mille ouvrages en 1869⁴⁵.

Les activités scientifiques menées par plusieurs prêtres professeurs du Séminaire de Québec contribuent également à l'enrichissement de la bibliothèque par les collaborations et les échanges qu'ils entretiennent dans les réseaux et les cercles catholiques et par les participations aux associations scientifiques et aux instituts auxquels ils sont liés. Les traces des activités de recherche et d'enseignement des abbés Louis-Ovide Brunet (1826-1876) en histoire naturelle, de Joseph-Clovis-Kemner Laflamme (1849-1910) en physique et en géologie, de Thomas-Étienne Hamel (1830-1913) en mathématiques⁴⁶, pour n'en nommer que quelques-uns, sont encore présentes dans la collection de la bibliothèque, soit par les ouvrages dont ils sont les auteurs, soit par ceux issus de leurs bibliothèques personnelles, repérables et identifiables grâce à leurs *ex-libris* (apparaissant sous la forme d'une signature manuscrite, d'un tampon encre ou d'un sceau), par les *ex-dono* (révélés par une inscription ou une étiquette formelle de donation à un tiers), ou encore par les dédicaces d'auteurs présentes dans ces ouvrages. Autant de traces tangibles venant dessiner les divers réseaux d'action, d'influence et de sociabilités, personnels et scientifiques, souvent de niveau international, auxquels ces prêtres appartiennent.

Cette écologie des connaissances transmises par le médium qu'est le livre, acquises puis retransmises par ces acteurs et dont témoignent les ouvrages de la bibliothèque, permet, d'une part, de constater la construction d'un savoir savant à l'Université Laval et, d'autre part, d'en connaître la diffusion à travers les activités didactiques de l'institution, qui sont pour plusieurs offertes au grand public. « Par ses cours publics, par ses musées, par ses spectacles et ses concerts, elle [l'Université Laval] ouvre une fenêtre sur le monde et fortifie la vie de l'esprit. Les conférences publiques ont plus d'ampleur qu'il n'y paraît⁴⁷. »

L'institution, à l'instar du monde catholique, est sensible aux idéologies hétérodoxes, doxiques ou libérales, voire socialistes et communistes qui fluctuent et circulent par vagues successives au fil des décennies. L'importante section des

44 Michel Paquin, « Laverdière, Charles-Honoré » [en ligne], *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian biography*, Québec / Toronto, Université Laval / University of Toronto, 2015 [1972], vol. 10 [http://www.biographi.ca/fr/bio/laverdiere_charles_honore_10F.html].

45 Ce chiffre est indiqué sur un document d'archive relatif à la donation de trois mille volumes par l'abbé Édouard-Gabriel Plante (1813-1869) à la bibliothèque ; Musée de la civilisation, Fonds d'archives du Séminaire de Québec, Manuscrit 676, p. 598, 22 sept. 1869.

46 L'abbé Hamel figure parmi les premiers professeurs du Séminaire de Québec et de l'Université Laval à détenir un diplôme supérieur, étant licencié de l'École des Carmes en sciences mathématiques.

47 Jean Hamelin, *op. cit.*, p. 113.

livres mis à l'index dans cette collection⁴⁸ illustre la présence de ces divers courants de pensée ainsi que du rôle de régulateur social et moral joué par le Séminaire de Québec depuis le début de la colonie. La bibliothèque se présente conséquemment comme une composition antinomique avec, d'une part, la présence des livres indispensables à l'acquisition des connaissances académiques et morales et, d'autre part, la conservation⁴⁹ d'ouvrages formellement prohibés par l'Église catholique. Ces livres, interdits de consultation, nécessitaient une permission spéciale de l'évêque pour celui qui souhaitait en prendre connaissance. Le millier de monographies et de brochures censurées de cette section de la bibliothèque identifiée sous le terme d'« Enfer » attestent non seulement de la censure exercée pendant plusieurs siècles pour des raisons doxiques et morales, mais également de l'hétérodoxie et des idéologies hérétiques circulant à différentes époques, des auteurs proscrits et des réseaux intellectuels dissidents, du commerce clandestin autour de ces ouvrages, des propriétaires lecteurs dévoilés par les signatures qui ornent les pages, dont plusieurs membres du clergé, du moins ceux autorisés à lire les titres condamnés par Rome. Plusieurs de ces volumes portent, dans leur matérialité même, les marques, les annotations et les excisions portées par la main du censeur⁵⁰. Ces traces dévoilent, entre autres, les tentatives de désappropriation par la rature et le retrait des noms des propriétaires ainsi que le rituel de réappropriation par l'apposition du sceau du Séminaire de Québec venant neutraliser le pouvoir du livre interdit en le reléguant à une mise à l'écart étroitement contrôlée.

Conclusion

Occupant tout un module à l'entrée de la réserve des livres anciens du Musée de l'Amérique francophone, des volumes de format *in-quarto* sont alignés, quelques-uns rassemblés par une ficelle de coton. Certains se présentent dans leur reliure d'origine en parchemin ou en cuir, souvent usée par la manipulation de nombreux lecteurs, mais la plupart ne portent que la couverture de papier des ouvrages brochés. Ces rayonnages contiennent, en fait, des exemplaires des premiers journaux édités à l'époque de Louis XIV. Ce corpus, dont l'étude demeure à réaliser, illustre la diffusion journalistique entre la France de l'Ancien Régime et le Nouveau Monde. On y retrouve, entre autres : le *Mercurie François*⁵¹, le *Mercurie de France*⁵², le *Mercurie Galant*⁵³, le *Journal des savants*⁵⁴, ce dernier titre s'adressant aux lettrés et s'investit

48 Cette section de la bibliothèque, désignée sous le terme « Enfer », renferme près d'un millier de documents (livres, brochures, mandements, etc.) datant du XVI^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle.

49 La préservation de cette section s'explique par le fait que la bibliothèque a été scindée au début des années soixante alors que la censure ecclésiastique était toujours en vigueur.

50 Pierrette Lafond, *Promenade en Enfer. Les livres à l'Index de la bibliothèque (fonds ancien) du Séminaire de Québec : prolégomènes à un objet oxymore*, Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 2011.

51 En inventaire, les années 1616, 1619, 1621-1627, 1631-1633, 1636-1637, 1639, 1641 et 1646-1648.

52 En inventaire, les années 1725-1726, 1736-1738, 1740 et 1741 (incomplet).

53 En inventaire, les années 1677, 1679, 1685-1688, 1690-1691, 1702-1703 et 1708-1709.

54 En inventaire, les années 1671-1672, 1676, 1678-1681 et 1682-1683 (incomplet).

« dans une reconnaissance des travaux savants comme dans leur diffusion⁵⁵ ». La vocation médiatique des *Mercur*e vise plutôt à informer et divertir le public français et celui des colonies sur les nouvelles de la Cour et les événements mondains ou littéraires. Ainsi, dans son édition de décembre 1708, le *Mercur*e *Galant* annonce à son lectorat que « Messire François de Laval, de la Maison de Laval, premier Evêque de Quebec dans la Nouvelle-France, mourut à Quebec le 6 mai dernier, au commencement de sa 86 année⁵⁶ ». Il est intéressant de constater que ce périodique porte l'inscription manuscrite du Collège des Jésuites de Québec, accompagnée d'une date d'inventaire (1720) certifiant la présence de cette revue sur le territoire à cette époque. L'existence de ces journaux dans les collections des bibliothèques des Jésuites et de celles du Séminaire de Québec traduit l'intérêt manifeste des habitants du territoire pour les nouvelles et les actualités européennes. De futures études possibles permettraient, entre autres, d'évaluer la teneur et la couverture médiatique des nouvelles en provenance de la colonie dans les premiers journaux de France.

La bibliothèque du Séminaire de Québec témoigne des actions consacrées à la construction d'une pensée théologique et morale catholique, aux activités intellectuelles liées à la recherche et à l'enseignement et à l'expression d'une culture française en Amérique. La vision éducative du séminaire a toujours considéré l'acquisition de livres selon l'aspect informatif ou pédagogique lié à leur contenu, et non dans une intention de collectionnement ou d'entreprise bibliophile. Les atlas distinctifs du cartographe néerlandais Johannes Blaeu, l'édition originale de l'*Histoire naturelle, générale et particulière* (1749-1889) du naturaliste Buffon ou la correspondance éditée sous reliure de parchemin des *Relations* des Jésuites étaient mis au service des étudiants et utilisés pour remplir la mission première de l'institution : l'enseignement et la transmission des connaissances.

La bibliothèque des livres rares et anciens du Séminaire de Québec représente ultimement une exceptionnelle collection révélatrice de la polysémie du livre (**voir image 6**) : des pratiques, des usages, des représentations⁵⁷, des productions, des échanges et des réceptions d'un corpus se voulant encyclopédique et constitué de manière cohérente et en continu sur plus de trois siècles d'existence. Que ce soit dans l'étude des contenus de chacun de ces ouvrages ou encore dans la considération matérielle du support de l'écrit composant la dualité du livre, les multiples niveaux de sens offerts par ce patrimoine livresque méritent qu'on s'y attarde, qu'on les interroge et qu'on les diffuse, tels des miroirs de notre mémoire collective et identitaire.

55 Jean-Pierre Vittu, « La formation d'une institution scientifique : le *Journal des savants* de 1665 à 1714 » [en ligne], *Journal des savants*, vol. 1, n° 1 (2002), p.179 [http://www.persee.fr/doc/jds_0021-8103_2002_num_1_1_1653].

56 *Mercur*e *Galant*, Décembre 1708, p. 215-216, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb40216887k/date>

57 Didier Prioul, « Livrimages : pouvoir, plaisir et persuasion de la lecture », dans « *Tous ces livres sont à toi* » : *De l'œuvre des bons livres à la Grande Bibliothèque (1844-2005)*, Montréal / Québec, Bibliothèque nationale / Presses de l'Université Laval, 2005, p. 108-131.

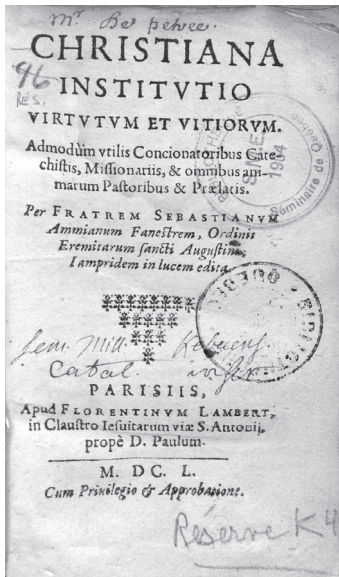
Références

- ARPIN, Roland, *Le Musée de la civilisation : une histoire d'amour*, Québec / Montréal, Musée de la civilisation / Fides, 1998.
- AUDET, Louis-Philippe, « Programme et professeurs au Collège de Québec », *Les Cahiers des Dix*, n° 34 (1969), p. 13-38.
- BAILLARGEON, Noël, *Le Séminaire de Québec de 1760 à 1800*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981.
- , « Le Séminaire de Québec et les cures sous l'épiscopat de M^{gr} de Laval », *Cap-aux-Diamants*, Hors-série, printemps 1993, p. 22-25.
- , *Le Séminaire de Québec sous l'épiscopat de M^{gr} de Laval*, Québec, Presses de l'Université Laval (Les Cahiers de l'Institut d'histoire), 1972.
- BERGERON, Yves (dir.), *Trésors d'Amérique française*, Québec / Montréal, Musée de l'Amérique française / Fides, 1996.
- CARLE, Paul, « Le cabinet de physique du Séminaire de Québec », *Cap-aux-diamants*, vol. 1, n° 4 (1986), p. 37-39.
- , *Le Cabinet de physique et l'enseignement supérieur des sciences au Canada français : le cas du Séminaire de Québec et de l'Université Laval (1663-1920)*, Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 1986.
- COSSETTE, Joseph, « Casot, Jean-Joseph » [en ligne], *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biography*, Québec / Toronto, Université Laval / University of Toronto, 1980, vol. 4 [http://www.biographi.ca/fr/bio/casot_jean_joseph_4F.html].
- ÉDITIONS ARFUYEN, « Jean de Bernières » [en ligne], site Internet des Éditions Arfuyen, 2014 [<http://www.arfuyen.fr/bernieres.html>].
- GALARNEAU, Claude, « Demers, Jérôme » [en ligne], *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biography*, Québec / Toronto, Université Laval / University of Toronto, 2016 [1985], vol. 8 [http://www.biographi.ca/fr/bio/demers_jerome_8F.html].
- , « Un souffle nouveau dans l'enseignement : l'époque de Jérôme Demers et de Jean Holmes », *Cap-aux-diamants*, vol. 4, n° 1 (1988), p. 9-12.
- GALLAT-MORIN, Élisabeth et Jean-Pierre PINSON, *La Vie musicale en Nouvelle-France*, avec la collaboration de Paul-André Dubois, Conrad Laforte, Erich Schwandt et François Filiatrault, Québec, Septentrion, 2003.
- HAMELIN, Jean, *Histoire de l'Université Laval : les péripéties d'une idée*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995.
- JULIA, Dominique, « Lectures et Contre-Réforme », dans Guglielmo CAVALLO et Roger CHARTIER (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Éditions du Seuil, 2001, p. 297-335.

- LACOURSIÈRE, Jacques, Jean PROVENCHER et Denis VAUGEOIS, *Canada-Québec. Synthèse historique, 1534-2000*, Québec, Septentrion, 2001.
- LAFOND, Pierrette, *Promenade en Enfer. Les livres à l'Index de la bibliothèque (fonds ancien) du Séminaire de Québec : prolégomènes à un objet oxymore*, Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 2011.
- LAMONDE, Yvan, *La Philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)*, Montréal, Hurtubise (Les Cahiers du Québec), 1980.
- LAURENT, Monique, *Le Catalogue de la bibliothèque du Séminaire de Québec, 1782*, Thèse de D.E.S., Québec, Université Laval, 1972.
- PAQUIN, Michel, « Laverdière, Charles-Honoré » [en ligne], *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biography*, Québec / Toronto, Université Laval / University of Toronto, 2015 [1972], vol. 10 [http://www.biographi.ca/fr/bio/laverdiere_charles_honore_10F.html].
- PELCHAT, Marc, « Une vocation privilégiée : la formation des prêtres au service de l'Église », dans Raymond BRODEUR, Hermann GIGUÈRE et Gilles ROUTHIER (dir.), *Parce qu'ils y ont cru, on le voit ! Le Séminaire de Québec célèbre ses 350 ans*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, p. 211-236.
- PRIOUL, Didier, « Livrimages : pouvoir, plaisir et persuasion de la lecture », dans « *Tous ces livres sont à toi !* » : *De l'œuvre des bons livres à la Grande Bibliothèque (1844-2005)*, Montréal / Québec, Bibliothèque nationale / Presses de l'Université Laval, 2005, p. 108-131.
- PROVOST, Honorius, « Jacrau, Joseph-André Mathurin » [en ligne], *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biography*, Québec / Toronto, Université Laval / University of Toronto, 1980, vol. 4 [http://www.biographi.ca/fr/bio/jacrau_joseph_andre_mathurin_4F.html].
- , *Le Séminaire de Québec : documents et biographies*, Québec, Séminaire de Québec, 1964.
- SÉMINAIRE DE QUÉBEC, *L'Annuaire 1964-1965, 1965-1966*, Québec, Des ateliers Charier & Dugal, 1965.
- SYLVAIN, Philippe et Nive VOISINE (dir.), *Histoire du catholicisme québécois : réveil et consolidation (1840-1898)*, Montréal, Boréal Express, 1984, vol. 2, tome 2.
- VACHON, André, « Séminaire de Québec et Séminaire des Missions étrangères de Paris », *Les Cahiers des Dix*, n° 44 (1989), p. 9-19.
- VITTU, Jean-Pierre, « La formation d'une institution scientifique : le *Journal des savants* de 1665 à 1714 » [en ligne], *Journal des savants*, vol. 1, n° 1 (2002), p. 179-203 [http://www.persee.fr/doc/jds_0021-8103_2002_num_1_1_1653].

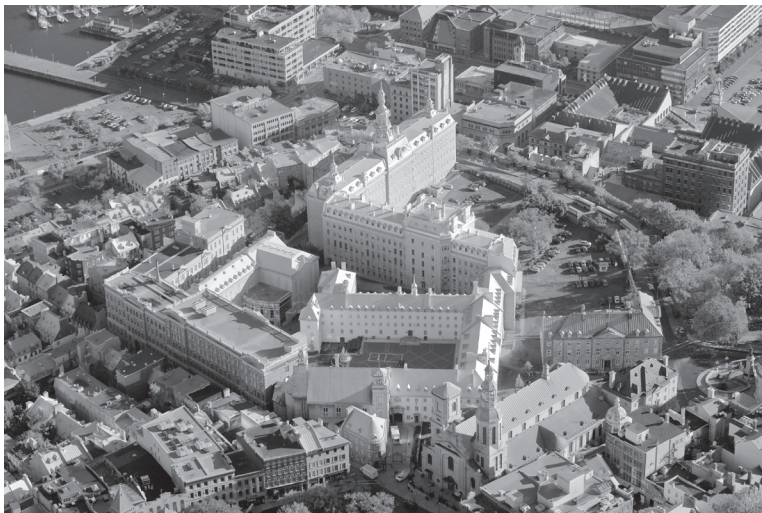
Annexe

Image 1



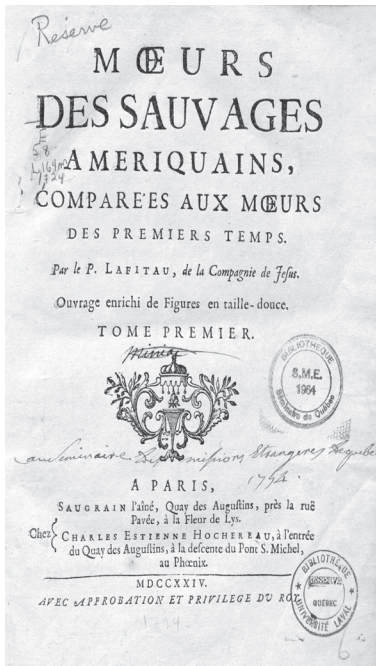
Ex-libris manuscrit de François de Montmorency Laval (1623-1708), évêque *in partibus* de Pétrée, vicaire apostolique en Nouvelle-France (1658–1674), premier évêque de Québec (1674–1688), avec l'inscription abrégée *Sem Miss Kebecens Catal Inscr.* Une date d'inventaire accompagne quelquefois cette mention d'inscription au catalogue. Musées de la civilisation, bibliothèque du Séminaire de Québec, SQ046154.

Image 2



L'ensemble architectural du Séminaire de Québec de nos jours. Musées de la civilisation, Vue aérienne du Séminaire de Québec, a010_relv06_0005. Photographie : Idra Labrie – Perspective Photo.

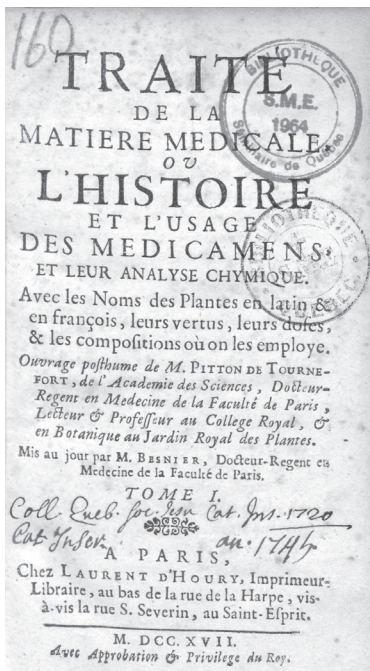
Image 3



La signature raturée de l'abbé Jean-Pierre Miniac est accompagnée de l'inscription manuscrite « Au Séminaire des Missions étrangères de Québec 1754 », indicatrice de l'appropriation du livre par le Séminaire de Québec et de la date de son entrée dans la bibliothèque.

Musées de la civilisation, bibliothèque du Séminaire de Québec, SQ004845.

Image 4



L'inscription manuscrite du Collège des Jésuites de Québec, habituellement écrite sous forme abrégée, apparaît en page de titre du *Traité de la matière médicale* [...]. Elle est accompagnée ici de deux dates d'inventaire de leur bibliothèque, soit 1720 et 1745. Les différents tampons et inscriptions témoignent du parcours et du statut du livre dans la bibliothèque selon les époques.

Musées de la civilisation, bibliothèque du Séminaire de Québec, SQ000535.

Image 5



Une des salles de la bibliothèque de l'Université Laval et du Séminaire de Québec vers 1899. Musées de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, PH1996-31.

Image 6



Martine Malenfant, technicienne responsable du catalogage informatisé de 1995 à 2013, dans la réserve des livres rares et anciens de la bibliothèque du Séminaire de Québec, au Musée de l'Amérique francophone. Musées de la civilisation, Centre de référence du Musée de l'Amérique francophone, 0110_compl_0048. Photographie : Amélie Breton – Perspective Photo.



Traces de savoirs et de collections historiques : quelques réflexions autour de l'*Inventaire des imprimés anciens au Québec* à la bibliothèque universitaire de McGill

ANN-MARIE HANSEN

Au sein des collections bien nanties de la section « Livres rares et fonds spéciaux » de la bibliothèque de l'Université McGill, se trouvent de nombreux imprimés anciens dont l'existence est moins bien documentée que celle de leurs voisins sur les étagères. Souvent ignoré par les utilisateurs et cependant régulièrement commenté par les chercheurs en bibliothéconomie depuis une quinzaine d'années, le phénomène des « collections cachées¹ » renvoie aux documents qui n'ont pas encore été ajoutés aux catalogues électroniques d'une collection et qui ne peuvent donc être retrouvés en utilisant ces outils². Bien que ces objets aient été négligés depuis l'introduction des catalogues électroniques en raison d'un arriéré constant de catalogage et que, par conséquent, leur statut peut sembler ambigu, ils ne sont pas pour autant de moindre valeur que les volumes adjacents. Au contraire, ces livres représentent une ressource qui reste actuellement à exploiter et dont la portée, encore indéterminée, ne sera véritablement dévoilée que par

1 La discussion remonte au rapport que Judith Panitch a préparé pour l'Association of Research Libraries (ARL) en 2001 : *Special Collections in ARL Libraries : Results of the 1998 Survey Sponsored by the ARL Research Collections Committee*, Washington D.C., ARL, 2001.

2 Nous nous basons sur la définition fournie par Elizabeth Yakel : « "Hidden collections" are materials that either have not been entered into an online catalog or if retrieved are only located by searching under a collective title. They are also un- or under-processed primary resources. » Yakel note que si ce phénomène peut affecter tout genre de collection, « in the areas of archival and special collections [is] where this problem has received the most attention and where the greatest challenges and opportunities for exposing these collections exist » (Elizabeth Yakel, « Hidden Collections in Archives and Libraries », *OCLC Systems and Services*, vol. XXI, n° 2 [2005], p. 95). À ce sujet, voir notamment le numéro de *RBM : A Journal of Rare Books, Manuscripts and Cultural Heritage*, vol. V, n° 2 (2004) consacré au phénomène des collections cachées.

les recherches à venir. À vrai dire, leur futur dépend en partie de comment nous – chercheurs, bibliothécaires et bibliophiles – arrivons à faire parler ces ouvrages et de ce que nous trouvons à en dire aujourd'hui.

L'expérience bibliographique de l'IMAQ à l'Université McGill

Entre 2010 et 2014, le projet d'*Inventaire des imprimés anciens au Québec* (IMAQ) a eu cours à la bibliothèque universitaire de McGill. Pendant ces quatre années, des assistantes du projet ont contribué au catalogage de quelques centaines d'ouvrages de la section « Livres rares et fonds spéciaux », qui faisaient partie de l'arriéré accumulé de collections cachées. Comme ils ne paraissaient pas jusqu'alors dans les catalogues électroniques, ils demeuraient effectivement inconnus et inaccessibles pour le public, sauf par le biais des connaissances personnelles des bibliothécaires responsables. Le but premier de l'équipe était donc de faire connaître et de rendre accessibles ces volumes en préparant des descriptions de bibliographie matérielle détaillées pour chaque ouvrage. Il importait de fournir le plus d'informations possible sur chaque objet afin de présenter une diversité de termes de recherche pour les utilisateurs potentiels du catalogue, puisque, comme le font remarquer Steven Galbraith et Geoffrey Smith, malgré les meilleures intentions que l'on puisse avoir, il n'est pas possible de savoir avec certitude ce qui pourrait attirer l'attention de chercheurs contemporains et, encore moins, ce qui pourrait inspirer la curiosité de futurs chercheurs³. En offrant un maximum de renseignements sur chaque volume, tout en prenant en compte que selon une conception progressive du catalogage des connaissances supplémentaires pourront s'y ajouter par la suite⁴, on augmente les chances que les usagers de la bibliothèque puissent trouver ou découvrir des informations qui motiveraient la consultation, voire l'étude et l'appréciation des collections.

L'expérience de la bibliographie matérielle est un exercice intime. Les ouvrages examinés avec soin pour établir une telle description deviennent des objets familiers pour la personne qui effectue ce travail. Sous les lumières claires du département de catalogage, le volume retiré du chariot qui a été envoyé par la section de livres rares représente d'abord une énigme à résoudre : une série de questions se pose pour identifier l'imprimé, une suite de signes demande à être vérifiée pour entamer l'enquête. Bien qu'un dicton anglais (« *don't judge a book by its cover* ») nous mette en garde de juger un livre par sa couverture, dans le cas qui nous occupe, ce serait plutôt le contraire, car la reliure – ancienne ou moderne, ornée ou simple, robuste ou fragile – informe les attentes et les mouvements suivants. À l'ouverture du volume, chaque feuille est inspectée et les données bibliographiques qui y sont affichées – ouvertement et de manière

3 Steven K. Galbraith et Geoffrey D. Smith, *Rare Book Librarianship. An Introduction and Guide*, Santa Barbara, Libraries Unlimited, 2012, p. 43.

4 Sur la vision participative de la bibliographie progressive, voir James P. Ascher, « Progressing Toward Bibliography ; or : Organic Growth in the Bibliographic Record », *RBM : A Journal of Rare Books, Manuscripts and Cultural Heritage*, vol. X, n° 2 (2009), p. 95-110.

chiffrée – sont méthodiquement transcrites. Les matériaux et la construction de la reliure sont examinés ; les feuilles de garde, évaluées pour leur décoration, nous en apprennent beaucoup sur l'époque à laquelle le livre a été relié, notamment sur la valeur relative qui lui était accordée à ce moment-là. L'usure du dos et du papier ainsi que les marques de provenance et les annotations de lecture, s'il y en a, sont relevés, puisqu'ils donnent une idée de l'utilisation du volume sur plusieurs années. Enfin, toutes ces indications sont transposées en notes pour contribuer à une notice bibliographique qui informera les prochains venus des caractéristiques pouvant identifier le volume et communiquer l'intérêt qu'il représente. Effectivement, au cours de ce processus, le volume énigmatique d'il y a peu s'est transformé et s'est dès lors révélé comme un objet unique avec une histoire particulière.

L'examen minutieux d'un livre pour le décrire du point de vue de la bibliographie matérielle et les informations recueillies et communiquées par la nouvelle entrée dans le catalogue deviennent une invitation à venir se familiariser avec ces mêmes objets, à venir les interroger de nouvelles manières. Après tout, le repérage de ces caractéristiques matérielles n'est qu'une première étape dans l'appréciation d'un livre, qu'il soit abordé en tant que texte ou en tant qu'objet physique. Par la suite, les livres ainsi documentés peuvent devenir des sujets d'étude dans d'autres contextes.

Un ensemble éclectique

Pris tous ensemble, les ouvrages examinés par l'antenne mcgilloise de l'IMAQ constituaient un florilège hétéroclite dont les caractéristiques communes étaient plutôt superficielles. Ce qui rapprochait ces livres était le fait qu'ils avaient été imprimés avant 1800 et qu'avant le début du projet, ils apparaissaient dans le catalogue sur fiches, mais non dans les catalogues électroniques de la bibliothèque. Pour le reste, leur diversité demeurerait marquée. Datant d'entre 1501 et 1784⁵, ils avaient été publiés dans des dizaines de villes, dans de multiples pays européens, en plusieurs langues modernes mais également en latin. Portant sur des sujets disparates et appartenant à divers genres d'écriture, les textes étaient d'auteurs ayant vécu entre l'Antiquité et le XVIII^e siècle. Certains volumes provenaient de dons d'individus renommés, alors que d'autres étaient de provenance inconnue : ils sont entrés dans les collections de McGill au cours des décennies qui se

5 Le plus vieux des imprimés catalogués est une édition du *De consolatione philosophiae* de Boèce (*Boetius de philosophico consolatu, siue, De consolatio[n]e philosophi[a]e: cu[m] figuris/ornatissimis nouit[er] expolit[us]*, Strasbourg, Johann Grüninger, 1501, PA6393 A2 1511, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill). L'imprimé le plus récent est de Johann Heinrich Meibom (*De flagrorum usu in re veneria. Et lumborum renunquie officio, Ad. V. Cl. Christianum Cassium episcopi Lubecensis & Holsatiae ducis consiliarium. Rarioris argumentii libellus*, Londres, 1784, HV8613 M4 1784, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill). Nous renvoyons aux cotes de placement qui permettent d'identifier les volumes spécifiques auxquels nous faisons référence et précisons que le *Classic Catalogue* permet de les rechercher aisément (McGill University Library, <http://catalogue.mcgill.ca.proxy3.library.mcgill.ca/>).

situent entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e. Or, même si les livres traités représentent un amalgame auquel il manque la cohérence d'une collection particulière ou thématique, ils affichent certains traits communs qu'il convient d'analyser.

Signalons d'emblée que les réflexions qui suivent sont en grande partie informées par le contexte dans lequel il faut replacer les volumes inventoriés et étudiés par l'IMAQ à McGill, soit les collections auxquelles ils ont appartenu par le passé. Si les imprimés anciens se trouvent actuellement dans une partie des collections qui n'est pas disponible pour le prêt, soit dans la section « Livres rares et fonds spéciaux », cela n'a pas toujours été le cas. Il s'agit effectivement d'ouvrages ayant anciennement fait partie de la collection générale des époques précédentes, entre autres lorsque la bibliothèque grandissante de McGill College – renommé McGill University en 1885 – en était à ses débuts dans les années 1840 et 1850⁶. En raison de l'âge de l'institution, des livres usuels et valorisés pour diverses raisons se sont amassés depuis quelque 170 ans, si bien que le statut des titres individuels a pu évoluer depuis leur intégration à la collection. La continuité institutionnelle de McGill offre en outre la possibilité de sonder un aspect relativement inexploré de ses collections, soit celui de leurs divers états historiques, actuellement difficiles à discerner en raison de leur organisation. Ce serait là adopter une perspective archéologique sur la collection, en conformité avec l'étude stratigraphique de collections historiques prônée par Johan Oosterman⁷.

Si l'on commence par se demander pourquoi ces livres figurent dans les collections actuelles et, par extension, pourquoi ils figuraient dans la collection originelle, ces ouvrages offrent un éclairage intéressant sur les collections privées qui ont nourri la bibliothèque et même sur les précédents états de cette dernière. Bref, nous analyserons de quelle manière les efforts bibliographiques de projets comme l'IMAQ à McGill mènent à une meilleure connaissance de l'histoire même de la bibliothèque. En transposant dans le temps la perspective avec laquelle nous considérons les livres anciens, nous pourrions contribuer à une meilleure compréhension des débuts de la bibliothèque universitaire de McGill – encore

6 Yvan Lamonde précise que la bibliothèque de la Faculté des arts de McGill (qui se distingue de la bibliothèque spécialisée de médecine fondée en 1829) fut « organisée vers 1855 » (Yvan Lamonde, *Les Bibliothèques de collectivités à Montréal, 17^e-19^e siècle : sources et problèmes*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles, Bibliothèque nationale du Québec, 1979, p. 67). Stanley Brice Frost suggère plutôt que la bibliothèque s'organisait dès 1842, lorsque McGill College était sur le point d'ouvrir ses portes, de sorte que la collection, quoique peu impressionnante, était vraisemblablement en place à l'arrivée du recteur sir William Dawson en 1855 (Stanley Brice Frost, *McGill University : For the Advancement of Learning*, Montréal, McGill / Queen's University Press, 1980, vol. I, p. 244-247).

7 Voir Johan Oosterman, « The Archaeology of a Collection : The Example of Soeterbeeck », dans Ivan Boserup et David J. Shaw (dir.), *Virtual Visits to Lost Libraries : Reconstruction of and Access to Dispersed Collections*, Londres, Consortium of European Research Libraries, 2011, p. 71-85.

imparfaitement appréciée⁸ –, notamment en ce qui concerne les tendances et influences qui ont contribué à former la collection actuelle⁹.

États précédents de la collection

Si l'on aborde le livre comme un objet matériel et que l'on s'intéresse à son utilisation, à sa circulation, on réalise que les volumes individuels racontent leurs histoires grâce aux marques laissées par leurs lecteurs et détenteurs. Or, à partir du moment où plusieurs parcours se croisent lors de la réunion de divers livres dans une même collection, un récit supplémentaire se donne à voir. Considérées ensemble, les histoires d'un nombre de volumes distincts composent, à travers leurs parcours respectifs, le passé de la collection à laquelle ils sont associés. Tel est le portrait que brossent les livres traités par l'IMAQ de la collection de McGill.

Dans les livres, les marques les plus récentes relèvent, certes, de l'institution dans laquelle ils se trouvent actuellement, mais il est à noter qu'elles dévoilent de surcroît les transformations de cette collection. À différents moments du XX^e siècle, les livres appartenant à la bibliothèque universitaire de McGill ont été identifiés par des estampilles. Sur les pages de garde ou les tranches de plusieurs volumes se trouve l'identification de la bibliothèque dans laquelle ils ont été accueillis, que ce soit la « McGill University Library » ou une autre succursale. Cette marque initiale perdurera, et ce, malgré la relocalisation ou l'incorporation des livres à d'autres sous-collections de la bibliothèque. D'autres marques datent d'avant 1885, lorsque l'institution fût officiellement nommée McGill University. Par exemple, les livres arrivant dans la collection dans les années 1870 furent identifiés comme appartenant à « McGill College Library ». Ils portent alors un cachet à sec sur la page titre et souvent aussi sur la dix-septième page du texte¹⁰. De manière similaire, nombreux sont les ouvrages portant une annotation qui leur a été apposée à leur entrée dans la bibliothèque pour déterminer l'année de l'accession. Pris ensemble, ces signes donnent à voir l'histoire du début de la bibliothèque universitaire de McGill.

8 Les débuts de la bibliothèque universitaire sont imparfaitement documentés avant 1892, soit avant l'arrivée du premier bibliothécaire professionnel, Charles Gould (Peter F. McNally et Kevin Gunn, « The McGill University Catalogue of 1876 : A Preliminary Statistical Analysis », *Fontanus*, vol. IX [1996], p. 120-124).

9 Il a récemment été souligné qu'une bonne compréhension de l'histoire d'une collection universitaire est un atout pour informer son développement futur (Mary Laskowski, Jennifer Maddox Abbott et Michael Norman, « A Collection Explosion : Finding Our Collection Roots and Examining How We Got from There to Here », *Collection Building*, vol. XXXIV, n° 4 [2015], p. 136-143).

10 Cf. Melchior de Polignac et Charles d'Orléans de Rothelin (éd.), *Anti-Lucretius, sive De Deo et natura, libri novem. Eminentissimi S.R.E. Cardinalis Melchioris de Polignac opus posthumum; Illust. Abb. Caroli d'Orleans de Rothelin curâ & studio edittoni mandatum. Tomus primus*, Leyde, Élie Luzac, 1748, PA6484 P65 1748, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill ; George Buchanan, *Georgii Buchani Scoti poemata quæ extant*, Amsterdam, Henricus Wetstein, 1687, PR2218 A4 1687, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill ; et Joseph Juste Scaliger, *Scaligerana. Editio altera, ad verum exemplar restituta, & innumeris jisque foedissimis mendis, quibus prior illa passim scatebat, diligentissime purgata*, Cologne, Gerbrandt Schagen, 1667, PA8575 S2 A6 1667, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill.

Par ailleurs, une bonne partie des ouvrages contient des marques de provenance venant d'un ou de plusieurs propriétaires successifs qui racontent en partie le trajet parcouru par les livres avant leur arrivée à McGill¹¹. Bon nombre de ces indices consistent en des *ex-dono* qui signalent un mode d'acquisition particulièrement important dans l'histoire des collections de la bibliothèque, voire dans l'établissement de l'université. Parallèlement à l'augmentation des fonds de la bibliothèque par des achats, le don représente un mode essentiel dans la constitution des collections d'une bibliothèque universitaire. Lorsque l'Université McGill en était à ses débuts, l'*Annual Calendar of McGill College and University* documentait et publicisait à l'échelle internationale la croissance de l'université ainsi que d'autres faits divers. Ceux-ci incluaient les dons qui permettaient de garnir les étagères de sa bibliothèque. Étant donné l'ampleur des collections offertes à la bibliothèque universitaire par des particuliers dans les premières décennies, il n'y a aucun doute que le don eut une influence notable sur ses collections¹².

Quelques-uns de ces donateurs sont bien connus dans l'histoire de l'université, comme Francis McLennan, Amy Redpath Lady Roddick ou Frank Dawson Adams.

11 L'apposition d'un seul *ex-libris* peut être plus ou moins évocatrice de l'histoire d'un volume, selon ce qui est connu de l'individu auquel il renvoie. Un nom illisible (comme dans Charles de Bovelles, Jean-Pierre de Mesmes et Jean de Merliers, *Geometrie pratique, composee par noble philosophe M. Charles de Boüelles, iadis Chanoine de Noyon. Avec Un Traicté des mesures Geometriques* [...] par M. Jean Pierre de Mesmes, [...] Plus L'Art de mesurer toutes superficies Rectilignes tiré des Elemens d'Euclide. Par M. Jean des Merliers [...], Paris, Denise Cavellat, 1608, QA444 B685 1608, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill) ne donne pas les mêmes renseignements que l'étiquette du prince Augustus Frederick de Sussex (dans Jean Bodin, *Vniuersæ naturæ theatrum. In quo rerum omnium effectrices causæ, & fines contemplantur, & continuæ series quinque libris discutuntur*, Lyon, Jacob Roussin, 1596, QH41 B66 1596, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill). Plus rares sont les livres dans lesquels une série de marques de provenance raconte une histoire plus complète. Voir par exemple le volume d'Alexander Seton, Michael Sendivogius, Paracelse et Gérard Dorn, *A New Light of Alchymie : Taken Out of the Fountaine of Nature, and Manuall Experience. To Which is Added a Treatise of Sulphur. Written by Micheel Sandivogius* [...] Also *Nine Books Of the Nature of Things, Written by Paracelsus* [...] Also *a Chymicall Dictionary Explaining Hard Places and Words Met withall in the Writings of Paracelsus, and Other Obscure Authors. All Which Are Faithfully Translated Out of the Latin into the English Tongue, by [John] French* M.D., Londres, imprimé par Richard Cotes, pour Thomas Williams, 1650, QD25 S53 1650, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill ; ou encore le recueil de textes d'Érasme, *Erasmii Colloquia Selecta : or, The Select Colloquies of Erasmus. With an English Translation, as Literal as Possible : and a Large Vocabulary, Designed for the Use of Beginners in the Latin Tongue*, traduit par Robert Arrol, Edimbourg, Robert Fleming, 1750, PA8508 E5 A77 1750, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill.

12 En 1879, le *Calendar* mentionne quatre « *special collections of books presented to the library* » jusqu'à cette date. Après celle de John Robson dont il sera question par la suite, la plus importante d'un point de vue quantitatif est la collection de Frederick Griffin (deux mille six cent quatre-vingt-douze volumes), puis celles de Peter Redpath (mille quatre cent quatre-vingt-trois volumes) et de Charles Alexander (deux cent vingt et un volumes) (*Annual Calendar of McGill College and University, Montreal, Session of 1879-80*, Montréal, J. C. Becket, 1879, p. 5).

Par contre, d'autres sont aujourd'hui moins célèbres malgré la générosité de leurs donations. Les traces qu'ils ont laissées dans leurs livres font en sorte qu'ils ne sont pas entièrement oubliés. Parmi les méconnus, figure notamment le médecin John Robson de Warrington en Angleterre¹³. Sans lien direct avec l'université, celui-ci fit don de son importante collection personnelle en deux temps¹⁴. La plus grande partie de sa bibliothèque fut envoyée à Montréal en 1870 et le transfert fut complété lors de son décès trois ans plus tard. La collection de Robson, qui contenait trois mille quatre cent trente-six livres et trois cent vingt-sept pamphlets¹⁵, venait considérablement alimenter la bibliothèque de la jeune institution, qui ne comptait jusqu'alors que cinq mille neuf cent vingt-six volumes¹⁶. Les dons de cette époque entraient presque systématiquement dans les collections générales, ce qui dispersait ainsi la collection particulière. Ce n'est que plus tard que les volumes individuels furent transférés dans des collections spéciales, puis, avec le temps, une portion s'est lentement métamorphosée en collection cachée. Effectivement, plusieurs livres traités par l'IMAQ portent un *ex-libris* de Robson, une étiquette imprimée avec son nom qui mentionne la ville de Warrington et la devise « *In Veritate Libertas* ».

De nos jours, l'ampleur de cette collection et le rôle qu'ont pu jouer les livres de Robson dans l'histoire de la bibliothèque sont demeurés en grande partie méconnus. En fait, seulement deux cent soixante-sept titres, associés à quatre vedettes d'autorité de noms propres, sont actuellement identifiés dans le catalogue d'accès électronique (dit *Classic Catalogue*¹⁷) comme provenant de Robson ou lui ayant appartenu. Une reconstruction de la collection de Robson nous donnerait une meilleure connaissance de la collection de la bibliothèque de McGill dans ses premières décennies. Des observations préliminaires permettent déjà de remarquer

-
- 13 Des informations bio/bibliographiques sont fournies dans un texte commémoratif dédié à Robson (1802-1873) qui ne mentionne toutefois pas le destin de sa bibliothèque (William Robson et Dr. Kendrick, « Memorials of the Late Dr. Robson, of Warrington. His Life and Writings », *Transactions of the Historic Society of Lancashire and Cheshire*, 3^e série, vol. IV [1876], p. 176-181).
 - 14 La collection de Robson arriva à l'Université McGill grâce à l'entremise de Philip Pearsall Carpenter. Celui-ci avait exercé son ministère à Warrington avant de passer en Amérique du Nord, où il s'est établi à Montréal et s'est lié d'amitié avec le recteur de l'Université McGill de l'époque, sir John William Dawson. Il avait lui-même présenté son importante collection de coquillages au musée de l'université en 1868 (Katherine V. W. Palmer, « Carpenter, Philip Pearsall » [en ligne], *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biography*, Université Laval / University of Toronto, Québec / Toronto, 2016 [1972], vol. X [http://www.biographi.ca/fr/bio/carpenter_philip_pearsall_10E.html]) et en informa son ami William Robson, frère cadet de John, lorsque celui-ci chercha une institution méritant de recevoir sa collection (P. P. Carpenter à sir John William Dawson, 30 juillet 1870, [Record Group 4, Container 439, File 11296], McGill University Archives, Montréal).
 - 15 *Annual Calendar of McGill College and University, Montreal, Session of 1872-73*, Montréal, J. C. Becket, 1872, p. 38 et 51, et *Annual Calendar of McGill College and University, Montreal, Session of 1875-76*, Montréal, J. C. Becket, 1875, p. [6] et 106.
 - 16 Charles F. Markgraf, *Memorandum as to Number of Books in Dr Robson's Donation Oct 26th, 1870*. (Accession n°. 927, Bundle 21, Item 9), McGill University Archives, Montréal.
 - 17 Voir dans le *Classic Catalogue*, *op. cit.* : « Robson, J, former owner », « Robson, John, 1802-1873, donor », « Robson, John, 1802-1873, former owner » et « Robson, John, Dr., 1802-1873, former owner ».

que la date d'entrée dans la collection de McGill, documentée sur la feuille de garde, varie de volume en volume¹⁸, ce qui indique vraisemblablement que le traitement de la collection Robson s'est étalé sur plusieurs années une fois qu'elle fut arrivée à Montréal. Cette explication est d'autant plus probable qu'un arriéré de quelque trois mille livres qui n'avaient pas été catalogués est attesté en 1881¹⁹.

Comme l'indique le cas de la collection de John Robson, les marques de provenance de livres particuliers révèlent plus que le simple parcours de volumes individuels. Les marques les plus récentes, soit les marques de donation et d'accession, permettraient de reconstituer, du moins partiellement, l'état de la bibliothèque à divers moments dans l'histoire institutionnelle. Le recours à une approche stratigraphique pour l'étude des livres de la collection actuelle, qui ferait valoir ce genre d'indice, fournirait un aperçu inouï sur les collections historiques en révélant différentes étapes chronologiques de la bibliothèque. En ce sens, l'étude des livres anciens depuis le point de vue qu'offrent ces collections renouvelle l'histoire de la bibliothèque, mais aussi de l'université dont elle représente, de manière tangible, les mandats de pédagogie et de recherche. En effet, adopter une perspective diachronique soulève la question de la valeur que l'on accordait aux différents livres au moment de leur acquisition.

États précédents du savoir

À l'occasion de l'exposition de 2013-2014 montrant le travail de l'IMAQ à McGill, s'est présentée une chance de mettre en lumière des éléments représentatifs des livres traités par l'équipe. Étant donné la diversité des livres mentionnée plus haut, ceux-ci y furent abordés du point de vue de leur représentativité des savoirs passés²⁰. Dans cette perspective, trois regroupements disciplinaires ont été

18 À titre d'illustration, notons que la copie d'une édition de Suétone (Érasme [éd.], *Contenta in hoc opere. D. Erasmi Epistola in Suetonij Tranquilli Recognitionem. Baptistæ Egnatij expositumcula gre[æ]corum aliquot vocum ac sententiarum toto hoc opere sparsarum. Suetonij Tranquilli Cæsares. xii. ex Erasmi ac Baptistæ Egnatij Recognitione. Epitome Assis Budaici, cuius ope permulta Suetonij loca alioqui obscura ac male exposita licebit cuius prompte intelligere*, avec commentaire d'Érasme et de Giovanni Battista Egnazio, Paris, Étienne Auffray, 1522, PA6700 A2 1522, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill), entre autres livres de la collection de Robson, est marquée comme étant entrée dans la bibliothèque de McGill en 1874, alors que d'autres volumes affichent des dates allant jusqu'en 1882 (par exemple : Jean de Milan, *Schola salernitana, Sive De conservanda Valetudine Præcepta Metrica. Autore Joanne de Mediolano hactenus ignoti [sic] Cum luculentâ & succinctâ Arnoldi Villanovani in singula Capita Exegesi. Ex recensione Zachariæ Sylvii Medici Roterodamensis. Cum ejusdem Præfatione. Nova editio, melior & aliquot Medicis opusculis auctior. Cum Indicibus duobus, altero Capitum, altero rerum*, texte édité par Zacharias Sylvius, avec commentaire d'Arnaud de Villeneuve, Rotterdam, Arnold Leers, 1657, RA775 R32 1657, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill).

19 Stanley Brice Frost, *McGill University, op cit.*, p. 247.

20 Ann-Marie Hansen et Kristin Neel (commissaires d'exposition), « Un héritage intellectuel : à la découverte des imprimés anciens de McGill / An Intellectual Heritage : Rediscovering McGill's Early Printed Works », exposition présentée du 19 août 2013 au 17 mars 2014, Bibliothèque de l'Université McGill, Montréal.

privilegiés : l'histoire ancienne et moderne, les sciences naturelles et les belles-lettres. D'ailleurs, considérés sous cet angle générique, les ouvrages répertoriés par l'IMAQ prennent place aux côtés des autres collections connues de la section des livres rares de la bibliothèque²¹. Il est également à noter que les disciplines représentées dans les collections spéciales actuelles reflètent, dans une certaine mesure, les savoirs valorisés, enseignés et étudiés à McGill par le passé. Cela étant dit, le savoir que représentent les imprimés anciens peut être considéré aussi bien par rapport à l'époque de leur production respective qu'en regard de l'époque de la constitution de la collection à laquelle ils sont ou ont été associés.

Un type de ressource particulièrement utile pour contextualiser les conceptualisations du savoir contemporain à la production d'un volume est le recueil factice. Dans un tel livre, plusieurs imprimés – souvent regroupés autour d'une thématique commune – sont reliés ensemble à la demande d'un individu. Un exemple remarquable de recueil factice est celui présenté à la bibliothèque de l'Université McGill en 1899 par sir William C. Macdonald. Il s'agit d'une édition de 1520 des *Antibarbares* d'Érasme, reliée avec sept autres écrits publiés entre 1510 et 1534²². Ensemble, ces textes constituent un véritable manuel de la

21 Pour un résumé des qualités de la collection, voir : Association of Research Libraries, « McGill University Library » [en ligne], *Celebrating Research. Rare and Special Collections from the Membership of the Association of Research Libraries* [http://www.celebratingresearch.org/libraries/mcgill/]. On retrouve, par ailleurs, des vignettes décrivant une cinquantaine de collections spéciales de la bibliothèque de McGill dans Jillian Tamm et Richard Virr (éd.), *Meetings with Books. Special Collections in the 21st Century*, Montréal, McGill University Library and Archives, 2014.

22 Le volume identifié par la cote PA8517 A5 1520, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill, contient : Érasme, *Antibarbarorum D. Erasmi Roterodami, liber unus, quem iuuenis quidem adhuc lusit : cæterum diu desideratum, demum repertum non iuuenis recognouit, & uelut postliminio studiosis restituit. Ex quo reliquorum, qui diis propitiis propediem accedent, lector coniecturam facias licebit*, Cologne, [Eucharius Cervicornus et Hero Fuchs], 1520 ; Hermann von dem Busch, *Hermanns Buschii, Pasiphili, Vallum humanitatis. Eiusdem ad librum Tetrastichon. Chære liber, ronchos, nec non ludibria turbæ Nasutæ, & quicquid fingere liuor amat Dissimula, & clausis instar patientis Vlyssi Auriculis, pugnas qua potes usque] fuge*, Cologne, Nikolaus Cæsar, 1518 ; Lucien, Willibald Pirckheimer (trad.), *Luciani Rhetor A Bilibaldo Pirckheimero in Latinum versus*, Hagenau, Thomas Anshelm, 1520 ; Jean Pic de la Mirandole et Ermolao Barbaro, Philippus Melancthon (éd.), *Epistolæ contrariæ Pici pro barbaris Philosophis, & Hermolai noua ac subditiua, quæ respondet Pico. Editæ cum dispositione Philippi Melancthonis, quia continent illustria exempla Dialectices, quæ adolescentibus ad intelligenda præcepta plurimum conductura uidentur*, Hagenau, Peter Braubach, 1534 ; Johannes Murel, Scoparius Joannis Murelij. in barbariei propugnatores : & osores humanitatis. ex diuersis illustrium uirorum[m] scriptis : ad iuuanda politioris literature studia comparatus. Opus nouum[m] poetice cultoribus pericundum. [...], Cologne, Peter Quentel, 1518 ; Jacopo di Porcia, *Iacobus Pvrllarum Comes De liberorum educatione*, Strasbourg, Johann Schott, 1510 ; Giglio Gregorio Giralaldi, Matthias Ringmann (éd.), *Lilii Graegorii Ziraldi ferrariensis Syntagma de musis*, Strasbourg, Matthias Schürer, 1512 ; Juan Luis Vives, *Ioannis Lodovici Viuis Valentini Somnium. Quæ est præfatio ad Somnium Scipionis Ciceronis. Eiusdem Vigilia. Quæ est enarratio Somnij Scipionis Ciceronis. Et alia nonnulla quæ proxima pagella indicabit*, Bâle, Johann Froben, 1521.

pensée humaniste du début du XVI^e siècle, d'autant plus que les impressions ont pour la plupart été produites du vivant de leur dernier responsable intellectuel, soit l'auteur, l'éditeur ou le traducteur. Qui plus est, la reliure, qui est en cuir sur ais en bois et estampée à froid, indique que ce recueil a été constitué au XVI^e siècle : cela justifierait une analyse de son contenu, puisqu'il exemplifie de manière éloquente la constitution de la réflexion humaniste renaissante. En effet, les textes réunis d'Érasme, de von dem Busch, de Murmel, de Porcia et de Vives, aussi bien que la correspondance entre Pic de la Mirandole et Barbaro éditée par Melancthon, le texte de Giraldis édité par Ringmann et la traduction de Lucien préparée par Pirckheimer, défendent tous à leur manière la valeur des *studia humanitatis* contre ses détracteurs, embrassant ses principes dans leur réalisation respective.

Les recueils factices constituent donc un accès privilégié à l'interprétation historique du savoir que représente une publication. Or, si tout texte reflète, d'une certaine manière, l'époque de sa production, sa réception historique est quant à elle relayée, en partie, par la réédition et le commentaire métatextuel de ses éditions subséquentes. Les rééditions d'un ouvrage comme *De motu cordis* de William Harvey, devenu un texte clé dans l'histoire de la médecine, montrent comment le statut du texte a évolué. L'édition de 1639, par exemple – qui vient onze ans après la publication originale et qui incorpore les réfutations de deux contemporains²³ – permet de connaître des interprétations de l'ouvrage et des croyances médicales entre-temps révolues. Sur le plan bibliographique, ces imprimés sont, règle générale, moins valorisés que les premières éditions ou les éditions définitives. Cependant, considérés du point de vue de ce qu'ils peuvent nous apprendre sur l'évolution et la constitution des savoirs humains, c'est-à-dire pour leur apport original, ils s'avèrent primordiaux pour notre connaissance de l'histoire des sciences.

De la même manière, pensons aux nombreuses traductions effectuées selon différentes méthodologies et esthétiques à travers les siècles ainsi qu'aux innombrables éditions de textes d'auteurs depuis longtemps considérés classiques et par conséquent bien représentés en nombre dans les collections d'anciens imprimés. Les multiples copies – et non nécessairement les éditions les plus recherchées – de textes de Cicéron, de Tite-Live et autres, révèlent dans cette perspective le statut

23 Cf. William Harvey, avec réfutations d'Emilio Parisano et de James Primerose, *Guilielmi Harveii, angli, medici Regii, & in Londinensi medicorum collegio professoris anatomiae, De motu cordis & sanguinis in animalibus, anatomica exercitatio. Cum refutationibus Æmylii Parisani, Romani, philosophi, ac medici Veneti; et Iacobi Primiroii, in Londinensi collegio doctoris medici*, Leyde, Joannes Maire, 1639, QP101 H36 1639, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill.

de ces auteurs, de ces textes, de ces savoirs à travers les âges²⁴. Le cas de Cicéron est particulièrement éloquent car ses volumes traités par l'IMAQ, au nombre d'une vingtaine, ont été diversement édités à l'époque humaniste. Par exemple, une copie d'une des multiples éditions de *Somnium Scipionis*²⁵ confirme le caractère classique de ce texte, particulièrement au XVI^e siècle, en même temps qu'elle permet d'accéder à l'une des versions du texte qui avait cours. En illustrant la large diffusion de l'ouvrage par le biais d'une multiplication de copies et d'éditions, elle reflète l'autorité dont jouissait son contenu par le passé, d'autant plus si l'on tient compte des indices matériaux fournis par les différents volumes²⁶.

24 Cf. Cicéron, avec commentaires de Bartholomaeus Latomus, *De officiis M.T. Ciceronis libri tres. Item De amicitia : De senectute : Paradoxa : & de Somnio Scipionis. Cum Bartol. Latomi, & aliorum eruditiss. virorum annotationibus. Quibus accessit Graeca Theodori Gazae in lib. De Senectute, & Somnium Scipionis longè omnium emendatissima traductio*, Lyon, Jean de Tournes et Guillaume Gazeau, 1557, PA6296 D5 1557, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill ; Tite-Live, *T. Livii Patavini Historici Clarissimi Opus, luculentius elimatiisque editum [que] ante hac nunquam quinque libris Decadis quintae & Fragmentis nuper In Germania inuentislocupletatum. Figuris praeterea hactenus non excusis, & chronologia Sive tel[m]porum supputatione Illustratum, cum Indice amplissimo. Cum epitome, L. Flori un omnes etiam nonextantes libros Cum Marci Anthonii Sabellici ad Liuiance historiceveriorem lectionem ad notatis, Cum[que] Jodoci Badii Acensii Historico decoro Regulis & vocabulorum non omnibus notorum Interpretatione, & in primam praefationem facili expositione. Index quoque rerum memorabilium, quae in Liuii continentur*, Paris, Jean Petit, Pierre Gadoul et Pierre Vidoué, 1533, folio PA6452 A2 1533, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill.

25 Comme celle contenue dans le volume cité à la note précédente.

26 Un volume contenant sept textes de Cicéron publiés entre 1531 et 1561 – dont la reliure actuelle, qui date du XVIII^e siècle, a été réparée au XIX^e et fait preuve d'usure résultant de son utilisation depuis – suggère que son contenu aurait été fréquemment consulté sur plusieurs siècles. Cf. PA6281 R8 1532, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill, qui contient : *M. T. Ciceronis Actionum in C. Verrem liber V. VIII.*, avec introduction de Bartholomaeus Latomus, Paris, Michel de Vascosan, 1544 ; *M. T. Ciceronis Actionum in C. Verrem liber VI. IX.*, avec introduction de Bartholomaeus Latomus, Paris, Michel de Vascosan, 1544 ; *M.T. Ciceronis actionum in Verrem libri quatuor priores. Q. Asconii Paediani & Francisci Syluii commentariis, Christophori Hegendorphini artificio, & Bartholomaei Latomipartitionibus, explicati*, avec introduction d'Asconius Pedianus et Bartholomaeus Latomus, et commentaires d'Asconius Pedianus, François Dubois et Christoph Hegendorph, Paris, Michel de Vascosan, 1539 ; *M.T. Ciceronis Oratio pro lege Manilia : ad populum, quae est de laudibus Cn Pompeii Magni, & de imperatore deligendo: Rodolphi Agricolae scholiis, F. Syluii, Iacobi Omphaliicommentariis, ac Bartholomaei Latomi annotationibus, & Antonii Luschi Vincentini artificio illustrata*, avec commentaires de Rudolf Agricola, François Dubois, Jakob Omphalius, Bartholomaeus Latomus et Antonius Luscius, Paris, Michel de Vascosan, 1541 ; *M. T. Ciceronis pro Quintio Oratio, Cum annotationibus Syluij, Latomi, Toxitae, Curionis, margini adscriptis, ac suis locis designatis*, avec commentaires de François Dubois, Bartholomaeus Latomus, Michel Toxites et Celio Secondo Curione, Paris, Richard, 1561 ; *Pro L. Valerio Flacco, M. T. Ciceronis, cum F. Syluii Commentariis Oratio*, avec commentaires de François Dubois, Paris, Josse Bade, 1531 ; *Pro Q. Roscio comoedo M.T. Ciceronis orationis quod extat fragmentum, cum F. Syluii Ambiani commentariis*, avec commentaires de François Dubois, Paris, Josse Bade, 1532.

Dans le même ordre d'idées, il est à noter que ces savoirs étaient anciens pour les collectionneurs de livres du XIX^e siècle, mais que cela était justement un de leurs attraits. La valorisation de livres à titre d'« ouvrages classiques » leur aurait assuré une place dans les collections d'une bibliothèque universitaire dont le but était d'appuyer la formation académique sur une culture générale. Adopter une perspective diachronique en nous penchant sur la classification des savoirs que représentent et illustrent les ouvrages dans les collections de livres rares nous amène à identifier des catégorisations qui peuvent parfois nous échapper aujourd'hui. Dans bien des cas, cela signifie qu'il faut réexaminer des volumes dès lors réifiés, auxquels l'on accorde un statut spécial, et reconnaître qu'ils avaient jadis un statut usuel et même ordinaire (évidemment, tout en tenant compte de l'évolution de la valeur marchande du livre, du début de l'époque moderne au XIX^e siècle).

L'ordinaire d'autrefois dans les collections spéciales d'aujourd'hui

En étudiant l'état des connaissances que représente un imprimé ancien à l'époque de sa production ou de sa réception, nous croyons qu'il faut mesurer ce genre d'ouvrage à l'aune du caractère commun qu'il pouvait avoir par le passé. C'est ce à quoi nous mène le regroupement de livres éclectiques comme ceux traités par l'IMAQ, mais aussi, plus généralement, une réflexion guidée par l'étude des collections. En adoptant une telle perspective, on dépasse l'immédiateté de la consultation qui mène à évaluer les imprimés anciens uniquement par rapport à ce qu'ils représentent dans la collection actuelle. Cette manière d'aborder les objets-livres nous invite également à regarder ces mêmes ouvrages selon l'histoire de la collection à laquelle ils appartiennent ou celles auxquelles ils ont pu appartenir auparavant.

En opposition avec le courant qui tend à valoriser l'unique, le particulier dans l'étude de livres imprimés²⁷, nous proposons plutôt de considérer la possible banalité de ces mêmes objets. Tout comme les récentes recherches sur l'histoire de la lecture ont révélé l'intérêt de pans de la production littéraire auparavant négligés, une histoire des collections dites spéciales, qui insiste sur leur statut d'usuel, permettrait une appréciation nouvelle des livres anciens aussi bien en tant qu'objets individuels qu'en tant que textes.

Même si un livre aujourd'hui identifié comme étant « spécial » ou « rare » se voit bien souvent transformé en objet muséal par la restriction de l'accès que l'on autorise, il peut être intéressant d'étudier les qualités pour lesquelles il aurait été valorisé à l'époque de son impression et de sa diffusion originale. Ce travail est

27 À titre d'exemple, pensons au travail d'Owen Gingerich et les multiples publications – érudites et populaires – qui ont découlé de son étude rigoureuse de copies individuelles du *De revolutionibus* de Copernic (Owen Gingerich, *An Annotated Census of Copernicus' De revolutionibus [Nuremberg, 1543 and Basel, 1566]*, Leyde et Boston, Brill, 2002, et *The Book Nobody Read. Chasing the Revolutions of Nicolaus Copernicus*, New York, Walker & Company, 2004).

d'ailleurs possible à l'échelle d'un exemplaire individuel, où les notes marginales peuvent nous renseigner sur la lecture qui en a été faite par un ou plusieurs lecteurs²⁸.

En outre, en considérant ce même livre par rapport à sa place dans une collection, il devient possible d'entrevoir son rôle d'usuel. Dans le cas de livres déjà « anciens » lorsqu'ils sont entrés dans les collections de la bibliothèque de la jeune Université McGill, il est à supposer qu'ils représentaient néanmoins des outils de travail, des ressources pour les professeurs et les étudiants. Quoique le savoir médical dépassait déjà à l'époque les découvertes séminales de Harvey et que le savoir scientifique avait sensiblement évolué depuis les expériences jadis étonnantes de Robert Boyle, ces auteurs et leurs ouvrages, comme maints autres, témoignaient de l'histoire et du progrès de leurs disciplines et étaient pour cela des ressources importantes dans une bibliothèque du XIX^e siècle²⁹. D'un autre côté, les œuvres des Anciens, comme celles de Jules César et d'Ovide, étaient disponibles aussi bien dans des éditions du XVI^e, XVII^e ou XVIII^e siècle³⁰, que dans des éditions plus récentes du grand âge des études philologiques³¹. Dans le cas de textes écrits au début de l'époque moderne, ces ouvrages avaient la qualité supplémentaire

28 Les annotations manuscrites qui ajoutent des lieux à une carte contenue dans la géographie de Pierre de Marca (*Marca hispanica, sive, Limes hispanicus, Hoc est, Geographica & historica descriptio Cataloniae, Ruscinonis, & circumjacentium populorum. Auctore illustrissimo viro Petro de Marca Archiepiscopo Parisiensi. [...] Omnia nunc primum edita*, Paris, François Muguet, 1688, elf DP64 M3 1688, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill) suggèrent la personnalisation d'un outil de référence, alors que des traductions marginales vers l'italien de passages imprimés en latin peuvent nous renseigner sur une interprétation particulière d'extraits de *Epistolae ad Atticum* (Cicéron, *Opera Ciceronis Epistolica, cum indicibus*, Paris, Jean Petit et Josse Bade, 1531, folio PA6308 E5 1531, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill). Dans d'autres volumes, des graphies distinctes révèlent des lecteurs subséquents à l'annotateur premier (Suétone, *Cæsares, op. cit.*, PA6700 A2 1522, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill).

29 Pour le travail de Robert Boyle, voir son ouvrage *A Continuation of New Experiments Physico-Mechanical, Touching the Spring and Weight of the Air, and their Effects. The I. Part. Written by Way of Letter, to the Right Honourable the Lord Clifford and Dungarvan. Wherein is Annexed a hort Discourse Of the Atmospheres of Consistent Bodies*, Oxford, Printed by Henry Hall, for Richard Davis, 1669, et *A Continuation of New Experiments Physico-Mechanical, Touching the Spring and Weight of the Air, and their Effects. The Second Part : Wherein Are Contained Divers Experiments Made Both in Compressed and also in Factitious Air, about Fire, Animals, &c. Together with a Description of the Engines wherein they were Made*, Oxford, Printed by Miles Flesher, for Richard Davis, 1682, QC161 B79 1669, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill.

30 Cf., par exemple : Jules César, *C. Iulii Caesaris rerum ab se gestarum commentarii. Quae hoc volumine continentur, & quid buic editioni accesserit, sequens pagella indicabit*, Lyon, Antoine Gryphius, 1580, PA6235 A2 1580, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill ; et Ovide, *P. Ovidii Nasonis Metamorphoseon liber primus*, Paris, Simon de Colines, 1541, PA6522 M2 1541, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill.

31 Gian Biagio Conte a encore récemment déclaré que le XIX^e siècle était « *the heroic age of philological studies* » (Gian Biagio, *Ope Ingenii. Experiences of Textual Criticism*, Boston, De Gruyter, 2013, p. 46).

de donner accès aux éditions contemporaines de leurs auteurs, comme celles de l'homme de sciences Pierre Gassendi par exemple, du philosophe naturel Jean Bodin ou de l'historien Paul Jove³².

Afin de découvrir les qualités usuelles de livres aujourd'hui protégés et conservés comme des objets précieux, il faudrait néanmoins reconstituer les collections historiques dorénavant dispersées au sein de la collection des livres anciens. Si les premiers outils de recherche préparés pour la bibliothèque peuvent fournir des renseignements sur l'état de la collection à certains moments précis³³, la recherche bibliographique contemporaine permet d'aller plus loin encore. En repérant les marques de provenance, une étude archéologique des concordances pourrait enrichir nos connaissances de l'histoire de la collection de manière plus systématique. L'on pourrait ainsi retracer les dons de philanthropes individuels, notamment. Non seulement ce serait une manière d'entrevoir la logique interne de leurs bibliothèques avant qu'elles ne fussent envoyées à McGill, voire au Canada, mais encore cela mettrait en lumière l'impact respectif qu'elles eurent sur la constitution des collections de la bibliothèque universitaire.

Conclusion

En ce début de XXI^e siècle au Québec, l'histoire des collections de livres anciens s'écrit progressivement. Tirant profit de l'histoire des bibliothèques (et autres établissements associés aux collections anciennes), l'élan dont témoigne le projet de l'IMAQ ouvre la voie à une meilleure connaissance du patrimoine imprimé sur le territoire de la province. Ces fonds, qui représentent le legs intellectuel d'époques révolues et qui ont été préservés grâce à diverses institutions, peuvent aujourd'hui servir de fenêtre sur le passé : nous pourrions ainsi mieux connaître ces organisations et la culture du livre qui les animait. Bien qu'une partie de ces collections n'a pas encore été incorporée dans les outils de recherche les plus à jour et a donc été encore plus marginalisée depuis le passage aux catalogues électroniques, la priorité que sont devenues les collections cachées dans les bibliothèques de recherche permet

32 Cf. Pierre Gassendi, *Petri Gassendi theologi Epistolica exercitatio, In qua Principia Philosophicæ Roberti Fluddi Medici reteguntur; Et ad recentes illius Libros, aduersus R. P. F. Marinum Mersennum Ordinis Minimorum Sancti Francisci de Paula scriptos, Respondetur. Cum Appendice aliquot Obseruationum Coelestium*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1630, Q125.2 G3 1630, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill ; Jean Bodin, *Vniuersæ natvræ theatrum*, op. cit., QH41 B66 1596 ; et Paolo Giovio, *Pavli Iovii novocomensis episcopi nucerini Illustrium Virorum Vitæ. Acceßit ad posteriorem hanc editionem rerum memorabilium Index*, Florence, Lorenzo Torrentino, 1551 ; *Pavli Iovii novocomensis episcopi nucerini Elogia virorum bellica virtute illustrium veris imaginibus supposita, quæ apud Musæum spectantur. Volumen digestum est in septem libros*, Florence, Lorenzo Torrentino, 1551 ; et *Pavli Iovii novocomensis episcopi nucerini De vita Leonis Decimi Pont. Max. libri quatuor. His ordine temporum accesserunt Hadriani Sexti Pont. Max. Et Pompeii Columnæ Cardinalis vitæ, ab eodem Paulo Iouio conscriptæ*, Florence, Lorenzo Torrentino, 1551, folio CT93 G5 1551, Rare Books and Special Collections, Bibliothèque universitaire de McGill.

33 Pour la collection de McGill, il existe notamment un catalogue d'auteurs publié en 1876 ; voir Peter F. McNally et Kevin Gunn, « The McGill University Catalogue of 1876 », art. cit.

d'espérer que ce retard sera bientôt rattrapé. Cette étape nécessaire favorisera ensuite une pleine appréciation des collections, non seulement en ce qui concerne leur contenu, mais aussi, et surtout, en regard de leur importance historique.

Or, dans le contexte actuel de l'ère numérique, le bibliographe David Pearson remarque que la valeur d'un livre de format traditionnel n'est plus comme auparavant le simple fait que l'on puisse le lire. Par contre, ces volumes maintiennent un statut particulier « *for their unique qualities as historic artefacts, and as collections, within an integral, broader historic whole*³⁴ ». Lorsque les collections cachées seront révélées, on sera en mesure d'évaluer pleinement les diverses influences ayant joué sur la constitution progressive des collections des bibliothèques, particulièrement en ce qui concerne leur état avant qu'elles ne bénéficient d'une documentation régularisée. À ce jour, les strates archéologiques de ces collections se laissent à peine entrevoir. En ce sens, les collections de livres anciens demeurent une ressource féconde dont l'exploitation est à peine entamée et qui nous réserve une meilleure connaissance de l'histoire de notre héritage imprimé.

34 David Pearson, *Books as History. The Importance of Books beyond their Texts*, Londres, British Library / Oak Knoll Press, 2011, p. 172.

Références

- ASCHER, James P., « Progressing Toward Bibliography ; or : Organic Growth in the Bibliographic Record », *RBM : A Journal of Rare Books, Manuscripts and Cultural Heritage*, vol. X, n° 2 (2009), p. 95-110.
- BIAGIO, Gian, *Ope Ingenii. Experiences of Textual Criticism*, Boston, De Gruyter, 2013.
- CLEMENT, Richard W. (dir.), « The ARL "Exposing Hidden Collections" Initiative », *RBM : A Journal of Rare Books, Manuscripts and Cultural Heritage*, vol. V, n° 2 (2004).
- FROST, Stanley Brice, *McGill University : For the Advancement of Learning*, Montréal, McGill / Queen's University Press, 1980, vol. I.
- GALBRAITH, Steven K. et Geoffrey D. SMITH, *Rare Book Librarianship. An Introduction and Guide*, Santa Barbara, Libraries Unlimited, 2012.
- GINGERICH, Owen, *An Annotated Census of Copernicus' De revolutionibus (Nuremberg, 1543 and Basel, 1566)*, Leyde et Boston, Brill, 2002.
- , *The Book Nobody Read. Chasing the Revolutions of Nicolaus Copernicus*, New York, Walker & Company, 2004.
- LAMONDE, Yvan, *Les Bibliothèques de collectivités à Montréal, 17^e-19^e siècle : sources et problèmes*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles, Bibliothèque nationale du Québec, 1979.
- LASKOWSKI, Mary, Jennifer MADDOX ABBOTT et Michael NORMAN, « A Collection Explosion : Finding Our Collection Roots and Examining How We Got from There to Here », *Collection Building*, vol. XXXIV, n° 4 (2015), p. 136-143.
- MCGILL UNIVERSITY, *Annual Calendar of McGill College and University, Montreal, Session of 1879-80*, Montréal, J. C. Becket, 1879.
- MCNALLY, Peter F. et Kevin GUNN, « The McGill University Catalogue of 1876 : A Preliminary Statistical Analysis », *Fontanus*, vol. IX (1996), p. 120-124.
- OOSTERMAN, Johan, « The Archaeology of a Collection : The Example of Soeterbeeck », dans Ivan BOSERUP et David J. SHAW (dir.), *Virtual Visits to Lost Libraries : Reconstruction of and Access to Dispersed Collections*, Londres, Consortium of European Research Libraries, 2011, p. 71-85.
- PALMER, Katherine V. W., « Carpenter, Philip Pearsall » [en ligne], *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biography*, Université Laval / University of Toronto, Québec / Toronto, 2016 [1972], vol. X [http://www.biographi.ca/fr/bio/carpenter_philip_pearsall_10E.html].
- PANITCH, Judith, *Special Collections in ARL Libraries : Results of the 1998 Survey Sponsored by the ARL Research Collections Committee*, Washington D.C., Association of Research Libraries, 2001.
- PEARSON, David, *Books as History. The Importance of Books beyond their Texts*, Londres, British Library / Oak Knoll Press, 2011.
- ROBSON, William et Dr. KENDRICK, « Memorials of the Late Dr. Robson, of Warrington. His Life and Writings », *Transactions of the Historic Society of Lancashire and Cheshire*, 3^e série, vol. IV (1876), p. 176-181.
- TOMM, Jillian et Richard VIRR (éd.), *Meetings with Books. Special Collections in the 21st Century*, Montréal, McGill University Library and Archives, 2014.
- YAKEL, Elizabeth, « Hidden Collections in Archives and Libraries », *OCLC Systems and Services*, vol. XXI, n° 2 (2005), p. 95-99.



Un filon montréalais méconnu : les manuscrits et imprimés des XV^e et XVI^e siècles

BRENDA DUNN-LARDEAU

Cet article retrace l'historique de nos recherches récentes et en cours sur les manuscrits et imprimés des XV^e et XVI^e siècles que l'on retrouve au Québec. À partir d'une recherche initiale qui portait sur les ouvrages anciens et méconnus, conservés à la bibliothèque de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), un premier projet de recherche subventionné a culminé en 2013 avec la publication d'un catalogue raisonné sur les livres rares de l'UQAM.

Puis, les découvertes et l'expérience acquise au cours du dépouillement d'autres fonds montréalais ont permis de proposer une nouvelle recherche dépassant le fonds de la bibliothèque de l'UQAM, en visant un sous-ensemble méconnu, mais important au point de vue textuel et iconographique : les livres d'Heures conservés cette fois-ci dans tout le Québec. Ce projet fait l'objet d'une subvention qui se terminera avec un catalogue raisonné ainsi qu'une exposition, planifiée au Musée des beaux-arts de Montréal pour l'automne 2018.

Origine du Groupe de recherche multidisciplinaire de Montréal sur les livres anciens (XV^e-XVIII^e siècles)

En 2004, un colloque sur les inventaires des imprimés anciens (XV^e-XVII^e siècles) au Québec avait été organisé par Michel De Waele (Université Laval) et placé sous l'égide de la Bibliothèque nationale du Québec¹. Il avait permis de confirmer la richesse des fonds anciens datant de l'Ancien Régime des bibliothèques québécoises et avait porté sur des œuvres conservées à la bibliothèque du Parlement de Québec, dans les fonds régionaux de Rimouski, de Chicoutimi et de Trois-Rivières ainsi que ceux de Montréal : Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, Bibliothèque nationale du Québec, Université McGill et Université du Québec à Montréal. À ce moment-là, les participants, conservateurs ou universitaires, s'intéressaient davantage aux imprimés, mais les manuscrits étaient quand même mentionnés dans les différentes collections.

1 Colloque-atelier de l'ACFAS (Association francophone pour le savoir) des 13 et 14 mai 2004, intitulé « Inventaires des imprimés anciens (XV^e-XVII^e siècles) au Québec : travaux pour une histoire du livre, des collections et de la lecture ».

C'est dans ce contexte qu'ont été créés en 2004 deux groupes de recherche. Le projet d'envergure de l'IMAQ, c'est-à-dire « L'inventaire des imprimés anciens du Québec », est décrit dans l'introduction du présent numéro. Celui du Groupe de recherche multidisciplinaire de Montréal sur les livres anciens (XV^e-XVIII^e siècles) était de porter son attention tout d'abord aux XV^e et XVI^e siècles. Ce groupe, placé sous ma responsabilité, compte comme cofondateurs Janick Auberger, Johanne Biron ainsi que Richard Virr. Claire Le Brun-Gouanvic a ensuite été invitée à se joindre à notre petite équipe, à mesure que l'ampleur du travail se dévoilait. À l'origine, notre but était de nous limiter aux manuscrits médiévaux et aux imprimés des collections de l'UQAM.

L'enthousiasme initial de notre équipe faisait espérer pour 2007 un catalogue détaillé des livres des XV^e et XVI^e siècles, ainsi que nous l'annoncions dans les *Nouvelles du livre ancien* publié par l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) en 2004². En fait, ce catalogue n'est sorti qu'en 2013, les subventions ayant tardé, car les évaluateurs s'interrogeaient sur la valeur de notre collection peu connue. Surtout, les objets de recherche imposent souvent leur propre programme aux chercheurs. De plus, cette précieuse collection des XV^e et XVI^e siècles, certes de taille modeste, nous a incitée à la découverte des autres collections des bibliothèques de Montréal.

Soulignons que nos communications sont toujours jumelées à des expositions, petites ou grandes, selon les divers thèmes retenus de nos volets de recherche et que ceci se reflète dans le format bipartite de nos publications. Pour la partie catalographique, la méthode du *short-title catalogue* est écartée en faveur de celle du catalogue raisonné illustré, qui tient compte des spécificités propres à chaque exemplaire (*copy specific descriptions*) selon les méthodes de la bibliographie matérielle. Pour l'autre partie, des articles fouillés sont consacrés à certains des imprimés exposés lorsque l'ampleur d'une investigation nécessite d'aller au-delà du format d'une notice de catalogue.

La phase exploratoire : inventaire des œuvres conservées à l'UQAM

La première réalisation du Groupe de recherche multidisciplinaire de Montréal sur les livres anciens a été d'établir un inventaire de la collection des œuvres médiévales et renaissantes à l'UQAM, aucune liste ou répertoire ne dénombant les quatre manuscrits et les soixante-six imprimés (qui se déploient en quatre-vingt-neuf volumes) exhumés par le groupe. Sauf quelques donations de particuliers, quasi tous ces ouvrages ont été légués à l'UQAM lors de sa fondation en 1969 par diverses institutions montréalaises, les principales étant le Collège Sainte-Marie, l'École normale Jacques-Cartier et l'École des beaux-arts de Montréal.

Nos premiers travaux d'équipe ont permis la tenue, en 2005, d'une exposition et d'une journée d'études exploratoire à l'UQAM, puis, l'année suivante, la publication d'un recueil d'articles intitulé *Le Livre médiéval et humaniste dans les collections*

2 Brenda Dunn-Lardeau, « Travaux en cours du Groupe de recherche multidisciplinaire de Montréal sur les livres anciens (XV^e-XVIII^e siècles) », *Nouvelles du livre ancien*, n° 115 (2004), p. 6-7.

de l'UQAM³. Dans ce volume, les articles étaient suivis d'un catalogue d'exposition illustré : présentation des œuvres, originalité codicologique, importance pour l'humanisme et l'histoire du livre, collation et autres caractéristiques pour chaque édition, particularités des exemplaires (*ex-libris*, *ex-dono*, reliure, *marginalia*, marques de censure, etc.). Trois articles portaient sur le ms. 3, un livre d'Heures de la fin du XV^e siècle enluminé par l'atelier du Maître de l'Echevinage de Rouen. Ce manuscrit a appartenu à Pellegrin de Remicourt, maître d'hôtel du duc de Lorraine, et comporte un livre de raison donnant le registre de naissances des seize enfants de Pellegrin de Remicourt et de Madeleine Symier. Ce livre de raison, relié au reste du manuscrit dans un cahier séparé, est fort éclairant sur le puissant réseautage social d'alors, grâce notamment au système de parrainage puisqu'un enfant pouvait avoir jusqu'à trois parrains et marraines⁴. Cinq autres articles scrutaient les imprimés français et latins du XVI^e siècle, soit :

— l'édition originale de 1529 du *Champ fleury* de Geoffroy Tory avec sa mise en page innovatrice⁵ ;

— les *Historiae latinae* de Tite-Live de 1542, ouvrage imprimé par le prolifique humaniste lyonnais Sébastien Gryphe⁶ ;

— les éditions humanistes des historiens anciens, dont celles d'Hérodote de 1584 par André Wechel, d'après l'édition de 1566 de Henri Estienne, et de Dion Cassius également publiée par Estienne à Genève en 1592⁷ ;

— la *Sacra Bibliotheca Sanctorum Patrum* (1589) de Marguerin de La Bigne dont les neuf imposants volumes furent publiés par l'entreprise collective de la Compagnie de la Grand-Navire⁸ ;

— le *Syntagma tragœdie latinae* par Jeanne Rivière, veuve de Christophe Plantin, dont le rôle d'imprimeur est réduit à la seule mention « *Ex Officina Plantiniana Apud Viduam* », c'est-à-dire selon la formule d'alors qui occultait

3 Brenda Dunn-Lardeau et Johanne Biron (dir.), *Le Livre médiéval et humaniste dans les collections de l'UQAM. Actes de la première journée d'études sur les livres anciens, suivis du Catalogue de l'exposition « L'Humanisme et les imprimeurs français au XVI^e siècle »*, Montréal, Université du Québec à Montréal (Figura), 2006.

4 Pour l'identification de l'enlumineur et du possesseur de ce manuscrit, ainsi que pour une description codicologique de ce dernier, voir : Brenda Dunn-Lardeau, « Les enluminures et les bordures du livre d'Heures de Pellegrin de Remicourt », dans *ibid.*, p. 13-38 ; Michel Hébert, « Un homme et son livre d'Heures. Pierre Pellegrin, seigneur de Remicourt », dans *ibid.*, p. 39-58 ; et la notice de Piotr Tylus, dans *ibid.*, p. 161-164.

5 Lucia Manea et Edouard Frunzeanu, « Le *Champ fleury* (1529) de Geoffroy Tory. Imaginaire humaniste et innovations dans l'art du livre », dans *ibid.*, p. 59-92.

6 William Kemp, « L'historien latin Tite-Live chez Sébastien Gryphe au début des années 1540 », dans *ibid.*, p. 93-108.

7 Janick Auberger et Geneviève Proulx, « Les historiens anciens à l'UQAM. Quelques études de cas », dans *ibid.*, p. 109-126.

8 Johanne Biron, « La *Sacra Bibliotheca Sanctorum Patrum* (1589) de Marguerin de La Bigne et la Compagnie de la Grand-Navire », dans *ibid.*, p. 127-144.

la contribution des femmes sous prétexte de modestie⁹. Publiée à Anvers en 1593 par Martin Del Rio, s.j., cette anthologie était destinée aux collègues jésuites où le théâtre était toujours à l'honneur.

Après cette phase exploratoire, le groupe de recherche a poursuivi ses travaux en ciblant toujours les deux supports du livre ancien : le manuscrit médiéval enluminé d'une part, et l'imprimé à la typographie ou aux gravures innovatrices d'autre part.

La seconde phase : approfondissement de l'analyse des collections de l'UQAM

Une fois subventionné (CRSH, 2009-2012), notre projet « Recherches sur les Manuscrits médiévaux et imprimés des XV^e et XVI^e siècles dans les Collections de l'UQAM » conservait toujours comme but ultime la production d'un catalogue raisonné. Toutefois, la matière étant vaste, il semblait qu'une façon réaliste et raisonnable pour y parvenir était d'aborder la collection sous divers champs d'investigation, afin d'arriver non seulement à des notices de catalogue, mais aussi à des articles de fond pour certains des imprimés. Les quatre champs ciblés étaient les manuscrits médiévaux, les imprimés de l'humanisme philologique, ceux sur l'Ancien et le Nouveau Monde ainsi que ceux d'intérêt religieux.

Aussi, pour apprécier les défis d'une telle entreprise comme l'étendue des découvertes sur cette collection, voici un rapide retour sur nos recherches qui, pour les besoins de l'étude comparée des collections, se sont progressivement étendues à d'autres fonds montréalais.

Les manuscrits

Nos recherches sur les manuscrits ont fait l'objet d'un numéro spécial de *Memini*, la revue des médiévistes québécois¹⁰. Celui-ci débute par une enquête sur les manuscrits montréalais puisque le recensement de Seymour de Ricci, remontant à 1937, devait être mis à jour¹¹. En effet, depuis son *Census of Medieval Manuscripts in the United States and Canada*, des institutions de Montréal ont été créées, certaines ont déménagé sans oublier que d'autres n'avaient pas été visitées, et des legs ou des achats ont été faits¹². Parmi les dépôts actuels, le plus riche reste celui de l'Université McGill qui compte deux cent vingt-sept manuscrits, alors qu'une bibliothèque comme celle de la Compagnie de Jésus ne conserve qu'un seul manuscrit médiéval

9 Bernard Beugnot, « Martin Del Rio. *Syntagma tragœdiae latinae* (1593) », dans *ibid.*, p. 145-153.

10 Brenda Dunn-Lardeau et Janick Auberger (dir.), « Manuscrits du Moyen Âge et de l'Humanisme dans les collections de l'UQAM et de Concordia », *Memini*, n° 15 (2011).

11 Brenda Dunn-Lardeau et Janick Auberger, « Avant-propos », dans *ibid.*, p. 7-22.

12 Signe des temps et de la conscience parmi les chercheurs, à l'échelle du Canada et non seulement du Québec, du besoin d'une mise à jour du *Census* – avec le nombre de manuscrits, leur description ainsi que leur signification dans notre contexte historique –, la revue *Florilegium*, publication de la Société canadienne des médiévistes, prépare un numéro spécial, *Medieval Manuscripts in Canada*, sous la direction de David Watt et de Christa Canitz, qui sera publié fin 2016/début 2017.

qui n'avait jamais été décrit jusque-là et dont la reliure d'origine est fort rare dans nos collections¹³.

C'est grâce à cet exercice de mise à jour et de travail sur le terrain, qui s'est terminé en 2011, que de nouveaux manuscrits montréalais ont été exhumés. Il a dès lors été possible de regarder au-delà de l'horizon des manuscrits de l'UQAM et d'envisager un éventuel projet de catalogue raisonné pour les livres d'Heures manuscrits et imprimés conservés au Québec.

Dans le numéro 15 de *Memini*, quatre manuscrits du fonds uqamien ont été étudiés tantôt selon l'approche codicologique, tantôt en appliquant les principes d'édition des textes anciens. Ce sont :

— le ms. 1, une Bible portative datée d'après 1230, qui épouse le modèle des bibles de Paris avec leurs lettrines filigranées caractéristiques et d'autres où s'enroulent des dragons qui servent de divisions et de repères du texte¹⁴ ;

— le ms. 2, un livre d'Heures qui a été copié et décoré en Flandre vers 1490-1500 pour le marché anglais. Ce manuscrit a par la suite été amené en Italie où son possesseur lui a fait ajouter, vers 1425-1450, des textes en dialecte toscan ornés de lettrines dans le goût florentin¹⁵ ;

— le livre de raison ajouté au ms. 3, c'est-à-dire au livre d'Heures mentionné plus haut, qui a été transcrit et commenté¹⁶ ;

— le *De finibus* de Cicéron, manuscrit latin sur papier en caractères humanistiques, qui est orné de lettrines dans le style milanais du milieu du XV^e siècle¹⁷.

Parallèlement aux recherches sur les manuscrits de l'UQAM, un examen de la liste – établie à notre demande – des livres rares de la Collection Vanier de l'Université Concordia, a permis de découvrir qu'un de ces ouvrages, alors référencé parmi les livres imprimés, était en fait un livre d'Heures manuscrit du XV^e siècle. Celui-ci contient des enluminures dans le style du Maître de Jacques de Besançon, dont une, fort rare, avec la Mort s'emparant d'une jeune femme marquée des taches noires de la peste¹⁸. Il a donc paru à propos d'inclure l'analyse de l'unique livre d'Heures conservé par l'Université Concordia dans ce numéro spécial.

13 Il s'agit d'une copie de la *Pharetra fidei contra Judeos* de Thibaut de Sézanne du XIII^e siècle, dont la copie faite en Allemagne comme la reliure à boulons et à cabochons, dite de Louvain, sont de la fin du XV^e siècle.

14 Benjamin Victor, « Une Bible portative du XIII^e siècle dans les collections de l'UQAM », dans Brenda Dunn-Lardeau et Janick Auberger, *op. cit.*, p. 23-38.

15 Ariane Bergeron, « Entre Flandre, Angleterre et Italie, un livre d'Heures résolument européen dans les Collections spéciales de la Bibliothèque des Arts de l'UQAM », dans *ibid.*, p. 39-58.

16 Ariane Bergeron, « Personnaliser un livre d'Heures : l'exemple du livre de raison de Pierre Pellegrin, seigneur de Remicourt et de son épouse Madeleine Symier (1478-1500) », dans *ibid.*, p. 65-72.

17 Benjamin Victor, Brenda Dunn-Lardeau et Solange Lemaitre-Provost, « Un manuscrit humanistique du *De finibus* de Cicéron dans les Collections des Livres rares de l'UQAM », dans *ibid.*, p. 59-64.

18 Brenda Dunn-Lardeau, « L'enlumineur du livre d'Heures des Collections spéciales Vanier de l'Université Concordia », dans *ibid.*, p. 73-94.

Les imprimés de la Renaissance

Trois groupes d'imprimés anciens des fonds uqamiens ont plus particulièrement retenu notre attention, pour leur richesse, leur originalité et l'occasion de comparer nos collections à d'autres conservées à Montréal. Ce sont les imprimés des humanistes italiens, ceux des Jésuites consacrés à l'altérité ainsi que ceux de la Réforme et de la Contre-Réforme.

Les imprimés des humanistes italiens

Compte tenu du rôle fondateur de l'Italie dans le mouvement des idées de la Renaissance, une petite exposition aux Livres rares de l'UQAM (28 avril-14 juin 2010), intitulée « Humanistes italiens et imprimés vénitiens dans les Collections des Livres rares », s'est naturellement imposée pour donner lieu à des communications sur ce thème, puis au recueil d'articles *Humanistes italiens et imprimés de l'Italie de la Renaissance dans les Collections de l'UQAM*¹⁹. Parmi les huit livres exposés et à l'étude, sept provenaient du Collège Sainte-Marie. Le huitième et seul incunable de la collection, le Pomponius Mela, avait également été légué en 1969 par l'École normale Jacques-Cartier dont le principal, Hospice-Anthelme Verreau, était un bibliophile averti. Chacun de ces livres a fait l'objet d'une étude distincte.

Ces livres témoignent de l'art et de la technique de l'imprimerie humaniste favorisant leur dissémination et de la fructueuse *translatio studii* de l'Italie à la France :

— le Pomponius Mela de 1482 offre l'exemple d'un auteur antique prisé, dont l'imprimeur à Venise, E. Ratdolt, fut le premier à inclure des cartes géographiques dans ses publications. Ajoutons que sa fortune littéraire s'est étendue jusqu'au XIX^e siècle avec de nombreuses rééditions²⁰ ;

— un extrait de la *Théologie morale* d'Antonin le Florentin, dans un post-incunable de 1511, éclaire la subtile casuistique sur les pollutions nocturnes, volontaires ou involontaires, guide jugé utile si l'on se fie à sa présence dans quatre collections au Québec²¹ ;

— la traduction par Jean Regnard de l'ouvrage *Les Cinq Premiers Livres de l'Histoire française* (Paris, 1556 chez Michel Fezandat) s'inscrit toujours dans l'entreprise de défense et d'illustration de la langue française dans l'esprit du manifeste de Du Bellay de 1549. Cependant, les pièces liminaires de poètes en vue comme Jodelle, Tahureau et Dorat révèlent le malaise devant une *Histoire de France* écrite par un Italien, tout érudit qu'ait été Paolo Emili²² ;

19 Brenda Dunn-Lardeau (dir.), *Humanistes italiens et imprimés de l'Italie de la Renaissance dans les Collections de l'UQAM*, Montréal, Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire (Figura), 2011.

20 Janick Auberger, « Pomponius Mela en 1482. Une *Description de la Terre* dix ans avant la découverte de l'Amérique », dans *ibid.*, p. 49-71.

21 Bruno Roy, « La théologie morale comme science exacte. Antonin le Florentin et les pollutions nocturnes », dans *ibid.*, p. 73-83.

22 Brenda Dunn-Lardeau, « De l'événement historiographique à l'événement littéraire. La traduction de 1556 du *De rebus gestis Francorum* de Paolo Emili », dans *ibid.*, p. 85-110.

— le premier tome des *Opera* de Giovanni Battista Spagnoli (1447-1516), le seul que possède l'UQAM des quatre publiés à Anvers en 1576 (**voir image 1**)²³, illustre l'histoire de cette édition composite. Il s'agit d'une publication en ville catholique à partir de feuilles imprimées en 1573 à Francfort, ville protestante, car le marché y était plus propice pour ses compositions destinées à l'enseignement du latin et de la poésie²⁴ ;

— les *Variarum lectionum libri XXXVIII* (1582) du Florentin Piero Vettori réunissent ses célèbres *variae lectiones*. Dans la tradition humaniste et philologique, des commentaires dédiés aux variantes et aux corrections d'auteurs grecs aident à l'intelligence des auteurs latins et tissent, ce faisant, les réseaux de l'érudition et de la sociabilité entre professeurs, étudiants et lettrés à travers l'Europe de la Renaissance²⁵ ;

— les *Mythologiae* (1583) de Natale Conti constituent une œuvre didactique à l'imposant substrat médiéval publiée en pleine Renaissance. Aussi, la mythologie a beau être décriée par l'Église, l'enseignement humaniste des Jésuites a besoin de clés pour les interpréter²⁶ ;

— le *Directorium inquisitorum* de Nicolas Eymerich (v. 1379), référence des inquisiteurs de la Contre-Réforme²⁷, a été révisé par Francisco Peña (1578-1585) grâce à des méthodes humanistes d'établissement du texte et de vérification de ses sources ;

— les *Lauretanae Historiae libri quinque* du Jésuite Orazio Torsellino (Tournon, 1605) amènent le lecteur jusqu'au sanctuaire de Loretto en Italie où les Jésuites, promoteurs de la Contre-Réforme catholique, ont veillé au culte de la Santa Casa, c'est-à-dire de la Maison de la Vierge qui aurait été transportée de Nazareth à Lorette au XIII^e siècle par les anges. Ce lieu de culte marial de l'Italie de la Renaissance a de forts liens avec l'histoire de la Nouvelle-France. En effet, à la suite de la guérison en 1637 du Père Pierre-Joseph-Marie Chaumonot à Loretto, celui-ci fit le vœu d'établir une réplique de Loretto en Nouvelle-France sous le

23 Les images auxquelles nous référons dans le présent texte se trouvent en annexe à la fin de l'article. Nous remercions la section des Livres rares de l'UQAM pour l'autorisation de reproduire la photographie de ce livre et Emilie Tourneval du Service de l'audiovisuel de l'UQAM pour sa photo.

24 Jean-François Cottier, « L'édition anversoise de 1576 des œuvres complètes de Baptista Mantuanus. Le cas du premier volume conservé à l'UQAM », dans *ibid.*, p. 111-124.

25 Lucia Manea, « Sous le signe de la *varietas*, la construction d'un réseau humaniste. Les *Variarum lectionum libri XXXVIII* (Florence, 1582) de Piero Vettori », dans *ibid.*, p. 125-149.

26 Françoise Guichard-Tesson, « Natale Conti et les *Mythologiae, sive explicationum fabularum, libri decem* (1583). L'ancrage médiéval d'une œuvre renaissante », dans *ibid.*, p. 151-186.

27 Claire Le Brun-Gouanvic, « Codification universelle de l'Inquisition dans l'Église post-tridentine. Le *Directorium inquisitorum* de Nicolas Eymerich (v. 1376) revu par Francesco Peña (1578-1585) », dans *ibid.*, p. 187-213.

nom de Notre-Dame de Lorette suivant le plan de la Santa Casa dont les mesures sont données dans le livre de Torsellino²⁸.

À travers ces huit ouvrages se profilent, en premier lieu, les innovations de l'imprimerie dans le livre incunable. Et, pour ceux du XVI^e siècle, on perçoit les échos encore bien vifs des débats de l'humanisme philologique, tant latin, néo-latin que français avec la défense de la langue nationale. S'entendent aussi les débats sur la place de la culture antique païenne et de la poésie néo-latine chrétienne au sein de l'enseignement des collèges catholiques, jésuites entre autres, et les visées de l'humanisme religieux avec la direction des consciences et le renouveau de la piété post-tridentine, sans écarter son versant sombre inquisitorial.

À partir des incursions des membres de notre groupe de recherche dans les arcanes des huit livres conservés à l'UQAM, l'idée de dépouiller huit autres fonds montréalais possédant des ouvrages liés à l'humanisme italien s'est imposée pour apprécier leur ampleur, leur diversité et, éventuellement, évaluer leur spécificité par rapport au fonds uqamien. Ces fonds proviennent de : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, l'Université McGill, l'Université Concordia, l'Université de Montréal, les Archives des Jésuites au Canada, la bibliothèque de la Compagnie de Jésus, le Musée Stewart et le Centre canadien d'architecture.

Il manque malheureusement à cette liste le fonds de la Bibliothèque du Barreau de Montréal²⁹. Réservée aux avocats et à la magistrature du Québec, cette bibliothèque possède, parmi sa collection de plus de quatre-vingt-sept mille volumes, cent quatre-vingt-quinze livres anciens de l'Ancien Régime en latin, en italien et en français, comptant des plaidoyers, des glossaires et commentaires juridiques. Citons, à titre d'exemple, l'*Index locupletissimus*³⁰ de Baldo degli Ubaldi, professeur de droit du XIV^e siècle dont on édite encore les ouvrages à Venise en 1599 ou le *Speculum juris*³¹ du XIII^e siècle de l'influent Guillaume Durand, œuvre toujours en vogue à la Renaissance comme dans cette édition publiée à Venise en 1576.

Il est plus que probable que le Département des livres rares de l'Univers culturel de Saint-Sulpice, sis dans le Grand Séminaire de Montréal, contienne également des ouvrages liés à l'humanisme italien. Cependant, cette bibliothèque, d'une richesse inouïe, n'a pu être sondée en ce sens puisqu'elle est fermée au public depuis août 2013.

28 Johanne Biron, « Autour d'un exemplaire des *Laurentianae Historiae libri quinque* du jésuite italien Orazio Torsellino. La traversée d'un livre et d'un culte de l'Europe vers l'Amérique », dans *ibid.*, p. 215-288. Rappelons que l'absence de page de titre de l'exemplaire uqamien avait conduit la bibliothèque à une datation de 1597, mais que la comparaison avec les exemplaires des rééditions et la présence d'un cul-de-lampe avec le monogramme CM de l'imprimeur Claude Michel ont mené Johanne Biron à la datation de 1605.

29 Cette portion ancienne de la collection de la Bibliothèque du Barreau de Montréal, fondée en 1828, fut portée trop tard à notre connaissance pour pouvoir figurer avec les autres imprimés des humanistes italiens. Par contre, on peut désormais consulter ces titres, en format *short-title*, sur le site du Centre d'accès à l'information juridique [www.caij.qc.ca].

30 Cote : KJA 2150 U12 1599.

31 Cote : KJA 1748 A3 D948 1576.

Encore incomplet en 2011, notre premier inventaire d'environ deux cent cinquante ouvrages conservés à Montréal, liés de près ou de loin à l'humanisme italien, s'inscrit dans un mouvement général de valorisation des fonds patrimoniaux tributaires de l'héritage de l'Italie de la Renaissance et situés à l'extérieur de l'Italie. À preuve, des entreprises semblables de chercheurs à Toulouse et à Caen³².

Les imprimés des Jésuites et l'altérité

Dans le recueil d'articles *Quand les Jésuites veulent comprendre l'Autre. Le témoignage de quelques livres anciens de la collection de l'UQAM* (2012)³³, Janick Auberger a réuni des études sur les voyages fictifs et réels de l'Ancien et du Nouveau Monde dans les imprimés anciens des collections de l'UQAM. Dans son introduction, elle déploie les notions de voyages et d'altérité depuis les écrits d'Homère et d'Arrien, ouvrages essentiels au *ratio studiorum* des écoles jésuites³⁴. Les voyages ont fait l'objet d'articles portant sur les lettres des Jésuites d'Orient qui devaient parler aux missionnaires du Nouveau Monde³⁵, sur une traduction de l'histoire du Mexique selon le point de vue de Cortez³⁶ et sur l'évangélisation des « barbares » du Pérou par un Jésuite³⁷ à l'attitude comparatiste et anthropologique. Un saut dans les savoirs géographiques et historiques du *Dictionnaire* de Charles Estienne³⁸ rend compte de cette curiosité si typique de la Renaissance, comme en fait foi, à sa façon, l'étude sur le comparatisme entre civilisations modernes et antiques à partir du riche thème du banquet élaboré dans l'ouvrage de Stucki³⁹. Le recueil d'articles se clôt par une réflexion sur les *Hyeroglyphica* de G. P. Valeriano, lettré au savoir fondé sur l'humanisme philologique⁴⁰.

32 Consulter la section *Fondilibri* de la revue en ligne *line@editoriale* qui, sous la direction de Jean-Luc Nardone, répertorie les livres italiens du fonds ancien de la Bibliothèque d'étude et du patrimoine de Toulouse publiés au XVI^e siècle. Voir également, sur les fonds de livres imprimés en Italie aux XV^e et XVI^e siècles : Silvia Fabrizio Costa (dir.), *Autour du livre ancien italien en Normandie*, Berne, Peter Lang, 2011.

33 Janick Auberger (dir.), *Quand les Jésuites veulent comprendre l'Autre. Le témoignage de quelques livres anciens de la collection de l'UQAM*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012.

34 Janick Auberger, « Introduction », dans *ibid.*, p. 1-10.

35 Sandy Ferreira Carreiro et John Drendel, « La place dans les livres rares de l'Université du Québec à Montréal de *Rerum a Societate Jesu in Oriente gestarum volumen*, Cologne, Gerwin Calenius et héritiers de Johann Quentel, 1574 », dans *ibid.*, p. 11-23 et notice p. 24-27.

36 Manuel Nicolaon, « La traduction des *Voyages et Conquêtes du capitaine Ferdinand Courtois* de López de Gómara, par Guillaume Gabriel Le Breton (1588) », dans *ibid.*, p. 75-90 et notice p. 91-93.

37 Janick Auberger, « José de Acosta, *De Natura Novi Orbis libri duo* et *De Promulgatione Evangelii apud Barbaros, sive De Procuranda Indorum Salute*, Cologne, Arnold Mylius, 1596 », dans *ibid.*, p. 53-71 et notice p. 72-73.

38 Lyse Roy, « Le *Dictionarium historicum, geographicum ac poeticum* de Charles Estienne. Filiation et représentation du monde », dans *ibid.*, p. 29-47 et notice p. 48-52.

39 Claire Le Brun-Gouanvic, « Voyages érudits. *Antiquitatum convivialium libri III* de Johann Wilhelm Stucki (1597) », dans *ibid.*, p. 95-118 et notice p. 119-121.

40 Claude La Charité, « L'édition lyonnaise de 1586 des *Hyeroglyphica* de Valeriano dans la bibliothèque du Collège Sainte-Marie », dans *ibid.*, p. 123-142 et notice p. 143-145.

Fidèles à l'approche du Groupe de recherche multidisciplinaire de Montréal sur les livres anciens, ces études étaient en lien avec une exposition des livres anciens sur la thématique du voyage, réel ou imaginaire.

Les imprimés de la Réforme et de la Contre-Réforme

Pour les imprimés religieux, notre groupe de recherche a continué à déborder des collections de l'UQAM. Le volume *Ouvrages phares de la Réforme et de la Contre-Réforme dans les collections montréalaises*, paru en 2014, a réuni les treize communications présentées les 13 et 14 avril 2012 au colloque du même nom, tenu en lien avec l'exposition « Le livre de la Renaissance à Montréal »⁴¹.

Les travaux réunis à cette occasion ont remis en question et grandement nuancé l'idée reçue voulant que le Québec ait été très influencé par les écrits de la Contre-Réforme et du Concile de Trente (1545-1560). Dans les faits, parallèlement à ces ouvrages marquants que sont le catéchisme et le missel, conformes aux canons et aux décrets de ce Concile, on relève dans les collections montréalaises quantité d'auteurs du XV^e siècle et de la première moitié du XVI^e siècle, tant de tradition catholique associée à la Réforme (par exemple, Thomas à Kempis⁴² et Érasme⁴³) que protestante (notamment Luther avec sa préface de la version protestante de G. Major des *Vies des Pères*⁴⁴).

Le colloque de 2012 a tiré de l'oubli ces livres anciens de tradition européenne, dont les exemplaires ne sont pas répertoriés dans les catalogues européens ou nord-américains, alors qu'ils méritent de faire partie du réseau international. On retrouve à Montréal :

- des recueils hagiographiques catholiques et protestants ainsi que les *Commentaria urbana* de 1506 de R. Maffei, ouvrage très critique de l'hagiographie ;
- des œuvres de Martin de Azpilcueta et de Laurent Nagelmaker, dont les ouvrages sur la casuistique et l'indulgence plénière étaient restés jusque-là en marge de la recherche scientifique actuelle et qui ont ainsi pu être replacés dans leur contexte culturel, religieux et aussi artistique⁴⁵ ;

41 Brenda Dunn-Lardeau (dir.), *Ouvrages phares de la Réforme et de la Contre-Réforme dans les collections montréalaises*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014.

42 Helena Kogen, « De l'*Imitatio Christi* aux *Opera Thomae* de Jean de Roigny (1549) : lectures de Thomas à Kempis en France à l'époque prémoderne », dans *ibid.*, p. 215-232.

43 Claude La Charité, « L'édition lyonnaise de 1539 des *Apophtegmes* dans l'ancienne bibliothèque du Collège Sainte-Marie et la fortune éditoriale de cette œuvre d'Érasme chez Sébastien Gryphe », dans *ibid.*, p. 123-140 ; Geneviève Mathieu, « Sympathies et antipathies naturelles dans les *Colloquiorum familiarium opus* d'Érasme : éléments pour une éthique de la vie affective », dans *ibid.*, p. 141-158.

44 Manuel Nicolaon, « Les *Vitae Patrum* de Georg Major, préfacées par Martin Luther : enjeux d'une édition protestante (1544) », dans *ibid.*, p. 195-214.

45 Brenda Dunn-Lardeau, « Monuments de l'hagiographie médiévale et renaissance à Montréal », dans *ibid.*, p. 161-194 ; John Drendel, « Le droit canonique et les cas de mariage difficiles dans les *Consiliorum sive responsorum libri quinque* (1590) de Martin de Azpilcueta », dans *ibid.*, p. 255-268 ; Claire LeBrun-Gouanvic, « Apologie de l'indulgence plénière dans l'Église post-tridentine : le *De iubilaeo, sive indulgentiis, et plenaria remissione* de Laurentius Nagelmaker (1576) », dans *ibid.*, p. 281-297.

- des textes évangéliques déterminants de l'humanisme religieux, tels ceux des imprimeurs de la famille protestante Estienne⁴⁶;
- ceux sortis des presses lyonnaises de Frellon, proche de la Réforme catholique, et ornés de gravures d'après Holbein⁴⁷.

Ces travaux et d'autres ont ouvert de nouvelles pistes, par exemple sur les bibles hébraïques⁴⁸, la présence sous-estimée de livres de tradition protestante dans les collections francophones parmi les possesseurs privés⁴⁹ ainsi que l'influence réelle, mais méconnue du prédicateur polonais de la Contre-Réforme Hosius sur le grand poète français Ronsard⁵⁰.

Enfin, l'article de William Kemp sonde l'information donnée par la typographie elle-même, ce qui le conduit à distinguer dans la typographie renaissante à Lyon des *Icones Historium Veteris Testamenti* (1547) de Gilles Corrozet les caractères qui imitaient les italiques de Venise de ceux qui suivaient les romains de Bâle⁵¹.

Les actes de ce colloque mettent en évidence plusieurs aspects inédits de la culture livresque de la Nouvelle-France et de la bibliophilie au Québec. Citons, à titre d'exemples : la volonté d'acheter des livres issus des meilleures officines d'imprimerie européennes, surtout françaises et suisses ; l'intérêt particulier pour les œuvres humanistes (notamment celles d'Érasme et de la famille Estienne) ; et, de manière générale, une certaine place faite parmi les ouvrages de spiritualité catholique à ceux de sensibilité protestante (quand bien même ceux-ci ont parfois été censurés de leur page de titre ou du nom de leur éditeur, peut-être pour ne pas déplaire à la majorité catholique).

L'exposition à BANQ en 2012 et 2013

C'est dans le dessein de mieux connaître et faire connaître la collection uqamienne et de déterminer sa spécificité par rapport aux autres collections de livres du XVI^e siècle à Montréal que j'ai proposé l'exposition « Le livre de la Renaissance

46 Janick Auberger, « De l'*editio princeps* de 1546 du *Novum Testamentum* de Robert Estienne à sa réédition de 1568 par Robert II Estienne : une ressemblance trompeuse », dans *ibid.*, p. 43-60.

47 William Kemp et Elsa Kammerer, « Les *Icones* de Holbein et Corrozet (1538-1547) : gravures, langues et typographie chez les Trechsel et les Frellon », dans *ibid.*, p. 85-120 ; Simone de Reyff, « Les *Icones Historiarum Veteris Testamenti* de Gilles Corrozet : un livre pluriel », dans *ibid.*, p. 61-84.

48 Isabelle Crevier-Denommé, « Regards sur une Bible hébraïque, une Bible polyglotte et une Bible de Genève conservées par Bibliothèque et Archives nationales du Québec », dans *ibid.*, p. 23-42.

49 Janick Auberger, *loc. cit.* et Lyse Roy, « “Une chose ridicule, mais qui avoit été faite de dessein”. L'entrée de François II à Tours en 1560 relatée par Louis Régnier de La Planche et Jacques-Auguste de Thou », dans *ibid.*, p. 235-254.

50 François Rouget, « Stanislas Hojzusz, éducateur, prédicateur et défenseur de la foi catholique dans ses *Opera* (1564) », dans *ibid.*, p. 269-280.

51 Voir *supra*, note 47.

à Montréal », qui s'est étalée de février 2012 à janvier 2013 et dont la préparation a commencé dès l'accueil enthousiaste de ce projet par BANQ en septembre 2009⁵².

Cette exposition, dont j'ai été la commissaire et Richard Virr le conseiller scientifique, s'est faite en partenariat avec l'UQAM, BANQ et McGill. C'était également un premier pont vers l'élargissement de notre recherche aux collections montréalaises en dehors de l'UQAM.

Les œuvres exposées et les activités en lien avec l'exposition

Cette exposition de deux cents ouvrages, qui provenaient de sept fonds montréalais⁵³, a nécessité un important travail sur le terrain, d'abord pour dresser la liste des artefacts de ces fonds (car plusieurs bibliothèques n'avaient jamais constitué de listes d'ouvrages par siècles, mais seulement par auteurs ou titres). Puis, il a fallu sélectionner les plus représentatifs des principales facettes de l'humanisme et rédiger des cartels de cent cinquante mots en visant le grand public cultivé⁵⁴ pour des livres dont la plupart n'avaient été décrits que de façon très sommaire. Le premier volet de l'exposition (du 24 février au 12 août 2012) avait comme thème tripartite l'humanisme philologique, religieux et laïque, alors que le deuxième (du 21 août 2012 au 27 janvier 2013) retenait deux sous-ensembles : d'une part, l'historiographie humaniste et d'autre part, les sciences politiques et l'humanisme scientifique.

Parmi les œuvres les plus remarquables, citons deux ouvrages conservés à McGill :

— le ms. 154 de la fin du XV^e siècle, dont le style des peintures est déjà inspiré de la Renaissance, a été enluminé par deux artistes, le Maître des prélats bourguignons et un assistant⁵⁵. Il est suivi d'un livre de raison tenu, à partir de

52 Il est à l'honneur du PDG de BANQ, Guy Berthiaume, de souligner que c'est sous sa direction qu'eut lieu à BANQ une seconde exposition d'envergure réunissant quelques centaines d'ouvrages anciens conservés à McGill, dont plusieurs imprimés du XVI^e siècle différents de ceux des collections de l'UQAM. Le commissariat fut assuré par Georges Leroux. Cette exposition, qui se déroula du 13 novembre 2012 au 25 août 2013 sous le titre « Raymond Klibansky (1905-2005) : les trésors de la bibliothèque d'un philosophe », attira vivement l'intérêt du grand public.

53 Ces fonds sont : l'Université du Québec à Montréal, la Bibliothèque nationale du Québec, l'Université McGill, l'Université Concordia, l'Université de Montréal, la bibliothèque de la Compagnie de Jésus et le Musée Stewart. Si le Centre canadien d'architecture n'a pas fait partie des institutions prêteuses, c'est que les exigences muséales de BANQ ne correspondaient pas aux siennes. Fort heureusement, les classiques de l'architecture antique, comme Vitruve, et renaissance, comme Alberti ou Palladio, se trouvaient également soit aux Livres rares de l'Université de Montréal, soit dans les collections de l'Université McGill.

54 Au sujet des préparatifs, mentionnons que la mise en vitrine a valu à quatre livres d'être restaurés pour l'occasion et à un autre d'être exclu pour cause de moisissure, vu le risque de contagion d'un livre à l'autre. Tout cela ne suffit pas, cependant, à donner une idée exacte de l'état de conservation, souvent discutable, de nos collections de livres anciens, dont certains, logés dans des classeurs métalliques, sont fort loin de la température contrôlée requise pour des artefacts de 500 ans.

55 Brenda Dunn-Lardeau, « De quelques livres d'Heures remarquables conservés dans les collections montréalaises », dans Delmira Espada Custódio et Maria Adelaide Miranda (dir.), *Livros de Horas. Imaginário da devoção privada : manuscritos*, Lisbonne, BNP / Babel, 2016 (version numérique), sous presse (version imprimée), p. 245-264.

1606, par Guillaume II Tabourot, fils de l'écrivain dijonnais Étienne Tabourot, précieux témoignage de l'usage d'un livre de dévotion du XV^e siècle en plein XVII^e siècle post-tridentin et de l'importance du parrainage pour asseoir le prestige social parmi les élites de l'époque ;

— un exemplaire du livre d'Heures imprimé par Gilles Hardouin à Paris en 1516, qui avait déjà été exposé lors de la grande exposition « Caxton » à Montréal en 1897 pour souligner les 400 ans des débuts de l'imprimerie en Angleterre par William Caxton. D'une part, la présence de ce livre évoquait l'intérêt des bibliophiles et collectionneurs montréalais du siècle dernier pour le livre ancien, à la faveur de la résurgence du Moyen Âge et de la Renaissance. Et d'autre part, ce livre est un hybride qui témoigne des débuts de l'imprimerie : imprimé sur parchemin et non sur papier, toutes ses gravures en noir et blanc ont ensuite été enluminées⁵⁶.

L'étude des sept collections a montré que sauf exception, la littérature en langues vernaculaires est le parent pauvre des collections. On trouve cependant en langues vernaculaires certains thèmes mieux représentés (par exemple, le Musée Stewart possède plusieurs ouvrages reliés à la « querelle des femmes »). Et s'il y a des éditions anciennes des romans de Rabelais à Montréal, c'est avant tout parce que ce dernier fut médecin que ses publications se retrouvent à la Bibliothèque Osler de McGill, spécialisée en histoire de la médecine. Donc, il y a peu ou pas d'éditions *princeps* de Montaigne ou de Shakespeare ; la seule exception notable à ce chapitre demeure Érasme, dont les ouvrages ont peut-être davantage été retenus au titre de pédagogue de l'Europe et d'humaniste chrétien, tels ses *Apophtegmes*. Pourtant, d'autres exemplaires portent toujours les traces de la censure ou de la mise à l'index ou à l'enfer. C'est le cas de son admirable *Novum Testamentum* (Bâle, J. Froben, 1522) conservé à l'Université de Montréal et dont les pages lacérées à coups de poignard témoignent de la censure dont ce livre fut l'objet à Louvain ou encore de l'exemplaire de ses *Colloquiorum familiarum* (Bâle, M. Harscher, 1554), légué par le Collège Sainte-Marie à l'UQAM, sur lequel l'étiquette Enfer a été apposée.

La diffusion reliée à l'exposition

Grâce aux moyens de mise en valeur d'une institution comme BAnQ, cette exposition (2012-2013) en partenariat a été bien publicisée et visitée de telle sorte que les conférences ont toutes rempli le vaste amphithéâtre de BAnQ et révélé un grand public curieux et désireux de se cultiver sur le patrimoine des livres anciens conservés à Montréal.

Pour mémoire, signalons une conférence inaugurale de notre part, et des conférences grand public, de Janick Auberger sur les historiens de l'Antiquité depuis Hérodote jusqu'à Machiavel à la Renaissance, une autre de nous-même sur les enluminures des livres d'Heures manuscrits et imprimés conservés au Québec. De plus, *À rayons ouverts – Chroniques de BAnQ* a consacré un numéro spécial à divers aspects du livre de la Renaissance (cartographie ancienne, imprimeurs

56 Brenda Dunn-Lardeau et Richard Virr, « La redécouverte d'un exemplaire des Heures enluminées de 1516 imprimées par Gilles Hardouin », *Gutenberg Jahrbuch*, 2014, p. 144-170.

lyonnais, papiers filigranés, dons de livres du XVI^e siècle ainsi qu'une entrevue sur l'exposition)⁵⁷. Ajoutons à cela d'autres événements en lien avec l'exposition, par exemple la conférence de David Dorais sur la poésie amoureuse, accompagnée d'un concert de musique de la Renaissance du groupe « Les Idées heureuses », et le colloque sur le livre de la Réforme et de la Contre-Réforme dans les collections montréalaises.

Le catalogue des imprimés de l'UQAM

L'objectif principal de ce projet de recherche était atteint avec la parution aux Presses de l'Université du Québec en 2013 du *Catalogue des imprimés des XV^e et XVI^e siècles dans les Collections de l'UQAM* (en versions papier et numérique) avec ses soixante-six titres se dépliant en quatre-vingt-neuf volumes.

Le protocole du catalogue et l'équipe de recherche

La préparation du catalogue a été une grande source de découvertes. Seulement, allait-on au bout du compte pouvoir dégager les spécificités de la riche collection patrimoniale de l'UQAM ?

L'équipe sous ma direction, composée de Janick Auberger, Claire Le Brun-Gouanvic et Richard Virr, était épaulée par deux assistants, Sandy Carreiro et Manuel Nicolaon, lesquels, après avoir été formés au sein de l'équipe, ont œuvré à la description matérielle des livres. Notre protocole de description est dérivé de celui utilisé par Richard Virr et Milada Vlach adopté pour leur catalogue *Apud Aldum* (2000) sur les éditions aldines conservées à McGill, lui-même tributaire de la méthode de bibliographie matérielle de Philip Gaskell⁵⁸. L'entreprise doit beaucoup aussi aux vingt-six collaborateurs de différents pays qui ont prêté leur précieux concours scientifique de près ou de loin à l'élaboration des notices, que ce soit pour un filigrane, une reliure ou un *ex-libris* illisible.

La portée scientifique et sociale du catalogue

La rédaction de ce catalogue, selon les paramètres de la bibliographie matérielle, a permis de décrire, de comparer et d'apprécier les caractéristiques propres à ces soixante-six livres qui sont tous en latin, sauf onze (cinq en grec, cinq en français et un en allemand), et qui démontrent le degré de culture classique de leurs possesseurs. Ces précieux témoins de l'histoire du livre et des débuts de l'imprimerie ont tous une valeur littéraire, historique, philosophique ou artistique.

Les imprimeurs européens les plus en vue sont représentés dans cette collection, y compris les grandes dynasties des Gryphe, des Estienne et des Plantin. Toutefois,

57 Bibliothèque et Archives nationales du Québec, « La Renaissance », *À rayons ouverts – Chroniques de BANQ*, n° 88 (2012).

58 Richard Virr et Milada Vlach, *Apud Aldum : Aldines in the Libraries of McGill University*, Montreal, Rare Books and Special Collections Division, McGill University Libraries, 2000 et Philip Gaskell, *A New Introduction to Bibliography*, Winchester, St. Paul's Bibliographies, 1995. Au sujet de la méthode adoptée, ajoutons que tous les membres de l'équipe ont suivi le cours de Bibliographie matérielle de Richard Virr afin de s'assurer d'une méthode et d'un vocabulaire communs.

en l'absence de documents explicatifs accompagnant les divers legs d'institutions antérieurs à 1969, étions-nous devant un amas, certes précieux, mais hétéroclite de livres ? Ou alors existait-il un lien souterrain les reliant tous d'une façon ou d'une autre ? Une ou des vocations particulières pouvaient-elles être assignées à cette collection de l'UQAM ?

Par comparaison aux autres collections de livres du XVI^e siècle conservées à Montréal, l'humanisme de la Renaissance qui ressort de la collection uqamienne se démarque de façon originale et tripartite :

— tout d'abord s'impose la présence affirmée de l'humanisme historiographique, qui comprend les auteurs de l'Antiquité, mais aussi ceux de la Renaissance européenne, ouvrages marqués par cette curiosité pour l'autre, qu'il soit contemporain d'Homère ou de Cortez ;

— l'humanisme philologique brille aussi avec les ouvrages de référence lexicographiques et ceux destinés à servir de manuels pour diffuser un savoir hérité de l'Antiquité et de la Renaissance italienne ;

— quant à la présence de l'humanisme religieux, la Contre-Réforme est mieux représentée que ne l'est la Réforme. Par ailleurs, malgré le militantisme doctrinal de la Contre-Réforme catholique, les auteurs protestants sont beaucoup plus présents qu'on aurait pu le croire au départ. Quel meilleur exemple que la version des *Vitae Patrum* de G. Major de 1544 préfacée par nul autre que Martin Luther, avec toutefois une bonne précaution : l'étiquette Enfer apposée sur le plat intérieur de sa magnifique reliure allemande d'époque !

Cette collection de livres de l'UQAM constitue un héritage précieux des débuts de l'imprimerie européenne et de sa réception en sol québécois. Pensons à l'incunable vénitien de 1482, le Pomponius Mela, ou encore à cette édition des *Commentaires de la Guerre des Gaules* de Jules César dont il ne reste plus que huit exemplaires de par le monde. Au surplus, ces livres sont aussi importants pour l'histoire de la Nouvelle-France comme celui de Torsellino cité plus haut sur le culte marial de Lorette en Italie et sa réplique en Nouvelle-France. Notre collection renferme aussi les textes fondateurs du *ratio studiorum* de l'éducation humaniste de la Renaissance fondée sur les sources de l'Antiquité gréco-romaine avec ses éditions d'Homère, de Platon et de Cicéron, qui ont eu une influence durable sur l'enseignement des humanités au Collège Sainte-Marie jusqu'au XX^e siècle.

Les trouvailles de tous ordres ont été surprenantes lors de la préparation du catalogue. Citons la redécouverte de deux livres égarés dans les collections de l'UQAM :

— un tome de la *Somme* d'Antonin le Florentin publié à Bâle en 1511, oublié depuis 1969 dans l'Annexe de la bibliothèque ;

— l'incalculable *Americae pars VI* de Theodor De Bry, avec sa carte pliée de la Floride, restée intacte. Ce fascicule dormait entre deux autres livres.

Parmi les conséquences imprévues de la publication du catalogue, deux sont à souligner. Sur le plan scientifique, la Bibliothèque centrale de l'UQAM a décidé

d'entreprendre la correction de ses notices d'après celles de notre catalogue. En termes de visibilité, l'université a acheté quelques centaines d'exemplaires afin de les offrir comme l'un de ses cadeaux institutionnels aux invités de marque, ce qui assure une certaine diffusion à ce patrimoine des humanités classiques hors de nos frontières.

Retombées artistiques de notre projet

Au cours des travaux de notre groupe de recherche, la relève a apporté des projets novateurs qui élargissent les horizons d'investigation à d'autres domaines, tout en restant en lien avec le livre ancien et son illustration.

Ainsi en est-il du projet postdoctoral de l'artiste Dima Garcia de reprendre les techniques des enlumineurs et des imaginaires dans les livres d'Heures du XV^e siècle conservés à Montréal, pour transposer et réactualiser les scènes bibliques dans l'espace montréalais du XXI^e siècle. Sa série de quatorze miniatures se proposait d'enrichir la réflexion sur la peinture de la lumière surnaturelle et du sacré⁵⁹. La scène du Massacre des Innocents sous Hérode dans le ms. McGill 109 – livre d'Heures exécuté dans les Flandres avec son architecture typique pour l'enluminure et sa bordure caractéristique en trompe l'œil – offre un bon exemple de sa démarche (**voir image 2**)⁶⁰. En effet, Dima Garcia reprend l'habitude de la peinture du Moyen Âge de la « disjonction historique » selon E. Panofsky, qui consiste à déplacer une scène biblique, par exemple, dans d'autres lieux et temps historiques, en l'occurrence dans un paysage urbain des Pays-Bas méridionaux, qui est celui de l'artiste flamand. Dans la réactualisation de Dima Garcia, cette tragédie, qui laisse indifférents les passants à l'arrière-scène, a été transposée, cette fois, dans les rues d'un quartier populaire de Montréal (**voir image 3**), où l'image revêt une dimension humaine et spirituelle qui traverse le temps⁶¹.

Le projet en cours sur les livres d'Heures conservés au Québec

Cette déambulation depuis 2004 des membres de notre groupe de recherche à travers les collections montréalaises, composées de manuscrits et d'imprimés, a permis de prendre conscience du nombre et de l'intérêt que représentaient les livres d'Heures. Nous avons vu émerger petit à petit un nouveau corpus qui pourrait faire l'objet d'un catalogue raisonné. Ce corpus comprend dix-huit manuscrits, sept

59 Cette série de quatorze miniatures contemporaines inspirées de scènes des livres d'Heures du Moyen Âge et de la Renaissance a été exposée à plusieurs endroits au Québec, tant à Montréal qu'en province, ainsi qu'au Musée colonial de Bogota.

60 Nous remercions les Livres Rares et Collections Spécialisées de McGill pour la permission de reproduire cette image.

61 Nous remercions Jean-Pierre Lardeau pour la photographie de cette enluminure d'une collection particulière.

imprimés et trente-quatre folios détachés conservés dans huit fonds du Québec, montréalais pour la plus grande part⁶².

Un nouveau projet a donc été entrepris, qui concerne spécifiquement les livres d'Heures conservés au Québec. L'équipe de recherche, subventionnée par le CRSH (2014-2018), est composée des collaborateurs Ariane Bergeron, Geneviève Samson et Richard Virr, de nos agentes de recherche Johanne Biron et Helena Kogen ainsi que de notre assistante de recherche Sarah Cameron-Pesant.

Richesse et diversité des manuscrits

D'entrée de jeu, on peut se demander à quoi attribuer la grande diversité des styles parmi ces manuscrits enluminés complets ou ces folios détachés.

Plusieurs manuscrits ont été fabriqués en France et dans les Flandres, soit pour le marché local, soit pour exportation en Angleterre et se déclinent en plusieurs styles régionaux : parisien, rouennais, bourguignon, ganto-brugeois et hennuyer, pour ne nommer que ceux-là. On compte, en outre, quelques enluminures allemandes d'Augsbourg et d'autres italiennes de grande qualité.

S'agit-il d'un amas hétéroclite réuni au gré d'achats et de dons ? Une enquête de Richard Virr⁶³ à partir des registres de commande de livres et de la correspondance du premier conservateur de McGill met au jour la politique d'achat visionnaire du bibliothécaire Gerhard Lomer pendant les années 1920 et 1930, qui, en plus d'enrichir la bibliothèque de McGill grâce à des missions d'achat fructueuses à l'étranger, notamment en Angleterre, avait formé le projet d'un musée.

Ce projet muséal, ouvert au grand public, aurait fait office, à l'intérieur même de la bibliothèque, d'un condensé de l'histoire du livre manuscrit et imprimé ainsi que de l'illustration tant enluminée que gravée. D'où ces achats si variés d'artefacts représentatifs de l'évolution du manuscrit et de l'enluminure, interrompus par la Grande Dépression et la Deuxième Guerre mondiale. Outre l'élément fondateur et structurant du projet de musée pour cette collection, la correspondance de Lomer fait également entrevoir une enviable concertation entre le bibliothécaire qui achète, et les philanthropes désireux de financer la constitution d'un riche fonds de manuscrits pour cette collection.

Bases de notre projet de recherche

Méthodologie

Les protocoles de description codicologique retenus pour les manuscrits complets s'inspirent des grands catalogues nationaux de France, d'Angleterre ou

62 Ce sont les fonds conservés à l'Université Concordia, aux Archives des Jésuites, à l'UQAM, à McGill, au Musée des beaux-arts de Montréal, au Musée de l'Amérique francophone à Québec, au Musée de Joliette ainsi qu'au Département des livres rares de la Corporation de l'Univers culturel de Saint-Sulpice.

63 Richard, Virr, « Exemplars : Medieval Manuscripts in Montreal and the McGill University Library Collection of Books of Hours », dans Brenda Dunn-Lardeau (dir.), « Enquêtes sur les livres d'Heures conservés au Québec », *Renaissance et Réforme / Renaissance and Reformation*, 2016 (sous presse).

encore d'institutions muséales comme celui de Rowan Watson⁶⁴, mais également des descriptions détaillées consacrées à de petites collections telles que celle très fouillée de l'abbaye d'Einsiedeln par Miriam Milman⁶⁵, faite grâce aux ressources de la codicologie, de l'histoire de l'art et de la littérature de dévotion des XV^e et XVI^e siècles. Pour les folios détachés, des catalogues spécialisés comme celui sur les enluminures détachées du Louvre sont fort utiles⁶⁶. Enfin, pour les livres d'Heures imprimés, la méthode de la bibliographie matérielle de nos travaux catalographiques antérieurs a été reprise.

Au-delà des nombreuses références bibliographiques ainsi que les fonds d'archives et les correspondances sur lesquelles nous nous appuyons, notre approche est de considérer le livre d'Heures dans sa totalité matérielle (texte, image, reliure, provenance, etc.) et de tenir compte de sa place dans la vie spirituelle, artistique et sociale de son époque. Bref, il paraît pertinent de croiser plusieurs méthodes et disciplines afin de décrire ces artefacts aux multiples facettes, puis d'ajuster, au besoin, nos méthodes face aux particularités rencontrées, car le genre du livre d'Heures se révèle moins fixe qu'il n'y paraît au premier abord.

Aspects traités dans le catalogue

La description des livres d'Heures manuscrits dans nos collections implique de les décrire quant à leur provenance, leurs usages liturgiques, leur contenu, leur décor secondaire, leur reliure, mais aussi d'autres particularités qui tiennent aux façons de travailler des ateliers d'enlumineurs. Par exemple, il est courant que plus d'un artiste travaille à l'exécution de l'enluminure d'un livre d'Heures⁶⁷. Outre cela, les traits de chaque manuscrit font en sorte que les chercheurs ne peuvent passer à côté de leur valeur historique. Ainsi en va-t-il du livre de raison ajouté au ms. McGill 154 que notre groupe a décidé d'éditer pour son intérêt pour la Bourgogne⁶⁸.

Le cas des folios détachés

Une difficulté intrinsèque de la recherche sur les manuscrits enluminés concerne les folios détachés : ce sont des objets uniques qui proviennent de manuscrits démembrés et dispersés.

Le recours à la notion de folios manuscrits « comparables » utilisée par les historiens de l'art pour établir des datations et des filiations artistiques entraîne d'importants coûts de reproduction de ces images en couleur et des droits de

64 Rowan Watson, *Western Illuminated Manuscripts : A Catalogue of Works in the National Art Library from the Eleventh to the Early Twentieth Century*, London, V & A Publishing, 2011.

65 Miriam Milman, *Les Heures de la prière*, Turnhout, Brepols, 2003.

66 François Avril, Nicole Reynaud et Dominique Cordellier, *Les Enluminures du Louvre : Moyen Âge et Renaissance*, Paris, Hazan, 2011.

67 Brenda Dunn-Lardeau, « De quelques livres d'Heures remarquables conservés dans les collections montréalaises », *loc. cit.* Voir le cas du ms. McGill 154 de la fin du XV^e siècle, exécuté par le Maître des prélats bourguignons et un assistant.

68 Ariane Bergeron-Foote, « Le livre de raison de Guillaume Tabourot et Jeanne Bernard, notables bourguignons (Heures à l'usage de Rome, Université McGill, MS 154) », dans Brenda Dunn-Lardeau (dir.), *Renaissance et Réforme/ Renaissance and Reformation*, *op. cit.*

reproduction. Pourtant, ces enluminures, déterminantes pour les attributions, gagnent à être reproduites en couleur, non seulement pour le plaisir des yeux, mais en raison de la palette de couleurs propre à un enlumineur ou à ses disciples. Il n'y a qu'à penser aux tons si caractéristiques de vert et de rose du Maître de Bedford, grâce auxquels le folio détaché de l'Annonciation conservé au Musée des beaux-arts de Montréal⁶⁹ a pu être attribué au style de son atelier.

Les gravures

Pour les livres d'Heures imprimés, certes, leur iconographie en noir et blanc paraît moins spectaculaire que les enluminures des manuscrits. Qu'à cela ne tienne, les éditions prolifiques de l'imprimeur Philippe Pigouchet pour le libraire Simon Vostre, dont nos collections québécoises conservent quatre exemplaires (deux à McGill, un rehaussé à l'aquarelle à l'Univers culturel de Saint-Sulpice et un au Musée de l'Amérique francophone de Québec), sont les témoins privilégiés de l'évolution de la gravure comme art autonome, ainsi que l'illustrent leurs gravures par Jean Pichore, artiste sensible aux influences allemandes d'un Dürer et italiennes d'un Mantegna⁷⁰. Quant aux productions hybrides, celles-ci sont l'occasion de saisir sur le vif la transition qui s'opère vers la standardisation du texte imprimé par opposition à la personnalisation encore possible de l'image de chaque exemplaire par la peinture (ou non) des gravures en noir et blanc. Dans le cas déjà mentionné des Heures imprimées de 1516 de G. Hardouin, sur les trois exemplaires survivants de par le monde de cette édition, les gravures de l'un sont restées en noir et blanc (Paris, BnF), celles d'un autre ont été peintes avec un chromatisme dominé par le bleu (coll. privée H. Tenschert en Suisse) tandis que c'est le rose qui prime dans celles de McGill⁷¹.

Usage des livres d'Heures

Que ces livres d'Heures d'origine européenne soient manuscrits ou imprimés, l'étude de leur provenance, à partir des documents d'archives, présente sous un éclairage nouveau leur présence et leur rôle dès les débuts de la Nouvelle-France. Ainsi, grâce à des recherches dans les archives des Jésuites, Johanne Biron a pu établir que certains livres d'Heures ont été lus dans la colonie du XVII^e siècle, même durant les affres de la torture. De plus, les Hospitalières de Québec en ont réclamé à plusieurs reprises en France pour le soin de l'âme de leurs malades, dans des requêtes inscrites à la suite des *Relations* des Jésuites de 1653-1654 et de 1664-1665. La répétition des demandes sous-entend la destruction ou la dispersion d'un grand nombre de livres d'Heures. En revanche, avec le temps, certains livres d'Heures sont passés d'objets de dévotion à objets de bibliophilie et de fierté patrimoniale, comme l'illustrent les deux livres d'Heures conservés par les Jésuites qui furent

69 Cote : 1962.1357.

70 Pour l'édition de 1507, voir l'article de Sarah Cameron-Pesant, « Les *Horae* à l'usage d'Autun imprimées pour Simon Vostre (v. 1507) : examen de l'exemplaire conservé à McGill », dans Brenda Dunn-Lardeau (dir.), *Renaissance et Réforme / Renaissance and Reformation*, op. cit.

71 Brenda Dunn-Lardeau et Richard Virr, « La redécouverte d'un exemplaire des Heures enluminées de 1516 imprimées par Gilles Hardouin », art. cit.

exposés plusieurs fois aux XIX^e et XX^e siècles, y compris à l'exposition universelle de 1904 à St-Louis au Missouri⁷².

Les reliures

L'examen des reliures d'une dizaine de livres d'Heures manuscrits a mené à ajuster notre approche pour la description de deux types de reliures. Plusieurs reliures européennes anciennes médiévales et renaissantes sont d'origine, mais on trouve aussi des cas de restauration en Amérique du Nord, selon des esthétiques qui ont évolué⁷³.

Les livres d'Heures imprimés dans l'évolution des idées religieuses

Les livres d'Heures imprimés faisant partie de notre corpus permettent de suivre l'évolution de l'histoire du livre et les progrès de l'imprimerie pour l'iconographie, la mise en page et la reliure. En outre, leur contenu textuel et spirituel va se standardiser avec le Concile de Trente, qui impose l'usage de Rome à la place des usages liturgiques régionaux, alors que certaines tentatives, peu observées jusqu'ici, cherchent à présenter les prières en français plutôt qu'en latin pour s'adapter au nouveau contexte religieux de la pré-Réforme, voire à introduire de la musique notée à la fin du XVI^e siècle.

C'est le cas pour le seul folio détaché imprimé conservé à McGill, qui après en avoir laissé plus d'un perplexe par son iconographie très peu conventionnelle de la Passion du Christ, s'est avéré être un folio des *Heures de Notre Dame* de Pierre Gringore tiré de l'*editio princeps* parisienne de 1525 qui a été rehaussée à l'aquarelle. Cette édition fut interdite par le Parlement de Paris, sur la recommandation de la Faculté de théologie de la Sorbonne, en principe parce que les psaumes étaient en français, chose interdite alors, malgré le latin relégué dans les *marginalia*. Toutefois, on peut aussi supposer une réaction de l'institution parlementaire à la gravure, jugée blasphématoire, du lorrain Salmon. Celui-ci avait représenté le poète et dramaturge Gringore à la place du « Christ aux outrages » pour exprimer la profonde souffrance de ce Grand Rhétoricien de voir le roi lui préférer des auteurs italiens pour composer les entrées solennelles⁷⁴. D'ailleurs, cette gravure fut changée dans les éditions subséquentes, mais non le texte français.

72 Pour le détail de telles provenances de deux livres d'Heures, voir Johanne Biron, « Enquête sur la provenance et les pérégrinations de deux livres d'Heures enluminés du XV^e siècle conservés aux Archives des Jésuites au Canada », dans Brenda Dunn-Lardeau (dir.), *Renaissance et Réforme/ Renaissance and Reformation*, *op. cit.*

73 Geneviève Samson, « Les reliures des livres d'Heures manuscrits de la collection des livres rares et des collections spécialisées de l'Université McGill et étude de cas de la reliure du McGill MS 101 », dans Brenda Dunn-Lardeau (dir.), *Renaissance et Réforme/ Renaissance and Reformation*, *op. cit.*

74 Brenda Dunn-Lardeau, « Le très curieux "Christ aux outrages" des *Heures de Notre-Dame* de Pierre Gringore : transposition d'une tragédie personnelle », dans Luisa Secchi Tarugi (éd.), *Comico e tragico nella vita del Rinascimento*, Actes du 26^e congrès international (Pienza / Chianciano Terme, 17-19 juillet 2014), Milan, Istituto di Studi Umanistici Francesco Petrarca, 2016 (sous presse).

Parmi les imprimés, outre les quatre post-incunables qui sortent de l'officine parisienne de Philippe Pigouchet pour Simon Vostre, deux autres sont post-tridentins. L'un d'eux, publié par Jamet Mettayer en 1583, a été commandité par le roi Henri III. Sa conformité au Concile de Trente se remarque par l'usage liturgique de Rome et le contenu doctrinal, entre autres l'énumération des bonnes œuvres nécessaires au salut. Le goût personnel du roi pour la musique sacrée se manifeste par l'insertion, rarissime dans un livre d'Heures, d'un fascicule musical imprimé par Le Roy et Ballard, les imprimeurs du roi en musique⁷⁵. Cet imprimé tranche avec tous les autres livres d'Heures et redéfinit le genre en transformant la dévotion privée du livre d'Heures en dévotion collective réservée à la congrégation des Pénitents blancs fondée par le roi.

Diffusion prévue

En harmonie avec la tradition de nos travaux jumelés à des expositions de livres anciens, nous préparons une exposition au Musée des beaux-arts de Montréal sur les livres d'Heures pour l'automne 2018, à partir d'une sélection de manuscrits, imprimés et folios détachés conservés au Québec. Il est aussi prévu, dans ce même lieu, un colloque en lien avec cette exposition pour poursuivre nos enquêtes à travers ce patrimoine livresque ancien avec la même double perspective utilisée jusqu'ici, c'est-à-dire celle de l'histoire du livre manuscrit et imprimé européen et celle de sa réception en sol québécois.

Conclusion et recommandations

Conclusion

Parmi les diverses retombées des travaux du Groupe de recherche multidisciplinaire de Montréal sur les livres anciens, retenons que grâce aux expositions de livres, celui-ci a resserré les liens avec les conservateurs de plusieurs fonds québécois et en a tissé de nouveaux avec le grand public cultivé. Surtout, grâce aux diverses publications du groupe et au catalogue raisonné de 2013, les manuscrits et livres anciens de l'UQAM inventoriés, catalogués et étudiés en détail seront désormais intégrés au patrimoine historique et littéraire européen, avec les erreurs de catalogage corrigées et les omissions comblées. Et peut-être voudra-t-on s'inspirer d'une méthode de travail pour qui voudrait décrire en profondeur les collections méconnues des XV^e et XVI^e siècles d'autres bibliothèques québécoises, dont les inventaires et les études entamées par notre groupe ont fait connaître la richesse, l'originalité et la variété.

Avec le recul, il apparaît que, selon toute probabilité, la constitution du patrimoine livresque manuscrit légué à l'UQAM correspond au besoin de l'ancienne École des beaux-arts de Montréal de fournir à ses élèves des spécimens d'écritures anciennes, de mise en page, de lettrines et d'enluminures provenant de siècles

75 Geneviève Bazinet, « The Musical *Encart* of the Royal Printers Le Roy & Ballard in the 1583 Hours of Jamet Mettayer Held in the Musée de l'Amérique francophone in Quebec City », dans Brenda Dunn-Lardeau (dir.), *Renaissance et Réforme / Renaissance and Reformation*, op. cit.

différents. Quant au patrimoine imprimé de cette période, il semble que son principe d'organisation ait été influencé par le désir de réunir des imprimés se moulant sur l'idéal du *ratio studiorum* d'une éducation classique européenne fondée sur les écrivains et historiens de l'Antiquité classique, que la Renaissance italienne, puis européenne redécouvre et réédite selon les critères de l'humanisme philologique. Ce patrimoine est aussi caractérisé par les écrits des Jésuites sur leurs missions à l'étranger ainsi que leur intérêt pour la Réforme catholique et protestante et leur promotion de la Contre-Réforme catholique.

Pourtant, nonobstant l'atteinte de nos objectifs de recherche, il reste beaucoup à faire, tant pour les collections de livres de l'Ancien Régime à l'UQAM que pour celles d'autres fonds montréalais. Pour celles de l'UQAM, nous avons placé, dès 2004, sur le site Internet de notre groupe de recherche⁷⁶ la liste des livres des XVII^e et XVIII^e siècles, liste d'une cinquantaine de pages pour la période classique et de cent quatre-vingt-dix pour le siècle des Lumières afin de donner un premier aperçu de ces livres et dans l'espoir de susciter l'intérêt et la curiosité des spécialistes de ces périodes. En nombre, ces livres dépassent de beaucoup les ouvrages des siècles antérieurs (pour donner un ordre de grandeur, la liste des manuscrits se limitait à une page et celle des imprimés des XV^e et XVI^e siècles se déployait sur sept). Si les livres des XVII^e et XVIII^e siècles ne semblent pas avoir encore suscité d'études fouillées ou même d'intérêt à mieux les connaître, ils présentent cependant des attraits certains.

Bien sûr, plusieurs de ces ouvrages du XVII^e siècle, plus souvent rédigés ou traduits en français qu'en latin, sont davantage tournés vers les questions religieuses avec des éditions de la Bible, des écrits sur l'Histoire sainte et la théologie, ou encore axés sur différentes sensibilités religieuses comme ceux de R. Bellarmin, de F. De Sales, de Ch. Borromée et de C. Jansenius. On dénombre toutefois les dictionnaires de Moreri, de Furetière, les remarques de Ménage, une édition des *Voyages* de 1613 de S. de Champlain et de l'*Historiae Canadensis seu Novae Franciae* de 1664 de F. Du Creux pour ne nommer que celles-là. Pour le XVIII^e siècle, contentons-nous de signaler sur les rayons de la bibliothèque les dix-sept volumes de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1765) ainsi que les quatre-vingt-douze (1785-1789) des *Œuvres complètes* de Voltaire et d'autres titres avant, sans négliger les cent vingt-sept de l'*Histoire naturelle* de Buffon (1798-1808). Et pour une raison qui demeure mystérieuse, les livres rares conservent les deux seules traductions en italien (de 1792 à Lyon et de 1795 à Londres) des *Lettres d'une péruvienne* (1747) de Françoise de Graffigny tandis que l'anglais occupe une plus grande place, surtout après les années 1760, pour les raisons que l'on sait.

Pour revenir aux autres fonds montréalais portant sur la Renaissance, l'exemple de la découverte d'imprimés du XVI^e siècle liés à l'humanisme italien dans la Bibliothèque du Barreau de Montréal montre que l'état des lieux n'est pas chose complètement terminée, de telle sorte qu'il n'est pas exagéré de penser que d'autres

76 Groupe de recherche multidisciplinaire de Montréal sur les livres anciens (XV^e-XVIII^e siècles), « Liste des livres anciens » [en ligne], [<http://www.livresanciens.uqam.ca/pages/listes.asp?page=listes>].

fonds réservent de belles découvertes. D'autres bibliothèques sont connues et recèlent des livres anciens d'une grande richesse comme le Département des livres rares de la bibliothèque de l'Univers culturel de Saint-Sulpice au Grand Séminaire de Montréal, qui n'a pas encore fait l'objet d'un catalogage détaillé. Terminons avec deux éléments qui n'ont pas reçu les suites qu'ils auraient méritées. Le premier concerne les folios détachés (manuscripts et incunables) qui servaient à renforcer des reliures. Ceux-ci ont été découverts par le relieur Philippe Beaudouin dans les années 1930 dans les reliures de livres imprimés des Jésuites, des Sulpiciens et de la Bibliothèque du Barreau de Montréal. Cet inventaire précieux ne comporte cependant ni datation ni description détaillée⁷⁷. Le second se rapporte au répertoire fort détaillé des incunables conservés à l'Université de Montréal, réalisé par Anne-Marie Légaré sous la direction de Hugues Schooner, mais celui-ci reste toujours inexploité par les chercheurs⁷⁸.

Dans ce contexte, il serait prématuré, voire téméraire, de tirer des conclusions théoriques définitives sur le patrimoine médiéval et renaissant des collections montréalaises.

Recommandations pour une politique culturelle de la conservation du livre ancien

Notre vœu est que les contributions de notre groupe de recherche, qui portent, somme toute, sur une petite part de l'inventaire des livres de l'Ancien Régime au Québec, celle du Moyen Âge et de la Renaissance, servent à mieux faire connaître ce patrimoine, à outiller la relève et surtout, à attirer l'attention de nouveaux chercheurs sur d'autres fonds.

Quant à nos institutions, bibliothèques de livres rares ou musées, si celles-ci ont eu le mérite insigne d'avoir su, au cours des siècles, conserver ou léguer ces artefacts, elles manquent cependant cruellement de moyens pour les restaurer. On note parfois, en effet, des pertes picturales aux enluminures, des déchirures aux gravures, des reliures aux nombreux plats détachés et d'autres aux cuirs usés ou déchirés qui laissent entrevoir les ais de bois biseautés (**voir image 1**).

Les chercheurs assistent, impuissants, à leur lente détérioration, les fonds des agences subventionnaires ne permettant pas ce genre d'interventions dont dépend pourtant la suite de ces incursions dans le monde livresque. Il serait heureux qu'une fondation ou un mécène, à défaut des ministères concernés, se préoccupe de cet aspect de la conservation du patrimoine collectif.

77 Philippe Beaudouin, *Gutenberg et l'imprimerie*, Montréal, Thérien frères, 1940. Dans une annexe, l'auteur inclut des photographies de folios détachés comme documents pour illustrer les progrès de l'imprimerie apportés au livre manuscrit. Plusieurs exemples, trouvés dans les reliures qu'il restaurait, proviennent de collections conservées au Québec. Malheureusement, les pages 151-154 manquent dans tous les exemplaires de ce livre que nous avons consultés.

78 Anne-Marie Légaré, *Répertoire des incunables conservés aux Collections spéciales de l'Université de Montréal*, Montréal, Institut d'études médiévales, 1988. Il s'agit de l'unique copie de ce document.

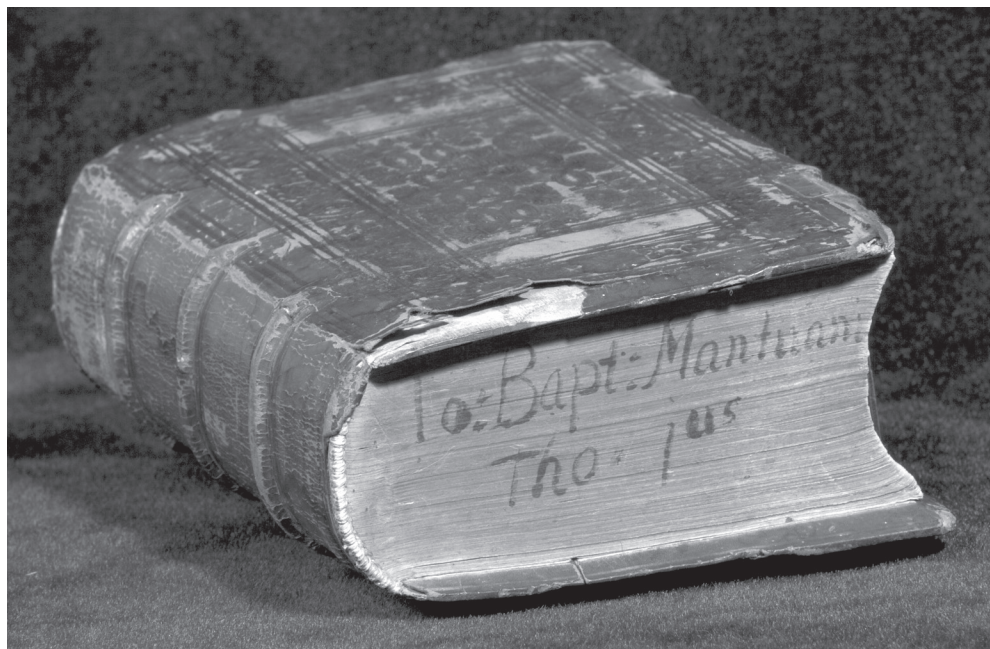
Références

- AUBERGER, Janick (dir.), *Quand les Jésuites veulent comprendre l'Autre. Le témoignage de quelques livres anciens de la collection de l'UQAM*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012.
- AVRIL, François, Nicole REYNAUD et Dominique CORDELLIER, *Les Enluminures du Louvre : Moyen Âge et Renaissance*, Paris, Hazan, 2011.
- BEAUDOIN, Philippe, *Gutenberg et l'imprimerie*, Montréal, Thérien frères, 1940.
- BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, « La Renaissance », *À rayons ouverts – Chroniques de BAnQ*, n° 88 (2012).
- COSTA, Silvia Fabrizio (dir.), *Autour du livre ancien italien en Normandie*, Berne, Peter Lang, 2011.
- DUNN-LARDEAU, Brenda, « De quelques livres d'Heures remarquables conservés dans les collections montréalaises », dans Delmira Espada CUSTÓDIO et Maria Adelaide MIRANDA (dir.), *Livros de Horas. Imaginário da devoção privada : manuscritos*, Lisbonne, BNP / Babel, 2016 (version numérique), sous presse (version imprimée), p. 245-264.
- , « Le très curieux "Christ aux outrages" des *Heures de Notre-Dame* de Pierre Gringore : transposition d'une tragédie personnelle », dans Luisa SECCHI TARUGI (éd.), *Comico e tragico nella vita del Rinascimento*, Actes du 26^e congrès international (Pienza / Chianciano Terme, 17-19 juillet 2014), Milan, Istituto di Studi Umanistici Francesco Petrarca, 2016 (sous presse).
- , « Travaux en cours du Groupe de recherche multidisciplinaire de Montréal sur les livres anciens (XV^e-XVIII^e siècles) », *Nouvelles du livre ancien*, n° 115 (2004), p. 6-7.
- (dir.), « Enquêtes sur les livres d'Heures conservés au Québec », *Renaissance et Réforme / Renaissance and Reformation*, 2016 (sous presse).
- (dir.), *Humanistes italiens et imprimés de l'Italie de la Renaissance dans les Collections de l'UQAM*, Montréal, Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire (Figura), 2011.
- (dir.), *Ouvrages phares de la Réforme et de la Contre-Réforme dans les collections montréalaises*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014.
- DUNN-LARDEAU, Brenda et Janick AUBERGER (dir.), « Manuscrits du Moyen Âge et de l'Humanisme dans les collections de l'UQAM et de Concordia », *Memini*, n° 15 (2011).
- DUNN-LARDEAU, Brenda et Johanne BIRON (dir.), *Le Livre médiéval et humaniste dans les collections de l'UQAM. Actes de la première journée d'études sur les livres anciens, suivis du Catalogue de l'exposition « L'Humanisme et les imprimeurs français au XVI^e siècle »*, Montréal, Université du Québec à Montréal (Figura), 2006.
- DUNN-LARDEAU, Brenda et Richard VIRR, « La redécouverte d'un exemplaire des Heures enluminées de 1516 imprimées par Gilles Hardouin », *Gutenberg Jahrbuch*, 2014, p. 144-170.

- GASKELL, Philip, *A New Introduction to Bibliography*, Winchester, St. Paul's Bibliographies, 1995.
- GROUPE DE RECHERCHE MULTIDISCIPLINAIRE DE MONTRÉAL SUR LES LIVRES ANCIENS (XV^e-XVIII^e SIÈCLES),
« Liste des livres anciens » [en ligne], [<http://www.livresanciens.uqam.ca/pages/listes.asp?page=listes>].
- LÉGARÉ, Anne-Marie, *Répertoire des incunables conservés aux Collections spéciales de l'Université de Montréal*, Montréal, Institut d'études médiévales, 1988.
- MILMAN, Miriam, *Les Heures de la prière*, Turnhout, Brepols, 2003.
- VIRR, Richard et Milada VLACH, *Apud Aldum : Aldines in the Libraries of McGill University*, Montreal, Rare Books and Special Collections Division, McGill University Libraries, 2000.
- WATSON, Rowan, *Western Illuminated Manuscripts : A Catalogue of Works in the National Art Library from the Eleventh to the Early Twentieth Century*, London, V & A Publishing, 2011.

Annexe

Image 1



Spagnoli, Battista dit le Mantouan, *Opera*, Anvers, Jean Bellère, 1576, UQAM [YPA233 t.1],
reliure sur ais de bois avec inscription du nom de l'auteur sur la tranche inférieure.

Image 2



Le Massacre des Innocents, McGill, ms. 109.

Image 3



Le Massacre des Innocents, *Heures de Montréal*, Dima Garcia, coll. particulière.



Du Couvent des Jacobins à la Bibliothèque Roger-Maltais : quelques pistes sur la constitution du fonds ancien de l'Université de Sherbrooke

NICHOLAS DION

Si reconstituer les bibliothèques personnelles des grands personnages de notre histoire s'avère aussi ardu qu'intéressant, c'est en grande partie parce que les connaissances qu'une telle entreprise suppose, à savoir le détail des trajectoires parcourues par les ouvrages anciens qui constituent les différents fonds des bibliothèques québécoises, nous font souvent défaut. Même lorsque des marques de possession (*ex-dono*, *ex-libris* ou *marginalia*, par exemple) précisent l'appartenance d'un ouvrage, des informations lacunaires dans les archives des institutions nous empêchent parfois de savoir quel chemin l'exemplaire en question a emprunté pour parvenir sur le rayon qu'il occupe. Entre le propriétaire illustre et le catalogue d'une bibliothèque, les divers témoins et les nombreux passeurs se font souvent discrets, voire muets : inventaires après décès, ventes aux enchères, collectionneurs, libraires, etc. ; autant de maillons d'une longue chaîne fractionnée pourtant captivante à retracer.

Le cas sur lequel nous nous pencherons ici est celui du fonds ancien du Service des bibliothèques de l'Université de Sherbrooke qu'a permis de cataloguer en un ensemble homogène le projet d'Inventaire des imprimés anciens du Québec (IMAQ) et les différentes initiatives du Groupe de recherches et d'études sur le livre au Québec (GRÉLQ). Il a ceci d'encore plus particulier qu'il est un jeune fonds ancien – si on nous permet l'expression –, à l'image de la ville de Sherbrooke qui s'érige petit à petit à partir de la toute fin du XVIII^e siècle, et de son Université, fondée dans les années 1950 à partir du Séminaire Saint-Charles-Borromée, lui-même établi à peine trois quarts de siècle plus tôt en 1875, un an après la fondation du Diocèse de Sherbrooke. Paradoxalement, cela signifie que les origines des ouvrages anciens conservés à l'Université de Sherbrooke sont encore plus difficiles à retracer : il est impossible de même rêver un fil qui permettrait de remonter sans ruptures à une époque plus ou moins contemporaine de leur parution originale, comme ce peut être le cas, par exemple, avec plusieurs exemplaires de la Bibliothèque de l'Université

Laval qui nous ont été transmis au fil des décennies par les prêtres du Séminaire de Québec, dont la société voit le jour en 1663. Autrement dit, ces livres des XV^e, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles font pour la plupart leur entrée dans ce qui est aujourd'hui la collection de la Bibliothèque Roger-Maltais¹ en plein XX^e siècle. En l'occurrence, ce qui manque à ce patrimoine imprimé, c'est l'histoire de plusieurs générations de propriétaires et de lecteurs. Nous proposons donc aujourd'hui, après quelques précisions sur le fonds en question, un premier état des lieux à partir des *ex-libris* les plus significatifs qui se trouvent dans ces ouvrages, et plus particulièrement des *ex-libris* armoriés, avant de nous pencher sur deux séries plus remarquables ayant appartenues l'une à Amable Morin, notaire et pomiculteur de Saint-Roch-des-Aulnaies, et l'autre aux moines bénédictins de l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac.

Collections spéciales et annotations manuscrites : recomposer l'histoire

Tout d'abord, précisons que le fonds « Livres anciens IMAQ », qui constitue depuis 2013 une collection spéciale dans le répertoire du Service des bibliothèques et archives de l'Université de Sherbrooke (SBA), compte seulement trois cents documents² parmi les quelque huit mille qui composent la réserve des livres rares. Ensuite, il convient de souligner que plusieurs ensembles de livres appartiennent à d'autres collections spéciales qui possèdent chacune des histoires particulières, comme celle du Centre d'Études sur la Renaissance (CER) lancé par le professeur J.-Martinez de Bujanda et qui fut en activité entre 1969 et 1998, ou encore la collection Roland Houde, en traitement depuis février 2014. Ce qui unifie cette mosaïque d'ouvrages, ce n'est ni leur origine ni leur cohérence par rapport à un sujet précis, mais plutôt leur caractère ancien selon des critères relevant à la fois de l'histoire des mentalités et de l'histoire du livre : avant 1800, soit avant les périodes du Consulat et du Premier Empire, et *grosso modo* au moment de l'implantation de la stéréotypie chez les imprimeurs français ; que l'on pense aux assignats ou aux efforts de Firmin Didot. Dans les deux cas que nous venons de mentionner – collections CER et Houde –, on comprend aisément l'intérêt que représentaient l'achat et le fait de pouvoir consulter des ouvrages anciens ; et pourtant, les exemplaires portant les marques de ces deux collections sont peu nombreux : trois pour la collection Houde³, une vingtaine pour celle du CER. Que nous ne puissions être plus précis pour ces derniers illustre tout le travail qui reste à faire, même pour des collections récentes, bien identifiées et assemblées par des chercheurs ou des professeurs : la collection spéciale « CER » inventoriée dans le catalogue Crésus réunit les livres donnés lors de la fermeture du Centre, mais non ceux qui avaient été donnés plus tôt, comme c'est

1 Une partie du fonds ancien inventorié par le projet IMAQ relève de la Bibliothèque de droit et se trouve dans l'ancien cabinet du doyen.

2 Et non unités physiques : à elles seules, l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (Genève, Pellet, 1777-1779) et l'*Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles lettres* (Paris, Imprimerie royale, 1736-1808) comptent quatre-vingt-neuf volumes.

3 Theophilus Aletheus [Johann Lyser], *Polygamia triumphatrix*, Londini Scanorum, s.é., 1682 ; Julien Offray de La Mettrie, *Œuvres philosophiques*, Amsterdam, s.é., 1753, 2 vol. ; Alexandre Deleyre, *Abrégé de la philosophie du chancelier François Bacon*, Amsterdam, Artskée et Merkus, 1755, 2 vol.

le cas pour les livres anciens. Qui plus est, l'équipe chargée du recensement IMAQ n'a pas encore opéré le recoupement entre les marques de possession du CER et les *ex-dono* du même centre. Voilà donc un ensemble homogène dont on connaît pourtant bien l'historique, mais qui se retrouve morcelé sous trois regroupements différents répartis dans deux moteurs de recherche distincts.

Qu'en est-il du reste des « Livres anciens IMAQ » ? Quelle est l'origine du noyau initial des collections à cette époque et quel a été l'apport du fonds du Séminaire ? Malheureusement, ni l'*Histoire de l'Université de Sherbrooke, 1954-2004*⁴ ni un document interne retraçant l'histoire du SBA à l'occasion de son trentième anniversaire⁵ ne contiennent de véritables éléments de réponses. Les marques de possession sont à ce sujet presque inexistantes ; aucune estampille ni aucun cachet du Séminaire de Sherbrooke et une seule indication de la Faculté des arts⁶ qui rappelle les premières années suivant la fondation de l'Université de Sherbrooke ; la Bibliothèque Roger-Maltais, anciennement Bibliothèque générale, fut fondée en 1964 à partir des trois bibliothèques qui desservaient les trois facultés existantes : arts, sciences et droit. Même les mentions de l'évêché de Sherbrooke se font assez rares : nous n'en avons retracé qu'une seule. Cependant, elle a le mérite d'être éloquente et de constituer une exception, car elle est présente dans un des rares ouvrages qui semble pouvoir nous instruire sur la quasi-entière de sa trajectoire : il s'agit des vingt volumes de *La Bibliothèque des prédicateurs* de Vincent Houdry, lui-même un des plus célèbres prédicateurs jésuites du XVIII^e siècle, qui paraissent de 1712 à 1724. La page de titre du second volume donne à lire les différentes étapes de sa transhumance que l'on peut presque lire comme un roman (**voir image 1**)⁷. Dans un premier temps, notons la présence d'un *ex-dono* singulier : il aurait été donné à son premier propriétaire par l'auteur en personne en 1713 (« *ex-dono authoris* »), soit un an après sa parution. Sur la même page, deux annotations manuscrites nous indiquent qu'il s'est retrouvé par la suite au Séminaire de Québec (« Coll. Quebec Societatis Jesu Cat. Ins. 1720 » et « Cat. inscr. an 1743 »), mais une autre annotation au haut de la page titre du volume 5 nous porte à croire qu'il y était déjà en 1714 (**voir image 2**)⁸. Il aurait ensuite appartenu à un certain Racine, prêtre chapelain de l'église Saint-Jean-Baptiste à Québec en 1894 (**voir image 3**), avant d'aboutir à la bibliothèque de l'évêché de Sherbrooke, puis à la Bibliothèque de l'Université de Sherbrooke. Voilà, question de nuancer le constat pessimiste qui ouvrirait notre

4 Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke, 1954-2004*, Sherbrooke, Éditions de l'Université de Sherbrooke, 2004.

5 « Le service des bibliothèques : 30 ans au service des savoirs », novembre 1994.

6 Jean-Pons-Victor Lecoutz de Lévis, *Lettres choisies de mesdames de Sévigné et de Maintenon*, Londres, Imprimerie de Baylis, 1798.

7 Les images auxquelles nous référons dans le présent texte se trouvent en annexe à la fin de l'article.

8 Pour une étude de ces annotations et de l'histoire du catalogue du Séminaire de Québec, voir Johanne Biron, « Les *ex-libris*, *ex-dono*, lettres et notes manuscrites, ces témoins de l'unité et de la dispersion des collections des jésuites du Québec » [en ligne], *Mémoires du livre / Studies in book culture*, vol. V, n° 1 (2013) [<http://www.erudit.org/revue/memoires/2013/v5/n1/1020219ar.html>].

propos, un livre que l'on peut presque suivre pas à pas, des presses lyonnaises du siècle des Lumières au sous-sol du Pavillon central sherbrookoïse en 2016.

Un seul autre exemplaire porte avec lui le souvenir de son auteur, les *Mémoires historiques de Stéphanie-Louise de Bourbon Conti*⁹, dont l'avis au lecteur est signé de la main de celle qui prétend justement être la fille adultérine de Louis-François de Bourbon, prince de Conti, et de Louise-Jeanne de Durfort, duchesse de Mazarin. Sans être anodine, cette signature n'est pas si singulière : l'ancienne élève de Jean-Jacques Rousseau (lorsqu'il se réfugie chez les Conti au château de Trie) publie ses mémoires chez elle, rue Cassette, alors que la Révolution l'a ironiquement fauchée – elle passe d'une pension de 25 000 livres sous Louis XVI à 200 francs sous le Directoire – et épargnée, étant donné que son ascendance n'était toujours pas reconnue. La publication de ses *Mémoires* lui aura permis à la fois de subvenir à ses besoins et de signer avec ce titre qu'elle a réclamé sa vie durant ; on comprend donc qu'elle utilise tous les moyens à sa disposition afin d'éviter les contrefaçons¹⁰.

Ce que nous apprennent les *ex-libris*

La quinzaine d'*ex-libris* armoriés qui ornent les « Livres anciens IMAQ », quoiqu'ils ne permettent pas de retracer des parcours en entier, nous en apprennent au moins davantage sur leurs anciens propriétaires. Dans la presque totalité des cas, il s'agit de personnages issus de la noblesse française ou anglaise dont les bibliothèques personnelles ont été disséminées à la suite de leur décès ; on retrouve leurs livres un peu partout dans le monde, résultat de ventes aux enchères et de transactions de diverses librairies spécialisées. C'est le cas d'un des plus vieux *ex-libris* armoriés du fonds, une gravure sur cuivre du début du XVIII^e siècle (**voir image 4**) placée sur le plat d'un des deux volumes XXIV que le SBA possède des *Lettres édifiantes et curieuses*¹¹ des Jésuites. On y retrouve les armes de Charles Roussel, seigneur de Tilly et de Bost dans le Bourbonnais, gentilhomme de la cour d'Orléans et ministre à la cour Palatine¹² ; le *Mercure* le place parmi les Brigadiers des armées du roi et nous apprend qu'il devint Maréchal des logis de la cavalerie légère en mars 1722¹³. L'*ex-libris* a d'ailleurs fait l'objet d'une étude publiée dans les *Archives de la Société*

9 Stéphanie-Louise de Bourbon Conti, *Mémoires historiques de Stéphanie-Louise de Bourbon Conti*, Paris, Chez l'auteur, Floréal, an VI [1798].

10 Sinon, le seul véritable manuscrit que le SBA possède est un *factum* qui ouvre un recueil *in-quarto* contenant une vingtaine de pièces relatives au procès des Jésuites (arrêts, édits, comptes rendus, plaidoyers, mémoires, etc.) : *Memoire / Pour / Les heritiers du s^r Tardif / Contre / Les Peres Jesuites / du Noviciat du fauxbourg / Saint Germain de Paris // Paris / chez François Babuty, rue st. Jacques / a st. Chrysostome. / 1729*. À propos des manuscrits et de leur statut encore assez commun au XVIII^e siècle, voir l'article de Marc André Bernier dans le présent volume.

11 Charles Le Gobien *et al.* (éd.), *Lettres édifiantes et curieuses* [...], Paris, Nicolas Leclerc, 1703-1776, 34 vol.

12 *Annales bourbonnaises, sixième année*, Moulins, Imprimerie Étienne Auclair, 1892, p. 4.

13 *Mercure de France, dédié au roy. May 1740*, Paris, Guillaume Cavelier, Veuve Pissot et Jean de Nully, 1740, p. 1022.

française des collectionneurs d'ex-libris¹⁴ ; on le retrouve, outre sur certains livres mis en vente par des librairies anciennes, à la bibliothèque de Cergy-Pontoise sur la *Description générale de l'Afrique*¹⁵ de Pierre d'Avity.

D'autres appartiennent toutefois à des hommes un peu plus connus. Sur l'*Histoire du traité de Westphalie*¹⁶, on aperçoit, partiellement caché par un élégant dispositif antivol savamment placé (**voir image 5**), l'*ex-libris* d'Henry Edward, 7^e baronnet de Bunbury, fils du caricaturiste anglais Henry William Bunbury. Au bas, la devise familiale *Esse quam videri* (« Être plutôt que paraître »), tirée du traité *De Amicitia* de Cicéron, que l'on retrouvera également sur l'*ex-libris* de son fils, le naturaliste Charles James Fox Bunbury. Lui-même homme de lettres – il fait paraître *Narratives of Some Passages in the Great War with France* en 1854¹⁷ –, sir Henry William est surtout demeuré célèbre pour son rôle durant les guerres napoléoniennes : c'est lui qui, après la défaite de Waterloo et l'abdication du 22 juin 1815 à Paris, informe l'empereur de sa sentence d'emprisonnement sur l'île Sainte-Hélène. Toutefois, avant d'arriver à la Bibliothèque Roger-Maltais, l'*Histoire du traité de Westphalie* fait un détour dans la collection d'un membre non identifié de la famille Tovar (**voir image 6**), dont le titre remonte à la Castille du début du XIII^e siècle ; malheureusement, la devise latine *Festina lente, sed festina* (« Hâte-toi lentement, mais hâte-toi ») ne nous a pas permis à ce jour d'identifier le propriétaire en question.

Sur le plat du *Journal du voyage de Siam fait en 1685 et 1686*¹⁸, publié par l'abbé Choisy l'année suivant son retour, se trouve un autre *ex-libris* fort instructif : celui de George Frederick Samuel Robinson, premier Marquis de Ripon (**voir image 7**). Évidemment, la devise latine *Qualis ab incepto*, « Tel qu'au départ » tiré de l'Épître aux Pisons d'Horace, ne peut que faire plaisir à un spécialiste de la tragédie ; on ne compte plus le nombre de traités ou de préfaces dans lesquels le précepte horacien de l'uniformité des caractères est cité. La carrière politique du premier Marquis de Ripon est aussi longue que prestigieuse, lui qui sera au service du gouvernement anglais pratiquement jusqu'à sa mort après avoir succédé à son père à la Chambre des Lords en 1859. Il fait partie des représentants anglais lors de la rédaction du Traité de Washington (1871), et il est vice-roi de l'Inde de 1880 à 1884. La seconde devise, celle qui entoure l'écu, « Honi soit qui mal y pense », confirme son rang privilégié : c'est celle de la *Most Noble Order of the Garter*, l'Ordre de la Jarretière, la plus haute distinction de la chevalerie britannique. Selon la légende, elle aurait été créée par Édouard III après que sa maîtresse, la comtesse de Salisbury, eut provoqué le rire de l'assemblée en perdant sa jarretière lors d'une danse. Le roi

14 Émile Perrier, « *Ex-libris* et fer de reliure de Charles de Tilly », *Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris*, vol. V, n° 1 (1898), p. 35-37.

15 Pierre Avity, *Description générale de l'Afrique*, Paris, Troyes, 1660.

16 Guillaume-Hyacinthe Bougeant, *Histoire du traité de Westphalie*, Paris, Didot, 1751.

17 Henry William Bunbury, *Narratives of Some Passages in the Great War with France, from 1799 to 1810*, London, Richard Bentley, 1854.

18 François-Timoléon de Choisy, *Journal du voyage de Siam fait en 1685 et 1686*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1687.

se serait exclamé : « Honi soit qui mal y pense¹⁹ », ce qui expliquerait à la fois la devise et le nom quelque peu saugrenu de l'ordre. Si cet ouvrage a retenu notre attention, ce n'est ni à cause des accents tragiques de son *ex-libris* ni à cause de son illustre propriétaire, mais plutôt parce qu'une lettre l'accompagne. Adressée à la « Dowager Lady De Grey » (« Comtesse douairière de Grey »), elle se lit comme suit (**voir image 8**) :

We send your Ladyship a copy of Père Choisy Voyage a Siam which you ordered some time since but which we have not been able to get before. We only received it this morning from Paris. We remain, MyLady [...].

Nous envoyons à votre comtesse une copie du *Voyage au Siam* du père Choisy que vous aviez commandé depuis quelque temps, mais que nous n'avons pas pu obtenir plus tôt. Nous l'avons reçu de Paris seulement ce matin. Nous demeurons, Madame [...]²⁰.

Datée du 8 juin 1831, elle s'adresse donc vraisemblablement à l'arrière-grand-tante du marquis de Ripon, Amabel Hume-Campbell, Lady douairière de Polwarth, 5^e baronne de Lucas, pour qui le titre de *Earl de Grey* avait été créé. Si tel est le cas, cette commande d'un ouvrage certes célèbre – il connaît plusieurs éditions dès 1687 et est réédité en 1691 puis en 1741 – mais qui n'était tout de même plus d'actualité s'explique entre autres par le fait que la première comtesse de Grey s'intéressait beaucoup à la politique et à la culture, notamment françaises ; outre ses journaux intimes, conservés aux Archives de West Yorkshire à Leeds, et sa correspondance qui se trouve aux archives de Bedfordshire and Luton, on lui attribue deux traités historiques publiés anonymement : *Historical Sketch of the French Revolution from its Commencement to the Year 1792*²¹, et *Historical Essay on the Ambition and Conquests of France, with some Remarks on the French Revolution*²². Qui sait, son journal intime et sa correspondance nous permettront peut-être d'apprendre les raisons de cet intérêt pour l'ouvrage du père Choisy un peu avant 1831.

Un autre *ex-libris* a retenu notre attention et nous nous permettons de le rapprocher des précédents même s'il n'est pas armorié : celui, manuscrit, qui accompagne une édition hollandaise en deux volumes datant de 1759 des *Caractères de Théophraste, avec Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle* de Jean de La Bruyère²³, l'un des plus célèbres moralistes de la fin du XVII^e siècle (**voir**

19 Ces paroles sont remises en question dès le XVII^e siècle ; voir Elias Ashmole, *The Institution, Laws and Ceremonies of the Most Noble Order of the Garter*, Londres, J. Macock, 1672, p. 179 et suivantes.

20 Nous traduisons.

21 *Historical Sketch of the French Revolution from its Commencement to the Year 1792*, Londres, J. Debrett, 1792.

22 *Historical Essay on the Ambition and Conquests of France, with some Remarks on the French Revolution*, Londres, J. Debrett, 1797.

23 Jean de La Bruyère, *Caractères de Théophraste, avec Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, Amsterdam, F. Changuion, 1759.

image 9). Son intérêt réside dans le fait que Herman Witsius Ryland précise avoir acheté l'ouvrage à Paris en août 1785, puis ce qui semble être une seconde main d'écriture ajoute « relié à Québec en 1794 ». Or, cette fois, non seulement le personnage est bien connu, mais le voyage que la note manuscrite retrace concorde avec ce que nous savons des déplacements de Ryland. Venu une première fois en Amérique lors de la guerre d'Indépendance, il s'est peut-être fait remarquer par le commandant en chef de l'armée britannique, Guy Carleton, futur Lord Dorchester, puisque celui-ci le recrute comme secrétaire civil en 1793 lorsqu'il est nommé gouverneur du Bas-Canada. Il fut par la suite secrétaire sous Robert Prescott, secrétaire civil du lieutenant-gouverneur Robert Shore Milnes, puis des gouverneurs James Henry Craig et George Prevost. Autrement dit, l'ouvrage a été acheté à Paris deux ans après son premier retour en Europe, pendant une période de dix années, de 1783-1793, où l'on semble perdre sa trace, comme le laisse croire le *Dictionnaire biographique du Canada*²⁴, décennie au cours de laquelle il aurait cherché un emploi, sans succès. Il aurait par la suite apporté ces deux volumes, qu'il avait vraisemblablement avec lui lorsqu'il est débarqué à Québec le 24 septembre 1793.

Tout d'abord, soulignons qu'il y avait peu de relieurs à Québec vers ces mêmes années. Un seul est répertorié dans l'*Annuaire* en 1790, William Ritchie²⁵, alors qu'un certain « James Reid offre ses services comme relieur au public²⁶ » dans la *Gazette de Québec* du 2 avril 1789. L'ouvrage, qui selon toute vraisemblance a été restauré au XIX^e siècle, conserve peut-être un souvenir de ces débuts de l'imprimerie en Amérique du Nord britannique, puisque l'un des plats du second volume, complètement détaché, diffère du reste : il est en veau brun moucheté du XVIII^e siècle. Il est également intéressant d'apprendre qu'un homme politique britannique affecté à la colonie du Bas-Canada appréciait *Les Caractères* de La Bruyère au point de les emmener avec sa bibliothèque personnelle et de faire relier les deux volumes en question un an après son arrivée, volumes pourtant achetés dix ans plus tôt. Cela nuance le portrait d'un homme qui, pour n'être plus décrit avec toute la verve d'un sir James MacPherson Le Moine comme un « roué francophobe²⁷ », n'en demeure pas moins, selon plusieurs historiens, l'un des responsables du climat délétère ayant mené à la Rébellion de 1837-1838, notamment à cause de ses politiques trop astreignantes. À tout le moins, voilà un trait de plus

24 James H. Lambert, « Ryland, Herman Witsius » [en ligne], *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biography*, Québec / Toronto, Université Laval / University of Toronto, 1988, vol. 7 [http://www.biographi.ca/fr/bio/ryland_herman_witsius_7F.html].

25 Patricia Lockhart Fleming, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde (éd.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004, vol. I, p. 86. « En 1822, ils sont quatre » (*id.*).

26 Ursule Turmel, « Le relieur artisan à Québec », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n° 63 (2000), p. 21.

27 James MacPherson Le Moine, *Monographies et esquisses*, Québec, Imprimerie Jos.-G. Gingras et cie, 1885, p. 159.

qui poursuit le portrait laissé par les témoignages de ses contemporains et une partie de sa correspondance, qui est conservée à Bibliothèque et archives Canada²⁸.

Plus près de nous, mais tout aussi intrigants

En plus de ces ouvrages éparés affichant des *ex-libris*, le fonds « Livres anciens IMAQ » du SBA contient quelques séries de livres ayant autrefois fait partie d'une même collection ; deux d'entre elles, l'une qui concerne l'histoire culturelle du Québec, et l'autre, l'histoire même du fonds ancien conservé à Sherbrooke, nous semblent mériter une attention particulière.

La première série compte huit livres ayant tous appartenu à Amable Morin, célèbre notaire et pomiculteur ayant vécu à Saint-Roch-des-Aulnaies, une petite municipalité située entre Saint-Jean-Port-Joli et La Pocatière :

1- Pons Augustin Alletz, *L'Agronome. Dictionnaire portatif du cultivateur* [...], Paris, Nyon, 1764, 2 vol.

2- François Bourjon, *Le Droit commun de la France, et la Coutume de Paris réduits en principes* [...], Paris, Grangé et Cellot, 1770, 2 vol.

3- Jean Domat, *Les Loix civiles dans leur ordre naturel : le droit public et legum delectus*, Paris, Nicolas Gosselin, 1713.

4- Claude Joseph de Ferrière, *Corps et compilation de tous les commentateurs anciens et modernes sur la Coutume de Paris*, Paris, M. David, 1714, 4 vol.

5- Claude Joseph de Ferrière, *Dictionnaire de droit et de pratique* [...], Toulouse, Me. Rayet, 1787.

6- Claude Joseph de Ferrière, *La Science parfaite des notaires, ou le Parfait notaire*, Paris, Veuve Savoye, 1771, 2 vol.

7- Claude Pocquet de Livonnière, *Traité des fiefs*, Paris, P. G. Le Mercier et Boudet, 1741.

8- Jean-Alexis Thibault, *Traité des criées, ventes des immeubles, et des offices par décret* [...], Dijon / Paris, François Desventes / Pierre Giullyn et N. Saugrain, 1760, 2 vol.

On n'est guère surpris de retrouver autant de livres de droit, qui étaient des usuels pour un notaire de l'époque. Sa bibliothèque, dont Roland Morin a reproduit l'inventaire après décès²⁹, compte parmi près de cent cinquante titres une majorité d'ouvrages similaires ; outre des références incontournables comme Ferrière, Pothier, Blackstone, le *Projet de droit civil du Bas-Canada* et le *Code civil de la province de*

28 Division manuscrit, cote MG 24 B 3. Il fut également chargé des biens des Jésuites ; cette partie de sa correspondance se trouve aux archives de l'Université de la Colombie-Britannique. Une autre partie est au Séminaire St-Joseph. Sur le plan anecdotique, nous nous permettons de souligner que ce fonds contient une lettre du 8 décembre de 1821 adressée au colonel de Salaberry ; voir l'article de Claude La Charité dans le présent volume.

29 Roland Morin, *Amable Morin, notaire de chez-nous. Premier tabellion résident de Saint-Roch-des-Aulnaies*, La Pocatière, Société historique de la Côte-du-Sud, 1976, p. 96-99.

Québec, plusieurs traités et ouvrages de jurisprudence qui se trouvaient dans toute bonne étude. En réalité, aucun titre n'appartient à ce qu'on appellerait rapidement aujourd'hui la littérature ; seuls quelques livres d'histoire ou de grammaire, des journaux (*Le Fantásque*, *Le Coin du feu*), des relations de voyages ainsi que le populaire *Éraste ou l'Ami de la jeunesse* de Jean-Jacques Filassier complètent le tableau. L'autre exception, capitale pour le souvenir qu'a laissé Amable Morin dans notre mémoire collective : trois ouvrages sur le travail de la terre, à savoir *La Nouvelle Maison rustique* (3 vol.), *Le Jardinier pratique* ainsi que *L'Agronome. Dictionnaire portatif du cultivateur*, qui se trouve à Sherbrooke. C'est en effet parce qu'il est « l'un des premiers exploitants des grands vergers commerciaux³⁰ » que Paul-Louis Martin voit en lui le modèle ayant inspiré les marchands Canac-Marquis et J.-C. Chapais, ou les seigneurs Dionne, Fraser et Bertrand, pour ne citer que les plus connus. Il est d'ailleurs un proche de « l'abbé François Pilote, qui fonde en 1859 la première école d'agriculture, à La Pocatière³¹ ». Le manuel de Pons Augustin Alletz que nous conservons aura ainsi servi en partie de référence à celui qui avait fait pousser dans les années 1830 plus de trois cents pommiers et deux cents pruniers sur le littoral de l'estuaire du Saint-Laurent.

La seconde série se révèle encore plus mystérieuse, alors qu'elle constituait pourtant le point de départ de notre réflexion et de nos recherches. En effet, pour qui parcourt l'inventaire des ouvrages anciens conservés à l'Université de Sherbrooke, une particularité du fonds s'avère frappante : le nombre élevé de dictionnaires imprimés pendant l'Ancien Régime, qui plus est d'éditions originales ou d'éditions de référence des dictionnaires en question. En fait, il ne manque au SBA qu'un exemplaire du *Dictionnaire françois* de Richelet pour posséder les plus importants dictionnaires ayant marqué les XVII^e et XVIII^e siècles³². Parmi le lot, quatre ouvrages possèdent un *ex-dono* similaire précisant qu'ils viennent de l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac (**voir image 10**) :

- 1- *Dictionnaire de l'Académie françoise*, Paris, Veuve Coignard, 1694, 2 vol.
- 2- Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, La Haye / Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1694, 2 vol.
- 3- *Dictionnaire universel françois et latin* [*Dictionnaire de Trévoux*], Nancy, Pierre Antoine, 1740, 6 vol.
- 4- Gilles Ménage, *Dictionnaire étymologique de la langue françoise*, Paris, Briasson, 1750, 2 vol.

30 Paul-Louis Martin, *Les Fruits du Québec. Histoire et traditions des douceurs de la table*, Québec, Septentrion, 2002, p. 73.

31 *Ibid.*, p. 72.

32 Bien que la présence de dictionnaires soit de manière générale un trait caractéristique des fonds anciens québécois, la concentration est ici tout de même surprenante ; voir Marcel Lajeunesse, « Les dictionnaires dans les bibliothèques de la Nouvelle-France », dans Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger, *Les Dictionnaires de la langue française au Québec, de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008, p. 135-159.

Or, ni les archives du SBA, ni l'archiviste de l'abbaye, le père René Salvas, ni l'actuel bibliothécaire, le père Charles Gilman, ne possèdent des traces de ce don, ce qui est d'autant plus étrange qu'après avoir consulté le catalogue de l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, on réalise que les moines bénédictins ne possédaient ni ces documents en double, ni d'autres dictionnaires anciens du même genre dans leur collection. Ce qui se révèle encore plus intrigant peut-être, c'est la présence de l'estampille de l'abbaye uniquement sur le *Dictionnaire de Trévoux*, alors qu'elle est absente des trois autres ouvrages ; en revanche, ces derniers affichent chacun un *ex-libris* sous la forme d'une estampille de G. Hautel, absent du premier. Là encore, rien à ce sujet ni au SBA, ni chez les moines bénédictins. Les livres viennent cependant bel et bien de l'abbaye : si l'estampille n'apparaît sur aucun des ouvrages anciens de la bibliothèque de Saint-Benoît-du-Lac, nous avons néanmoins pu en retrouver au moins deux occurrences jusqu'ici dans les quelque autres quatre-vingt mille livres qui se trouvent sur les rayons : sur les ouvrages de Maxime du Camp, *Les Convulsions de Paris*³³, et de Léon Deschamps, *Les Colonies pendant la Révolution*³⁴. Ce dernier ouvrage nous fournit au demeurant un indice temporel de plus : l'annotation manuscrite « G. Hautel oct. / 4 / 1905 » accompagne l'estampille. Autre indice : on trouve également parmi les rayons une série complète des *Œuvres* de Voltaire³⁵ en soixante-quinze volumes, qui porte l'estampille de la Bibliothèque de l'Université de Sherbrooke. Le don serait-il en fait un échange ? Impossible de le confirmer pour l'instant, mais il semble bien que les liens formels et informels unissant les deux institutions – l'abbé Maltais échangeait une correspondance avec certains moines selon le père Salvas, et la Faculté de théologie leur avait aménagé un *studium* – les aient amenées à partager des livres de leur collection.

Enfin, soulignons que les aléas entourant l'établissement de la bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac et la constitution de son corpus accentuent l'aura de mystère qui entoure ces dons. Cette communauté, quoiqu'ancrée dans une longue tradition remontant à l'abbaye de Saint-Wandrille de Fontenelle, est plutôt jeune. L'installation des premiers moines sous la gouverne de Dom Paul Vannier se fait certes le 4 décembre 1912³⁶, mais jusqu'à ce que le prieuré devienne une abbaye en 1952 à la suite de la construction de nouveaux bâtiments³⁷, les livres sont conservés dans des bibliothèques réparties de manières éparses sur les étages et dans les corridors. En réalité, la bibliothèque à deux étages prévue dans les plans de l'architecte Dom Paul Bellot, qui devait ressembler à celle de l'Abbaye de Solesmes³⁸, ne sera jamais construite ; on installe finalement les livres dans la crypte en 1994, après l'inauguration de la nouvelle église abbatiale³⁹.

33 Maxime du Camp, *Les Convulsions de Paris*, Paris, Librairie Hachette, 1878, 4 vol.

34 Léon Deschamps, *Les Colonies pendant la Révolution*, Paris, Perrin et cie, 1898.

35 Voltaire, *Œuvres*, Paris, Beaudoin, 1928.

36 Claude Bergeron et Geoffrey Simmins, *L'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac et ses bâtisseurs*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1997, p. 97.

37 *Ibid.*, p. 74.

38 *Ibid.*, p. 195.

39 *Ibid.*, p. 245.

Conclusion

Somme toute, si le parcours que nous avons proposé aujourd'hui ne permet pas de retracer des trajectoires entières, il apporte tout de même un éclairage nouveau sur certains épisodes et personnages de notre histoire culturelle. À tout le moins, il nous renseigne sur une partie du patrimoine imprimé que nous possédons et qui, jusqu'ici, ne pouvait être consulté faute tout simplement d'un inventaire descriptif complet : plus que de simples titres, les ouvrages anciens qui constituent les catalogues des bibliothèques universitaires sont des objets physiques et les marques de possession qui les accompagnent méritent qu'on s'y arrête. Le présent travail pourra ainsi informer de futurs chercheurs qui pourraient être intéressés par l'un ou l'une des anciens propriétaires de livres anciens du SBA. Il confirme au demeurant l'importance des communautés et des établissements d'enseignement religieux pour l'histoire du livre, sur lesquelles nous n'avons pu nous arrêter, faute d'espace, mais qui forme une constellation impressionnante aussi bien par sa diversité que son étendue : Collège du Sacré-Cœur, Séminaire d'Ottawa, Asile de la Providence, Père rédemptoristes, mais également Externat de la Trinité (Lyon), Ordre de la Visitation de Sainte-Marie (Rennes), Collège Saint-Joseph (Avignon) et même Noviciat des Jacobins (Paris). Cette dernière localisation, qui nous a fourni notre titre et qui se trouve sur l'un des dictionnaires donnés par l'Abbaye Saint-Benoît-du-Lac, illustre bien les difficultés que l'on éprouve à reconstituer des bibliothèques anciennes : alors que les deux couvents de la rue Saint-Jacques et de la rue Saint-Honoré sont bien connus, on ne sait que très peu de choses à propos du noviciat que les Dominicains ont ouvert en 1631 au coin de la rue du Bac et de la rue Saint-Dominique. La bibliothèque qui se constitue tardivement à partir des années 1770, en partie constituée de livres achetés lors de la fermeture du collège Louis-le-Grand en 1764, comptait quatorze mille cent quarante-huit livres⁴⁰. Entre un noviciat du XVIII^e siècle, une abbaye bénédictine estrienne et la Bibliothèque Roger-Maltais, les liens sont aussi évidents qu'impossibles à bien cerner.

Mais terminons sur une note plus positive. Cette étude a déjà porté d'autres fruits, plus inattendus, tributaires des aléas qui accompagnent le travail de terrain entre les rayons des bibliothèques. Par exemple, en parcourant les plats et les pages de titre de livres anciens de l'abbaye à la recherche d'informations sur le don des quatre dictionnaires anciens, nous avons identifié des livres ayant appartenu à Jacques 1^{er}, Prince de Monaco, un habitué de Versailles sous Louis XV, par exemple, et à Athanase David, célèbre ministre sous le gouvernement Taschereau. Cependant, la plus belle surprise demeure une note manuscrite collée sur le plat d'un *Abrégé de l'histoire et de la morale de l'Ancien Testament*⁴¹ qui se lit comme suit :

40 Alfred Franklin, *Les Anciennes Bibliothèques de Paris*, Paris, Imprimerie nationale, 1873, vol. III, p. 17 et suivantes ; l'estampille pour les petits volumes qui orne notre exemplaire est reproduite à la p. 20.

41 François-Philippe Mésenguy, *Abrégé de l'histoire et de la morale de l'Ancien Testament*, [Paris, Veuve Desaint, 1778] ; page de titre manquante.

[...]

Ce vieux bouquin fut trouvé parmi les vieux papiers de mon beaufrère, Gélase Boudrias, décédé à Beloeil en 1926.

La veuve de ce dernier, Alfonsine David, pour flatter la bibliomanie de son frère cadet, en fit don au Dr. Edgar David.

A la dernière page se trouve une note manuscrite : « Ce livre à-partient à Monsieur Chevalier de Lorimier à Sagatite. »

S'il s'agit vraiment ici du jeune et sympathique patriote de 1837, qui monta sur l'échafaud après avoir écrit son immortel testament politique, ce livre vénérable acquiert alors la valeur d'une relique inestimable.

Dr Edgar David

Montréal, 1 décembre 1931.

Il reste bien sûr à authentifier la calligraphie ; à première vue, il s'agirait d'un ouvrage datant des années de formation de Chevalier de Lorimier au petit Séminaire de Montréal, comme le suggèrent à la fois le titre, l'absence de la signature distinctive Lorimier et des lettres entrelacées qui la suivent, de même que les fautes d'orthographe. Au fil des pages se trouvent d'ailleurs des annotations qui correspondent à son année de naissance et à celles de certains de ses frères. Si l'enquête se révèle positive, elle aura permis de découvrir un autre morceau de notre patrimoine. On le voit, à défaut de donner des réponses précises, les bibliothèques conservent au moins nos « reliques » : le travail d'inventaire et l'étude des marques de possession nous permettent quant à eux d'apprendre que les reliques en question existent, et ainsi de recomposer une part de leur histoire et de la nôtre.

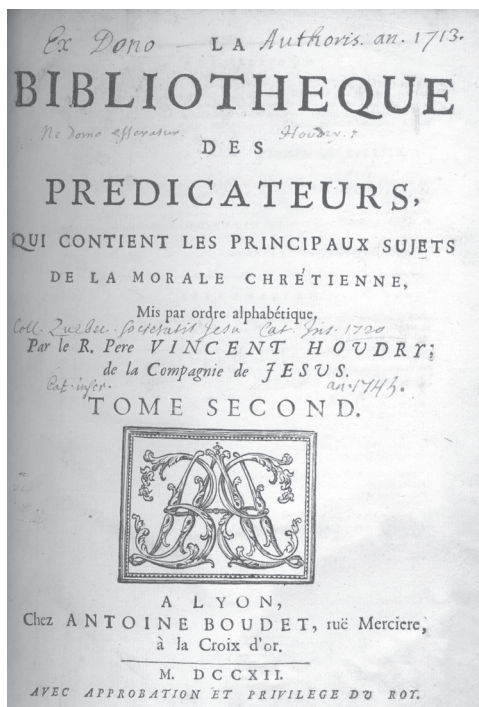
Références

- ALETHEUS, Theophilus [Johann Lyser], *Polygamia triumphatrix*, Londini Scanorum, s.é., 1682.
Annales bourbonnaises, sixième année, Moulins, Imprimerie Étienne Auclair, 1892.
- ANONYME, *Historical Essay on the Ambition and Conquests of France, with some Remarks on the French Revolution*, Londres, J. Debrett, 1797.
- , *Historical Sketch of the French Revolution from its Commencement to the Year 1792*, Londres, J. Debrett, 1792.
- ASHMOLE, Elias, *The Institution, Laws and Ceremonies of the Most Noble Order of the Garter*, Londres, J. Macock, 1672.
- BERGERON, Claude et Geoffrey SIMMINS, *L'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac et ses bâtisseurs*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1997.
- BIRON, Johanne, « Les *ex-libris*, *ex-dono*, lettres et notes manuscrites, ces témoins de l'unité et de la dispersion des collections des jésuites du Québec » [en ligne], *Mémoires du livre / Studies in book culture*, vol. V, n° 1 (2013) [<http://www.erudit.org/revue/memoires/2013/v5/n1/1020219ar.html>].
- BOUGEANT, Guillaume-Hyacinthe, *Histoire du traité de Westphalie*, Paris, Didot, 1751.
- BUNBURY, Henry William, *Narratives of Some Passages in the Great War with France, from 1799 to 1810*, London, Richard Bentley, 1854.
- CONTI, Stéphanie-Louise de Bourbon, *Mémoires historiques de Stéphanie-Louise de Bourbon Conti*, Paris, Chez l'auteur, Floréal, an VI [1798].
- DE CHOISY, François-Timoléon, *Journal du voyage de Siam fait en 1685 et 1686*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1687.
- DE LA BRUYÈRE, Jean, *Caractères de Théophraste, avec Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, Amsterdam, F. Changuion, 1759.
- DE LA METTRIE, Julien Offray, *Cœuvres philosophiques*, Amsterdam, s.é., 1753, 2 vol.
- DELEYRE, Alexandre, *Abrégé de la philosophie du chancelier François Bacon*, Amsterdam, Artskée et Merkus, 1755, 2 vol.
- DESCHAMPS, Léon, *Les Colonies pendant la Révolution*, Paris, Perrin et cie, 1898.
- DU CAMP, Maxime, *Les Convulsions de Paris*, Paris, Librairie Hachette, 1878, 4 vol.
- FLEMING, Patricia Lockhart, Gilles GALICHAN et Yvan LAMONDE (éd.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004, vol. I.
- FRANKLIN, Alfred, *Les Anciennes Bibliothèques de Paris*, Paris, Imprimerie nationale, 1873, vol. III.
- GOULET, Denis, *Histoire de l'Université de Sherbrooke. 1954-2004*, Sherbrooke, Éditions de l'Université de Sherbrooke, 2004.
- LAJEUNESSE, Marcel, « Les dictionnaires dans les bibliothèques de la Nouvelle-France », dans Monique C. CORMIER et Jean-Claude BOULANGER, *Les Dictionnaires de la langue française au Québec, de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008, p. 135-159.

- LAMBERT, James H., « Ryland, Herman Witsius » [en ligne], *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biography*, Québec / Toronto, Université Laval / University of Toronto, 1988, vol. 7 [http://www.biographi.ca/fr/bio/ryland_herman_witsius_7F.html].
- LE GOBIEN, Charles *et al.* (éd.), *Lettres édifiantes et curieuses [...]*, Paris, Nicolas Leclerc, 1703-1776, 34 vol.
- LE MOINE, James MacPherson, *Monographies et esquisses*, Québec, Imprimerie Jos.-G. Gingras et cie, 1885.
- MARTIN, Paul-Louis, *Les Fruits du Québec. Histoire et traditions des douceurs de la table*, Québec, Septentrion, 2002.
- Mercure de France, dédié au roy. May 1740*, Paris, Guillaume Cavelier, Veuve Pissot et Jean de Nully, 1740.
- MÉSENGUY, François-Philippe, *Abrégé de l'histoire et de la morale de l'Ancien Testament*, Paris, Veuve Desaint, 1778.
- MORIN, Roland, *Amable Morin, notaire de chez-nous. Premier tabellion résident de Saint-Roch-des-Aulnaies*, La Pocatière, Société historique de la Côte-du-Sud, 1976.
- PERRIER, Émile, « Ex-libris et fer de reliure de Charles de Tilly », *Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris*, vol. V, n° 1 (1898), p. 35-37.
- TURMEL, Ursule, « Le relieur artisan à Québec », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n° 63 (2000), p. 20-23.
- VOLTAIRE, *Œuvres*, Paris, Beaudoin, 1928.

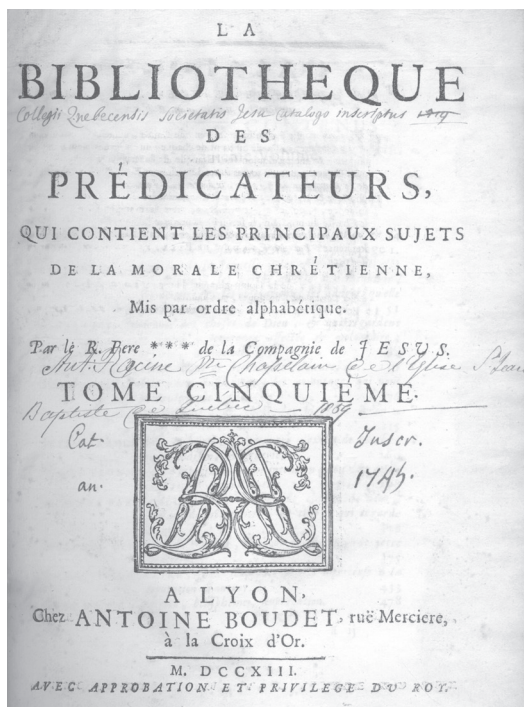
Annexe

Image 1



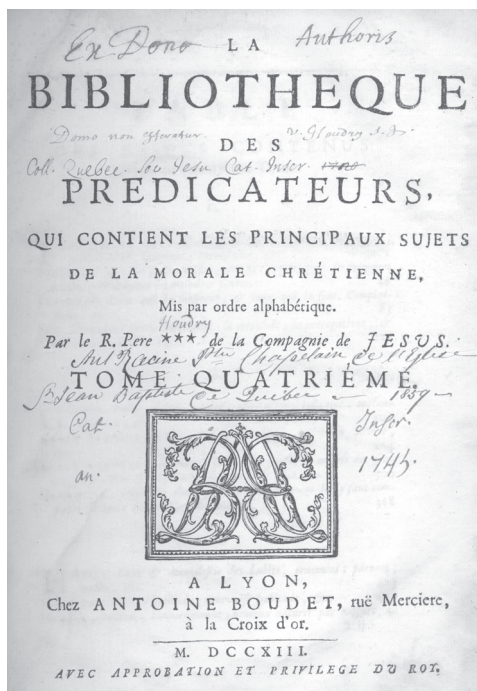
Page de titre, Vincent Houdry, *La Bibliothèque des prédicateurs*, Lyon, Antoine Boudet, 1712, t. 2 [Service des bibliothèques et archives de l'Université de Sherbrooke].

Image 2



Page de titre, Vincent Houdry, *La Bibliothèque des prédicateurs*, Lyon, Antoine Boudet, 1712, t. 5 [Service des bibliothèques et archives de l'Université de Sherbrooke].

Image 3



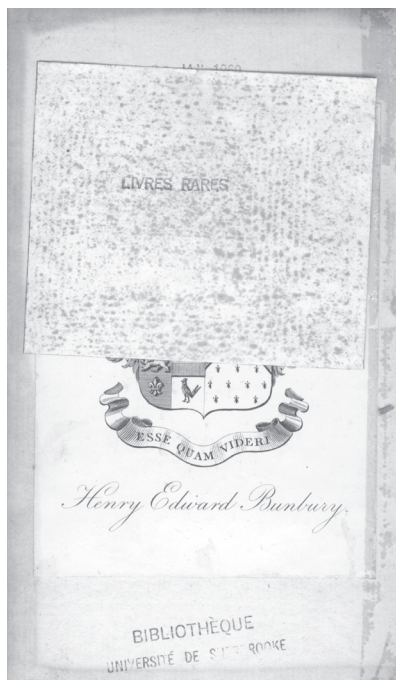
Page de titre, Vincent Houdry, *La Bibliothèque des prédicateurs*, Lyon, Antoine Boudet, 1712, t. 4 [Service des bibliothèques et archives de l'Université de Sherbrooke].

Image 4



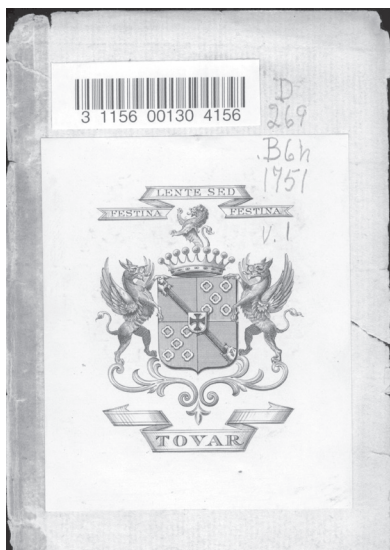
Page de garde fixe, Charles Le Gobien et al. (éd.), *Lettres édifiantes et curieuses*, Paris, Nicolas Leclerc, 1703-1776, vol. XXIV [Service des bibliothèques et archives de l'Université de Sherbrooke].

Image 5



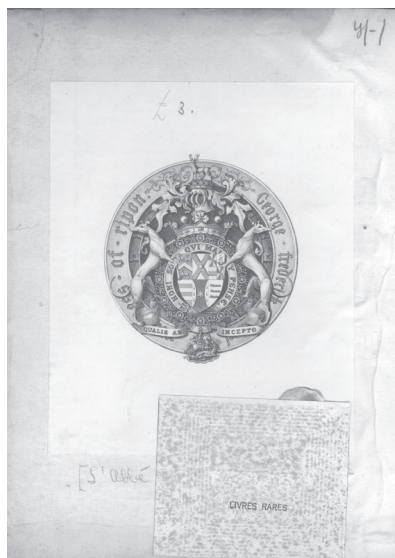
Page de garde fixe, Guillaume-Hyacinthe Bougeant, *Histoire du traité de Westphalie*, Paris, Didot, 1751, vol. I [Service des bibliothèques et archives de l'Université de Sherbrooke].

Image 6



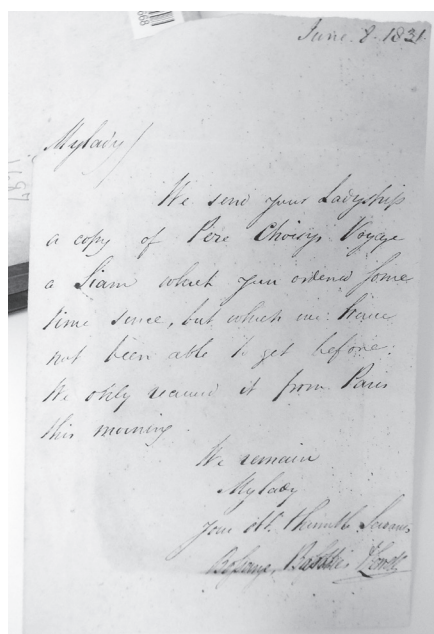
Page de garde, Guillaume-Hyacinthe Bougeant, *Histoire du traité de Westphalie*, Paris, Didot, 1751, vol. I [Service des bibliothèques et archives de l'Université de Sherbrooke].

Image 7



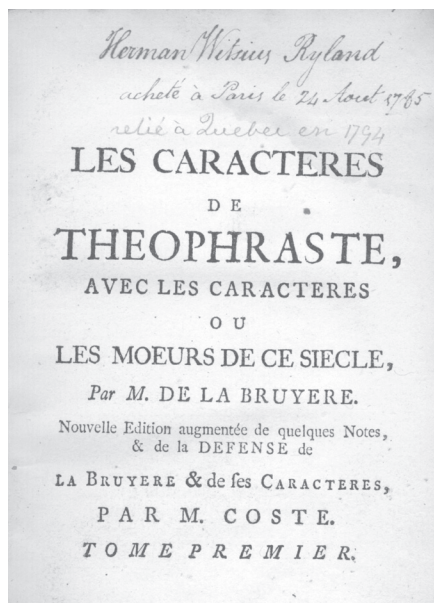
Page de garde fixe, François-Timoléon de Choisy, *Journal du voyage de Siam fait en 1685 et 1686*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1687 [Service des bibliothèques et archives de l'Université de Sherbrooke].

Image 8



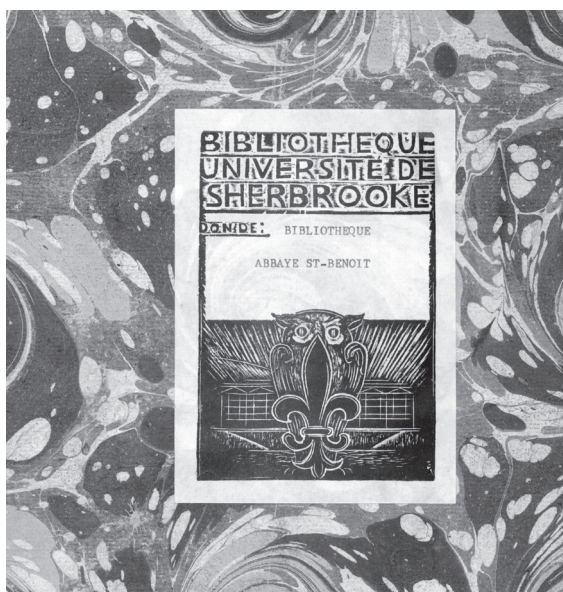
Lettre manuscrite collée à la page de garde, François-Timoléon de Choisy, *Journal du voyage de Siam fait en 1685 et 1686*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1687 [Service des bibliothèques et archives de l'Université de Sherbrooke].

Image 9



Page de titre, Jean de La Bruyère, *Caractères de Théophraste, avec Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, Amsterdam, F. Changuion, 1759, t. 1 [Service des bibliothèques et archives de l'Université de Sherbrooke].

Image 10



Page de garde fixe, Gilles Ménage, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Briasson, 1750, vol. I [Service des bibliothèques et archives de l'Université de Sherbrooke].



De la plume à la presse et de l'Ancien vers le Nouveau Monde. L'exemple des *Recherches sur l'origine du despotisme oriental* (1755-1760)

MARC ANDRÉ BERNIER

Les livres anciens que possèdent les bibliothèques universitaires québécoises proviennent bien souvent de collections disparues, comme l'attestent certaines annotations laissées dans leurs marges, ou encore les marques de possession antérieures – cachets, *ex-libris*, *ex-dono*, etc. – qu'on y observe. L'histoire que racontent ces témoins est celle des ensembles documentaires, aujourd'hui dispersés, du Québec ancien¹. Elle mérite assurément qu'on s'y attarde, comme l'illustre entre autres un article récent de Gilles Gallichan qui, à propos des Capucins de Limoilou, montre à quel point « les sujets développés et conservés dans leur collection [...] nous révèlent leurs intérêts et leurs préoccupations en relation avec le milieu social dans lequel ils ont œuvré depuis un siècle² ». De ce point de vue, si l'idée même de collection comporte d'abord une dimension bibliothéconomique — qui invite à la concevoir comme « un ensemble cohérent de documents, établi en vue d'un usage précis, faisant l'objet d'une gestion³ » —, elle suppose encore, en son sens le plus large, une politique documentaire que déterminent tout autant des critères de sélection que des pratiques de sociabilité et de lecture liées à son histoire. En ce sens, toute collection est non seulement, dans sa constitution, « subordonnée au schéma intellectuel de son époque », mais elle porte également en elle, dans son organisation et son développement, « une démarche de création de savoir⁴ ». Aussi

1 Sur l'expression de « Québec ancien » pour désigner une période antérieure au XX^e siècle, voir la préface de Claude Corbo à *Monuments intellectuels de la Nouvelle-France et du Québec ancien. Aux origines d'une tradition culturelle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2014.

2 Gilles Gallichan, « Brochures, société et religion. La collection des Capucins de Limoilou (1902-1980) », *Les Cahiers des dix*, n^o 69 (2015), p. 149.

3 Emmanuelle Bermès et Frédéric Martin, « Le concept de collection numérique », *Bulletin des bibliothèques de France*, n^o 3 (2010), p. 13.

4 David-Georges Picard, « Constituer une bibliothèque, constituer des savoirs », *Bulletin des bibliothèques de France*, n^o 1 (2011), p. 7 et p. 6, respectivement.

l'intérêt que représentent les collections disparues du Québec ancien dépasse-t-il les seuls plaisirs dont se satisfait la curiosité érudite et tient-il, plus largement, à la possibilité de renouveler l'histoire des idées à partir d'une enquête qui se donne comme objet l'étude de ces fonds oubliés et le destin, souvent singulier, des ouvrages qu'ils réunissaient.

Les *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*

Un exemple fort curieux sur lequel je souhaiterais attirer l'attention montre d'ailleurs à quel point l'histoire culturelle peut tirer parti d'une entreprise dont l'ambition consisterait à retracer la genèse, l'essor et la fortune des collections anciennes. Il s'agit d'un manuscrit intitulé *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, que l'on doit à Nicolas Antoine Boulanger, comme le laissent deviner les initiales figurant sur la page de titre : « ouvrage posthume de Mr. B.I.D.P.E.C. » ou, si l'on préfère, « monsieur Boulanger, Ingénieur Des Ponts Et Chaussées » (**voir image 1**)⁵. Né à Paris en 1722, Boulanger meurt en 1759, alors qu'il est encore fort jeune – il n'a que 36 ans –, au terme d'une carrière qu'auront inspirée deux grandes traditions : celle, déjà ancienne, de l'érudition humaniste, qui le porte vers l'étude des langues orientales ; celle, plus récente, de la géologie, qui se forme à une époque où l'on commence à pressentir que la Terre a, elle aussi, une histoire que permettent de reconstituer les traces, gravées dans la roche, qu'ont laissées les grandes révolutions de la nature. Quant au texte des *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, il appartient à cette vaste nébuleuse que la critique universitaire actuelle désigne sous l'appellation de « manuscrits philosophiques clandestins », locution commode sous laquelle se trouvent regroupés les quelque deux cent cinquante traités audacieux, souvent irréguliers et séditieux qui, malgré la censure, circulaient dans toute l'Europe du siècle des Lumières⁶.

À ce jour, on a recensé six exemplaires de ce manuscrit : quatre sont à Paris, un cinquième à Saint-Petersbourg⁷ et un sixième, enfin, dans les collections

5 Les images auxquelles je réfère dans le présent texte se trouvent en annexe à la fin de l'article.

6 Ce corpus forme un champ d'étude ouvert dès le début du XX^e siècle par un article de Gustave Lanson, « Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750 », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 19 (1912), p. 1-29 et 293-317. Depuis lors et, en particulier, au cours des vingt dernières années, il a donné lieu à une activité scientifique foisonnante, ce dont témoignent aussi bien les livraisons périodiques de *La Lettre clandestine* qu'un projet tel l'Inventaire des manuscrits philosophiques clandestins, placé sous la responsabilité de Geneviève Artigas-Menant et rattaché au Centre d'étude de la langue et des littératures françaises des XVII^e et XVIII^e siècles de l'Université Paris-Sorbonne (voir <http://www.cellf.paris-sorbonne.fr/programme-scientifique/inventaire-des-manuscrits-philosophiques-clandestins>).

7 À Paris : BnF, ms. français 19230 ; Institut, ms. 3927 ; Mazarine, ms. 1198 ; Sorbonne, Fonds Cousin, ms. 183. À Saint-Petersbourg : Bibliothèque nationale russe, ms. F II 74, Voltaire 240 (IX). Voir, pour ces localisations, l'inventaire des manuscrits philosophiques clandestins établi par Miguel Benítez, *La Face cachée des Lumières. Recherches sur les manuscrits philosophiques clandestins de l'âge classique*, Paris / Oxford, Universitas et Voltaire Foundation (Bibliographica), 1996, p. 46, n. 154.

anciennes de l'Université du Québec à Trois-Rivières⁸. Or, le destin qu'a connu ce dernier présente une particularité qui mérite assurément d'éveiller la curiosité du chercheur. Songeons, en effet, à la nature même de cet ouvrage, dont les thèses radicales et hétérodoxes soutiennent que toutes les religions procèdent des terreurs superstitieuses inspirées aux premiers hommes par les cataclysmes naturels et instrumentalisées ensuite par les prêtres pour mieux établir une autorité tyrannique dont tous les despotes actuels seraient les héritiers. Ces thèses rappelées, examinons maintenant le seul *ex-libris* ornant l'ouvrage, qui indique que celui-ci aurait jadis appartenu à une bibliothèque aujourd'hui disparue : celle de l'Académie commerciale catholique de Montréal (**voir image 2**).

Aussi souhaiterais-je, à partir de cet exemple, parcourir rapidement deux vastes territoires dont l'exploration suscite des questions qui sont au cœur des problèmes que pose l'histoire de l'imprimé à la recherche actuelle, comme le suggèrent notamment quelques observations récentes de Roger Chartier à propos de « la vigoureuse survivance de la publication manuscrite à l'âge de la presse à imprimer », ou encore de « la complexité même du processus de publication [qui,] tout en fixant l'œuvre, lui donne mobilité et instabilité⁹ ». Le premier de ces territoires est celui où se nouent les rapports complexes que le manuscrit entretient avec l'imprimé à l'époque moderne. Autrement dit, quel est le statut du manuscrit au sein de ce que McLuhan appelait la « galaxie Gutenberg¹⁰ » ou, si l'on préfère, en quoi le rôle de la copie manuscrite éclaire-t-elle la manière dont une œuvre se transforme d'une édition à l'autre ou d'un support à l'autre ? Le second est celui où se déploient les réseaux de circulation du livre qui, dans le cas des *Recherches sur le despotisme*, supposent de retracer le parcours d'un manuscrit passant de l'Ancien vers le Nouveau Monde, c'est-à-dire d'un *scriptorium* parisien clandestin du XVIII^e siècle à la bibliothèque d'un collège montréalais, commercial et catholique, du XIX^e siècle. Dans tous les cas, on s'apercevra surtout, comme le souligne encore Roger Chartier, de « la nécessité de reformuler l'opposition entre "*scribal culture*" et "*print culture*" et de déplacer l'attention sur le manuscrit à l'âge de l'imprimé », dans un contexte où le destin des textes, qu'ils soient imprimés ou manuscrits, semble en permanence « ouvert à la mobilité, à la flexibilité, à la variation¹¹ ».

8 Nicolas Antoine Boulanger, *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, Bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Livres rares et anciens, cote JC 381 B68.

9 Roger Chartier, *La Main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur, XVI^e – XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard (Folio), 2015, p. 12 et 15. Cette question de la mobilité et de l'instabilité des formes auxquelles se prête le texte était récemment offerte à l'attention de la communauté des chercheurs à l'occasion du dernier congrès de la Society for History of Authorship, Reading and Publishing, dont le thème était justement « Générations et régénérations du livre » (voir : <http://sharp2015.ca/fr/theme>).

10 Marshall McLuhan, *La Galaxie Gutenberg. La genèse de l'homme typographique*, traduit par Jean Paré, Montréal, Éditions HMH, 1967.

11 Roger Chartier, *La Main de l'auteur, op. cit.*, p. 23 et 25.

De la plume à la presse

Le manuscrit des *Recherches sur le despotisme* invite donc à considérer à quel point, à l'époque moderne, le livre imprimé entretient d'étroites relations avec tout un réseau parallèle de production et de diffusion clandestines qui recourt au manuscrit pour des motifs stratégiques variés : échapper à la vigilance de la censure, associer à son œuvre les attraits de l'interdit, profiter d'un marché lucratif (les exemplaires se vendent cher) ou encore, comme l'écrivent Nicholas Dion et Cyril Francès, « conserver au texte la souplesse d'une production collective qui passe par la réécriture, la fragmentation, voire le plagiat¹² ». À vrai dire, ces réseaux où, sous le manteau, circulent manuscrits audacieux et traités hétérodoxes se constituent dès le XVI^e siècle. Ce sont d'abord des textes protestants, puis jansénistes, mais aussi, à partir de la fin du XVII^e siècle, des ouvrages philosophiques dont la redécouverte permet, de nos jours, d'explorer ce que Miguel Benítez a appelé, en recourant à une formule très heureuse, « la face cachée des Lumières¹³ ». Au reste, la seule mention de quelques-uns des titres de la bibliothèque clandestine du siècle des Lumières donne une assez bonne idée du style qu'affectionnent les textes circulant dans les réseaux de diffusion du livre interdit. C'est ainsi que s'y côtoient aussi bien des traités matérialistes comme *L'Âme matérielle* que des ouvrages anticléricaux, déistes ou athées, tels *La Foi anéantie*, *De l'imposture sacerdotale* et le *Tombeau des préjugés*¹⁴, ou encore ce titre, sans doute l'un des plus célèbres de tout le corpus : le *Traité des trois imposteurs*, ces imposteurs étant évidemment, dans le contexte de la libre pensée française, Moïse, le Christ et Mahomet¹⁵.

Si l'on songe que, dans des *scriptoria* clandestins disséminés à travers l'Europe, des copistes professionnels pouvaient tirer de l'un ou l'autre de ces traités jusqu'à deux cents exemplaires, on s'aperçoit ensuite à quel point, au XVIII^e siècle, la distinction entre manuscrit et imprimé ne pouvait guère revêtir le même sens qu'aux XIX^e et XX^e siècles. Esquisse préparatoire, lettre ou billet intime, texte autographe et unique : voilà, à vrai dire, autant de notions qui, à l'âge classique, restent fréquemment étrangères à la nature et à la fonction du manuscrit¹⁶. Le seul aspect matériel de ces textes en témoigne : souvent relié, calligraphié et orné de gravures, le manuscrit philosophique clandestin du XVIII^e siècle s'apparente davantage à un *in-quarto* ou à un *in-octavo* imprimé qu'à un brouillon laborieux ou confidentiel.

Exécutée entre 1755 et 1760, la copie des *Recherches sur le despotisme* conservée à Trois-Rivières donne d'ailleurs une assez bonne idée de la manière dont la plume

12 Nicholas Dion et Cyril Francès, *Une encyclopédie de la pensée moderne. Les collections anciennes de l'Université du Québec à Trois-Rivières*, catalogue de l'exposition de 2013 (à paraître).

13 Miguel Benítez, *La Face cachée des Lumières*, op. cit.

14 Sur la localisation de chacun de ces traités manuscrits, voir *ibid.*, p. 23, 38, 29 et 55.

15 Voir *ibid.*, p. 51, de même que [Anonyme], *Le Traité des trois imposteurs et L'Esprit de Spinoza. Philosophie clandestine entre 1678 et 1768*, textes présentés et édités par Françoise Charles-Daubert, Oxford, Voltaire Foundation (Libre pensée et littérature clandestine), 1999.

16 Sur ce point, voir notamment Françoise Weil, « La fonction du manuscrit par rapport à l'imprimé », dans François Moureau (éd.), *De bonne main. La communication manuscrite au XVIII^e siècle*, Paris / Oxford, Universitas / Voltaire Foundation, 1993, p. 17.

cherche alors à imiter le plomb¹⁷. Avec sa reliure en cuir marron et un format qui rappelle celui d'un traité *in-octavo* (220 x 165 mm), l'ouvrage est d'une écriture soignée et, à la manière d'un imprimé, comporte de nombreuses notes de bas de page et une table des matières ; il est divisé en vingt-six chapitres et le titre de chacun, qui est centré, est précédé d'un numéro. Sous cette forme, au demeurant, la communication manuscrite fonctionne tantôt en parallèle avec le monde de l'imprimé, tantôt au sein d'un système complexe d'échanges, fait de reprises et de collages qui irriguent en permanence, telle une source souterraine, le vaste domaine qu'occupent la philosophie et, plus généralement, la littérature clandestines.

Qu'on en juge d'après l'exemple d'un passage qui, tiré des *Recherches sur le despotisme*, illustre au mieux cette dynamique en fonction de laquelle le manuscrit philosophique clandestin constitue une sorte de matériau que reprend, mais aussi réécrit et transforme le texte imprimé à la faveur d'une aventure intellectuelle collective vivant de détournements et de pillages destinés à l'invention d'œuvres nouvelles. Allons, par exemple, à la « Section III » de notre traité, qui s'ouvre sur ces remarques :

§ 3. Les revolutions de la nature, sources primitives de toutes les erreurs humaines [...] Il a été des temps deplorables ou l'ordre de la nature troublé et changé a précipité tous les Etres de notre univers dans des calamités extrêmes et sans nombres. Le monde a perdu la lumiere qui l'eclairoit ; la marche du soleil ou des planettes a été changée les continens de la terre nont plus été que des scenes mouvantes ou les incendies les inondations et les tenebres ont regnés tour a tour ; ou les mers, les fleuves et les rivières tantot débordés et tantot deséchés ont produit mille fleaux successifs qui ont desolé le genre humain¹⁸.

Comparons maintenant cette leçon avec l'imprimé de l'édition originale de 1761, que l'on doit au baron d'Holbach :

Section III.

Les anciennes révolutions de la nature sont les sources innocentes de toutes les erreurs humaines

[...] Les siècles ont vû des tems déplorables, où l'ordre de la Nature troublé & renversé a précipité tous les êtres de nôtre Globe dans des calamités sans nombre. Le Monde a perdu sa lumière ; la marche du Soleil & des planètes s'est altérée ; les continens que nous habitons ont été des scènes mouvantes, où les incendies, les inondations, les tremblemens & les ténèbres ont régné tour à tour, & sur lesquels les mers, les fleuves & les rivières, tantôt débordées, tantôt desséchées, ont produit mille fléaux successifs, qui ont désolé le genre humain¹⁹.

Dès lors qu'on place ces deux textes en regard, on s'aperçoit que, pour l'essentiel, le premier subit un travail de révision stylistique qui, au demeurant, est tout à fait

17 Voir François Moureau, « La plume et le plomb », dans *ibid.*, p. 6.

18 Nicolas Antoine Boulanger, *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, exemplaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières, *op. cit.*, p. 11-12.

19 Nicolas Antoine Boulanger, *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, s.l. [Genève], s.é., 1761, p. 29-30.

exemplaire. De fait, le passage du *scriptorium* à l'atelier du typographe suppose des interventions que dicte généralement, comme on disait à l'âge classique, un souci de la politesse du style, qui invite notamment à substituer « Les siècles ont vu des tems déplorables » au maladroit « Il a été des temps déplorables », ou encore à écrire que « la marche du Soleil [...] a été altérée » en lieu et place d'un trivial « a été changée ». Au surplus, le titre du chapitre a lui-même été modifié, la disparition de « sources primitives » au profit de « sources innocentes » permettant de souligner l'opposition, partout présente dans le texte, entre la nature, principe de toute vérité et de toute raison, et les erreurs, qui sont le fait des préjugés qui s'en écartent. Dans tous les cas, cette campagne de réécriture élève la prose de la philosophie clandestine jusqu'à un registre de langue beaucoup plus soutenu, tout en insistant sur la thèse naturaliste. Un tel travail est évidemment susceptible de transformer ce texte en un morceau d'anthologie, comme l'atteste d'ailleurs le destin de notre paragraphe, tantôt commenté par Voltaire qui, la plume à la main, s'écrie dans la marge : « Qui te l'a dit²⁰ ! » ; tantôt repiqué à l'identique, quelque trente ans plus tard, dans un traité révolutionnaire paraissant sous le titre de *Dieu, nature, raison : trinité de principes*²¹.

En ce sens, l'édition de 1761 du manuscrit des *Recherches* est tout à fait caractéristique de la manière dont travaille l'atelier holbachique, c'est-à-dire cette vaste entreprise d'impression et de diffusion de la littérature clandestine qu'animent, avec une volonté affichée de prosélytisme philosophique, le baron d'Holbach et un disciple de Diderot, Jacques André Naigeon²². Ici, l'aventure éditoriale dans laquelle se trouve engagé le manuscrit philosophique clandestin permet non seulement d'entremêler, voire de confondre les voix – l'éditeur amendant très librement les textes comme on l'a vu –, mais également d'embrouiller les identités. C'est ainsi que l'édition originale de 1761 des *Recherches* est précédée d'une « Lettre de l'auteur à M. *** », c'est-à-dire à Helvétius, lettre qui n'est cependant qu'une pure forgerie qu'il faut « attribuer [...] au baron lui-même²³ ». Mais il y a mieux. Le succès éditorial des *Recherches*, qui connaissent onze rééditions au XVIII^e siècle, engendre aussitôt des manuscrits fictifs, puisque le baron d'Holbach n'hésitera pas à attribuer *Le Christianisme dévoilé* (1767), dont il est pourtant l'auteur, à Boulanger lui-même. Dans la « Lettre de l'auteur » sur laquelle s'ouvre le livre, on lit ainsi : « C'est donc la religion qui fit éclore les despotes & les tyrans ; ceux-ci firent de mauvaises loix* », l'astérisque conduisant enfin à cette note : « J'ai mis cette vérité dans tout son jour

20 Voltaire, *Corpus des notes marginales de Voltaire*, t. 1, texte édité par Natalia Elaguina et al., dans Nicholas Cronk (éd.), *Œuvres complètes*, Oxford, Voltaire Foundation, 2008, vol. 136, p. 499.

21 Voir Gérard Poringo, *Dieu, nature, raison ; trinité de principes, tirés des différens auteurs*, Bruxelles, De l'Imprimerie de la Raison, L'an 2 du Monde régénéré [1794], p. 10.

22 Sur cette question, voir, entre autres, la thèse d'Alain Sandrier, *Le Style philosophique du baron d'Holbach. Contraintes et conditions du prosélytisme athée en France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2004.

23 Alain Sandrier, « L'inédit dans l'œuvre du baron d'Holbach : l'interface manuscrite », *La Lettre clandestine*, n° 11 (2002), p. 62.

dans mes *Recherches sur l'origine du Despotisme oriental*²⁴ ». En regard de ce dispositif où se rejoue le *topos* du manuscrit trouvé, on s'aperçoit à quel point, en somme, la question de la génération de l'imprimé doit être envisagée à la lumière de mises en scène relevant de scénographies véritablement romanesques.

De l'Ancien vers le Nouveau Monde

À cette première aventure où, de la plume à la presse, se jouent la carrière et la fortune d'un manuscrit philosophique clandestin du XVIII^e siècle, s'en ajoute enfin une seconde qui, cette fois, survient au moment du passage du texte des *Recherches* de l'Ancien vers le Nouveau Monde. Comment expliquer, en effet, que ce manuscrit si étroitement associé, depuis d'Holbach, à la lutte contre l'obscurantisme religieux, se retrouve sur le premier rayon d'une école catholique de Montréal, autrement dit, dans une province lointaine de l'Empire britannique, à une époque où l'Église romaine y assure pleinement le rôle que lui confie le pouvoir colonial et qui consiste, entre autres, à censurer les lectures des fidèles²⁵ ? Au surplus, l'orthodoxie de l'Académie commerciale catholique de Montréal semble indiscutable, ne serait-ce que dans la mesure où cette institution avait été fondée en 1855 par les commissaires du réseau des écoles catholiques. De même, le catalogue de sa bibliothèque, qui a été publié en 1874 sous les « presses à la vapeur de *La Minerve* », ne semble guère témoigner d'une secrète dissidence intellectuelle. « Théologie, Religion, Philosophie et Morale²⁶ » y sont réunies dans une seule et même section, où les Pères de l'Église et Bossuet règnent en paix. Observons toutefois que, si les titres qui s'y côtoient ne frappent guère par leur audace, la modernité ne s'y absente pas, comme l'illustre la présence de plusieurs représentants du néothomisme du XIX^e siècle avec, par exemple, une *Philosophie suivant les principes de saint Thomas*, imprimée à Paris en 1864 et que l'on doit à Antoine Goudin. Mais la modernité de cette bibliothèque ne se borne pas, pour ainsi dire, à la seule innovation théologique. Ce ne sont pas tant, en effet, les sections philosophiques ou littéraires qui, dans ce catalogue, doivent fixer l'attention, mais la place considérable qu'y occupent les sciences et les techniques – les mathématiques, la physique et la chimie, bien sûr, mais aussi le génie civil. C'est que l'Académie commerciale catholique de Montréal n'est ni essentiellement commerciale ni outrageusement catholique. Avant tout, elle offre à ses élèves un cursus scientifique et industriel qui, comme le rapporte en 1877 un périodique français, le *Journal d'éducation populaire*, forme « ce qu'on nomme au Canada l'École polytechnique », dont l'enseignement, assuré par des professeurs laïcs, « se partage en quatre branches : 1 celle du génie civil ; 2 celles des mines et de la

24 [Paul Henri Dietrich, baron d'Holbach], « Lettre de l'auteur », *Le Christianisme dévoilé, ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne*, Londres, s.é., 1767, p. 4.

25 Sur la question de la censure exercée par l'Église, on se rapportera à l'ouvrage de Pierre Hébert, *Censure et littérature au Québec : le livre crucifié (1625-1919)*, Montréal, Fides, 1997.

26 *Catalogue de la Bibliothèque de l'Académie commerciale catholique de Montréal*, Montréal, Sous les presses à la vapeur de *La Minerve*, 1874.

métallurgie ; 3 celle de la mécanique ; 4 celle des industries diverses²⁷ ». Comme l'écrit à son tour Urgel-Eugène Archambault, qui fut le *principal* de l'établissement au cours du dernier tiers du XIX^e siècle,

[l]es études de ce cours ont pour but de donner à la jeunesse une éducation solide, substantielle et essentiellement pratique dans les arts et les sciences. [...] Quand on songe au développement actuel des industries extractives, manufacturières et commerciales, aux entreprises coloniales, aux routes, canaux et chemins de fer actuellement en construction ou en activité et au nombre de jeunes gens employés ou à employer par ces grandes compagnies, [...] on se sent convaincu qu'en ouvrant une école semblable on ouvre à la jeunesse un avenir certain²⁸.

Avec l'évocation de cette éducation solide, mais aussi de ces canaux et de ces chemins de fer, voilà définies l'identité et la vocation de l'institution, en même temps qu'une véritable culture d'ingénieur qui, seule sans doute, peut expliquer l'intérêt qu'a pu représenter, pour la bibliothèque de l'Académie, l'acquisition d'un manuscrit comme celui des *Recherches sur le despotisme*. Avant d'être un philosophe hétérodoxe, Nicolas Antoine Boulanger n'était-il pas, après tout, un ingénieur des ponts et chaussées ? Parions, en effet, que son traité devait moins côtoyer Bossuet, dans la section « Théologie, Religion, Philosophie et Morale » de la bibliothèque, qu'un ouvrage comme *History of the Earth* (1774) de Goldsmith, lui-même rangé dans la section « Sciences naturelles ». Cette hypothèse, le catalogue imprimé de 1874 ne saurait malheureusement ni la confirmer ni l'infirmier car, à l'époque, l'ouvrage ne s'y trouvait pas encore.

Quoi qu'il en soit, par-delà ces distinctions bibliographiques, observons surtout que cette culture d'ingénieur dont se réclame si fortement l'établissement ne pouvait qu'être favorable, de manière générale, à l'épanouissement d'une culture scientifique, elle-même susceptible d'inspirer une certaine curiosité envers un manuscrit comme celui des *Recherches*. C'est ce que donne d'ailleurs à penser ce texte de 1906, tiré du *Livre d'or de l'Académie commerciale catholique de Montréal* et signé par le *principal* de l'établissement, un certain Adrien Leblond de Brumath : « La bibliothèque de l'Académie est riche de près de 7,000 volumes et de plus de 2,000 brochures [...]. Elle renferme des ouvrages de grande valeur, et même quelques raretés bibliographiques²⁹ ». Autrement dit, dans cette académie, à la modernité scientifique répond aussi un goût, proprement savant, pour les « raretés bibliographiques », et voilà résumée la configuration culturelle qui, à mon sens, rend possible l'intégration d'un texte comme les *Recherches* aux collections de l'institution.

27 *Journal d'éducation populaire*, Paris, Société pour l'instruction élémentaire, mars-avril 1877, p. 106 et 107.

28 Urgel-Eugène Archambault, cité par Jean-Baptiste Meilleur, « LXI. Académie commerciale catholique de Montréal, 1873 », *Mémorial de l'Éducation du Bas-Canada*, Québec, Des presses à vapeur de Léger Brousseau, 1876 [1860], p. 285.

29 Adrien Leblond de Brumath, *Livre d'or de l'Académie commerciale catholique de Montréal*, Montréal, s.é., 1906, p. 140.

En ce sens, notre première école polytechnique offre sans doute un exemple de plus du rôle culturel éminent, mais souvent négligé, qu'ont pu jouer les sciences et techniques dans le Québec du XIX^e siècle. Toutefois, si ce rôle historique – et bénéfique – devait alors s'exercer en faveur de la conservation d'un manuscrit philosophique clandestin du siècle des Lumières, sans doute sa diffusion serait-elle encore restée confidentielle sans les ressources nouvelles qu'offre désormais, au seuil du XXI^e siècle, la numérisation des textes. C'est même au nom de cette ambition de diffusion élargie que l'Université du Québec à Trois-Rivières choisissait récemment d'accueillir dans son site Internet une version numérisée du manuscrit des *Recherches*³⁰. En paraissant aujourd'hui sous cette ultime figure, le traité de Boulanger illustre à merveille les métamorphoses du livre et la labilité des formes que l'histoire des collections anciennes conservées au Québec permet si bien d'illustrer.

30 Voir <http://www.uqtr.ca/biblio/pdf/Recherches%20sur%20l%27origine%20du%20despotisme%20oriental.pdf>

Références

- [ANONYME], *Le Traité des trois imposteurs et L'Esprit de Spinoza. Philosophie clandestine entre 1678 et 1768*, textes présentés et édités par Françoise Charles-Daubert, Oxford, Voltaire Foundation (Libre pensée et littérature clandestine), 1999.
- BENÍTEZ, Miguel, *La Face cachée des Lumières. Recherches sur les manuscrits philosophiques clandestins de l'âge classique*, Paris / Oxford, Universitas et Voltaire Foundation (Bibliographica), 1996.
- BERNÈS, Emmanuelle et Frédéric MARTIN, « Le concept de collection numérique », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3 (2010), p. 13-17.
- BOULANGER, Nicolas Antoine, *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, s.l. [Genève], s.é., 1761.
- Catalogue de la Bibliothèque de l'Académie commerciale catholique de Montréal*, Montréal, Sous les presses à la vapeur de *La Minerve*, 1874.
- CHARTIER, Roger, *La Main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur, XVI^e – XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard (Folio), 2015.
- CORBO, Claude, *Monuments intellectuels de la Nouvelle-France et du Québec ancien. Aux origines d'une tradition culturelle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2014.
- DE BRUMATH, Adrien Leblond, *Livre d'or de l'Académie commerciale catholique de Montréal*, Montréal, s.é., 1906.
- DION, Nicholas et Cyril FRANCÈS, *Une encyclopédie de la pensée moderne. Les collections anciennes de l'Université du Québec à Trois-Rivières*, catalogue de l'exposition de 2013 (à paraître).
- GALLICHAN, Gilles, « Brochures, société et religion. La collection des Capucins de Limoilou (1902-1980) », *Les Cahiers des dix*, n° 69 (2015), p. 135-175.
- HÉBERT, Pierre, *Censure et littérature au Québec : le livre crucifié (1625-1919)*, Montréal, Fides, 1997.
- [HOLBACH, Paul Henri Dietrich, baron d'], « Lettre de l'auteur », *Le Christianisme dévoilé, ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne*, Londres, s.é., 1767.
- LANSON, Gustave, « Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750 », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 19 (1912), p. 1-29 et 293-317.
- MC LUHAN, Marshall, *La Galaxie Gutenberg. La genèse de l'homme typographique*, traduit par Jean Paré, Montréal, Éditions HMH, 1967.
- MEILLEUR, Jean-Baptiste, *Mémorial de l'Éducation du Bas-Canada*, Québec, Des presses à vapeur de Léger Brousseau, 1876 [1860].
- MOUREAU, François, « La plume et le plomb », dans François MOUREAU (éd.), *De bonne main. La communication manuscrite au XVIII^e siècle*, Paris / Oxford, Universitas / Voltaire Foundation, 1993, p. 5-16.
- PICARD, David-Georges, « Constituer une bibliothèque, constituer des savoirs », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1 (2011), p. 6-9.

PORINGO, Gérard, *Dieu, nature, raison ; trinité de principes, tirés des différens auteurs*, Bruxelles, De l'Imprimerie de la Raison, L'an 2 du Monde régénéré [1794].

SANDRIER, Alain, *Le Style philosophique du baron d'Holbach. Contraintes et conditions du prosélytisme athée en France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2004.

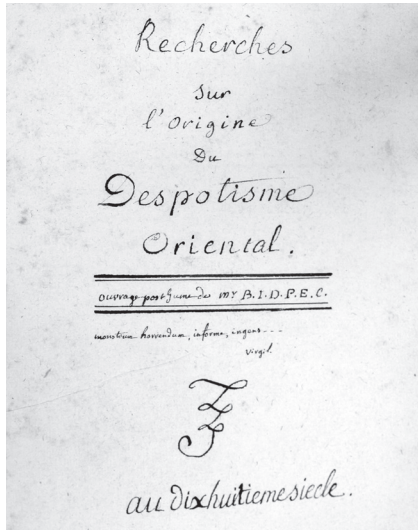
———, « L'inédit dans l'œuvre du baron d'Holbach : l'interface manuscrite », *La Lettre clandestine*, n° 11 (2002), p. 59-76.

VOLTAIRE, *Corpus des notes marginales de Voltaire*, t. 1, texte édité par Natalia Elaguina *et al.*, dans Nicholas CRONK (éd.), *Œuvres complètes*, Oxford, Voltaire Foundation, 2008, vol. 136.

WEIL, Françoise, « La fonction du manuscrit par rapport à l'imprimé », dans François MOUREAU (éd.), *De bonne main. La communication manuscrite au XVIII^e siècle*, Paris / Oxford, Universitas / Voltaire Foundation, 1993, p. 17-27.

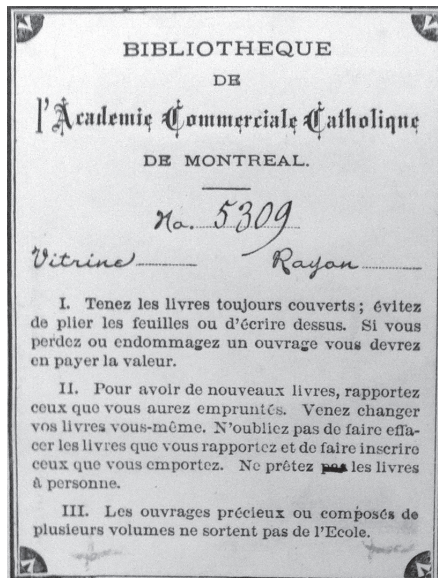
Annexe

Image 1



Nicolas Antoine Boulanger, *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, Bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Livres rares et anciens, cote JC 381 B68.

Image 2



Nicolas Antoine Boulanger, *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, Bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Livres rares et anciens, cote JC 381 B68.



Bibliothèque familiale et pratiques bibliophiles chez les Salaberry

CLAUDE LA CHARITÉ

L'un des premiers constats qui s'imposent quant aux résultats de l'Inventaire des imprimés anciens du Québec (IMAQ) en matière de marques de possession des exemplaires conservés tient à la difficulté de retracer le sort des grandes collections particulières qui ont marqué l'histoire de la bibliophilie au Québec en tant que patrimoine, que l'on pense aux bibliothèques de Philippe Aubert de Gaspé¹ (1786-1871), de Joseph-Charles Taché² (1820-1894) ou de François-Magloire Derome³ (1821-1880), reconnues au XIX^e siècle pour leur exceptionnelle richesse. À ce jour,

- 1 Le Centre d'archives de Québec de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) conserve, sous la cote TL18, S2, SS1, un inventaire des livres appartenant à Philippe Aubert de Gaspé père, dressé par le bibliophile le 18 mai 1836. Ce document intitulé *Books in his Possession* répertorie soixante-trois titres et trois cent vingt-neuf volumes. Ce document a été retrouvé par Donald Fyson qui nous l'a aimablement communiqué. Voir, à ce propos, Marc André Bernier et Claude La Charité, « *In memoria sæpe, in corde semper*. Relire Philippe Aubert de Gaspé d'après un inventaire de 1836 de sa bibliothèque », dans *Patrimoine lettré et réseaux de sociabilité au Québec (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Actes du colloque tenu au congrès de l'ACFAS (Université du Québec à Rimouski, 28-29 mai 2015), à paraître. Cet inventaire ne tient compte que des livres en possession du collectionneur dans sa maison de Québec à la veille de son emprisonnement et exclut donc la bibliothèque familiale de Saint-Jean-Port-Joli. Olive Hews a, quant à elle, tenté de reconstituer les lectures du père et du fils à partir des références intertextuelles de leurs œuvres (Olive Hews, *Les Lectures de Philippe Aubert de Gaspé, père et fils*, Mémoire de maîtrise en études françaises, Montréal, Université de Montréal, 1979).
- 2 Voir, à ce propos, Julien Goyette et Claude La Charité, « Introduction. Joseph-Charles Taché polygraphe, sa bibliographie et sa bibliothèque », dans Julien Goyette et Claude La Charité (dir.), *Joseph-Charles Taché polygraphe*, Québec, Presses de l'Université Laval (Cultures québécoises), 2013, p. 1-17. Les archives de l'Université Laval (P284) conservent deux répertoires de quelque cinq cents journaux et brochures ayant appartenu à Joseph-Charles Taché vers 1857. En avril 1855, le bibliophile offrit entre cinq cents et sept cents volumes de sa bibliothèque personnelle à l'Institut littéraire de Rimouski. Voir, à ce propos : Claude La Charité, « De l'Institut littéraire au Séminaire de Rimouski : archéologie d'une bibliothèque (1855-1892) », *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, n° 1 (2009), p. 6-19.
- 3 Claude La Charité, « L'invention de la littérature québécoise (11) : François-Magloire Derome, notaire, poète et bibliophile », *Le Mouton NOIR*, vol. XIV, n° 1 (2008), p. 9. La collection du bibliophile comptait plus d'un millier de titres à sa mort. On conserve le catalogue de la vente à l'encan de ses livres : *Bibliothèque de feu F. M. Derome, en son vivant, avocat, Rimouski*, Rimouski, Imprimerie de A. G. Dion, 1880.

de ces trois collections, seuls deux livres ont été retrouvés, issus de la bibliothèque familiale des Aubert de Gaspé. Il s'agit, d'une part, de la *Pratique universelle pour la rénovation des terriers* publiée en 1746 par La Poix de Fréminville, traité de droit seigneurial qui porte l'*ex-libris* du grand-père de l'auteur des *Anciens Canadiens* et qui se trouve au Centre de conservation de BAnQ à Montréal⁴. Le second exemplaire est *Le Labarpe de la jeunesse*, compendium du *Cours de littérature* de Jean-François de La Harpe publié en 1824 par un certain A. A. Clérissé. Aujourd'hui dans une collection privée, il porte la marque de possession de Philippe Aubert de Gaspé⁵.

La modestie des résultats de cet essai de reconstitution invite donc, dans un premier temps, à voir le Québec comme une société résolument du Nouveau Monde, où le patrimoine imprimé, du moins familial, est demeuré, jusqu'à récemment, une notion abstraite plutôt qu'une pratique bien ancrée, et cela indépendamment de la richesse et de l'intérêt des collections de livres rarement perçues comme un héritage à transmettre aux générations suivantes – à l'exception notable de certaines grandes institutions religieuses comme le Collège des Jésuites de Québec ou la Compagnie de Saint-Sulpice de Montréal qui posent des problèmes d'une autre nature que les collections particulières qui nous intéressent ici.

Il faut cependant se garder de généraliser hâtivement, car des exceptions viennent heureusement nuancer ce premier constat. Outre l'exemple de la collection des Aubert de Gaspé, le cas de la bibliothèque familiale des Irumberry de Salaberry offre une exception, dans la mesure où, à la faveur de l'inventaire mené à l'échelle du Québec, deux exemplaires récemment exhumés témoignent du souci de transmission d'un patrimoine livresque. Le premier correspond aux *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains* (1760) de Charles Guischart. Conservé à l'Université de Sherbrooke, le livre porte l'*ex-dono* manuscrit d'Ignace-Michel-Louis-Antoine d'Irumberry de Salaberry (1752-1828) à son fils Charles-Michel, héros de la bataille de la Châteauguay. Le second, conservé dans une collection particulière, est un exemplaire de *L'Hermite en province* (1819) d'Étienne de Jouy, membre de l'Académie française. Il porte l'*ex-libris* du père, ainsi que certaines annotations de sa main

4 Claude La Charité, « Aubert de Gaspé seigneur d'après un livre retrouvé de la bibliothèque familiale : *La Pratique universelle pour la rénovation des terriers et des droits seigneuriaux* (1746) d'Edme de La Poix de Fréminville », dans *Objets d'histoire*, Actes du congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française (Rimouski, 10-12 octobre 2013), à paraître ; Edme de La Poix de Fréminville, *La Pratique universelle, pour la rénovation des terriers et droits seigneuriaux contenant les questions les plus importantes sur cette matière, et leurs décisions, tant pour les pays coutumiers, que ceux régis par le droit-écrit. Ouvrage utile à tous les seigneurs ; tant laïcs qu'ecclésiastiques, à leurs intendans, gens d'affaires, receveurs et régisseurs ; de même qu'aux notaires et commissaires à terriers, et autres officiers. Dans lequel on trouvera tout ce qui est nécessaire pour bien faire la rénovation des censives et terriers, et la régie d'une terre et seigneurie ; le tout accompagné des modèles et stiles de tous les actes concernant cette matière*, Paris, Chez Morel et Gisse, 1746. L'exemplaire est conservé sous la cote RES/BC/103.

5 A. A. Clérissé, *Le Labarpe de la jeunesse, ou petit cours de littérature et de morale, ouvrage extrait des meilleurs auteurs*, Paris, chez Sanson, libraire, et chez A. Delalain, librairie, 1824. L'exemplaire appartient aujourd'hui à M. Roméo Boivin qui a bien voulu mettre à notre disposition un fac-similé intégral, par l'entremise de Jean-Claude Boulet et d'Alex Tremblay-Lamarche.

relatives, entre autres, à la signification du patronyme Salaberry en langue basque. Le présent article se propose de mettre en évidence la signification de la présence de ces deux exemplaires dans la collection familiale, aujourd'hui dispersée, des Salaberry comme premier jalon d'une histoire des usages du livre et des pratiques bibliophiles dans le Québec du XIX^e siècle.

Les *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains*, modèle de valeur guerrière des Anciens à l'usage du futur vainqueur de la bataille de la Châteauguay

En suivant l'ordre chronologique de parution des ouvrages, évoquons d'abord les *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains*. Publié en deux tomes par Charles Guischardt, ce vaste traité connut deux éditions en son temps, la première à La Haye en 1758 et la seconde à Lyon en 1760 chez Jean Marie Bruyset. L'exemplaire de la collection des Salaberry correspond au tome premier de la seconde édition et il est impossible de savoir si, à l'origine, le père et le fils possédaient l'édition complète en deux tomes. Il est probable toutefois que le tome second, aussi donné au fils, ait été perdu depuis ou n'ait pas porté d'*ex-libris*.

Avant d'étudier le contenu de l'ouvrage et de le mettre en relation avec les Salaberry, il faut d'abord relever les marques de possession, particulièrement nombreuses et révélatrices de la trajectoire de l'exemplaire. On note d'abord un *ex-libris* (voir image 1)⁶ à l'encre brune au haut de la page de titre : « Major de Salaberry, 1800. » Il s'agit de la marque d'Ignace-Michel-Louis-Antoine d'Irumberry de Salaberry, homme politique et militaire, né à Beauport en 1752 et décédé à Québec en 1828⁷. Major dans le 1^{er} bataillon du Royal Volunteer Canadian Regiment de 1796 à 1802, c'est au cours de cette période qu'il fit l'acquisition du volume. L'acheteur précise, du reste, en page de garde (voir image 2) : « Achetté de Mr. Cary par Le Major de Salaberry en 1800 », tout en rayant l'*ex-libris* du précédent possesseur : « De la Bibliothèque de M. Cary. »

Ce possesseur était vraisemblablement Thomas Cary, homme d'affaires, fonctionnaire, poète, avocat et rédacteur en chef, né en 1751 près de Bristol, en Angleterre, et décédé à Québec en 1823⁸. Le volume comporte un autre *ex-libris* sous forme d'étiquette représentant deux blasons surmontés de la devise « Je pense plus » et sous lesquels se trouve une seconde devise « *Unione* (1436) *Fortior* » (l'union fait la force, 1436). Ce sont les armes de la famille Erskine d'Écosse⁹ dont le plus illustre

6 Les images auxquelles nous référons dans le présent texte se trouvent en annexe à la fin de l'article.

7 Assemblée nationale du Québec, *Dictionnaire des parlementaires du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 2009, p. 389.

8 Voir, à propos de ce personnage : Marc La Terre, « Cary, Thomas » [en ligne], *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biography*, Québec / Toronto, Université Laval / University of Toronto, 1977, vol. 9 [http://www.biographi.ca/fr/bio/cary_thomas_1787_1869_9F.html].

9 L'*ex-libris* est identifié comme étant celui de la famille Erskine par John Maclean qui possédait deux volumes comportant la même étiquette (*Notes and Queries : A Medium of Intercommunication for Literary Men, General Readers, etc.*, Londres, 26 mars 1870, p. 325).

représentant fut John Erskine, comte de Mar, architecte, homme politique et officier d'armée. Il est toutefois impossible que le livre ait pu lui appartenir, puisqu'il décéda en 1732. Il faut supposer que l'exemplaire était la propriété d'un de ses descendants qui le vendit ou le donna à Thomas Cary. En soi, le détail est intéressant puisque, bien qu'il s'agisse d'un livre imprimé en France au XVIII^e siècle, tout indique qu'il arriva au Québec par l'intermédiaire de l'Écosse et de l'Angleterre, ce qui n'a rien de surprenant compte tenu de la francophilie des élites britanniques à l'époque du rattachement du Québec à l'Empire britannique, tout comme des liens privilégiés entre l'ancienne noblesse canadienne et le nouveau pouvoir britannique depuis la Conquête jusqu'aux révoltes des Patriotes.

Le plus intéressant reste l'*ex-dono* que le major de Salaberry inscrivit à l'encre brune sur une page de garde : « Présent, au capitaine De Salaberry du 60^e. Rég^t., par son père et ami. » Aussitôt acquis, le major de Salaberry offrit donc le livre à son fils. Ce don prend un relief particulier, quand on sait que ce fils n'est nul autre que Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry, futur héros de la bataille de la Châteauguay dans la guerre de 1812¹⁰. Né à Beauport en 1778, cet officier de l'armée britannique et de la milice canadienne mourut à Chambly en 1829. Le volume porte également l'*ex-libris* d'un possesseur ultérieur : Hubert Lippe, notaire à Acton Vale, né en 1837 et mort en 1909. Le volume entra dans la collection de la bibliothèque de l'Université de Sherbrooke, où il est toujours conservé, à une date et dans des circonstances mal élucidées.

L'*ex-dono* met en évidence deux personnages dont la mémoire s'est presque entièrement perdue aujourd'hui, mais qui étaient fort bien connus, pour ne pas dire illustres, au XIX^e siècle. Aubert de Gaspé, par exemple, célèbre autant le père que le fils dans ses *Mémoires* de 1866. Il leur consacre d'ailleurs deux sections entières, avec une notice sur le père en tête du chapitre XV et une autre sur le fils en clôture du même chapitre. À propos du père, Aubert de Gaspé souligne en particulier son « érudition » et son souci d'« élever sa famille chrétiennement¹¹ ». L'acquisition des *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains* illustre éloquentement cette érudition, tandis que l'*ex-dono* à son fils montre le souci de l'éducation de ses enfants, fût-elle plus militaire que chrétienne dans le cas qui nous requiert. Quant au fils, il incarnait par excellence la valeur militaire des Canadiens, par sa bravoure et ses exploits, et cela dès son plus jeune âge. Aubert de Gaspé insiste sur ce point :

Les Canadiens ne parlaient qu'avec orgueil, pendant ma jeunesse, de leur jeune compatriote Charles-Michel de Salaberry, [...] lorsqu'il n'était encore que lieutenant au 60^e Régiment de l'armée britannique. Ils savaient que l'honneur de leur race était en mains sûres¹².

10 Voir, à son propos : Michelle Guitard, « d'Irumberry de Salaberry, Charles-Michel » [en ligne], *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biography*, Québec / Toronto, Université Laval / University of Toronto, 1987, vol. 6 [http://www.biographi.ca/fr/bio/irumberry_de_salaberry_charles_michel_d_6E.html].

11 Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, édition établie, présentée et annotée par Marc André Bernier et Claude La Charité, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007, p. 423.

12 *Ibid.*, p. 436.

Or, le livre offert par le père date précisément de cette époque où le jeune homme faisait déjà valoir la précocité de ses talents dans le maniement des armes. Il est vrai qu'il connut une carrière militaire météorique. Dès l'âge de quatorze ans, il s'enrôla dans le 44^e Régiment de fantassins. En 1794, il devint porte-étendard dans le 60^e Régiment de fantassins et se distingua, par la suite, dans son service militaire à Saint-Domingue, en Guadeloupe et en Martinique. À la fin de 1799, il fut promu capitaine à seulement vingt et un ans. C'est sans doute pour souligner cette promotion que son père lui offrit les *Mémoires militaires*, à en juger d'après l'insistance avec laquelle le donateur met en avant le grade militaire de son fils. Son principal fait d'armes reste toutefois la bataille remportée à la rivière Châteauguay en 1813, où il repoussa les Américains à la tête des Voltigeurs canadiens, corps d'armée qu'il avait lui-même formé l'année auparavant. Grâce à cet exploit, il reçut la Médaille d'or de l'Armée et fut fait Compagnon de l'Ordre du Bain, avant d'entrer au Conseil législatif du Bas-Canada. Son nom est à ce point attaché à la victoire de la Châteauguay qu'Aubert de Gaspé proposera dans ses *Mémoires* de le rebaptiser « Châteauguay de Salaberry¹³ ». Certes, Châteauguay n'a pas attendu de lire les *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains* pour apprendre le métier des armes. Mais il y a quelque chose de séduisant à imaginer qu'il ait pu affiner sa pensée stratégique et tactique en lisant ce traité sur l'art militaire des Anciens, offert par un père soucieux de l'éducation de son fils autant que de la gloire militaire de sa famille, descendante de la noblesse canadienne et particulièrement attachée à faire valoir dans ses années de transition du début du XIX^e siècle son utilité et sa fidélité au pouvoir britannique en tant que pépinière de grands officiers d'armée.

Contrairement à l'autre livre que nous évoquerons à la suite, l'exemplaire des *Mémoires militaires*, outre les nombreuses marques de possession, ne comporte aucune trace de lecture, aucun soulignement ni aucune annotation. Il est donc impossible de reconstituer la lecture concrète qu'a pu en faire le futur héros de Châteauguay, à supposer qu'il les ait bien lus. On peut néanmoins tenter une reconstitution théorique de cette lecture, à la lumière du contenu de l'ouvrage et surtout des spécificités de ce qui constitue la somme la plus complète sur l'art militaire de l'Antiquité gréco-romaine de tout l'Ancien Régime. Pour ce faire, nous nous appuierons sur la notice que Bruno Colson a consacrée à l'auteur des *Mémoires militaires* dans son ouvrage *L'Art de la guerre de Machiavel à Clausewitz* publié en 2002¹⁴.

Né en 1724 à Magdebourg, en Allemagne, d'une famille de réfugiés huguenots et décédé en 1775 à Wassersuppe, Karl Theophil Guischart se spécialisa dans les langues anciennes à l'Université de Leyde, avant d'entreprendre une carrière militaire et de participer à la guerre de succession d'Autriche dans un régiment d'infanterie hollandais. Au retour de la guerre, il rédigea ses *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains*. La particularité de cet ouvrage tient à l'ambition qu'a son auteur d'associer à l'érudition philologique la plus exigeante une connaissance pratique

13 *Ibid.*, p. 424.

14 Bruno Colson, *L'Art de la guerre de Machiavel à Clausewitz*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2002, p. 186-191.

de la guerre. Ce faisant, Guischartt offre une synthèse inédite qui manquait à ses prédécesseurs. Certains humanistes de la Renaissance, tels Isaac Casaubon ou Juste Lipse, avaient certes redécouvert avec ferveur l'enseignement des Anciens sur l'art militaire, mais uniquement à la lumière de leurs connaissances des langues anciennes, en pédants de cabinet qui n'avaient jamais mis les pieds sur un champ de bataille. Au début du XVIII^e siècle, le chevalier Charles de Folard avait, quant à lui, commenté Polybe à la lumière de son expérience militaire, mais sans aucune compétence philologique. Or, à l'instar des humanistes du XVI^e siècle, Guischartt cherchera à retourner aux sources pour éclairer la tactique des Anciens, en mettant à profit Thucydide, Xénophon, Polybe, César et Arrien, tout en exploitant sa propre connaissance de la guerre dans le sillage de Folard. À cette analyse de la stratégie des Anciens éclairée à la double lumière de la philologie et de l'expérience militaire, Guischartt joindra la traduction de trois grands traités grecs sur l'art militaire qui n'avaient jamais été traduits en français jusqu'alors : le *Stratégikos* d'Onosandre¹⁵ du I^{er} siècle ap. J.-C., la *Tactique* d'Arrien du I^{er} siècle ap. J.-C., ainsi que l'*Ordre de bataille contre les Alains* du même auteur. On le voit donc, en offrant un tel ouvrage à son fils, Ignace de Salaberry avait à cœur non seulement de réaffirmer la fibre militaire de la famille, mais également d'armer au mieux Charles Châteauguay de Salaberry pour le préparer à sa brillante carrière militaire.

Si l'on conçoit aisément le profit que le fils a pu tirer de la lecture d'un tel traité, il est tentant de chercher à voir plus précisément comment les *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains* ont pu inspirer la tactique employée par l'officier lors de la bataille décisive de la Châteauguay. Ainsi, le 16 octobre 1813, vers midi, alors que les Américains croient à un début de débandade des troupes canadiennes et crient même victoire, Châteauguay de Salaberry ordonne à ses troupes de crier et fait donner le signal d'avance par tous ses clairons, dans toutes les directions, dans un stratagème visant à donner l'impression aux adversaires que les Voltigeurs sont plus nombreux qu'ils ne le sont en réalité. Or, en lisant la somme de Guischartt, on ne peut s'empêcher de rapprocher cette tactique du chapitre XXVI du *Stratégikos* d'Onosandre, intitulé « Des Cris de Guerre », dans le tome II des *Mémoires militaires* :

L'usage est que le soldat crie en attaquant. Il convient dans ce moment de précipiter sa marche. Cette vivacité et ce bruit réuni des armes et de la voix font impression sur l'ennemi. Le soldat doit marcher serrée, portant l'épée haute pour frapper. L'éclair que produit la réverbération des rayons du soleil sur ces fers, menacent de loin l'ennemi de leurs coups. Il faut à cet égard tâcher de surpasser l'ennemi¹⁶.

15 En réalité, ce traité avait déjà fait l'objet d'une traduction française par Jean Charrier, publiée à Paris en 1546, que Guischartt ne semble toutefois pas connaître.

16 Charles Guischartt, *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains avec une dissertation sur l'attaque et la défense des places des Anciens ; la traduction d'Onosander et de la Tactique d'Arrien, et l'analyse de la campagne de Jules César en Afrique*, Lyon, Jean Marie Bruyset, 1760, tome II, p. 119.

Mais surtout, cette manœuvre adoptée dans l'urgence et sans préméditation est, d'après Onosandre, la marque du grand général capable d'improviser lorsque les circonstances l'exigent :

L'effet des manœuvres est d'autant plus sûr, qu'il est moins attendu. Celles qui sont préméditées peuvent être prévues, et par conséquent parées ; mais celles qui ne se prennent que dans l'instant, sur ce qu'offre le hasard, ne peuvent qu'être admirées¹⁷.

Il serait évidemment naïf de croire que le stratagème décisif de la bataille de la Châteauguay ait pu être une simple réminiscence livresque. Mais rien n'interdit de penser qu'une telle audace ait pu être favorisée par une lecture assidue des tacticiens de l'Antiquité, connue au point d'être assimilée par le héros de Châteauguay comme une seconde nature, à une époque où l'art de la guerre s'apprenait autant sur le champ de bataille que dans les livres. Quoi qu'il en soit, les contemporains n'hésitèrent pas à comparer Charles de Salaberry à Léonidas, roi de Sparte, qui défit l'armée de Xerxès au défilé des Thermopyles avec seulement trois cents hoplites, et cela dans un parallèle que Charles Guischardt n'aurait certainement pas désavoué et qui devait ravir les Salaberry, père et fils.

***L'Hermite en province* (1819) d'Étienne de Jouy ou la recherche des origines familiales**

Le second exemplaire de la bibliothèque familiale relève d'un cas tout à fait différent, mais tout aussi intéressant. Il s'agit de *L'Hermite en province* publié en 1819 par Étienne de Jouy. Contrairement aux *Mémoires militaires*, les marques de possession sont, ici, plus laconiques et permettent uniquement de savoir que le livre faisait partie de la collection familiale au XIX^e siècle. On trouve au recto de la fausse page de titre la mention « *Ex Libris* De Salaberry », répétée à l'encre brune au verso de la page de garde (**voir image 3**).

L'absence de prénom ou de grade militaire pourrait faire hésiter sur l'attribution d'un tel *ex-libris*. Le *ductus* de l'écriture confirme qu'il s'agit de la main d'Ignace de Salaberry, le père du héros de la Châteauguay, puisqu'elle est identique à celle des marques de possession des *Mémoires militaires*. Il est, par ailleurs, impossible de savoir de qui le livre a été acquis et à qui il a pu échoir jusqu'à ce que nous en fassions nous-même l'acquisition en 2014 auprès de la bien nommée librairie montréalaise Le livre voyageur. L'absence de précision chronologique dans l'*ex-libris* empêche de dater l'entrée du livre dans la collection du major de Salaberry. Il est certain toutefois qu'il a été acquis entre 1819, date de la publication, et 1828, date de la mort du possesseur. L'intérêt de l'exemplaire tient aux nombreuses annotations manuscrites qu'il comporte et qui permettent de reconstituer la lecture qu'en fit Salaberry père. Ces marques et ces traces de lecture sont de deux types. Il s'agit, d'une part, de croix tracées en marge du texte avec la même encre brune que l'*ex-libris* et, d'autre part, de marque-page encartés dans le livre.

17 *Ibid.*, p. 122.

Étienne de Jouy est le nom de plume de Joseph Étienne, né à Versailles en 1764 et mort à Saint-Germain-en-Laye en 1846. Dramaturge et librettiste, il fut élu à l'Académie française en 1815. Il publia des satires de la vie parisienne dans la *Gazette de France* qu'il réunit sous le titre d'*Ermite de la Chaussée d'Antin* publié en cinq volumes de 1812 à 1815. Le succès l'incita à poursuivre la série avec *L'Ermite de la Guyane* de 1815 à 1817 et avec *L'Ermite en province* de 1817 à 1827. C'est un exemplaire du tome premier de cette dernière série que possédait le major de Salaberry, publié à Paris chez l'imprimeur-libraire Pillet aîné, dans une réédition datant de 1819 et présentée comme « cinquième édition, ornée de deux gravures et de vignettes ». Après avoir offert une satire des mœurs parisiennes, Étienne de Jouy, dans *L'Ermite en province*, propose un contrepoint, en dressant ce qu'il appelle le « cadastre moral¹⁸ » de la province française. L'avant-propos détaille ce dessein :

Dix volumes de cette collection, déjà publiés sous les noms de *l'Hermite de la Chaussée-d'Antin*, du *Franc-Parleur* et de *l'Hermite de la Guiane*, n'ont encore eu pour objet que les mœurs de la capitale. J'ai pensé qu'une pareille composition, pour être complète, devait embrasser la France entière ; et, qu'après avoir montré Paris sur le premier plan de ce vaste tableau, il était indispensable de grouper à l'entour les différentes provinces, dont chacune, avec des traits de ressemblance où se retrouve le type de la figure nationale, a cependant une physionomie particulière qui la caractérise. C'est dans cette vue que j'ai entrepris un voyage où je me propose d'observer et de décrire les mœurs provinciales, pour les comparer et les opposer quelquefois aux mœurs parisiennes¹⁹.

Le tome premier prend pour objet le sud-ouest de la France, du Bordelais au Béarn en passant par les Landes et le Pays basque. Les annotations d'Ignace de Salaberry ne se rapportent qu'aux chapitres consacrés au Pays basque et au Béarn. Dans le chapitre XI, correspondant à l'entrée du 17 mai 1817 et consacré aux « Exercices et amusemens des Basques », le lecteur a encarté un marque-page dans la section relative à la langue basque. Étienne de Jouy y relève que la plupart des substantifs de cette langue se terminent en *-a* et que les abstractions y sont souvent exprimées à l'aide de périphrases poétiques. Ainsi, la mort se dit *eriotza*, qui signifie « maladie froide », le soleil *egusquia* (« créateur du jour ») ou encore la lune, *ilarquia* (« lumière morte »)²⁰. Mais plus encore que sur les noms communs, le marque-page encarté vise à attirer l'attention sur les noms propres en basque : « Les noms propres, véritablement basques, ont presque tous une signification : *Salaberry* (salle neuve) ; *Etcheberry* (maison neuve) ; *Etchecabar* (maison vieille) ; *Ithurbide* (chemin de la fontaine) ; *Jaurguiberry* (château neuf) ; *Uharte* (entre deux eaux)²¹. » À la lecture du passage, on comprend qu'il ait retenu l'attention du lecteur, dans la mesure où il éclaire la signification du patronyme de la famille. Ainsi, les Salaberry sont, pour ainsi dire, des Salleneuve, comme il y a, en français, des Maisonneuve (pensons

18 Étienne de Jouy, *L'Ermite en province, ou observations sur les mœurs et les usages français au commencement du XIX^e siècle*, Paris, Chez Pillet aîné, 1819, tome I, p. viii.

19 *Ibid.*, p. vi.

20 *Ibid.*, p. 153.

21 *Ibid.*, p. 153-154.

au fondateur de Montréal). Et de fait, les Salaberry étaient bien originaires du Pays basque, puisque l'aïeul Michel d'Irumberry de Salaberry, né à Ciboure au Pays basque, vint s'établir à Québec en 1735.

L'autre passage abondamment annoté par des croix en marge est le chapitre XV correspondant à l'entrée du 28 juin 1817 et intitulé « Le berceau d'Henri IV ». L'abondance de ces annotations empêche de les relever de façon exhaustive. Étienne de Jouy relate la visite qu'il fit au château de Pau, en compagnie d'un certain M. Outis, nom qui n'est pas sans faire penser à la dénomination que se donne Ulysse dans l'*Odyssée* en réponse à la question du cyclope Polyphème : Οὐτις, c'est-à-dire « personne ». Alors que l'auteur se montre très enthousiaste au sujet d'Henri IV, en reconduisant la légende du bon roi, son guide, quant à lui, offre chaque fois un démenti, en se refusant à être dupe de ce mythe construit par Voltaire dans sa *Henriade* et par les propagandistes de la Restauration au XIX^e siècle.

Cela dit, Ignace de Salaberry, pour sa part, note d'une croix uniquement les passages à la gloire du premier Bourbon. La marque qu'il porte en regard des vers d'Horace qui servent d'épigraphe au chapitre est, à cet égard, très significative :

Fulgente trahit constrictos gloria curru

Non nimis ignotos generosis

Hor. sat. 6, liv. II, v. 23-24].

La gloire d'un seul les enchaîne tous à son char.

(*Imitation.*)²²

En fait, Étienne de Jouy déforme ici le texte d'Horace qui signifie plutôt « la Gloire traîne, attachés à son char brillant, les hommes sans naissance aussi bien que les nobles²³ », pour dévoiler au lecteur latiniste la véritable portée critique et satirique du passage, que l'auteur ne peut cependant se permettre d'assumer ouvertement en plein règne de Louis XVIII qui misait précisément sur la légende du bon roi Henri pour légitimer la restauration de la monarchie. Ignace de Salaberry relève, par ailleurs, les indications relatives à la formation du futur roi et porte un intérêt marqué pour son berceau si singulier, exposé au château de Pau : « [C]elui d'Henri IV n'était autre chose que l'écaille d'une immense tortue, et c'est, je crois, le seul berceau dont il soit fait mention dans l'histoire²⁴. » Le lecteur marque d'une croix l'éducation exemplaire que reçut Henri de Navarre, élevé à la dure parmi les montagnards et les paysans, ce qui lui aurait permis, d'après la légende, d'être le militaire sans égal et le roi exemplaire qu'il devint par la suite.

L'intérêt pour Henri IV était bien vivace au début du XIX^e siècle et il n'est pas surprenant qu'Ignace de Salaberry ait partagé cet enthousiasme pour le Vert Galant et le roi de la poule au pot. Mais à l'instar de son intérêt pour la langue basque, ce qui infléchit et guide la lecture du possesseur du XIX^e siècle est à nouveau lié à l'histoire familiale des Irumberry de Salaberry. En effet, l'annotation enthousiaste d'Ignace de Salaberry est à mettre en relation avec la devise familiale. C'est à

22 *Ibid.*, p. 171.

23 Horace, *Satires*, texte établi et traduit par François Villeneuve, introduction et notes par Odile Ricoux, Paris, Les Belles Lettres (Classiques de poche), 2001, p. 73.

24 Étienne de Jouy, *op. cit.*, p. 208.

nouveau Aubert de Gaspé qui éclaire l'origine de cette devise, « Force à superbe ! Mercy à foible », en la faisant remonter au roi Henri IV lui-même, et cela d'après une tradition familiale :

Comme tous les Canadiens connaissent la force musculaire de la famille Salaberry, établie dans cette colonie depuis plus de cent ans, on doit supposer qu'elle leur a été transmise par leurs ancêtres de temps immémorial, ainsi que semble le prouver la note suivante, extraite des mémoires de cette illustre famille : « C'est une ancienne tradition dans la famille que la devise "Force à superbe ! Mercy à foible !" vient de la bataille de Coutras en 1587, où un de nos ancêtres tua un gendarme ennemi, fier de sa haute taille et de sa force, et en blessa un autre qui, renversé sur le champ de bataille, lui demandait la vie qu'il lui accorda. En ce moment parut le roi de Navarre dont l'active intrépidité le portait toujours au plus fort de la mêlée. Le héros généreux, appréciant ces deux beaux faits de son gendarme, lui cria avec sa gaieté ordinaire dans les combats : "Force à superbe ! Mercy à foible ! C'est ta devise." Ce roi de Navarre était le grand Henri IV, depuis roi de France²⁵. »

*

* *

Les deux épaves qui ont surnagé de la bibliothèque familiale des Salaberry sont riches d'enseignements. Elles montrent le fort prestige symbolique dont la culture lettrée était investie par les premières élites québécoises, au point de constituer un patrimoine à léguer à la génération suivante. Outils de la connaissance de l'histoire, du monde autant que de soi, les livres participaient alors de la construction identitaire et symbolique d'une famille qui tenait à réaffirmer sa place dans la société et à la conforter, que ce soit en rappelant la valeur militaire des aïeux basques du XVI^e siècle ou en armant le descendant et futur héros de la bataille de la Châteauguay en vue de la plus grande gloire de toute la lignée. On voit ainsi la nécessité qu'il y a à poursuivre la cartographie de la circulation des livres en Nouvelle-France et au Québec, des origines à nos jours, en portant une attention particulière aux marques de possession qui permettent de reconstituer *a posteriori* des collections disséminées et d'éclairer, ce faisant, tout un pan de notre histoire culturelle, intellectuelle et littéraire. Il est à souhaiter que la poursuite de cet inventaire permette de faire émerger de nouvelles pièces de ces collections perdues. Pour être tout à fait convaincante, une telle recherche devra, outre l'inventaire du patrimoine imprimé actuellement conservé au Québec, s'enrichir des inventaires anciens que fournissent les archives (catalogues et répertoires, inventaires après décès, procès-verbaux de ventes à l'encan) pour remonter aux éditions qu'ils identifient, voire aux exemplaires subsistants de ces collections anciennes. Une telle recherche devra mettre à profit, outre la base IMAQ, les catalogues donnant les exemplaires conservés des éditions identifiées, voire les localisations d'exemplaires précis issus de telle ou telle collection, lorsqu'ils sont connus et repérés. Ce n'est qu'à cette condition que l'on pourra réellement éclairer et comprendre la place singulière du livre, de la bibliophilie et du patrimoine imprimé dans notre histoire culturelle et sociale au lendemain de la Conquête.

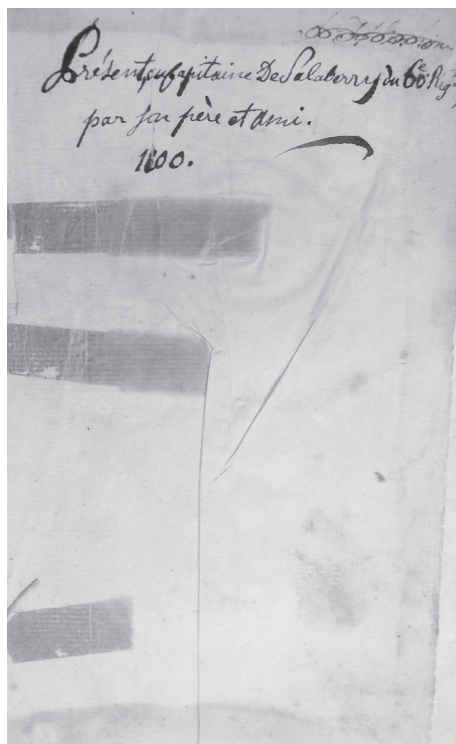
Références

- ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, *Dictionnaire des parlementaires du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 2009.
- AUBERT DE GASPÉ, Philippe, *Mémoires*, édition établie, présentée et annotée par Marc André Bernier et Claude La Charité, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007.
- BERNIER, Marc André et Claude LA CHARITÉ, « *In memoria sæpe, in corde semper*. Relire Philippe Aubert de Gaspé d'après un inventaire de 1836 de sa bibliothèque », dans *Patrimoine lettré et réseaux de sociabilité au Québec (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Actes du colloque tenu au congrès de l'ACFAS (Université du Québec à Rimouski, 28-29 mai 2015), à paraître.
- Bibliothèque de feu F. M. Derome, en son vivant, avocat, Rimouski*, Rimouski, Imprimerie de A. G. Dion, 1880.
- CLÉRISSÉ, A. A., *Le Labarpe de la jeunesse, ou petit cours de littérature et de morale, ouvrage extrait des meilleurs auteurs*, Paris, chez Sanson, libraire, et chez A. Delalain, librairie, 1824.
- COLSON, Bruno, *L'Art de la guerre de Machiavel à Clausewitz*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2002.
- DE JOUY, Étienne, *L'Hermite en province, ou observations sur les mœurs et les usages français au commencement du XIX^e siècle*, Paris, Chez Pillot aîné, 1819, tome 1.
- FRÉMINVILLE, Edme de La Poix de, *La Pratique universelle, pour la rénovation des terriers et droits seigneuriaux contenant les questions les plus importantes sur cette matière, et leurs décisions, tant pour les pays coutumiers, que ceux régis par le droit-écrit. Ouvrage utile à tous les seigneurs ; tant laïcs qu'ecclésiastiques, à leurs intendans, gens d'affaires, receveurs et régisseurs ; de même qu'aux notaires et commissaires à terriers, et autres officiers. Dans lequel on trouvera tout ce qui est nécessaire pour bien faire la rénovation des censives et terriers, et la régie d'une terre et seigneurie ; le tout accompagné des modèles et stiles de tous les actes concernant cette matière*, Paris, Chez Morel et Gisse, 1746.
- GOYETTE, Julien et Claude LA CHARITÉ, « Introduction. Joseph-Charles Taché polygraphe, sa bibliographie et sa bibliothèque », dans Julien GOYETTE et Claude LA CHARITÉ (dir.), *Joseph-Charles Taché polygraphe*, Québec, Presses de l'Université Laval (Cultures québécoises), 2013, p. 1-17.
- GUISCHARDT, Charles, *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains avec une dissertation sur l'attaque et la défense des places des Anciens ; la traduction d'Onosander et de la Tactique d'Arrien, et l'analyse de la campagne de Jules César en Afrique*, Lyon, Jean Marie Bruyset, 1760, tome II.
- GUITARD, Michelle, « d'Irumberry de Salaberry, Charles-Michel » [en ligne], *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biography*, Québec / Toronto, Université Laval / University of Toronto, 1987, vol. 6 [http://www.biographi.ca/fr/bio/irumberry_de_salaberry_charles_michel_d_6E.html].
- HEWS, Olive, *Les Lectures de Philippe Aubert de Gaspé, père et fils*, Mémoire de maîtrise en études françaises, Montréal, Université de Montréal, 1979.

- HORACE, *Satires*, texte établi et traduit par François Villeneuve, introduction et notes par Odile Ricoux, Paris, Les Belles Lettres (Classiques de poche), 2001.
- LA CHARITÉ, Claude, « Aubert de Gaspé seigneur d'après un livre retrouvé de la bibliothèque familiale : *La Pratique universelle pour la rénovation des terriers et des droits seigneuriaux (1746) d'Edme de La Poix de Fréminville* », dans *Objets d'histoire*, Actes du congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française (Rimouski, 10-12 octobre 2013), à paraître.
- , « De l'Institut littéraire au Séminaire de Rimouski : archéologie d'une bibliothèque (1855-1892) », *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, n° 1 (2009), p. 6-19.
- , « L'invention de la littérature québécoise (11) : François-Magloire Derome, protonotaire, poète et bibliophile », *Le Mouton NOIR*, vol. XIV, n° 1 (2008), p. 9.
- LA TERREUR, Marc, « Cary, Thomas » [en ligne], *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biography*, Québec / Toronto, Université Laval / University of Toronto, 1977, vol. 9 [http://www.biographi.ca/fr/bio/cary_thomas_1787_1869_9F.html].

Annexe

Image 1



Page de garde fixe, Karl
Gottlieb Guischart, *Mémoires
militaires sur les Grecs et les
Romains*, Lyon, Jean-Marie
Bruyset, 1760, t. 1 [Service des
bibliothèques et archives de
l'Université de Sherbrooke].

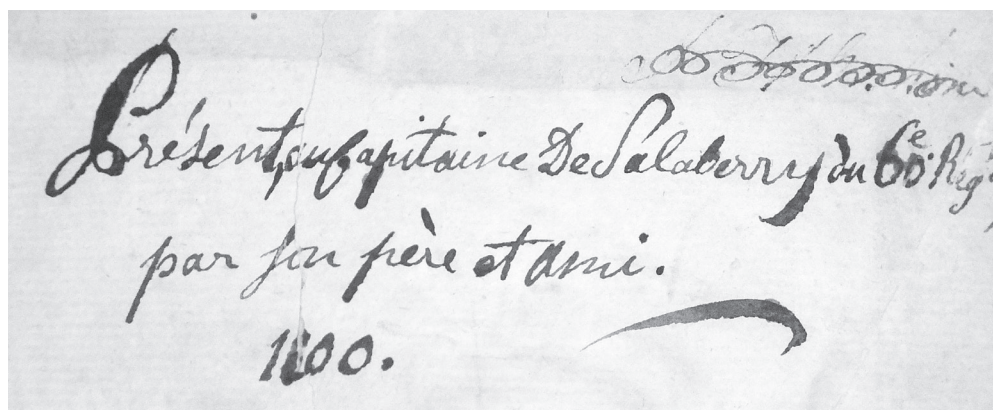
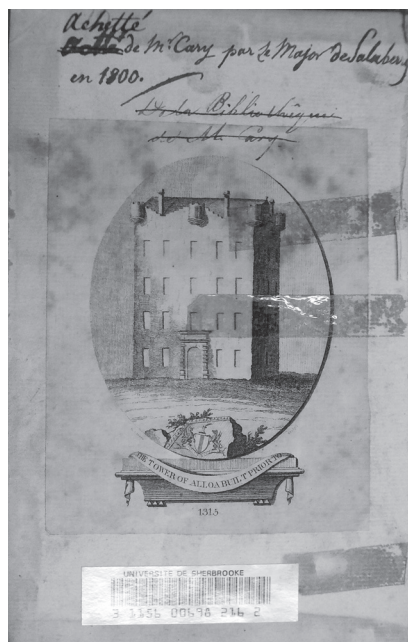
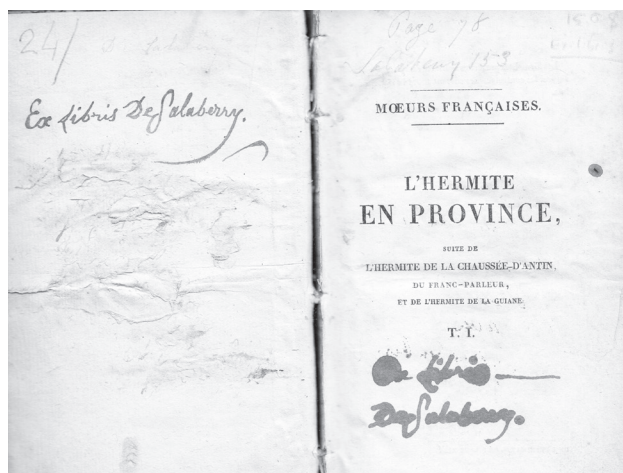


Image 2



Page de garde, Karl Gottlieb Guischart, *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains*, Lyon, Jean-Marie Bruyset, 1760, t. 1 [Service des bibliothèques et archives de l'Université de Sherbrooke].

Image 3



Ex-libris au verso de la page de garde et de la fausse page de titre [collection particulière de Claude La Charité].

ANALYSES



La critique au temps de l'amour : Jacques Rivière et la musique debussyste

ISABELLE PERREAULT

C'est dans le numéro de *La Nouvelle Revue française* qui rend hommage à Jacques Rivière, précocement mort des suites d'une fièvre typhoïde en 1925, que Boris de Schlöezer salue la particularité historique de sa critique musicale, qui réunifie les deux pôles dominants du métier dans le premier quart du XX^e siècle. Il écrit à son propos que « ce n'est pas une critique subjective à la Wilde, car elle possède une valeur objective, je dirais presque "scientifique", et nous éclaire non seulement sur son auteur, mais aussi sur l'œuvre dont il parle, en faisant ressortir les particularités les plus significatives de sa structure et son sens le plus intime¹. » Il renchérit un peu plus loin en discernant « dans ses épanchements poétiques, [...] dans ses descriptions impressionnistes, [...] la préoccupation de demeurer fidèle à l'objet qui l'inspire et qu'il décrit ; sa critique subjective veut pourtant être objective² ». S'il est légitime de douter de la sincérité de Schlöezer dans cet hommage à son prédécesseur et de lui supposer quelques réserves quant à cette subjectivité ci-contre invoquée – on se rappelle de lui entre autres pour sa conception strictement techniciste de la critique musicale –, un véritable respect anime sa prise de parole qui lui permet de reconnaître la nouveauté introduite par l'approche critique de Rivière au sein de *La NRF*. Schlöezer ne manque pas de souligner la façon dont Rivière « modifi[e] [ses] théories et en cré[e] de nouvelles, spécialement adaptées [au] cas particulier³ » qu'il étudie ; de fait, il inaugure une posture critique certes épidermique, mais empreinte d'une « intelligence lucide⁴ » : « [C]'est avec sa peau pour ainsi dire qu'il fallait juger quitte à adapter son esthétique à ce nouvel acquis de sensibilité⁵. » Avec Debussy, Rivière cristalliserait ce glissement – historique et théorique – entre une critique davantage impressionniste qui souhaite

1 Boris de Schlöezer, « Jacques Rivière et la musique », *La Nouvelle Revue française*, vol. 24, n° 139 (avril 1925), p. 620.

2 *Ibid.*, p. 621.

3 *Ibid.*, p. 619.

4 *Ibid.*, p. 627.

5 *Id.*

« trouver l'équivalent poétique de l'émotion musicale⁶ » et une approche à visée objective, faisant de la « compréhension plus exacte de l'art⁷ » son principal foyer d'action. Ces modulations, qui prennent corps dans l'approche riviérienne au contact de l'œuvre de Debussy, opèrent une sorte de synthèse entre la critique telle qu'on la pratiquait au XIX^e siècle et les balbutiements d'une forme nouvelle, fournissant alors à Schloëzer l'illustration de ce moment charnière où la critique – littéraire comme musicale – réévalue ses moyens et élargit son spectre d'activité.

Le présent article s'inscrit dans le prolongement des observations de Schloëzer et propose de relire les textes de Rivière sur la musique de Debussy comme un premier creuset théorique dans sa production critique, où le jeune écrivain est amené à mettre son discours (littéraire) à l'épreuve du musical. J'entends montrer que ce premier temps dans la pensée esthétique de Rivière coïncide avec une refonte de la presse et, plus largement, de l'institution journalistique, accordant dès lors à la critique une nouvelle fonction intermédiaire entre le public et l'œuvre d'art commentée. Cette contemporanéité des innovations éditoriales et de la prise de parole de Rivière occasionne chez ce dernier une sorte d'écueil discursif, qui permet de lever le voile sur les limites d'une approche critique désormais inopérante. En effet, l'œuvre d'art moderne – de surcroît, l'œuvre musicale – en appelle à une nouvelle sensibilité, incompatible avec la critique du XIX^e siècle, centrée sur la transmission du sentiment et la description de l'impression reçue. Or, la pléthore d'innovations harmoniques et rythmiques du début du XX^e siècle oblige les critiques à mettre au point des grilles d'analyse inédites et un discours opératoire, apte à donner à entendre, puis à comprendre cette nouvelle musique. À partir d'un symbolisme agonisant par lequel il aborde en premier lieu l'œuvre debussyste, Rivière parviendra, par un investissement du langage qui se met au service de la musique, à tendre vers une exactitude non pas technique, mais bien stylistique. À cet égard, Schloëzer remarque que

Rivière ne possédait pas de grandes connaissances techniques en musique ; ce n'était pas un homme du métier, et aucune de ses études ne contient un seul terme technique ; on n'y constate jamais la moindre velléité d'analyse, harmonique ou contrapuntique ; et pourtant, Rivière écrivait à une époque où le vocabulaire harmonique précisément subissait de profondes modifications. Rivière n'essaie même pas de nous donner le change, comme font tant d'autres, et l'on voit très bien que cet aspect de la question ne le préoccupe nullement : il ne juge que d'après ses propres réactions ; seul l'intéresse le résultat, l'émotion produite par la musique. Si donc nous nous plaçons aujourd'hui au point de vue des principes généralement admis en matière de critique [...], il faudrait ne considérer les articles musicaux de Rivière comme des œuvres littéraires [...].

Eh bien, non ! [...] La critique musicale de Rivière existe ; elle recèle des précieux enseignements⁸.

6 *Ibid.*, p. 622.

7 *Ibid.*, p. 625.

8 *Ibid.*, p. 619-620.

Ce serait donc par l'entremise du discours que Rivière parviendrait à donner à entendre la musique de Debussy, par la mise sur pied d'un répertoire d'images à portée heuristique qui s'ancrent dans l'imaginaire symboliste tout en rappelant le comportement aural de cette musique. Cette étude souhaite donc mettre en lumière comment la critique de Rivière emploie le scriptural pour favoriser la compréhension du musical. À la suite d'une décennie entière pendant laquelle Debussy trône au sommet de ses préférences esthétiques, Rivière revendiquera plus tard le classicisme de sa musique, pour subséquemment la rejeter au profit de celle, contemporaine, de Stravinsky⁹. S'il effectue un virage aussi brusque en peu d'années, il importe de souligner que, pour lui, la « passion d'exprimer n'est belle que s'il lui faut vaincre de grandes résistances¹⁰ ». Parce qu'il accepte de succomber à l'appel nietzschéen de brûler ses idoles par un renoncement définitif à Debussy – et, à travers lui, à ses inclinaisons symbolistes –, il transforme l'espace de la critique en un terreau productif où le discours peut non seulement accueillir la nouveauté musicale par la métaphore, mais également se dévouer entièrement à son objet. Et cela demeure possible parce que, malgré tout, Rivière obéit à « un certain besoin intérieur : [sa critique] est le produit d'un sentiment d'amour, l'expression d'une admiration¹¹ ».

La naissance de la critique moderne

Le champ de la critique – littéraire et musicale – s'est considérablement enrichi au tournant du XX^e siècle en raison de conjonctures scientifiques, politiques et esthétiques qui ont favorisé un âge d'or de la presse, s'étalant sensiblement jusqu'à la Première Guerre mondiale. Les progrès techniques qui surviennent dès le premier quart du XIX^e siècle (parmi ceux-ci : la presse rotative, la lithographie et l'impression couleur) participent à l'avènement d'un essor médiatique dont l'apogée se situe autour de 1900. En découle la prolifération de nouveaux journaux, de quotidiens et de périodiques, petits ou grands, généralistes et spécialisés, qui (re)négocient les enjeux et les fonctions du discours critique. Marie Gaboriaud souligne, à cet égard, que si le texte critique « tend à s'inscrire dans une presse en plein développement et à abandonner les longues dissertations savantes¹² » depuis aussi loin que le début du XIX^e siècle, l'arrivée du XX^e coïncide avec un renouvellement du discours « provoqué notamment par le développement très important d'une presse de masse, par la

9 Un an après la mort du compositeur français, Rivière écrit, dans une lettre adressée à Igor Stravinsky et datée du 6 avril 1919 : « Je voudrais porter l'attention de la revue sur les mouvements anti-impressionniste, anti-symboliste et anti-debussyste qui se précisent de plus en plus, et menacent de prendre la forme d'un courant nouveau » (Edward Lockspeiser, *Claude Debussy*, Paris, Fayard, 1980, p. 513).

10 Jacques Rivière, « Claude Debussy, par Louis Laloy » [1910], *Études (1909-1924) – L'œuvre critique de Jacques Rivière à La Nouvelle Revue française*, édition établie par Alain Rivière, Paris, Gallimard (Cahiers de la NRF), 1999, p. 200.

11 Boris de Schlœzer, « Jacques Rivière et la musique », *art. cit.*, p. 621.

12 Marie Gaboriaud, « La critique musicale au début du XX^e siècle : discours spécialisé ou littérature ? » [en ligne], intervention lors de la journée d'étude des doctorants de l'école doctorale 3, *Formes de la critique littéraire* (Paris-Sorbonne, 4 février 2012), p. 1 [http://www.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/Gaboriaud_critique_musicale.pdf].

professionnalisation des journalistes, et par la refondation de l'Université française¹³ ». Il convient également de mentionner l'accroissement du bassin de lecteurs que rend possible l'alphabétisation qui, tout au long du XIX^e siècle, connaît une augmentation progressive et majeure¹⁴. En outre, la fin de ce même siècle voit la Loi sur la liberté de presse être abrogée (1881), révoquant du même coup toute menace de censure politique ou religieuse dans les sphères médiatiques. Le surcroît de liberté dont profitent les critiques s'accompagne d'un déplacement de la fonction du discours critique au sein des revues, dont le spectre d'action et les critères d'appréciation se réforment et se précisent. Comme l'explique Emmanuel Reibel, dans la critique du XIX^e siècle, le « dilettantisme [était] la règle et la spécialisation l'exception. [...] il n'existe donc à cette période aucun "critique", au sens où ce terme renverrait à une fonction stable ou, pire, à une profession¹⁵ ». Or, l'âge d'or de la presse entraîne la multiplication des espaces discursifs et des supports médiatiques, et la critique quitte les limites circonscrites du feuilleton pour occuper, dans de nombreuses revues, sa propre rubrique. Dès lors, son rôle tend à gagner de l'importance, se muant progressivement en une sorte d'intermédiaire entre l'œuvre commentée et le lecteur moyen qui, à l'aube du XX^e siècle, réclame le plus souvent des éclaircissements pour mieux saisir ces œuvres novatrices de plus en plus complexes.

À l'hypothèse suggérée par Michel Jarrety, qui dénombre trois événements majeurs permettant l'émergence d'une nouvelle approche des œuvres – « la renaissance de l'Université française, la redéfinition de son savoir littéraire, la fin d'une relative indistinction entre les différents discours critiques¹⁶ » –, j'ajouterai la contemporanéité d'une crise de la représentation, qui pousse à une redéfinition des codes propres à chaque forme d'art et appelle pratiquement la création de matrices d'analyse pour chaque nouvelle œuvre. Dans ce contexte, le rôle du critique devient essentiel, en ce qu'il endosse la fonction de truchement entre l'expérience esthétique et l'objet d'art, le plus souvent d'emblée irrecevable ; car si la peinture abandonne peu à peu la figuration comme la perspective, et que la littérature se débat avec un symbolisme agonisant et un naturalisme essoufflé, c'est la musique qui semble davantage poser problème dans les sphères critiques. Le début du XX^e siècle constitue une période complexe pour le langage tonal, dont les nombreuses remises

13 *Id.*

14 « Les statistiques de l'alphabétisation des conscrits lors de leur recensement, indiquent une diminution continue du taux d'analphabètes tout au long du siècle : encore de 53% en 1832, le taux baisse à 27% en 1869, 17% en 1880, 4% en 1914. La loi Guizot de 1833, ordonnant l'établissement d'une école et d'un instituteur dans chaque commune, sans obligation scolaire, mais avec la gratuité pour les élèves les plus pauvres, a été déterminante et explique les 27% de la fin du Second Empire. [...] Lorsque Jules Ferry rend l'instruction primaire obligatoire par la loi du 28 mars 1882, il vient couronner l'édifice, parachever un mouvement déjà bien avancé » (Gilles Feyel, *La Presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses [Infocom], 2007 [1999], p. 71).

15 Emmanuel Reibel, *L'Écriture de la critique musicale au temps de Berlioz*, Paris, Librairie Honoré Champion (Musique – Musicologie), 2005, p. 15.

16 Michel Jarrety, *La Critique littéraire française du XX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1998, p. 7.

en cause occasionnent un reversement des normes esthétiques, en plus de soulever divers séismes médiatiques qui, à leur tour, reconfigurent les enjeux abordés par la critique. Par conséquent, les normes discursives de la critique musicale connaissent elles aussi des transformations, tributaires d'une nouvelle conception de la musique. Emmanuel Reibel distingue à l'époque de Berlioz le même rapport entre discours critique et perception de la musique, dont la valeur par nature expressive pouvait, croyait-on, retransmettre des émotions ou des pensées.

Au XIX^e siècle, la critique n'a pas pour but de rendre intelligible, mais de prolonger et de transmettre l'impression. Liée à la conscience de la difficulté à dire la musique, cette approche avant tout sensorielle prend sa source dans les récents écrits théoriques qui attribuent à cet art un pouvoir d'expression et placent la sensation au cœur de tout jugement. [...] le discours sur la musique passe alors *nécessairement* par la description de l'impression reçue¹⁷.

Le rôle du critique musical se résumait alors à se poser en médiateur entre l'émotion véhiculée par l'œuvre et le public afin de la lui transmettre ; au tournant du siècle, cette conception de la musique comme une révélation de l'âme du compositeur devient caduque, et l'on commence de plus en plus à la considérer comme un langage à part entière, soumis à des lois formelles dont le sens ne lui est plus extérieur mais immanent, et qui peut s'analyser, s'expliquer rationnellement¹⁸. Les normes discursives devront dès lors se conformer aux nouvelles exigences de l'objet musical, et les critiques seront encore une fois confrontés à cette même problématique, à savoir « comment parler de la musique ».

La NRF : au carrefour entre tradition et modernité

La Nouvelle Revue française jouera un rôle crucial dans cette entreprise de redéfinition critique, en raison de sa capacité à investir plusieurs espaces et genres esthétiques sans toutefois se cantonner à un seul d'entre eux. Fondée en 1909 par un noyau d'intellectuels¹⁹ gravitant autour de la figure d'André Gide, *La NRF* prône une vision de l'art et de la littérature basée sur le désintéressement politique et économique, et s'imposera comme la « rose des vents » culturelle de l'entre-deux-guerres, selon l'expression de François Mauriac²⁰. Elle construira la progressive hégémonie²¹ dans le champ littéraire qu'on lui attribue *a posteriori* en véhiculant un retour aux valeurs classiques, qui, dans le contexte de la Belle-Époque, revêtent un

17 Emmanuel Reibel, *L'Écriture de la critique musicale au temps de Berlioz*, op. cit., p. 272-273.

18 Cette conception sera surtout soutenue à *La NRF* par Boris de Schlœzer, le successeur de Rivière à la critique musicale.

19 Jean Schlumberger, Gaston Gallimard, Jacques Copeau, Marcel Drouin, Henri Ghéon et André Ruyters, auxquels se joindra Rivière en 1912.

20 François Mauriac, « Je dois quelques explications... », *La Table ronde*, n° 76 (avril 1954), p. 126.

21 Sur cette question, je réfère aux travaux de Maaike Koffeman, *Entre classicisme et modernité : La Nouvelle Revue française dans le champ littéraire de la Belle-Époque*, Amsterdam, Rodopi (Série Faux titre), 2003.

caractère plutôt novateur, en plus d'assurer un équilibre au sein de ses sommaires par une organisation en contrepoids des antagonismes endossés par les différents contributeurs. Autonome, plurielle et mesurée, elle préconise une littérature à son image, combinant un profond respect pour la tradition et une ouverture aux expériences thématiques et techniques sans toutefois céder à un avant-gardisme anarchique. Cet idéal, que cristallise le célèbre syntagme « classicisme moderne », tend vers une réforme de la création, dans laquelle s'installe une dynamique féconde entre composition classique et rupture avec le passé. Il se prolonge également dans une entreprise de rénovation de la critique où l'on souhaite fonder une approche des œuvres basée sur le désintéressement et l'intelligence, orientée vers leur autonomie et qui, selon Jacques Copeau, servirait d'embrayeur essentiel à un renouveau artistique²². Comme l'indique Maaïke Koffeman, la « fondation de la NRF survient dans une période où les hommes de lettres ont le sentiment d'assister à une crise de la critique²³ ». Ce serait à travers une vision anhistorique de l'histoire – ce dont témoigne leur appel à un néoclassicisme artistique dès l'après-guerre – que les pères fondateurs de *La NRF*, et surtout Rivière, définiraient les principes d'une approche théorique du fait littéraire et poseraient les premiers jalons de la critique moderne, entièrement dévouée à son objet. Avec une production critique qui occupe, selon Alban Cerisier, « plus de la moitié de sa pagination²⁴ » et qui couvre la littérature comme les arts visuels et la musique, *La NRF* souhaite occuper un rôle prescriptif dans le champ culturel : en s'opposant aux conflits d'écoles et aux opinions tranchées, la revue propose une réforme de l'attitude critique qui consisterait somme toute à « évaluer les tendances contemporaines en termes de potentiel artistique, de relier le présent au passé et d'indiquer une direction pour l'avenir²⁵ ». À cet égard, le travail de Jacques Rivière, qui embrasse l'inclinaison esthétique de *La NRF* tout en la prolongeant, marque une rupture avec les pratiques anciennes de la critique, fondée sur une approche sensorielle, voire sensuelle de la musique, au profit d'une dévotion à l'objet dont il traite, à la fois sensible et intellectuelle. *A fortiori*, il participe à l'avènement d'une nouvelle fonction critique, basée sur « l'absence d'une doctrine rigide, l'affirmation de la primauté de la forme et surtout l'interaction féconde entre critique et création²⁶ », critères qu'il adopte par et dans sa pratique de la critique musicale.

Debussy : figure charnière

Les nombreux commentaires de Rivière sur la musique de Debussy fournissent un exemple probant de cette critique en mutations, à cheval entre deux paradigmes distincts – celui du critique-dilettante berliozien du XIX^e siècle et celui, passablement

22 *Ibid.*, p. 161.

23 *Id.*

24 Alban Cerisier, *Une histoire de La NRF*, Paris, Gallimard (NRF), 2009, p. 138.

25 Maaïke Koffeman, « La naissance d'un mythe. *La Nouvelle Revue française* dans le champ littéraire de la Belle-Époque », *Études littéraires*, vol. 40, n° 1 (2009), p. 26.

26 Maaïke Koffeman, *Entre classicisme et modernité : La Nouvelle Revue française dans le champ littéraire de la Belle-Époque*, op. cit., p. 165.

nouveau, d'une optique techniciste, voire formaliste, qu'incarnera le mieux à *La NRF* Boris de Schloëzer dans les années 1920. Les textes qu'il consacre au musicien français, datés d'entre 1904 et 1912, cristallisent le dernier souffle d'une critique fondée sur une conception expressive de la musique, qui serait en réalité une manifestation particulière de « l'âme » du compositeur, et qui souhaite, par la prise de parole, (re)transmettre l'émotion initialement ressentie lors de l'écoute. Or, les écrits critiques de Rivière, héritiers de cette tradition, s'en distinguent néanmoins par un recentrement de l'analyse non sur les émotions que la musique de Debussy provoque chez lui, mais plutôt sur la manière dont cette dernière se comporte et s'organise dans le temps. En effet, de virulentes polémiques contemporaines aux écrits de Rivière ont lieu dans la presse entre les tenants d'une critique musicale « impressionniste » (Camille Mauclair, Jean d'Udine, André Suarès, entre autres) et ceux d'une critique scientifique (Willy, Émile Vuillermoz, Louis Laloy, etc.), les uns réclamant une approche subjective, poétique et descriptive de l'œuvre musicale au détriment d'une étude rigoureuse, certes, mais perçue comme sèche et « manquant d'amour ». Ce retour à la sensibilité et cette revendication de l'individuel ouvrent dès lors la porte aux hommes de lettres, qui souhaitent engager à leur tour la critique musicale comme une affirmation de leur amateurisme éclairé, et surtout en raison de « la qualité de leur plume, plus apte à retransmettre les émotions musicales individuelles²⁷ ».

Bien que Rivière investisse toujours le caractère expressif de l'œuvre musicale, la posture qu'il adopte est celle d'une (sur)conscience de l'altérité de son discours : il pressent la nécessité d'une critique qui se dégagerait de ces stériles débats d'école, eux-mêmes impuissants à fédérer sous une même esthétique des œuvres contemporaines irréductibles les unes aux autres, au détriment d'une sensibilité raisonnée qui ferait de l'expérience et de son expression les enjeux nodaux de son discours. Son approche participe d'un dévouement presque entier à l'objet qu'il étudie, dévouement qui se décline, d'une part, par une thématique et un champ sémantique particuliers qui essaient à travers ses chroniques, et d'autre part, par la modulation de son propre discours qui se décalque à son tour sur la mélodie debussyste. En outre, il semble reconduire plusieurs conceptions qu'énonce le compositeur lui-même dans les chroniques qu'il fait paraître à *La Revue blanche* en 1901, et dont l'approche a sans nul doute conditionné le discours et la posture critiques de Rivière. L'écriture de cette musique répond donc, pour l'écrivain, au besoin de négocier la légitimité de son discours, en s'affranchissant du même coup du clivage entre critique impressionniste et technicienne. *A fortiori*, elle ouvre la voie à un prototype critique qui, sans verser dans la subjectivité complète, réconcilie, au sein d'une même approche, objectivité et amour.

Dans une lettre qu'il adresse à Alain-Fournier en avril 1906, Jacques Rivière affirme : « J'ai voulu que mes premiers mots imprimés fussent un hymne vers Debussy. » Cette déclaration, parce que tirée du contexte intime de la correspondance,

27 Marie Gaboriaud, « La critique musicale au début du XX^e siècle : discours spécialisé ou littérature ? », *art. cit.*, p. 8.

témoigne de l'authentique admiration que le jeune critique éprouve pour la musique, mais à plus forte raison, par l'aveu de cette urgence à écrire en premier sur elle, trahit le potentiel d'impulsion scripturale qu'elle représente dans sa démarche intellectuelle. L'identité du compositeur n'est en outre pas anodine dans cet appel à l'écriture. Au tournant du XX^e siècle, Debussy n'est pas seulement un compositeur contemporain ; il incarne la modernité musicale en cherchant à rompre avec le développement thématique et la linéarité mélodique de ses prédécesseurs. Pour Rivière, il apparaît surtout comme l'instigateur d'une révolution silencieuse mais attendue, qui change définitivement le rapport aux formes classiques et aux fonctions harmoniques. Les changements qu'il introduit dans le langage musical rompent avec les conventions antérieures, sans provocation gratuite ni remous. « Jamais révolutionnaire ne fut moins bruyant et moins despotique que Debussy », écrit Rivière dans un article de 1907. Il exprime encore une fois son intuition de la portée de l'art debussyste lorsqu'il déclare que « Debussy est peut-être le seul de tous les musiciens qui ait eu le privilège de vivre à l'époque qu'il méritait. Il était attendu par elle ; il est venu répondre à toutes ses questions²⁸ ». Parce qu'il a grandi dans l'admiration des poètes symbolistes, Rivière ne se défend pas des affinités qui le portent vers la musique de Debussy ; pour lui, elle représente une sorte d'équivalent musical à l'émotion poétique, et rejoint pour un temps ce qu'il attend de l'art contemporain. Si la critique musicale de Rivière ne convoque aucune notion d'analyse musicologique poussée et que, par conséquent, plusieurs éléments de la nouveauté debussyste – le chromatisme, les gammes pentatoniques, l'emploi novateur des timbres – semblent lui échapper, les images et le style de Rivière épousent le langage du compositeur et parviennent, par le recours à sa connaissance du mouvement symboliste, non seulement à dresser un portrait fidèle de cette musique, mais elle réussit à la donner *textuellement* à entendre. À l'instar de ce que prescrivait Debussy lui-même²⁹, pour qui la critique musicale rate nécessairement sa cible lorsqu'elle s'attarde à la dissection des œuvres, le discours de Rivière se distingue par un refus des mots techniques et priorise un langage qui, comme celui de Monsieur Croche, se caractérise par une « élégance mate et un peu usée³⁰ ».

Pour Rivière, cette musique « apparaît comme l'épanouissement de toutes les libertés attendues³¹ ». Elle le mène vers une région secrète, intérieure, où les

28 Jacques Rivière, « Claude Debussy, par Louis Laloy » [1910], *Études (1909-1924) – L'œuvre critique de Jacques Rivière* à La Nouvelle Revue française, *op. cit.*, p. 198.

29 « Étant appelé à parler de musique dans cette revue [*La Revue blanche*], que l'on m'accorde de m'expliquer en quelques mots sur la façon dont j'entends le faire. On trouvera donc à cette place des impressions sincères et loyalement ressenties, beaucoup plus que de la critique [...]. J'essaierai de voir, à travers les œuvres, les mouvements multiples qui les ont fait naître et ce qu'elles contiennent de vie intérieure ; n'est-ce pas autrement intéressant que le jeu qui consiste à les démonter comme de curieuses montres ? » (Claude Debussy, « *La Revue blanche*, 1^{er} avril 1901 », *Monsieur Croche et autres écrits*, Paris, Éditions Gallimard [NRF], 1971, p. 23.)

30 Claude Debussy, « *La Revue blanche*, 1^{er} juillet 1901 », *Monsieur Croche et autres écrits*, *op. cit.*, p. 49.

31 *Ibid.*, p. 199.

impressions et les émotions s'expriment par rayonnement et convergent toutes vers la pureté du sentiment poétique. Cette proximité esthétique entre la poésie symboliste et l'œuvre debussyste, fortement mise en valeur par la prose de Rivière qui emploie un répertoire d'images similaire pour parler de l'une et l'autre, vient justifier son approche critique d'ordre « plus sensible qu'intellectuelle³² ». Marcel Raymond constate que le rapport qu'entretient l'écrivain avec l'œuvre de Debussy relève d'une expérience personnelle, quasi intime, qui n'est pas sans similitude avec l'attitude symboliste : « [S'il vit la musique de l'intérieur, s'il l'accueille subjectivement, c'est avec le désir qu'elle conserve en lui son identité et sa réalité³³ ». Pour lui, l'œuvre maîtresse qu'il découvre en *Pelléas et Mélisande* possède des attributs non seulement atmosphériques, mais proprement géographiques ; l'expérience qu'elle procure traduit un envahissement physique, une sorte d'enivrement spatial, analogue à l'émotion suscitée par la visite d'une forêt mystique. Quelques années après sa découverte, Rivière revient sur l'état d'esprit qui animait sa génération en faisant l'apologie de cette fascination généralisée, qu'il attribue à un effet d'âge et d'époque :

On ne sait peut-être pas ce que fut *Pelléas* pour la jeunesse qui l'accueillit à sa naissance, pour ceux qui avaient de seize à vingt ans quand il parut. Un monde merveilleux, un très cher paradis où nous nous échappions de tous nos ennuis. [...] Et le dimanche venu, [...] de nouveau cette musique, de nouveau ce pays sonore où s'enfoncer, les trois dimensions mystérieuses de ce royaume ravissant. C'est sans métaphore que je le dis : *Pelléas* était pour nous une certaine forêt et une certaine région et une terrasse au bord d'une certaine mer³⁴.

Enracinant le choix des images qu'il emploie dans la trame narrative de l'œuvre, Rivière inscrit son discours dans une atmosphère de mythe celtique, celle précisément convoquée par l'œuvre de Maurice Maeterlinck, auteur de la pièce qui fut intégralement employée par Debussy en guise de livret. En effet, la « certaine forêt » et la « terrasse au bord d'une certaine mer » renvoient à des éléments spécifiques de l'œuvre : *Pelléas et Mélisande* prend pour décor une forêt, là précisément où Golaud rencontre Mélisande (scène I, acte I). Des scènes subséquentes se déroulent quant à elles sur une terrasse qui borde l'océan : par exemple, la première rencontre entre Pelléas et Mélisande (scène III, acte I), ou quand Pelléas et Golaud émergent des souterrains du château, baignés dans la lumière de midi et aspirant à pleins poumons l'air du large (scène IV, acte III). Ces lieux, évoqués dans l'opéra au moyen des décors, de l'ambiance dramatique et de la musique créent une forte résonance chez Rivière et lui procurent une illusion tellement vive qu'il ne contemple plus de simples représentations de la forêt et de la terrasse au bord de la mer, mais éprouve l'impression d'y être transporté.

32 Marcel Raymond, « L'exemple de Strawinski et l'esthétique de Jacques Rivière », *Études sur Jacques Rivière*, Paris, Librairie José Corti, 1972, p. 142.

33 *Id.*

34 Jacques Rivière, « *Pelléas et Mélisande*, de Claude Debussy » [1911], *Études (1909-1924) – L'œuvre critique de Jacques Rivière* à La Nouvelle Revue française, *op. cit.*, p. 229-230.

C'est dans une perspective toute semblable que Rivière décrit le rapport qui l'unissait à la poésie symboliste de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, en écrivant : « Je ne sais s'il est possible de faire comprendre ce qu'a été le Symbolisme pour ceux qui l'ont vécu. Un climat spirituel, un lieu ravissant d'exil, ou de rapatriement plutôt, un paradis³⁵. » L'imagerie employée et les formulations apologétiques témoignent non seulement de l'association qu'il formule entre *Pelléas et Mélisande* et le mouvement symboliste, mais nous éclairent sur la porosité de l'écriture de Rivière qui se soumet, par l'emploi d'une imagerie identique, à l'objet qu'il décrit. D'ailleurs, son attitude vis-à-vis l'œuvre musicale demeure elle-même fortement imprégnée par le symbolisme, pour qui la poésie et la musique, formes d'art jumelles, sont le prolongement d'un inconscient idéal. Cette vision marque par là ses racines wagnériennes – pour qui « la musique [est] la manifestation du rêve le plus intérieur de l'essence du monde³⁶ » – et, de surcroît, schopenhaueriennes, en sous-entendant l'existence d'un au-delà idyllique, d'un « très cher paradis » vers lequel la poésie et la musique seraient en quelque sorte une clé d'accès. On reconnaît là les assises esthétiques de la pensée du philosophe allemand, qui affirme que

la ferveur intime et inexprimable de toute musique, en vertu de laquelle elle défile devant nous comme un paradis si entièrement familier et pourtant éternellement lointain, entièrement intelligible et pourtant si inexplicable, repose sur le fait qu'elle restitue toutes les émotions de notre essence la plus intime, mais ce tout à fait sans la réalité et loin de ses tourments³⁷.

L'expérience esthétique se double donc d'une expérience mystique, ces deux formes d'art permettant d'accéder à une « région où vivre » qui serait une continuité idéalisée du monde sensible – continuité à laquelle on peut associer la figure récurrente de la porte dans *Pelléas*. La musique, dans sa conception schopenhauerienne, rendrait sensible l'essence intime des choses, tandis que les autres arts n'en montreraient que le dehors. Notons au passage que Maeterlinck partageait également cette fascination pour la musique wagnérienne et la pensée schopenhauerienne, de sorte qu'il est pratiquement impossible, selon Raymond Furness, de concevoir son œuvre sans tenir compte des figures de rétrospection, d'obsession, de transe et de statisme morbide qui prédominent dans les opéras de Wagner³⁸ et qui teintent le théâtre maeterlinckien – et, par conséquent, l'opéra de Debussy.

Rivière, en revanche, souhaite prolonger l'émotion engendrée par l'œuvre musicale, en investiguant l'écriture de manière à rendre intelligible cette essence. Marcel Raymond suggère, en citant les correspondances entre Rivière et Alain-Fournier, que le rôle du critique tel qu'il le conçoit serait « de saisir l'ordre profond

35 Jacques Rivière, « Alain-Fournier », dans [Henri] Alain-Fournier, *Le Grand Meaulnes, Miracles*, Paris, Garnier (Classiques Garnier), 1986, p. 8.

36 Richard Wagner, « Beethoven », *La Revue blanche*, vol. XXVI (1901), p. 51.

37 Arthur Schopenhauer, *Le Monde comme volonté et comme représentation*, Paris, Gallimard (Folio essais), 2009, p. 513-514.

38 Raymond Furness, *Wagner and Literature*, New York, Manchester University Press / St. Martin's Press, 1982, p. 13.

qui est toujours une convergence, et un enchaînement, [...] de saisir le centre” de l'œuvre³⁹ » : en d'autres termes, l'objet d'art possède un foyer élémentaire, intrinsèque, et l'acte critique consiste à fixer scripturairement cette essence qui, autrement, demeure allusive et évanescente.

De là un second caractère de l'œuvre symboliste : elle a une composition par rayonnement et, si l'on peut dire, par effusion. Toutes ses parties sont simultanées ; elles s'en vont toutes d'un même point idéal, comme se détachent de l'orchestre des bouffées de musique que le vent cueille et disperse⁴⁰.

Ces éléments, qui constituent dans une certaine mesure la clé de voûte de l'esthétique symboliste, se retrouvent dans la lecture que donne Rivière de l'œuvre de Debussy et qui contamine son interprétation comme son discours. Il salue d'abord sa faculté d'être « toute entière en chaque moment », « son absence de toute direction abstraite » qui provoque une illusion d'immobilité, qui à son tour rappelle le statisme actantiel du poème symboliste, dont « plus de la moitié se passe dans l'esprit de son auteur⁴¹ ».

Cette poétique de l'effusion se caractérise aussi par l'évocation d'émotions qui « ne sont pas distinguées, cernées, ordonnées, classées [...] ; [qui] restent dans une vague et multiple agitation ; [qui] continuent de fuir dans tous les sens⁴² ». Rivière relève par ailleurs dans *Pelléas et Mélisande* une absence de développement thématique qu'il désigne par une « ligne perpétuelle [...] démembrée » et qu'il explique par la faculté de *réverbération* que possède l'œuvre debussyste :

Aucune direction extérieure aux accords ; rien qui les conduise, qui les entraîne ; ils ne poursuivent aucune autre solution, sinon celle qui de l'un va faire l'autre ; ils ne sont pas pris dans un mouvement ; mais ils se touchent exquivement [...]. C'est pourquoi, s'ils s'enchaînent, ce n'est pas qu'ils se produisent, mais qu'ils s'évoquent ; ils s'enchantent les uns les autres avec une proche délicatesse, ils s'appellent individuellement, nommément, comme dans une âme un sentiment en suggère un autre. – De là cette sorte de faiblesse ou plutôt d'affaiblissement continu. Cette musique à chaque instant va finir ; les harmonies sont une chute insensible et interminable ; chacune s'élève en diminution sur la précédente, c'est-à-dire en plus grande extase et plus dénouée encore par la volupté. – De là aussi cette perpétuité de la douceur : il n'y a plus que des parfums ; plus même les fleurs dont ils sont nés. L'harmonie de *Pelléas* se respire ; elle se répand et l'on ne cherche plus à voir devant soi ; on la suit, sans désir, à sa suavité⁴³.

La faculté de rayonnement debussyste se manifeste également dans une absence de trajectoire ou de développement rectiligne de la mélodie, que Rivière identifie

39 Marcel Raymond, « L'exemple de Strawinski et l'esthétique de Jacques Rivière », *loc. cit.*, p. 139.

40 Jacques Rivière, « Le roman d'aventure » [1913], *Études (1909-1924) – L'œuvre critique de Jacques Rivière* à La Nouvelle Revue française, *op. cit.*, p. 311.

41 *Ibid.*, p. 310.

42 *Ibid.*, p. 311.

43 Jacques Rivière, « *Pelléas et Mélisande* » [1911], *Études (1909-1924) – L'œuvre critique de Jacques Rivière* à La Nouvelle Revue française, *op. cit.*, p. 230-231.

comme la poursuite « d'aucune autre solution, sinon celle qui de l'un [accord] va faire l'autre ». Dénuée de volonté, la musique semble aller de soi, se générer elle-même en « s'appell[ant] individuellement, nommément, comme dans une âme un sentiment en suggère un autre. » La comparaison dressée entre les progressions harmoniques et la porosité des émotions humaines souligne d'ailleurs la vertu expressive de la musique pour le critique, mais aussi pour le compositeur lui-même⁴⁴. Cette capacité à éveiller les sensibilités se déclinerait de deux façons : d'abord, elle possède un centre où se précipite – au sens chimique du terme – une musique engendrée par des sentiments et des impressions sensorielles, et qui, à son tour, invite à la suavité aveugle et confiante ; en second lieu, elle provoque une expérience synesthésique lors de laquelle l'ouïe cède la place à l'odorat, la musique s'enfuyant doucement en ne laissant derrière elle que les effluves. Volatile comme les parfums, « [c]ette musique à chaque instant va finir », ses « harmonie[s] se respire[nt] » et, du coup, « jamais on n'est embarrassé pour suivre cette mélodie ; on la suit comme on aime ou comme on souffre sans davantage s'interroger⁴⁵ » – ou, pourrait-on dire, on la suit comme le sillage d'un parfum qui marque à la fois la présence et l'absence d'un individu.

À l'instar de l'œuvre symboliste, la musique de Debussy fait naître chez l'auditeur une sensualité exacerbée, mais elle participe surtout à l'éveil d'une représentation symbolique intérieure. Pour Rivière, remarque Françoise Escal, « la musique de Debussy renvoie à une esthétique de l'*expression* (directe et naturelle), et c'est en cela qu'elle est bonne⁴⁶ ». Boris de Schlœzer avait d'ailleurs préalablement observé cette tendance chez son prédécesseur à *La NRF*, en affirmant que « c'est précisément cette émotion qu'il chérit, car le beau musical est pour lui avant tout un beau expressif, chargé de sentiments, lourd de passions, essentiellement humain⁴⁷ ». La musique devra donc renoncer au « jeu gratuit avec les formes⁴⁸ » anciennes dont la rigidité ne convient plus à l'expression de l'émotion, et annonce une liberté formelle qui, selon la conception de l'époque, est davantage à même d'exprimer le sentiment véritable. Jusqu'en 1913, Rivière accueille favorablement cette révolution dans laquelle il perçoit d'emblée une composante *textuelle* – qui est, paradoxalement, l'un

44 L'on retrouve une description similaire dans un texte que Debussy consacre à Moussorgsky, et dans lequel il souligne chez ce dernier une construction musicale qui passe par la succession de moments musicaux : « [C]ela ressemble à un art de curieux sauvage qui découvrirait la musique à chaque pas tracé par son émotion ; il n'est jamais question non plus d'une forme quelconque, ou du moins cette forme est tellement multiple qu'il est impossible de l'apparenter aux formes établies – on pourrait dire administratives ; cela se tient et se compose par petites touches successives, reliées par un lien mystérieux et par un don de lumineuse clairvoyance » (Claude Debussy, « *La Revue blanche*, 15 avril 1901 », *Monsieur Croche et autres écrits*, op. cit., p. 29).

45 Jacques Rivière, « *Pelléas et Mélisande* » [1911], *Études (1909-1924) – L'œuvre critique de Jacques Rivière* à La Nouvelle Revue française, op. cit., p. 232.

46 Françoise Escal, « Le debussysme de Jacques Rivière », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 87, n° 5 (1987), p. 843.

47 Boris de Schlœzer, « Jacques Rivière et la musique », *La Nouvelle Revue française*, art. cit., p. 622.

48 *Id.*

des éléments qu'il lui refusera dès sa première exposition au *Sacre du printemps* –, et écrit :

Le chant, chez Wagner, n'est jamais expressif par lui-même, mais seulement à force d'allusions ; il lui faut le renfort des thèmes dont sans cesse il est souligné. C'est qu'il n'est qu'une ligne continue et d'un tracé presque arbitraire ; ou du moins il est un certain mouvement général dont les péripéties n'ont d'autre raison que le développement de l'orchestre. – Dans *Pelléas*, cette ligne perpétuelle s'est démembrée. Cette phrase s'est doucement détachée de la continuité abstraite où elle était prise ; [...] elle s'est résignée à soi. Elle ne vient plus à cause de ce qui la précède, mais seulement à cause d'elle-même. Par cette soumission elle se rapproche de sa source véritable, le sentiment⁴⁹ [...].

Les descriptifs employés par Rivière lorsqu'il compare la musique debussyste à celle de Wagner trahissent la relative inefficacité du langage tonal pour traduire les sentiments, son aspect désormais figé et forcé qu'obligent les codes en vogue depuis les styles baroques, classiques et romantiques. Parce que la logique séculaire tension-résolution s'avère inadéquate pour exprimer quoi que ce soit, le compositeur doit dès lors *forcer* la musique à suivre une certaine ligne somme toute « arbitraire », justifiée « à force d'allusions » et du « renfort des thèmes dont il est sans cesse souligné ». Cette conception d'une musique que l'on contraint à une tradition formelle, qui, pour Rivière, relève de l'obstination chez Wagner, tient à l'importance que le critique accorde au mouvement libre debussyste – qui participe de l'esthétique de l'effusion. Escal note que si la « ligne de chant "arbitraire" [...] n'est pas expressive en elle-même », elle l'est « par référence à ce qui précède, par allusion et renvoi à d'autres éléments du drame : horizontalement⁵⁰ ». *A contrario*, l'œuvre debussyste, informe, même *difforme*, agit verticalement : inféodée à un *hic et nunc* du drame et de la mélodie, épousant l'émotion précise d'un personnage donné, la ligne se « démembre » en une succession d'accords, à la manière d'une mosaïque ou d'un tuilage⁵¹.

Cette ligne démembrée, ainsi que la désigne Rivière, contamine également la prose du critique. En effet, ses longues phrases sinueuses sont découpées en segments indépendants les uns des autres, rompues à coup de points-virgules qui détachent l'information de la continuité syntaxique. En découle une plus grande précision sémantique, les points-virgules mettant en relief chaque nouvel élément soulevé par Rivière de façon à rompre la conséquence au profit d'un effet énumératif, d'une impression de consécution : la musique de Debussy n'est pas « toute entière en chaque moment » parce qu'elle « s'est subtilement tassée, [que] toutes ses parties se sont rapprochées » mais elle « est toute entière en chaque moment » *et* « s'est subtilement tassée ». Les remarques de l'auteur ne se produisent pas, mais s'évoquent, s'enchaînent à l'instar de l'harmonie mise en œuvre par le

49 Jacques Rivière, « *Pelléas et Mélisande* » [1911], *Études (1909-1924) – L'œuvre critique de Jacques Rivière* à La Nouvelle Revue française, *op. cit.*, p. 231.

50 Françoise Escal, « Le debussysme de Jacques Rivière », *art. cit.*, p. 841.

51 Je reprends, avec Escal, la métaphore employée par Theodor Adorno pour parler de la musique de Debussy.

compositeur. Cette accumulation rappelle l'effet de tuilage harmonique qu'Adorno dénotait chez Debussy, et dont Rivière témoigne l'intuition non seulement par sa réplique sur le plan stylistique, mais en cherchant aussi à le décrire. Dans un retour sur les *Poèmes d'orchestre*, il relève les caractéristiques des couleurs orchestrales mises en œuvre par le compositeur :

Même quand tous les instruments plongent, tournoient, s'emmêlent et lentement hors de leur étreinte remontent en s'égouttant, la fine justesse des contours n'est pas troublée. Limpide et tremblante distinction, comme à travers le voile de la chaleur le paysage qui bouge, apparaît plus subtil et plus clair. – L'orchestre de Debussy est perpétuellement divisé. Ses différentes parties peuvent se rejoindre pour un instant ; mais leur mélange n'est qu'accidentel ; elles ne s'unissent que parce qu'elles sont nées séparées ; jamais l'une ne dérive de l'autre, ne s'en détache. [...] Et comme les mailles, même dans leur resserrement, restent secrètement démêlées, ainsi, quand il se rassemble, l'orchestre conserve sa ténue, sa flexible, sa vibrante discrétion⁵².

En plus d'adopter le phrasé debussyste conçu en « petites phrases [...] qui montent, disparaissent, se croisent, s'effacent et se tiennent toutes ensemble sans qu'on sache comment⁵³ », Rivière emploie de façon presque systématique la métaphore de l'eau, qu'il emprunte peut-être aux nombreux titres aquatiques des œuvres debussystes⁵⁴, ou encore à l'omniprésence des motifs de la fontaine et de la mer dans *Pelléas et Mélisande*. Ces images, en plus de lui permettre de contourner le jargon technique des musicologues, expriment à la fois la liberté du mouvement debussyste et la netteté de son orchestre, la clarté de ses timbres. On retrace par ailleurs l'omniprésence de métaphores aquatiques dès le début des années 1900, entre autres dans une lettre qu'il adresse à ses tantes datée de 1904 : « [J]'ai assisté à cette œuvre charmante, *fluide*, légère, poétique, passionnée, triste, *ondoyante* et infiniment désolée⁵⁵. » À ces dernières caractéristiques s'ajoute également la limpidité de l'eau, qui devient sous sa plume une sorte de contrargument au flou et à la confusion dont on accuse déjà le compositeur à l'orée du siècle. Car s'il est vrai que la plupart des détracteurs de Debussy lui ont reproché « le manque de forme, le manque de mélodie et le langage harmonique progressiste, détectant la décadence et la déchéance morale de l'opéra, voire du compositeur lui-même⁵⁶ », c'est précisément cette idée d'une musique ondoyante, analogue à de l'eau, qui a servi à déprécier son œuvre, comme

52 Jacques Rivière, « *Les Poèmes d'orchestre*, de Claude Debussy » [1910], *Études (1909-1924) – L'œuvre critique de Jacques Rivière à La Nouvelle Revue française*, op. cit., p. 212.

53 Jacques Rivière, « 23 janvier 1904 », *Lettres à ses tantes*, cité dans Françoise Escal, « Le debussysme de Jacques Rivière », art. cit., p. 841.

54 *Nuages, La Mer, La Cathédrale engloutie*, etc.

55 Jacques Rivière, cité dans Françoise Escal, « Le debussysme de Jacques Rivière », art. cit., p. 851 ; je souligne.

56 Barbara L. Kelly, « Originalité et tradition : *Pelléas* et la bataille pour la musique française (1902-1920) », dans Jean-Christophe Branger, Sylvie Douche et Denis Herlin (dir.), *Pelléas et Mélisande cent ans après : études et documents*, Lyon, Symétrie (Palazzetto Bru Zane : centre de musique romantique française), 2012, p. 115-116.

en témoigne, à titre d'exemple, cet extrait d'Henri de Curzon paru dans la *Gazette de France* en 1902 : « Nous avons maintenant une musique sans formes, sans dessin mélodique ou harmonique, sans motifs, ondoït et trouble comme les reflets sur l'eau d'images agitées par le vent. [...] Mais quand elle prétend revêtir un drame, si symbolique qu'il soit, c'est de la simple aberration, c'est de l'égaré⁵⁷. » Toutefois, pour Rivière (et pour quelques autres avant lui⁵⁸), c'est au contraire la limpidité et la clarté caractéristiques de l'eau qui font la force de cette œuvre : si « la symphonie de Debussy est un foyer d'où s'échappent de tremblants rayons [et ait] un noyau et tout autour un fréuissement vaporeux, le flottement de mille incertaines harmoniques⁵⁹ », l'atmosphère qu'elle évoque ne devient jamais opaque ; elle demeure transparente et révélatrice de ses soubassements, en raison de la clarté des éléments qui la composent. Dans l'extrait précédemment cité, Rivière mentionne les instruments qui *plongent*, qui remontent en *s'égouttant* ; ailleurs, il loue la « cristalline netteté qui fait l'orchestre de Debussy, même dans ses complexités les plus formidables, toujours aussi distinct, aussi séparé intérieurement » ; ou encore, prenant le contre-pied de la musique de Ravel, il admire chez Debussy « certains écroulements de vagues dont le fracas n'empêchait pas de tinter la chute délicate de chaque goutte⁶⁰ ». L'eau, qui représente pour l'auteur la pure mouvance de la forme debussyste, revient également pour illustrer la vivacité de l'orchestre : « De *fluides* colonnes claires *fréissent*, une grande agitation *limpide* et retenue bouleverse les violons ; le chef d'orchestre tient au bout de ses doigts une *ruisselante* masse sonore qui lentement s'écroule, comme une *vague* qui mettrait longtemps à se défaire⁶¹. » L'emploi récurrent de la métaphore aquatique, qui se substitue parfois, selon Marcel Raymond, à « celle du

57 Henri de Curzon, « Courrier des théâtres », *La Gazette de France*, 3 mai 1902, cité dans Barbara L. Kelly, « Originalité et tradition : *Pelléas* et la bataille pour la musique française (1902-1920) », *art. cit.*, p. 116.

58 C'est le cas, entre autres, d'André Corneau qui souligne que : « L'orchestre, où l'image surgit et s'efface, où passent des visions claires et de troubles apparitions, plein de frôlements, de murmures de brise, de frissonnements d'ailes, de bruits de vagues, de pâleurs de lune, de rougeurs de crépuscule, de tendresses, d'impatiences, de timidités, d'étouffements de passion, de malaises, de senteurs de roses, de leurres, d'élans contenus, de fraîcheur de rosée, d'agonies de lumière, de bleuâtres reflets et de rumeurs indécises, l'orchestre crée l'atmosphère et baigne l'action dans une vapeur sonore qui se teinte exquisément des nuances les plus fugitives. [...] Il ne faudrait pas croire cependant que la partition de *Pelléas et Mélisande*, d'où la mélodie est absente, du moins ce qu'on entend généralement par mélodie, où le rythme disparaît dans des agrégats d'harmonies volontairement imprécises, soit dénuée de caractère et d'accent. Dès le prélude initial, la musique, délicatement poétique, revêt une couleur adorablement légendaire et laisse dans l'oreille comme un écho étouffé de choses lointaines » (André Corneau, « Musique », *Le Matin*, 1^{er} mai 1902, p. 2).

59 Jacques Rivière, « Le Sacre du printemps » [1913], *Études (1909-1924) – L'œuvre critique de Jacques Rivière à La Nouvelle Revue française*, *op. cit.*, p. 352.

60 Jacques Rivière, « La *Rhapsodie espagnole*, de Ravel » [1910], *Études (1909-1924) – L'œuvre critique de Jacques Rivière à La Nouvelle Revue française*, *op. cit.*, p. 205.

61 Jacques Rivière, « *Les Poèmes d'orchestre*, de Claude Debussy » [1910], *Études (1909-1924) – L'œuvre critique de Jacques Rivière à La Nouvelle Revue française*, *op. cit.*, p. 211 ; je souligne.

réseau, de la trame, du tissu⁶² », vient certes souligner l'aspect protéiforme de cette musique, mais s'inscrit aussi dans une tradition sémantique de l'organique héritée des poètes symbolistes et de la critique nietzschéenne ; mais surtout, elle trahit la perméabilité de l'écriture riviérienne qui se conforme à l'objet qu'il décrit.

Les stratégies déployées par Rivière pour donner à entendre la musique debussyste par le biais du scripturaire seraient, je l'ai énoncé plus haut, héritées du code rhétorique de la critique feuilletoniste du XIX^e siècle. Son recours systématique à l'image et à l'épithète – quoiqu'un usage courant dans la critique musicale – résulterait, d'une part, de l'influence du langage qui, au XIX^e siècle, remarque Emmanuel Reibel, « repose sur une rhétorique de la sensibilité [et] détourn[e] les tropes de leur fonction classique⁶³ ». En effet, la métaphore aurait déplacé graduellement son champ d'action tout au long du siècle, en doublant la fonction ornementale que lui attribuait la rhétorique classique d'un rapport ontologique avec le réel. Le langage poétique acquiert par conséquent la faculté de mettre au jour les soubassements communs qui unissent ces métaphores et la réalité que celles-ci permettent de dévoiler ; *a fortiori*, le discours métaphorique devient dépositaire d'une vérité sur le monde en « incarn[ant] la face cachée des choses⁶⁴ ». L'existence de cet au-delà qui transcende la réalité sensible converge non seulement vers le « très cher paradis » symboliste dont il a été question ci-haut, mais participe d'une vision globale du monde, fortement influencée par les philosophes idéalistes, qui exerce son ascendant sur le discours. Reibel note que, dans le cas de la critique musicale, la métaphore « n'est donc pas une simple commodité de discours visant à expliciter le référent sonore : c'est une figure jugée "naturelle" tant elle semble appelée par l'essence même de la musique, qui possède un pouvoir de réminiscence intrinsèque⁶⁵ ». D'autre part – et cette dernière citation abonde également en ce sens –, l'usage d'images et d'adjectifs sous-entend la valeur expressive qu'on accorde à la musique et constitue une sorte de rempart au vide sémantique qui menace incessamment le discours critique. Selon Roland Barthes, « [l]a musique, c'est, par pente naturelle, ce qui reçoit tout de suite un adjectif. L'adjectif est inévitable : la musique est *ceci*, ce jeu est *cela*. [...] [M]ais dans le cas de la musique, cette prédication prend fatalement la forme la plus facile, la plus triviale : l'épithète⁶⁶ ». En raison d'une absence d'équivalent verbal de la forme musicale, Rivière adopte le parti de l'expressivité et cherche plutôt à traduire l'effet que lui procure cette musique. Françoise Escal remarque elle aussi que la musique « n'a pas la fonction cognitive du langage verbal⁶⁷ », mais que cette

62 Marcel Raymond, « L'exemple de Strawinski et l'esthétique de Jacques Rivière », *loc. cit.*, p. 146.

63 Emmanuel Reibel, *L'Écriture de la critique musicale au temps de Berlioz*, *op. cit.*, p. 285.

64 Reibel cite Jean Molino, « Quelques hypothèses sur la rhétorique au XIX^e siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 80, n° 2 (1980), p. 188.

65 Emmanuel Reibel, *L'Écriture de la critique musicale au temps de Berlioz*, *op. cit.*, p. 284.

66 Roland Barthes, « Le grain de la voix », *L'Obvie et l'Obtus*, Paris, Éditions du Seuil (Points essais), 1982, p. 236.

67 Françoise Escal, « Le debussysme de Jacques Rivière », *art. cit.*, p. 846.

absence de signification ne s'accompagne pas, contrairement à ce que soutient le célèbre énoncé d'Igor Stravinsky⁶⁸, d'une absence d'*expression*⁶⁹. Cette conception est celle que défend Rivière, pour qui la musique de Debussy « s'adresse directement au cœur, elle atteint le naturel sans la médiation de relais, de renvois, de codes⁷⁰ » ; d'où le refus des formes fixes et codifiées qui viennent entraver l'exactitude et la justesse du sentiment. Par conséquent, l'intervention d'une métaphore évocatrice, faisant partie d'un bassin de référents partagés par ses lecteurs, permet la diffusion de l'impression initialement ressentie par une opération de substitution, où la musique est remplacée par une variable qui puisse traduire l'expérience musicale. De fait, le critique parvient à une recreation de l'œuvre par l'entremise du discours et fonde son efficacité sur une capacité de faire ressentir et d'émouvoir, certes, mais surtout de faire *entendre* l'œuvre.

Jacques Rivière s'excusera plus tard d'avoir introduit dans sa critique « les mœurs de l'amour ». Cette déviation vers les modalités du discours amoureux exprimerait la similitude de l'embarras qu'éprouve tout écrivain lorsqu'il souhaite rendre compte de la musique comme du sentiment amoureux. Pour Barthes, « la musique relève[rait] – comme l'amour – d'un défi : il s'agit de plonger dans l'indicible qui caractérise tout affect. Et, même si l'affect relève de l'innommable, on n'arrête pas de créer des images pour le nommer⁷¹ ». S'il s'agit certes d'un lieu commun – la musique se veut séductrice depuis Ulysse et les sirènes –, le recours à l'image subjective, voire érotique, dans la critique musicale est progressivement remis en cause dès la fin de la décennie 1900. Rivière semble déjà s'en repentir au moment où il prend la plume pour se remémorer, dès 1911, la puissance de *Pelléas et Mélisande* : « [I]l faut déjà raisonner notre amour ; nous ne pouvons plus nous contenter d'enthousiasme⁷². » L'irruption de la raison au sein du sentiment amoureux, encore une fois sollicité pour exprimer l'expérience musicale, annonce

68 « Je considère la musique, par son essence, comme impuissante à exprimer quoi que ce soit : un sentiment, une attitude, un état psychologique, un phénomène de la nature... » (Igor Stravinsky, *Chroniques de ma vie*, Paris, Éditions Denoël, 2000 [1935], p. 70).

69 On pourrait comparer cette conception avec ce que Debussy énonce par la bouche de M. Croche : « “La musique est un total de forces éparses... On en fait une chanson spéculative ! J'aime mieux les notes de la flûte d'un berger égyptien, il collabore au paysage et entend les harmonies ignorées de vos traités... Les musiciens n'écoutent que la musique écrite par des mains adroites ; jamais celle qui est écrite dans la nature. [...] À quoi bon votre art presque incompréhensible ? Ne devriez-vous pas en supprimer les complications parasites qui l'assimilent pour l'ingéniosité à une serrure de coffre-fort... Vous piétinez parce que vous ne savez que la musique et obéissez à des lois barbares et inconnues...” » (Claude Debussy, « *La Revue blanche*, 1^{er} juillet 1901 », *Monsieur Croche et autres écrits*, *op. cit.*, p. 51).

70 Françoise Escal, « Le debussysme de Jacques Rivière », *art. cit.*, p. 844.

71 Juliana Bratfisch, « “L'envie de l'*intermezzo*” : une métaphore pour l'écriture barthésienne » [en ligne], *Revue Roland Barthes*, n° 1 (2014) [http://www.roland-barthes.org/article_bratfisch.html].

72 Jacques Rivière, « *Pelléas et Mélisande* » [1911], *Études (1909-1924) – L'œuvre critique de Jacques Rivière à La Nouvelle Revue française*, *op. cit.*, p. 230.

un glissement important dans les préférences de l'auteur, pour qui la seule évocation du comportement de cette musique n'est plus suffisante. S'il louait au sein du même texte la liberté de la mélodie debussyste qui s'était affranchie de la forme, il constate que cette pratique réitérée confine la musique à un écueil esthétique : « Il faudra bientôt que la musique, comme les autres arts, cesse de vouloir n'exprimer que l'essentiel et rétablisse toutes les formes dont elle a prétendu se passer⁷³. » Cette conclusion, qui sous-tend l'interrogation de comment parvenir à écrire après le symbolisme, est révélatrice à plusieurs égards des nouvelles orientations – esthétiques et discursives – qu'adoptera par la suite Rivière. En premier lieu, le critique n'estime plus la musique apte à atteindre une signification « plus-que-phénoménale », et lui retire ce pouvoir d'intermédiaire vers un inconscient idéal et extrasensoriel. Le dégagement du symbolisme apparaît dès lors comme une nécessité, et c'est d'abord par la réintroduction des formes canoniques de la musique, puis par une approche renouvelée du phénomène esthétique que Rivière en appelle à une rénovation artistique et critique. Un nouveau rapport s'instaure entre le signifié et le signifiant, juste et équilibré, qui empêche d'avantager l'un aux dépens de l'autre, ce qui réfute de fait la thèse symboliste de la musique comme expression d'une quintessence suprasensible. L'essai qu'il consacrera au roman d'aventure en 1913 annonce cette nouvelle orientation et ouvre la voie à une attitude critique davantage adaptée à cette modernité imminente dont tous ont l'intuition. Comme le signale Marielle Macé, « Rivière [y] défini[ra] une *situation* temporelle et sensible, individuelle et collective, à travers laquelle il détermine "l'épaisseur d'hommes" (selon les mots de Sartre) qu'il y a devant lui et autour de lui⁷⁴ ». En théorisant l'impulsion romanesque en laquelle il perçoit la mort du symbolisme, il pose les bases d'une méthode et investit une nouvelle attitude critique qui privilégie l'intelligence à l'envahissement ; et cette orientation semble s'esquisser dès l'article sur *Pelléas*, où il (s')avoue que « le triste moment est venu de l'intelligence⁷⁵ ».

Si l'on a souvent chargé la critique de Rivière d'une surenchère métaphorique qui parasiterait l'analyse, une relecture de la production consacrée à la musique de Debussy permet de mettre au jour comment, dans un premier temps, l'écrivain comprend l'œuvre par le biais de la littérature (symboliste) qu'il connaît et pratique. Cette perspective expliquerait sans doute l'omniprésence de tropes et d'images au sein de son discours, puisqu'elles le portent à tenter une traduction approximative des phénomènes musicaux dans un langage qu'il maîtrise. De la même façon, elles lui permettent d'investir, par et dans l'écriture, un certain imaginaire musical, que l'on pourrait intituler, d'après Françoise Escal, le « debussysme » textuel. Les écrits

73 *Ibid.*, p. 232.

74 Marielle Macé, « "Nous attendons un roman qui sera..." : histoire littéraire et imminence dans le premier XX^e siècle », *The Romanic Review*, vol. 100, n° 1-2 (2010), p. 56.

75 Jacques Rivière, « Reprise de *Pelléas et Mélisande* », *La Nouvelle Revue française*, n° 28 (avril 1911), p. 624. Ce segment de phrase a été supprimé de la version qui se trouve dans l'édition des *Études* dirigée par Alain Rivière. Je me permets ici de prendre en compte cette affirmation, qui me paraît à tous égards éloquente. [N.d.A.].

de Rivière participeraient alors à l'avènement d'une branche de la critique musicale, à mi-chemin entre « un discours technique [et] la voie de la métaphore⁷⁶ », qu'Escal résume joliment par le syntagme « critique-poète ». Posture mitoyenne, certes, mais salutaire dans le contexte musical où l'on ne peut « dire avec des mots ce que la musique dit avec des sons⁷⁷ », cette approche permet de véhiculer la part d'expression et la part d'information harmonique et mélodique qui cohabitent dans toute œuvre sonore, sans jamais, cependant, perdre l'objet musical de vue – ni d'oreille.

L'accès au musical par l'entremise de la littérature fournirait donc à Rivière une certaine emprise sur la musique, et ainsi parvient-il à esquiver le jargon savant qu'il ne possède pas et à pallier l'absence d'éléments d'analyse harmonique ou contrapuntique. Par le renfort d'un appareil rhétorique hérité du symbolisme, il arrive à décrire et à faire sentir le comportement de cette musique dans une entreprise scripturale fondée sur le *donné-à-entendre*. Le souci objectif de la critique de Rivière passerait dès lors, d'une part, par une autocensure qui lui interdit le recours à l'image gratuite et inexacte « tout en conservant ce qu'il sait être "le meilleur de lui-même", le don de la métaphore analytique et poétique à la fois⁷⁸ ». D'autre part, on perçoit l'objectivité de son activité critique dans la fonction de témoignage qu'il attribue à son geste, et souhaite par là offrir au public qui n'aurait pas assisté à l'œuvre une expérience d'écoute fidèle à celle du concert par le moyen du littéraire et de la description. Adoptant en quelque sorte les procédés d'une « *musicophrasis* » – d'une *ekphrasis* musicale –, la description convoquée par Rivière, selon la définition de Bernard Sève, « peut n'avoir qu'une fonction heuristique [...] ou représentative (pour "mettre sous les yeux" du lecteur l'équivalent linguistique d'un objet qu'il n'a pas vu)⁷⁹ ». En raison des divergences essentielles qui séparent la musique du langage verbal – ceux-ci appartiennent en effet à deux ordres sémantiques distincts⁸⁰ –, il s'avère passablement impossible de conjurer le discours et l'expérience musicale, de sorte que rendre compte du phénomène musical et de l'œuvre entendue relèverait d'une aporie rhétorique : le lecteur n'entend jamais réellement la musique lorsqu'elle est verbalement (d)écrite. À l'instar du discours amoureux, qui « n'existe jamais que par bouffées de langage⁸¹ », le discours musical se construit ou bien dans un système de tropes et de figures appartenant à un code factice mais bien défini, ou bien en acceptant de se passer d'une certaine littérarité au profit de l'analyse purement formelle, sorte de dissection, scientifique et technique, du phénomène musical. Or,

76 Françoise Escal, « Le debussysme de Jacques Rivière », *art. cit.*, p. 847.

77 *Ibid.*, p. 852.

78 Alix Tubman-Mary, « Préface », dans Jacques Rivière, *Études (1909-1924) – L'œuvre critique de Jacques Rivière à La Nouvelle Revue française*, *op. cit.*, p. 13.

79 Bernard Sève, *L'Altération musicale, ou ce que la musique apprend au philosophe*, Paris, Éditions du Seuil (Poétique), 2002, p. 17.

80 Selon Émile Benveniste, il « n'y a pas de "synonymie" entre systèmes sémiotiques ; on ne peut pas "dire la même chose" par la parole et par la musique, qui sont des systèmes à base différente » (Émile Benveniste, « Sémiologie de la langue », *Semiotics*, vol. I, n° 1 [1969], p. 9).

81 Roland Barthes, « Comment est fait ce livre », *Fragment d'un discours amoureux*, Paris, Éditions du Seuil (Tel quel), 1977, p. 7.

fort de son expérience de critique littéraire, Rivière s'emploie quand même à une description de l'œuvre, certes métaphorique, mais dont la finalité demeure celle de la transmission de l'expérience esthétique. Cette ambition rejoint à nouveau les propos de Sève, qui énonce que le moment de la description serait « le point d'articulation ou de jointure du discours à l'expérience, le point de confrontation du langage et du donné, en même temps que le moyen de faire accéder à notre expérience celui qui ne l'a pas éprouvée lui-même⁸² ».

L'approche critique de Rivière, comme il a précédemment été dit et montré, recentre l'analyse de l'objet non sur l'émotion initialement ressentie, mais sur l'œuvre en elle-même, qui se déploie et s'organise dans le temps. Symptomatique d'un moment pivot dans l'histoire de la presse et des idées, ce type de production incarne en quelque sorte la fin et le début d'une époque, symbolisant le théâtre des changements et des bouleversements théoriques que connaît la critique à l'aube de la Première Guerre mondiale. Dernière forme poétique de la critique, le mimétisme stylistique dont Rivière fait preuve lorsqu'il parle de la musique de Debussy recèle de nombreux enseignements et place l'écrivain dans la continuité des grands penseurs de la critique musicale ; il donne à voir, enfin, la coexistence d'une tradition critique encore imprégnée d'impressionnisme et de la voie scientifique et philosophique qu'entérinera Boris de Schloezer à la *Revue musicale* et à *La NRF* quelques années plus tard.

Il faudra toutefois attendre que Rivière assiste à la première du *Sacre du printemps* pour que le discours critique de l'écrivain délaisse pour de bon les topiques symbolistes. Confronté au ballet stravinskien qui agit sur lui comme une douche froide, comme un véritable éveil à une autre modernité, la musique de Debussy, qu'il admirait pas plus tard que l'année précédente, ne correspond plus au paradigme qui s'est installé et qui a soudainement révolutionné l'approche esthétique du critique comme son écriture ; c'est dans une optique moderniste qu'il souhaitera donc « arracher » ses préférences de l'auteur de *Pelléas* et partir à la recherche d'un nouveau modèle esthétique. À la suite du somnambulisme et du rêve magnifiés par les poètes fin-de-siècle (« [n]ous sommes des gens pour qui s'est réveillée la nouveauté de vivre⁸³ »), il faudra retrouver les bases d'une nouvelle approche critique, rationnelle et rigoureuse. C'est d'ailleurs ce que nous pouvons comprendre de son essai sur « Le roman d'aventure », où il écrit : « Nous nous sommes retrouvés dehors et debout, bien d'aplomb, bien clairs, bien contents d'y être encore. Nous vivons maintenant dans un présent tout débarbouillé de son passé, tout gagné par l'avenir. C'est le matin, encore une fois⁸⁴. » Le temps de la raison, hélas, succède invariablement à l'âge de l'amour.

82 Bernard Sève, *L'Altération musicale, ou ce que la musique apprend au philosophe*, op. cit., p. 18.

83 Jacques Rivière, « Le roman d'aventure » [1913], *Études (1909-1924) – L'œuvre critique de Jacques Rivière* à La Nouvelle Revue française, op. cit., p. 318.

84 *Id.*

Références

- ALAIN-FOURNIER, [Henri], *Le Grand Meaulnes, Miracles*, Paris, Garnier (Classiques Garnier), 1986.
- BARTHES, Roland, *Fragment d'un discours amoureux*, Paris, Éditions du Seuil (Tel quel), 1977.
- , *L'Obvie et l'Obtus*, Paris, Éditions du Seuil (Points essais), 1982.
- BENVENISTE, Émile, « Sémologie de la langue », *Semiotics*, vol. I, n° 1 (1969), p. 1-12.
- BRATFISCH, Juliana, « "L'envie de l'intermezzo" : une métaphore pour l'écriture barthésienne » [en ligne], *Revue Roland Barthes*, n° 1 (2014) [http://www.roland-barthes.org/article_bratfisch.html].
- CERISIER, Alban, *Une histoire de La NRF*, Paris, Gallimard (NRF), 2009.
- CORNEAU, André, « Musique », *Le Matin*, 1^{er} mai 1902, p. 2.
- DEBUSSY, Claude, « La Revue blanche, 1^{er} avril 1901 », *Monsieur Croche et autres écrits*, Paris, Éditions Gallimard (NRF), 1971.
- DE SCHLCEZER, Boris, « Jacques Rivière et la musique », *La Nouvelle Revue française*, vol. 24, n° 139 (avril 1925), p. 618-629.
- ESCAL, Françoise, « Le debussysme de Jacques Rivière », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 87, n° 5 (octobre 1987), p. 837-857.
- FEYEL, Gilles, *La Presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses (Infocom), 2007 [1999].
- FURNESS, Raymond, *Wagner and Literature*, New York, Manchester University Press / St. Martin's Press, 1982.
- GABORIAUD, Marie, « La critique musicale au début du XX^e siècle : discours spécialisé ou littérature ? » [en ligne], intervention lors de la journée d'étude des doctorants de l'école doctorale 3, *Formes de la critique littéraire* (Paris-Sorbonne, 4 février 2012) [http://www.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/Gaboriaud_critique_musicale.pdf].
- JARRETY, Michel, *La Critique littéraire française du XX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.
- KELLY, Barbara L., « Originalité et tradition : Pelléas et la bataille pour la musique française (1902-1920) », dans Jean-Christophe BRANGER, Sylvie DOUCHE et Denis HERLIN (dir.), *Pelléas et Mélisande cent ans après : études et documents*, Lyon, Symétrie (Palazzetto Bru Zane : centre de musique romantique française), 2012, p. 113-124.
- KOFFEMAN, Maaïke, *Entre classicisme et modernité : La Nouvelle Revue française dans le champ littéraire de la Belle-Époque*, Amsterdam, Rodopi (Série Faux titre), 2003.
- , « La naissance d'un mythe. La Nouvelle Revue française dans le champ littéraire de la Belle-Époque », *Études littéraires*, vol. 40, n° 1 (2009), p. 17-36.
- LOCKSPEISER, Edward, *Claude Debussy*, Paris, Fayard, 1980.
- MACÉ, Marielle, « "Nous attendons un roman qui sera..." : histoire littéraire et imminence dans le premier XX^e siècle », *The Romanic Review*, vol. 100, n° 1-2 (2010), p. 55-66.
- MAURIAC, François, « Je dois quelques explications... », *La Table ronde*, n° 76 (avril 1954), p. 126.

- MOLINO, Jean, « Quelques hypothèses sur la rhétorique au XIX^e siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 80, n° 2 (1980), p. 181-192.
- RAYMOND, Marcel, *Études sur Jacques Rivière*, Paris, Librairie José Corti, 1972.
- REIBEL, Emmanuel, *L'Écriture de la critique musicale au temps de Berlioz*, Paris, Librairie Honoré Champion (Musique – Musicologie), 2005.
- RIVIÈRE, Jacques, *Études (1909-1924) – L'œuvre critique de Jacques Rivière* à La Nouvelle Revue française, édition établie par Alain Rivière, Paris, Gallimard (Cahiers de la NRF), 1999.
- , « Reprise de *Pelléas et Mélisande* », *La Nouvelle Revue française*, n° 28 (avril 1911), p. 623-625.
- SCHOPENHAUER, Arthur, *Le Monde comme volonté et comme représentation*, Paris, Gallimard (Folio essais), 2009.
- SÈVE, Bernard, *L'Altération musicale, ou ce que la musique apprend au philosophe*, Paris, Éditions du Seuil (Poétique), 2002.
- STRAVINSKY, Igor, *Chroniques de ma vie*, Paris, Éditions Denoël, 2000 [1935].
- WAGNER, Richard, « Beethoven », *La Revue blanche*, vol. XXVI (1901), p. 37-54.



Nina Bouraoui, martyr(s) de l'écho : de la blessure à une nouvelle sexualité par l'affect

SYLVAIN MONTALBANO

Il limitait, autant qu'il le pouvait, ses affects.

– Nina Bouraoui¹

Lire l'œuvre autofictionnelle de l'écrivaine franco-algérienne Nina Bouraoui ne laisse pas le lecteur indemne. Depuis les mutilations graphiques fantasmées par la narratrice de son premier roman, *La Voyeuse interdite* (se voir en train de se pénétrer par un cintre), en passant par la douleur obsédante de celle de son avant-dernier roman, *Sauvage* (face à la disparition sans explication de son âme sœur), l'auteure emporte avec elle son lecteur dans le vertige d'une tourmente littéraire. La question de la blessure² a été largement débattue à propos des textes de Nina Bouraoui, notamment par Helen Vassallo et Laurence Enjolras, l'une argumentant qu'elle est l'expression de maux postcoloniaux qui assiègent l'auteure : « *[Embodied memory] is the involuntary and unarticulated remembrance of a historical wound located within the body but encompassing the universal*³. » L'autre avance que Bouraoui procède par-là à une saignée critique à l'encontre de toute identité : « Bouraoui ne cesse d'excaver, de tараuder, de faire saigner la plaie pour expurger la vérité du sujet tel qu'intimement elle le sait : *un/e métissé/e*, dont la "normalité" est dualité, pluralité⁴. » Toutefois, on n'a jamais abordé directement la littérarité de la blessure qui fait que les critiques – tout comme le lecteur – *ressentent* assez la

1 Nina Bouraoui, *Standard*, Paris, Flammarion, 2014, p. 12.

2 Voir, à ce sujet, la monographie d'Helen Vassallo, *The Body Besieged : The Embodiment of Historical Memory in Nina Bouraoui et Leïla Sebbar*, Lanham, Lexington Books, 2012, ainsi que, de Sara Leek, « "L'écriture qui saigne" : Exile and Wounding in the Narratives of Nina Bouraoui and Linda Lê », *International Journal of Francophone Studies*, vol. 15, n° 2 (2012), p. 237-255.

3 Helen Vassallo, « Embodied Memory : War and the Remembrance of Wounds in Nina Bouraoui and Leïla Sebbar », *Journal of War and Cultural Studies*, vol. 1, n° 2 (2008), p. 12.

4 Laurence Enjolras, « L'habit ne vêt plus la nonne », *Contemporary French and Francophone Studies*, vol. 12, n° 1 (2008), p. 23.

blessure dans l'ensemble de l'œuvre de Bouraoui pour l'intégrer dans leurs analyses respectives.

En nous appuyant plus particulièrement sur *Mes mauvaises pensées*, *Appelez-moi par mon prénom* et *Nos baisers sont des adieux*, nous voudrions montrer que l'auteure transforme l'extrême violence de sa prose – racontant son sentiment de perte devant les identités française, algérienne et lesbienne qu'on lui assigne généralement⁵ – en une transmission « d'affects⁶ ». La présente analyse puisera, bien entendu, dans les acquis de l'« *affect theory* » américaine. Comment ne pas voir en effet une filiation de pensée entre la vision de la douleur chez Sara Ahmed – « *the intensity of feelings like pain recalls us to our body surfaces : pain seizes me back to my body*⁷ » – et cette littérarité de la blessure qui perturbe le lecteur de Bouraoui et le renvoie toujours à son corps ? Soucieux de faire émerger cette question de l'affect depuis les textes mêmes de l'auteure, cet essai préférera toutefois s'appuyer sur la définition plus neutre qu'en fait Brian Massumi. Pour le critique, l'affect se place toujours du côté d'une « émergence » au sein du corps accompagnant l'événement langagier :

*Affect in this essay is precisely this two-sidedness, the simultaneous participation of the virtual in the actual and the actual in the virtual, as one arises from and returns to the other. Affect is this two-sidedness as seen from the side of the actual thing, as couched in its perception*⁸.

C'est ce que la blessure représenterait chez Bouraoui : une intensité en sus du langage, dont le corps blessé enregistre – sur le papier – justement sa non-réalisation (complète). À en croire Massumi, nous aurions affaire à une *virtualité* du corps, c'est-à-dire à un plan d'immanence où le corps enregistrerait toujours autrement, en saurait plus que ce qui est dit ou fait.

Toutefois, cette première définition pose inévitablement la question de l'intentionnalité⁹ en littérature : si l'affect ne peut être discerné que pré-consciemment, comment serait-il possible, comme le prétend néanmoins Lauren Berlant, que l'affect

5 À propos de cette violence à rentrer dans le moule de plusieurs identités, voir l'article de Nadia Setti, « Blessures des frontières », *International Journal of Francophone Studies*, vol. 5, n° 2 (2012), p. 117-195. On consultera également l'article plus récent de Angeles Sánchez Hernández, « Nina Bouraoui ou la difficulté à se construire une identité », *Expressions maghrébines : revue de la coordination internationale des chercheurs sur les littératures maghrébines*, vol. 13, n° 1 (2014), p. 145-160.

6 On peut identifier deux courants distincts dans ce qu'on nomme aux États-Unis l'« *affect theory* ». Le premier courant, féministe et *queer*, est représenté par Lauren Berlant dans *Cruel Optimism*, Durham, Duke University Press, 2011, ainsi que par Sarah Ahmed dans *The Cultural Politics of Emotion*, New York, Routledge, 2004. Ce courant met en lumière le rôle que le corps affecté joue physiquement et socialement lorsqu'on réprime des notions comme l'intimité ou la sentimentalité, par exemple. Le second courant, à la visée plus ontologique, considère que l'affect représente alors une intensité ressentie pré-cognitivement par le corps. Il se place à la croisée de la philosophie (deleuzienne) et de la recherche en sciences cognitives (avec les travaux du neuroscientifique Silvan Tomkins).

7 Sara Ahmed, *op. cit.*, p. 26.

8 Brian Massumi, « The Autonomy of Affect », *Cultural Critique*, n° 31 (1995), p. 96.

9 Voir, à ce sujet, l'article de Ruth Leys, « The Turn to Affect : A Critique », *Critical Inquiry*, vol. 37, n° 3 (2011), p. 434-472.

soit toujours de l'ordre de la collectivité ? « *Affect is about affectus, about being affected and affecting, and therefore about relationality and reciprocity as such, affect theory is inevitably concerned with the analysis of collective atmospheres*¹⁰. » Pour autant, l'écriture du corps blessé, chez Bouraoui, apparaît réellement au lecteur dans ce que Oana Panaïté appelle avec justesse « la tensionnalité du non-lieu¹¹ », c'est-à-dire qu'on y ressent, hors des mots, « *the escape of affect [that] cannot but be perceived alongside the perceptions that are its capture*¹² ». Nous verrons ainsi que la médiation du texte littéraire est ce qui permet, dans l'œuvre bouraouienne, à la fois d'enregistrer et de restituer l'affect issu de ladite blessure. L'œuvre de Bouraoui nous forcera alors à reconsidérer sensiblement la définition que nous nous faisons de l'affect, dès lors que son mode d'émergence y est non seulement corporel, mais aussi consubstantiellement *littéraire*. Dans ce cas, il faudra se ranger du côté de Pieter Vermeulen et accepter le fait suivant : « *Affect in literature is then not a fatefully pre-linguistic and pre-conscious substance, but an effect of the inability of literary works to fully contain the intensities they irresistibly unleash*¹³. » En liant la virtualité du corps – perçue et transmise par la radicalisation de récents procédés littéraires, tels que l'autodiction – à celles d'œuvres d'art (textes littéraires y compris) et à d'autres corps en émission d'affects excédentaires eux aussi, Bouraoui suggèrera alors la possibilité, à travers la littérature, d'une nouvelle sexualité *affective*, c'est-à-dire, véritablement, une relation interpersonnelle au-delà de tout carcan identitaire et de toute orientation sexuelle, mais sans abandonner ces appartenances pour autant.

Entre autodiction et « écriture qui saigne »

Partie des exigences de son écriture proche du corps¹⁴ et hors des groupes qu'on aurait voulu lui assigner, Bouraoui s'est trouvée naturellement en « affinité » avec des courants de pensée qui avaient remis en question une certaine transparence, ou adéquation de l'histoire individuelle et collective. Cette exploration littéraire, au fait des récents développements en sciences humaines et en littérature (en particulier des transformations du genre narratif) s'inscrit plus particulièrement dans un courant littéraire que Bruno Blanckeman met à jour adroitement sous la bannière de l'« autodiction » :

Au plus près du sentiment de soi, plusieurs écrivains tentent de *tenir une parole*. Leur récit ne vise ni le portrait, ni la fixation chronologique d'une vie ni le saisissement chronologique. Simplement, en écrivant, se met à jour, au jour et naît à la langue¹⁵.

10 Jordan Greenwald, « Affect in the End Times : A Conversation with Lauren Berlant », *Qui Parle : Critical Humanities and Social Sciences*, vol. 20, n° 2 (2012), p. 88.

11 Oana Panaïté, « Étrangeté et écriture du non-savoir : Hélène Cixous, Nina Bouraoui et Leïla Sebbar », *MLN*, vol. 129, n° 4 (2014), p. 810.

12 Brian Massumi, *art. cit.*, p. 97.

13 Pieter Vermeulen, *Contemporary Literature and the End of the Novel : Creature, Affect, Form*, New York, Palgrave Macmillan, 2015, p. 9.

14 Voir, à ce sujet, Hélène Julien, « "Au sang ! Ô sang !" : corps féminin et écriture dans *La Voyeuse interdite* », *Nouvelles études francophones*, vol. 29, n° 1 (2014), p. 82-94.

15 Bruno Blanckeman, *Les Fictions singulières : étude sur le roman français contemporain*, Paris, Prétexte, 2002, p. 119.

L'appellation « autodiction » convient parfaitement à Bouraoui. L'écrivaine ne dit-elle pas, dans une *interview*, qu'elle « *parle* une langue de la sensation, une langue du corps¹⁶ » ? Il ne s'agit plus d'écrire sa propre biographie, même en la romançant, comme l'on s'y attendrait de textes dits « autofictionnels » pour Bouraoui, mais plutôt de traduire l'urgence que cette voix a à s'actualiser à l'écrit par le biais du corps – d'où le recours insistant à la blessure. Le sujet bouraoui n'existe que s'il perpétue « sa narration interne – ce qu'il raconte de sa vie – et sa figure emblématique – un ordre de personnalité consciente¹⁷ ».

L'écriture n'est pas seulement une fiction de soi pour Bouraoui, elle en devient une radicalisation aux tonalités ontologiques : se dire ou (sembler) périr. Le livre le plus emblématique de cette voix qui a urgence à (se) dire est incontestablement *Mes mauvaises pensées*. Ce roman à la première personne, qui a reçu le prix Renaudot en 2005, met en scène la parole analytique de l'auteure-narratrice¹⁸ face à sa thérapeute. Bouraoui poursuit ainsi l'exploration littéraire, comme l'indique Blanckeman, des « lieux mêmes qui l'inquiètent : la psyché et ses confins, l'Histoire et ses chocs, l'écriture et ses opérateurs¹⁹ », en intégrant à la fois son histoire particulière (liée aux traumatismes de la guerre d'Algérie, dont elle a senti les répercussions lors de son enfance à Alger, et son mal à se reconnaître dans des identités préconçues) et sa mise en place dans le cadre d'une psychanalyse. Cependant, elle le fait d'une toute autre manière que les textes pionniers²⁰ des années 1980 auxquels fait référence Blanckeman : elle interroge ces lieux d'inquiétude de la littérature selon un procédé d'écriture lui-même déjà structurellement interrogateur, l'autodiction.

Ce texte nous permet ainsi de thématiser la voix blessée de l'autodiction, qui parcourt tous les autres romans de Bouraoui. *Mes mauvaises pensées* commence en effet par ces lignes :

Je viens vous voir parce que j'ai des mauvaises pensées. Mon âme me dévore, je suis assiégée. Je porte quelqu'un à l'intérieur de ma tête, quelqu'un qui n'est plus moi ou qui serait un moi que j'aurais longtemps tenu étouffé²¹.

On remarquera d'emblée que cette voix ne se ménage pas, qu'elle fait, dès le départ, appel au registre de la blessure, entre morsure mentale, suffocation, voire invasion (mentale et corporelle). On notera surtout, dans cette adresse, que la narratrice souhaite arriver, par le biais de la rencontre avec la thérapeute, à exposer « ses mauvaises pensées », c'est-à-dire à les *vocaliser*. Il faut bien comprendre ce que ces

16 Dominique Simonnet : « “Écrire, c'est retrouver ses fantômes” : entretien avec Nina Bouraoui » [en ligne], *L'Express*, 31 mai 2004 [http://www.lexpress.fr/culture/livre/ecrire-c-est-retrouver-ses-fantomes_819681.html] ; nous soulignons.

17 Bruno Blanckeman, *op. cit.*, p. 119-120.

18 Celle-ci partage le nom et le prénom de l'auteure et fait référence à des éléments cités dans ses œuvres autofictionnelles précédentes.

19 Bruno Blanckeman, *op. cit.*, p. 120.

20 Tels que : Marguerite Duras, *L'Amant*, Paris, Éditions de Minuit, 1984 ; Annie Ernaux, *La Place*, Paris, Gallimard, 1983 ; les écrits d'Hervé Guibert.

21 Nina Bouraoui, *Mes mauvaises pensées*, Paris, Éditions Larousse, 2007 [2005], p. 11.

prémices impliquent par rapport à l'autodiction que désigne Blanckeman. Nous n'avons pas ici affaire à une voix sortie du néant, une conscience à laquelle nous aurions directement accès et dont l'urgence serait d'être susceptible de disparaître à tout instant dans un vide extra-langagier²². Non, ici la pensée doit d'abord se mettre en paroles pour se déployer ensuite en flux tendu. Tout au long du roman, la voix de la narratrice essaie de préempter celle de la thérapeute et de deviner ce que cette dernière pense du « cas » de Bouraoui. L'auteure-narratrice indique, d'entrée de jeu : « [J]e vais porter ma voix sur vous, je n'en espère aucun amour, aucune intrigue²³. » La narration, dans les textes de Bouraoui, renonce alors à une certaine prétention au « saisissement psychologique d'un caractère²⁴ », au sens où le lecteur accepterait un pacte de lecture qui lui permettrait de ne pas questionner cet accès à une conscience sans autre forme de procès.

En effet, la « voix écrivante » de la narratrice circule toute tendue au gré d'événements marquants pour elle, sans aucune « fixation chronologique²⁵ », mais elle se déplace et se forme aussi par affinité à des œuvres artistiques citées dans le texte (allant du film au livre), voire à certains médias (la Chaîne d'information en continu, par exemple). Frappant, l'extrait suivant montre que, derrière l'errance superficielle du propos, on retrouve la logique propre à la voix de l'autodiction, celle de l'écriture en train de se dire et de se penser, donc d'exprimer la blessure :

Il y a cette scène dans *Mulholland Drive*, ce ravissement des corps, il y a une ouverture et non une prise, il y a un effet miroir, puis un effet loupe, il ne s'agit plus de femmes mais de corps parfaits dont les tensions ne sont pas des tensions meurtrières. C'est tout de suite un rapport amoureux, ou plus encore c'est une sexualité amoureuse, indéfinissable. Aimez-vous David Lynch ? Allez-vous au cinéma ? Que pensez-vous de mes livres ? Je ne peux plus regarder les auteurs à la télévision, je leur en veux, parce qu'ils ont un livre dans leurs mains, moi je suis dans une écriture blanche²⁶.

Si nous avons choisi de reproduire ce long passage *in extenso*, c'est pour montrer à quel point ce flot de paroles se nourrit de ses propres réflexions sur une œuvre pour en *mimer* ensuite les effets : l'autodiction n'est pas une narration-fleuve en « roue libre ». Autrement dit, tout geste langagier en train de se déployer est toujours analysé, réincorporé dans le prochain. C'est précisément ce qui rend une intensité palpable, que l'on pourrait à tort analyser comme un *pathos* de la blessure ; ce qui fait déjà entrevoir cette « échappée » de l'affect que Massumi décelait en parallèle à chaque expression langagière. Dans ce passage, l'auteure-narratrice nous livre en effet une critique très personnelle – à rebours des analyses psychanalytiques

22 En contrepoint, on pensera à *Malone meurt* et *L'Innommable* de Beckett, où certaines opérations grammaticales du sujet parlant dans un espace insaisissable font peser le risque à la voix de s'éteindre à la moindre erreur d'opération.

23 Nina Bouraoui, *Mes mauvaises pensées*, op. cit., p. 13.

24 Bruno Blanckeman, op. cit., p. 120.

25 *Ibid.*, p. 119.

26 Nina Bouraoui, *Mes mauvaises pensées*, op. cit., p. 21.

classiques du film de David Lynch²⁷ – et ouvre déjà, si l'on peut dire, la porte à l'affect. Passer d'un « effet miroir » à un « effet loupe » lui permet d'aller au-delà des interprétations habituelles sur le transfert d'un personnage à l'autre (ou une quelconque identification de la part du spectateur) : ces « corps parfaits » le deviennent parce que, justement, ce ne sont « plus des femmes ». En ouvrant la question du genre sexuel dans le film de Lynch, la narratrice réfute également toute tentative d'analyse sémiotique de cette scène : quels signes ou messages sont à chercher pour représenter l'intangible revendiqué d'une « sexualité amoureuse, indéfinissable » ?

C'est alors qu'après ces réflexions, le texte fonctionne brusquement de la même manière que ce refus de sens avéré dans le film *Mulholland Drive* : on passe de cette analyse de scène à des questions à la thérapeute, qui dévie ensuite la narratrice vers une reprise de parole à propos de sa propre image dans les médias. Comme nous l'avons indiqué plus haut, en posant ces questions, la narratrice se met partiellement dans la peau de la thérapeute. Elle suppose ainsi – sans lui laisser une seule fois la parole – que l'analyste adhère à l'analyse filmique de sa patiente, qu'elle a fait l'expérience ou saisi cette même « sexualité amoureuse » qui « crève l'écran » dans le film de Lynch. Vient enfin le moment d'un retour ambigu de la voix à elle-même. Ce « je » de la voix est bien sûr celui de la patiente qui s'imagine en face de l'analyste. Toutefois, pendant ce même moment d'énonciation, il se produit pour ainsi dire « un effet loupe » similaire à ce qu'il venait d'être décrit chez Lynch dans la narration. Ce « je » correspond aussi à celui d'une narratrice qui semble se voir en train de regarder d'autres auteurs littéraires à la télévision. On le voit, ces mouvements et ces inconstances du texte – voire la mise en abyme de son instance narrative – sont la marque d'une écriture qui s'auto-génère, tant thématiquement que théoriquement (car la logique de structuration du texte se double ici d'une exégèse originale), plus qu'elle ne se déroule.

C'est dans ce contexte d'auto-génération spontanée de la voix narrante à elle-même que la blessure réapparaît en effet à chaque tournant – car nous ne restons jamais trop longtemps dans l'abstraction ; on en revient toujours au corps avec Nina Bouraoui. Tout se passe comme si le corps écrivant était seul capable d'appréhender cette zone liminale révélatrice de sa propre part d'affect. La narratrice s'empresse ainsi d'explicitier son expression « écriture blanche » en ayant recours non pas aux termes abscons ou théoriques²⁸ qu'on lui attribue généralement, mais à des parties du corps décrites avec précision :

J'en ai conscience, c'est une conscience organique, je pense à mon cerveau, à ses matières molles, aux milliers de ramifications qui me font écrire, qui me font douter ; j'ai peur d'altérer ce mécanisme-là, la *main libre*, la main qui raconte.

27 On pourra se reporter à l'article de Tony Hughes-d'Aeth, « Psychoanalysis and the Scene of Love : *Lars and the Real Girl*, *In the Mood for Love*, and *Mulholland Drive* », *Film & History : An Interdisciplinary Journal of Film and Television*, vol. 43, n° 2 (2013), p. 17-33.

28 Nous sommes loin ici d'une « écriture blanche » au sens où l'entendait Roland Barthes, dans son essai *Le Degré zéro de l'écriture*, Paris, Éditions du Seuil, 1953, c'est-à-dire comme une écriture de reportage, sans *pathos* ni affect.

J'ai peur de tout perdre, j'ai peur de placer mon sujet sans mon verbe, j'ai peur de déstructurer mon langage²⁹.

La posture ontologique de l'écriture blanche s'explique par la description la plus graphique, la plus palpable du cerveau de l'auteure entre « matières molles » et neurones en rhizome. C'est cette matière grise avec ses nervures qui entraîne la narratrice dans un mouvement de balancier entre acte d'écriture et « doute » de sa propre réalisation. Qu'on ne s'y trompe pas, « la main libre » désigne ici la pratique scripturale en tant que suite de gestes langagiers (comme Bouraoui le notait explicitement dans son *interview*³⁰) puisque c'est la main qui « raconte » et non la bouche. Ici, la voix de l'autodiction renvoie ainsi à sa propre débilitation potentielle en aphasie (« j'ai peur de placer mon sujet sans mon verbe ») dès lors que l'idée de l'achèvement d'un livre intervient, dès lors qu'elle doit cesser de se déployer dans une scène de l'énonciation sans fin et sans logique narrative prédéterminée.

Contre cette fuite en avant, Bouraoui décide de « tout écrire pour tout retenir, c'est ma théorie de l'écriture qui saigne³¹ ». Le corps devient blessé *parce qu'il* écrit. En tant que suite gestuelle qui se scrute et s'autoanalyse – et que le lecteur semble capter au moment de s'inscrire sur le papier –, l'écriture est une manifestation physique en insurrection avec une temporalité « narrative », qui biaise toujours la compréhension que nous avons de nous-même. À la lumière de l'autodiction, on comprend mieux le paradoxe apparent qu'il y a à lier un acte de rétention de la blessure à l'écriture : cette écriture s'épanche dans le présent atemporel de l'autodiction, justement contre cette mise au pas temporelle qui assujettit le corps écrivant.

La faillite de soi pour se faire l'écho d'autrui

La blessure intervient donc au moment précis où l'autodiction fonctionne comme un arrachement à cette logique (narrative en particulier) à vide, grâce à sa capacité à s'adresser toujours à quelqu'un stratégiquement pour déployer ce présent atemporel d'une écriture en pleine perlaboration d'elle-même. Lorsqu'on compare la pratique de l'autodiction que nous observons dans les romans de Bouraoui à ce que Judith Butler développe sur le récit de soi comme « adresse », on est frappé de voir à quel point les textes de Bouraoui rendent pratiques et actuels les propos théoriques de la critique américaine. Sur l'adresse (au sens large) dans un récit autobiographique, Judith Butler écrit : « *My suggestion here is that structure of address is not precisely a feature of narrative, one of its many variable attributes but an interruption of narrative itself*³². » Bouraoui a radicalisé cette brèche du récit pour en faire paradoxalement son mode d'expression privilégié. Il faut cependant ajouter que, selon Butler, cette interruption de la forme narrative dans l'adresse intervient parce qu'elle prend la forme de ce moment précis d'un redoublement de

29 Nina Bouraoui, *Mes mauvaises pensées*, op. cit., p. 21-22.

30 Dominique Simonnet, art. cit.

31 Nina Bouraoui, *Mes mauvaises pensées*, op. cit., p. 22.

32 Judith Butler, « Giving an Account of Oneself », *Diacritics*, vol. 31, n° 4 (2001), p. 34.

la faillite narrative. Pour la critique, en effet, un récit de soi (« *account of oneself* ») est toujours voué à l'échec :

The « I » who narrates finds that it cannot direct its narration, finds that it cannot give an account of its inability to narrate, why its narration breaks down, and so it comes to experience itself [...]. And the « I » is no longer imparting a narrative to a receiving analyst or Other. The « I » is breaking down in certain very specific ways in front of the Other³³.

Lorsque le « je » se dit, il dit en fait l'existence de l'autre et donc la faillite de soi. Dans le cas de l'adresse, nous avons un « je » qui présuppose déjà son indexation à autrui et qui s'adresse en plus à lui, étant conscient que cette adresse est émise par un locuteur qui sait ne pas être original/originel – ce que Butler exprime dans l'aphorisme suivant : « *I am only in the address to you*³⁴ ». Bouraoui rend consciente et productive cette impossibilité de se dire originale, lorsque que la narratrice de *Mes mauvaises pensées* déclare : « Quand je rentre de nos séances, j'écris sur un carnet mon histoire, qui devient, lentement, votre histoire parce que je n'arrive plus à vous dissocier de moi³⁵. »

Une voix entérinant la démarche d'être sous condition d'autrui, dans le texte, par l'adresse implique une expression qui doit nécessairement rendre compte du fait que : « *I am wounded, and I find that the wound itself testifies to the fact that I am impressionable, given over to the Other in ways I cannot fully predict or contro*³⁶. » Si l'on suit Butler, la blessure, chez Bouraoui, serait en fait une percée de compréhension parce qu'elle est la marque trop présente d'une reddition à autrui. À la lueur de cette abdication en tension vers le lecteur, on doit relire autrement l'*incipit* de *Mes mauvaises pensées* : lorsque la narratrice dit « mon âme se dévore. Je suis assiégée. Je porte quelqu'un à l'intérieur de ma tête, quelqu'un qui n'est plus moi³⁷ », ne pourrions-nous pas plutôt percevoir l'autre versant de cette déclaration et voir, dans ce siège fait à l'esprit, la reconnaissance de la capitulation à autrui ? Il y a un effacement de contexte patent chez Bouraoui parce que la voix de l'autodiction ne se réfère jamais à elle-même, elle s'absente toujours pour accuser existence d'autrui.

En tant que percée de compréhension, les multiples références au corps blessé sont justement les marques d'un « point de césure³⁸ » qui ouvre un nouveau plan de lecture et nous force à adopter une autre logique de décryptage. Ces « tensions » que nous venons de nommer et que Bouraoui interprète comme « indéfinissables » dans la scène de *Mulholland Drive*, même lorsqu'elles apparaissent « meurtrières », devraient nous mettre sur la voie de nouvelles potentialités du roman contemporain. Ce qui est en jeu ici n'est pas moins que la transmission prélogique, paralogique de ces intensités, de ces tensions autres, de ces affects – à tort assimilés à la blessure ou

33 *Ibid.*, p. 35.

34 *Ibid.*, p. 37.

35 Nina Bouraoui, *Mes mauvaises pensées*, *op. cit.*, p. 47.

36 Judith Butler, *art. cit.*, p. 38.

37 Nina Bouraoui, *Mes mauvaises pensées*, *op. cit.*, p. 11.

38 Nina Bouraoui, *Le Jour du séisme*, Paris, Stock, 1999, p. 11.

à la violence – entre la figure de l'auteure-narratrice, c'est-à-dire « la prise *virtuelle* de conscience de ce que Bouraoui *a toujours été*³⁹ », et le lecteur *via* un texte littéraire.

Éthique de l'écho

Les travaux de Massumi nous sont ici d'une précieuse utilité parce qu'ils complètent et rendent plus *tangibles* les implications théoriques décelées par Butler et à l'œuvre chez Bouraoui (qui la cite, comme nous allons le voir). Massumi localise ce nous avons pressenti avec des termes comme « percée » ou « non-signification », par le fait que le « *language, though head-stong, is not simply in opposition to intensity. It would seem to function differentially in relation to it*⁴⁰ ». Pour le critique, l'intensité, ou « affect », se matérialise de manière tangentielle à la signification habituelle. Cela s'explique par le fait que l'acte d'intellection est toujours en deçà de l'affect : « *[Will and consciousness] are limitative, derived functions which reduce a complexity too rich to be expressed*⁴¹. » Cette impossibilité d'appropriation totale n'est-elle pas déjà structurellement présente dans la prose bouraouienne, ainsi que dans cette qualité poreuse d'une occultation à soi-même ?

Force est d'admettre qu'il y a, en effet, un autre niveau de lecture à atteindre, celui où l'écriture bouraouienne devient frontière de transmission entre des affects retenus, « dé-localisés » dans la « désidentification » de l'écho, puis retransmis obliquement dans sa non-signification. Car on voit bien qu'il n'y a jamais un effacement total de l'instance narrative chez Bouraoui : ce reste ou cette présence se localise précisément dans une certaine intensité à se rendre à l'autre, inlassablement, en invoquant la blessure.

Appelez-moi par mon prénom, roman de Nina Bouraoui où Judith Butler est justement citée, illustre parfaitement la question de l'écho lié à l'affect⁴². Dans ce roman, beaucoup plus structuré que les précédents, la voix de l'autodiction s'exprime pour la première fois aux temps du passé pour nous raconter comment la narratrice est tombée amoureuse d'un de ses lecteurs⁴³. La folie amoureuse de la narratrice va peu à peu transformer l'intrigue d'un roman qu'elle est en train d'écrire et que le lecteur assidu de Bouraoui aura vite reconnu comme étant *Avant les hommes*, roman paru *avant* le texte que nous sommes en train de lire. Ce roman met ainsi en relief la question de l'écho entre deux textes de Bouraoui, tout en développant de manière détaillée les transformations de cette narratrice qui renverse tous les rôles en s'abandonnant à un lecteur, masculin de surcroît.

39 Eloi Grasset, « "Je ne sais plus qui je suis" : l'identité indécidable et l'écriture du délire dans *Mes mauvaises pensées* de Nina Bouraoui », *Expressions maghrébines*, vol. 14, n° 1 (2015), p. 182.

40 Brian Massumi, « The Autonomy of Affect », *art. cit.*, p. 85.

41 *Ibid.*, p. 90.

42 Nina Bouraoui, *Appelez-moi par mon prénom*, Paris, Gallimard, 2010.

43 On s'étonne qu'elle ne tombe pas plutôt sous le charme d'une lectrice, notamment après la mention explicite, à plusieurs reprises dans le roman, de l'Amie, le personnage s'apparentant le plus à une compagne dans l'ensemble de l'œuvre.

De l'histoire d'un couple homosexuel à celle d'un amant esseulé qui vit dans les souvenirs qu'il a d'un « fiancé impossible à posséder⁴⁴ », l'intrigue d'*Avant les hommes* décrite dans ce roman ultérieur évolue symétriquement à la reddition de la narratrice à ce lecteur qui la bouleverse dans ses certitudes, surtout concernant ses expériences passées : « Ma première vie en Suisse me semblait lointaine, dénaturée par ma rencontre avec P. Il avait changé mon passé⁴⁵. » Dans une certaine mesure, notre « passé » de lecteur est lui aussi remis en cause puisque le texte achevé d'*Avant les hommes* n'informe pas notre lecture, il ne nous donne pas une longueur d'avance à propos de l'intrigue d'*Appelez-moi par mon prénom*. Il se creuse plutôt comme la résonnance lointaine et redondante de la capitulation permanente de la narratrice face à ce jeune homme : les péripéties du jeune Jérémie en banlieue, fantasmant sur son ami Samy, ne seraient en fait que l'écho déformé de la poursuite, par la narratrice, de son amant-lecteur. L'œuvre de Bouraoui prend ici une autre dimension, en mettant en place un circuit citationnel complexe, constitué de transmissions qui occultent, mettent au second plan l'intrigue individuelle de chacun des deux romans.

Appelez-moi par mon prénom, parce qu'il juxtapose ces réflexions métafictionnelles à une autre mise en abyme, celle du corps dans le texte, peut nous permettre de comprendre plus avant la nature de ces affects qui sont transmis par le roman. Puisque ce lecteur idolâtré par l'auteure-narratrice est également un apprenti artiste essayant de déconstruire la notion d'identité, le corps va devenir une source de réflexion primordiale pour la narratrice. Elle note ainsi qu'« il avait choisi des artistes extrêmes pour illustrer les *extrémités* de l'esprit – les troubles du genre. [...] Il avait travaillé d'après les œuvres de Claude Cahun, de Michel Journiac, de Cindy Sherman et les essais de Butler⁴⁶ ». Bouraoui fait intervenir explicitement la théorie du genre (avec un clin d'œil au premier essai de Butler, *Gender Trouble*⁴⁷) ces derniers temps si conspuée par une partie de plus en plus conservatrice de la société française, mais à rebours de cette simple réduction à l'homosexualité que la vulgate lui assigne généralement. À déconstruire son identité et la vision qu'elle a de son corps dès lors qu'elle se fait l'écho du jeune artiste, la narratrice accède à une « nouvelle pratique amoureuse⁴⁸ », *au-delà* du sexe assigné aux corps et de leur orientation sexuelle :

J'avais l'image de nos corps dressés dans l'immensité du monde, solitude que je comparais à celle des corps du peintre François Ferrier dont nous avions suivi l'exposition, traversés par les forces qui semblaient quitter les toiles brunes et rousses, folles et veinées, à l'image des combats ou des désertions qu'elles révélaient⁴⁹.

44 Nina Bouraoui, *Appelez-moi par mon prénom*, op. cit., p. 74.

45 *Ibid.*, p. 100.

46 *Ibid.*, p. 43.

47 Judith Butler, *Gender Trouble*, New York / London, Routledge, 1990.

48 Nous empruntons cette expression à Bouraoui, qui la tient elle-même de Violette Leduc : voir la notice de Nina Bouraoui, « Violette Leduc, l'écriture comme pratique amoureuse », *Magazine littéraire*, n° 426 (2003), p. 47.

49 Nina Bouraoui, *Appelez-moi par mon prénom*, op. cit., p. 116.

On reconnaît ces mêmes corps qui étaient déjà convoqués à propos de Lynch, c'est-à-dire qu'on distingue à nouveau ici une sexualité qui prendrait en compte de nouveaux rapports entre les corps, que l'esprit ne pourrait totalement concevoir, puisqu'aux « extrémités de l'esprit ». Cela veut dire que la perlaboration artistique et philosophique sur le genre aurait permis, presque malgré elle, d'ouvrir le corps à sa partie la plus virtuelle, celle qui se développe sur un plan immanent d'affects. On retrouve ici aussi l'idée d'intensité qui s'échappe d'un plan de signification derrière ces « forces qui semblaient quitter les toiles ». C'est cette nouvelle perception de leur corps en émission d'affect qui va pousser la narratrice à ne plus pouvoir différencier son écriture de sa pratique amoureuse :

Je retournais à mon roman, veillant à séparer mon écriture de ma nouvelle histoire d'amour. Je pensais à ces personnes qui transformaient leurs corps pour en faire des objets d'art, composés de veines, de sang, et de tissus. Mes tourments avaient souvent eu raison de mes liaisons⁵⁰.

Avec cette dernière phrase, on comprend qu'il est impossible pour elle, comme nous venons d'ailleurs de le voir, de séparer son écriture de sa vie. C'est d'ailleurs dans cette concentration de sa vie dans la prolongation du corps *écrivain* que se créent ces « tourments » qui font, encore une fois, appel au motif de la blessure – sauf qu'ici la blessure est non seulement volontaire, mais elle est aussi élevée *par le corps* au rang d'œuvre d'art chez certains plasticiens. On peut y percevoir également le « choc » d'un affect qui attire notre attention : ce heurt de la blessure fait étrangement écho, à cause des matériaux vivants ou non condensés sur le corps « artistique », aux « toiles brunes et rousses » (à relier au « sang » et au « tissu ») « folles et veinées » (en lien avec ces « veines » exposées).

Le corps qui se prolonge dans l'écriture au point de ne plus s'en différencier, et qui se tend tout entier vers l'autre, arrive à se percevoir dans un plan de sensation qui remet en question sa jouissance et la bienséance du « bonheur » du corps amoureux :

Je pensais que l'écriture naissait d'une blessure et qu'il m'était impossible de *produire* – reprenant son expression qui me plaisait induisant en moi des images de machines, d'outils, d'industrie –, si j'étais heureuse⁵¹.

Or, comme nous venons de le voir, l'écriture naît toujours de l'autre, c'est-à-dire qu'elle s'inscrit toujours déjà dans un circuit citationnel chez Bouraoui (de David Lynch à Hervé Guibert, en passant par Violette Leduc dans l'œuvre complète) comme l'une de ses étapes transitoires. Cette nouvelle sexualité se saisissant dans l'espace liminal de la captation des affects n'est en effet possible que parce qu'elle s'inscrit sur des supports artistiques, la narratrice « cherchant, à chaque fois à nous inscrire dans les œuvres, nous assurant ainsi une forme de pérennité⁵² ». Cette sexualité, si elle n'est pas froide et intellectuelle, est disséminée hors du temps, transmise

50 *Ibid.*, p. 65-66.

51 *Ibid.*, p. 134.

52 *Ibid.*, p. 116-17.

par voie d'affects, véhiculée par des supports artistiques comme des tableaux, des films, voire les textes de l'écrivaine : « Il relisait mon dernier roman avec un regard nouveau ne pouvant défaire ce qu'il savait de moi de ce qu'il apprenait. *Il disait entendre ma voix en lui*⁵³. » Voilà la boucle bouclée : le jeune homme retrouve la voix de la narratrice dans sa tête, c'est-à-dire l'écho d'autrui enrichi d'affect.

Il ne faudrait pas pour autant en conclure que cette nouvelle sexualité *affective* est de l'ordre d'un non-désir ou d'un retour rampant à l'hétérosexualité sans autre forme de procès : la mention des essais de Butler et surtout la première rencontre de ce couple lors de la « Marche des fiertés⁵⁴ » – la manifestation annuelle des communautés homo/bi/transsexuelles à Paris –, devraient nous en dissuader. Ici, au contraire, les orientations sexuelles sont dépassées au sens de « passer par » puis « passer outre » ; elles sont transposées *virtuellement* dans le texte en prenant toujours déjà en compte les ouvertures qu'ont permis l'art et la théorie critique sur le genre dans le développement d'une compréhension corporelle hors de contraintes sociales normatives. Il est fort à parier que la narratrice, ressemblant trait pour trait à Bouraoui, ait pu tomber amoureuse de cet homme *tout en étant* reconnue par ailleurs comme lesbienne⁵⁵, et il n'est pas sûr que ce lecteur-artiste soit hétérosexuel non plus : on sait seulement de lui que sa beauté est comparée « à une morsure qui devait aussi bien troubler les femmes que les hommes⁵⁶ ».

Les deux amants atteignent alors une sexualité *queer*⁵⁷, non pas parce qu'ils défient les lois du genre à proprement parler, mais plutôt parce que leurs corps se font écho, se rencontrent dans leur virtualité, (s')échantent et propagent des affects – d'où, d'ailleurs, la référence à cette « morsure », cette percée à travers le désir de personnes aux orientations sexuelles différentes. Ils tendent vers autrui et participent à désenclaver le corps de son solipsisme : ils le réinscrivent dans un circuit citationnel qui, *virtuellement*, les lie non seulement à une constellation d'autres corps similaires hors du temps (les différents auteurs et artistes cités), mais aussi à *des objets* porteurs eux-mêmes d'affect. En filigrane, ce sont des corps qui s'étendent par et dans l'affect, jusqu'à faire apparaître en pleine lumière l'inconsistance d'une vision exclusivement discursive du monde – ce que Brian Massumi résume ainsi : « *The concepts of nature and culture need serious re-working, in a way that expresses the irreducible alterity of the non-human in and through its active connection to the human, and vice-versa*⁵⁸. »

53 *Ibid.*, p. 120.

54 *Ibid.*, p. 68-69.

55 Dans *Garçon manqué* (Paris, Stock, 2000), de Nina Bouraoui, l'auteure-narratrice raconte comment la mère d'un de ses camarades – qui tombe amoureux d'elle alors qu'elle se fait passer pour un garçon – utilise le mot « homosexualité » sous forme de reproche. La narratrice n'a donc pu mettre un mot sur son orientation sexuelle que par ricochet de l'attrance *queer* que lui portait le garçon, que par l'écho.

56 Nina Bouraoui, *Appelez-moi par mon prénom*, *op. cit.*, p. 39.

57 Nous pensons au *Gender Trouble* tel que défini par Butler, c'est-à-dire relié à des pratiques sexuelles et des manifestations de genre sexuel non normatives.

58 Brian Massumi, *art. cit.*, p. 100.

Bouraoui semble avoir entendu Massumi (par résonance d'affect ?), puisque dans son roman suivant, *Nos baisers sont des adieux*, on trouve ce commentaire directement en épigraphe :

Le désir n'est pas isolé. Il est multiple et secret. Il est par et pour les autres. Je me suis raccordée aux hommes, aux femmes, aux objets et aux images qui ont construit la personne que je suis⁵⁹.

Cette citation nous permet de faire un pas de côté en s'éloignant du couple fusionnel de la diégèse du roman précédent. On se recentre sur l'écrivaine qui décrit, sous la bannière du « désir », les multiples connections *affectives* par lesquelles elle y est « raccordée ». L'utilisation du passif est ici clé, car il est mis paradoxalement en relation avec une élaboration de soi : c'est en s'abandonnant doublement à ce désir « par et pour les autres » que Bouraoui accède à une perception de soi par l'écriture. À dire l'autre, cette nouvelle auteure-narratrice ne disparaît pas. Elle a la possibilité, au contraire, de se (re)connaître dans une compréhension par l'affect – qui ne fait plus d'elle une « productrice » d'objets culturels appelés « romans », mais une *antenne-relais* de l'affect. Ce que nous lisons, ponctué des chocs *affectifs* de la blessure, apparaît non seulement en tension vers autrui, mais ce texte, comme en excès de lui-même, se trouve au centre d'un *circuit citationnel d'affects* dont il n'est que l'un des pôles. L'écriture de Bouraoui peut se lire dans son déploiement parce qu'elle retransmet les affects qui l'ont marquée, c'est-à-dire un savoir corporel virtuel qui a permis et permet encore à l'auteure de devenir ce qu'elle est.

Conclusion

Ce n'est pas moins qu'une nouvelle éthique qui se profile à travers l'écriture de Bouraoui, dans ce circuit citationnel où elle s'engage dans une pratique radicale d'*intercesseur* qui a pour elle des ramifications ontologiques extrêmes – « désubjection » permanente, intensité (au-delà de l'émoi) des relations, sexualité *affective* et intangible. C'est une nouvelle pratique de soi, éthique, qui dirige aussi le lecteur dans une constellation d'affects délibérée aux travers d'œuvres, de personnes, de lieux⁶⁰, d'images particulières, de trajectoires choisies avec soin. L'écho bouraouien force alors, en retour, à toujours reconsidérer le corps (qui écrit). L'écrivaine facilite pour son lecteur « *a new understanding of the body in relation to signification and the ideal or incorporeal*⁶¹ ». Cette nouvelle compréhension peut prendre la forme radicale d'une sexualité tant virtuelle que réelle, qui émerge des blessures d'une telle œuvre ; ou bien, plus modestement, elle intervient par mise en résonance du lecteur, pour l'introduire dans un circuit citationnel *affectif*, afin qu'il reconsidère

59 Nina Bouraoui, *Nos baisers sont des adieux*, Paris, Éditions 84, 2012 [2010], p. 7.

60 Ici, nous pensons bien sûr à l'Algérie, le lieu de plusieurs blessures fondamentales, notamment celles d'une tentative de viol durant l'enfance de Bouraoui. Mais il y a surtout des affects particuliers se dégageant du pays, comme le retour incessant au rocher plat de Cherchell – un carré ciselé au milieu de l'océan, avec sa luminosité effarante – dans plusieurs romans successifs.

61 Brian Massumi, *art. cit.*, p. 105.

sa propre corporalité, son rapport aux autres et celui au monde qui l'entoure (et agit en retour sur lui).

À la lumière de ce circuit citationnel, on comprendra sans doute mieux la volte-face que Nina Bouraoui vient d'opérer avec son dernier roman en date, *Standard*, qui s'éloigne de l'autodiction pour opérer une narration plus classique⁶². Nous voudrions ici revenir sur la citation qui inaugure le présent article. Il s'agit pour l'auteure de montrer désormais « en action », dans une diégèse serrée, comment quelqu'un limitant « ses affects » – et ici nous voyons bien que Bouraoui est au courant du terme tel qu'il est utilisé en philosophie – se rend à autrui pour mieux participer à cette nouvelle sexualité affective contre les diktats narratifs de la « réussite sociale ».

62 Nina Bouraoui, *Standard*, *op. cit.*

Références

- AHMED, Sara, *The Cultural Politics of Emotion*, New York / London, Routledge, 2004.
- BERLANT, Lauren Gail, *Cruel Optimism*, Durham, Duke University Press, 2011.
- BLANCKEMAN, Bruno, *Les Fictions singulières : étude sur le roman français contemporain*, Paris, Prétexte, 2002.
- BOURAOU, Nina, *Appelez-moi par mon prénom*, Paris, Gallimard, 2010.
- , *Garçon manqué*, Paris, Stock, 2000.
- , *Le Jour du séisme*, Paris, Stock, 1999.
- , *Mes mauvaises pensées*, Paris, Éditions Larousse, 2007.
- , *Nos baisers sont des adieux*, Paris, Éditions 84, 2012 [2010].
- , *Standard*, Paris, Flammarion, 2014.
- BUTLER, Judith, *Gender Trouble*, New York / London, Routledge, 1990.
- , « Giving an Account of Oneself », *Diacritics*, vol. 31, n° 4 (2001), p. 22-40.
- DURAS, Marguerite, *L'Amant*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.
- ENJOLRAS, Laurence, « L'habit ne vêt plus la nonne », *Contemporary French and Francophone Studies*, vol. 12, n° 1 (2008), p. 17-25.
- ERNAUX, Annie, *La Place*, Paris, Gallimard, 1983.
- GRASSET, Eloi, « “Je ne sais plus qui je suis” : l'identité indécidable et l'écriture du délire dans *Mes mauvaises pensées* de Nina Bouraoui », *Expressions maghrébines : revue de la coordination internationale des chercheurs sur les littératures maghrébines*, vol. 14, n° 1 (2015), p. 173-182.
- GREENWALD, Jordan, « Affect in the End Times : A Conversation with Lauren Berlant », *Qui Parle : Critical Humanities and Social Sciences*, vol. 20, n° 2 (2012), p. 71-89.
- HUGHES-D'AETH, Tony, « Psychoanalysis and the Scene of Love : *Lars and the Real Girl*, *In the Mood for Love*, and *Mulholland Drive* », *Film & History : An Interdisciplinary Journal of Film and Television*, vol. 43, n° 2 (2013), p. 17-33.
- JULIEN, Hélène M., « “Au sang! Ô sang!” : corps féminin et écriture dans *La Voyeuse interdite* », *Nouvelles études francophones*, vol. 29, n° 1 (2014), p. 82-94.
- LEEK, Sara Elizabeth, « “L'Écriture Qui Saigne” : Exile and Wounding in the Narratives of Nina Bouraoui and Linda Lê », *International Journal of Francophone Studies*, vol. 15, n° 2 (2012), p. 237-255.
- LEYS, Ruth, « The Turn to Affect : A Critique », *Critical Inquiry*, vol. 37, n° 3 (2011), p. 434-472.
- MASSUMI, Brian, « The Autonomy of Affect », *Cultural Critique*, n° 31 (1995), p. 83-109.
- PANAÏTÉ, Oana, « Étrangèreté et écriture du non-savoir : Hélène Cixous, Nina Bouraoui et Leïla Sebbar », *MLN*, vol. 129, n° 4 (2014), p. 796-811.
- SÁNCHEZ HERNÁNDEZ, Angeles, « Nina Bouraoui ou la difficulté à se construire une identité », *Expressions maghrébines : revue de la coordination internationale des chercheurs sur les littératures maghrébines*, vol. 13, n° 1 (2014), p. 145-160.

- SETTI, Nadia, « Blessures des frontières », *International Journal of Francophone Studies*, vol. 5, n° 2 (2012), p. 117-195.
- SIMONNET, Dominique, « “Écrire, c’est retrouver ses fantômes” : entretien avec Nina Bouraoui » [en ligne], *L’Express*, 31 mai 2004 [http://www.lexpress.fr/culture/livre/ecrire-c-est-retrouver-ses-fantomes_819681.html].
- VASSALLO, Helen, « Embodied Memory : War and the Remembrance of Wounds in Nina Bouraoui and Leïla Sebbar », *Journal of War and Cultural Studies*, vol. 1, n° 2 (2008), p. 189-200.
- , *The Body Besieged : The Embodiment of Historical Memory in Nina Bouraoui and Leïla Sebbar*, Lanham, Lexington Books, 2012.
- VERMEULEN, Pieter, *Contemporary Literature and the End of the Novel : Creature, Affect, Form*, New York, Palgrave Macmillan, 2015.



« De la dualité primitive de l'homme
(autopsie de l'hétérogène) » :
méta-réflexivité, transfictionnalité
et modalisation autonymique dans
Le Cas Jekyll de Christine Montalbetti

STÉPHANE GIRARD

Dans l'introduction du collectif *Le Roman français de l'extrême contemporain. Écritures, engagements, énonciations*, les directeurs de publication constatent, au sujet de la littérature française de la première décennie des années 2000, « qu'aucune école ou aucun groupe ne domine l'univers romanesque, et qu'aucun mouvement n'impose profondément sa marque sur la scène littéraire¹ », une scène qui, en somme, serait visiblement toujours aux prises avec le « soupçon » dont Nathalie Sarraute, il y a plus d'un demi-siècle, soulignait déjà l'envergure². L'effondrement des vulgates modernistes et avant-gardistes n'aurait fait qu'accentuer, semble-t-il, l'idée d'un art du roman moderne essentiellement *individualiste*, à défaut d'être – mais ne l'aura-t-il jamais vraiment été ? – indivis. Une constante émergerait, toutefois : le roman contemporain serait bien au fait de la situation dans laquelle il se trouve (empêtré ?), et il ferait des apories liées à sa soi-disant cohérence, progression ou évolution la matière même de son contenu, l'enjeu de son élaboration. S'il y a un trait fédérateur de la production romanesque de notre époque, ce serait peut-être celui-là, donc. En effet, comme le remarque René Audet,

la réflexivité, la dimension métalittéraire signalent la conscience qu'a l'œuvre d'elle-même [...] : elles conduisent à la révélation des stratagèmes illusionnistes, elles suscitent un commentaire sur la mise en place de l'œuvre... mais là n'est pas

1 Barbara Havercroft, Pascal Michelucci et Pascal Riendeau, « Frontières du roman, limites du romanesque. Introduction », dans Barbara Havercroft, Pascal Michelucci et Pascal Riendeau (dir.), *Le Roman français de l'extrême contemporain. Écritures, engagements, énonciations*, Montréal, Nota Bene (Contemporanéités), 2010, p. 7.

2 Voir Nathalie Sarraute, *L'Ère du soupçon. Essais sur le roman*, Paris, Gallimard (Les Essais), 1954.

l'unique enjeu de ces romans se mettant en scène : il s'agit, au-delà du regard, de poursuivre le geste de raconter, d'engager la fabulation dans de nouvelles voies³.

En d'autres mots, le roman français contemporain offrirait, lorsqu'il se veut particulièrement *lucide*, « *a fable of the novel, a tale about the fate of that form, its problematic status, its limits, its possibilities*⁴ » ; par le fait même, ce dernier serait toujours déjà *entamé* par un clivage, à même son énonciation, qui mine d'emblée la perspective d'une plénitude de l'illusion référentielle, sa narration trop occupée à se regarder narrer tout en (se) narrant.

Dans l'ensemble du corpus narratif de l'écrivaine française Christine Montalbetti (née en 1965, cette professeure de littérature est également responsable de nombreuses études critiques dont il ne sera pas question ici), on assiste (du moins jusqu'à maintenant : onze livres, tous publiés chez l'éditeur parisien P.O.L entre 2001 et 2014) à un véritable déploiement de cette « fable » méta-réflexive, et les ouvrages de fiction de cette dernière deviendraient en quelque sorte emblématiques, à leur manière, de la production romanesque hexagonale des années 2000. Ce qui caractériserait d'ailleurs la prose de Montalbetti, selon Warren Motte, c'est que chez elle, « *the novel reappropriates a discursiveness that is had long abandoned, and defends it right before our eyes, in a duel to the death*⁵ », un duel, donc, où discours et histoire s'affrontent pour mieux entrer en résonance, et ce, *en toute connaissance de cause*, le clivage méta-énonciatif marquant invariablement sa poétique à plus d'un égard.

Le clivage

Chez Montalbetti, la conscience métalittéraire que l'œuvre a d'elle-même opère essentiellement à trois niveaux. Tout d'abord, par l'intermédiaire de la figure de la métalepse, alors que les écrits de la romancière sont parsemés d'interventions constantes du narrateur au cœur des récits en pleine élaboration ou d'adresses diverses au narrataire qu'on ne laisse pour ainsi dire jamais tranquille⁶. Ensuite, par

3 René Audet, « Raconter ou fabuler la littérature ? Représentation et imaginaire littéraires dans le roman contemporain », dans Barbara Havercroft, Pascal Michelucci et Pascal Riendeau (dir.), *Le Roman français de l'extrême contemporain, op. cit.*, p. 186.

4 Warren Motte, *Fables of the Novel. French Fiction since 1990*, Champaign / London, Dalkey Archive Press, 2003, p. 6.

5 Warren Motte, *Fiction Now. The French Novel in the Twenty-First Century*, Champaign / London, Dalkey Archive Press, 2008, p. 14.

6 Par ailleurs, Montalbetti revient elle-même sur son emploi de la figure dans ses romans avec un article intitulé « Ce que fait la métalepse à la fiction : théorie et pratique » (dans Michel Braud, Béatrice Laville et Brigitte Louichon [dir.], *Les Enseignements de la fiction, Modernités*, n° 23 [2006], p. 117-127), ce qui témoigne d'une forte conscience, au niveau auctorial, des procédés scripturaux mis en œuvre dans lesdites œuvres de l'écrivaine théoricienne. C'est que le phénomène est constant dans sa production romanesque, de son premier ouvrage aux plus récents : par exemple, de « Immobilisons nos deux héros en leur amorce de retrouvailles et revenons si vous le voulez en arrière, histoire d'apporter encore quelques précisions » (Christine Montalbetti, *Sa fable achevée, Simon sort dans la bruine*, Paris, P.O.L, 2001, p. 20) à « On continue ? » (Christine Montalbetti, *Love Hotel*, Paris, P.O.L, 2013, p. 15), le narrateur montalbettien rompt constamment le pacte de la représentation pour s'adresser directement à son narrataire et infléchir ainsi, en interrompant le récit de ses interventions, le cours du doublet discours/histoire.

l'intermédiaire de multiples interjections, qui viennent suggérer l'idée d'un sujet de l'énonciation *provoqué* par des décharges disons pulsionnelles et qui ne peut s'empêcher d'émettre tous ces « oh ! », « hmm ! » et autres « ah oui ! » au détour de chaque page comme pour venir y faire littéralement entendre sa voix et y inscrire son corps et sa phorie⁷. Enfin, cette même méta-réflexivité passe par l'intermédiaire de ce qu'on appelle en linguistique les modalisateurs autonymiques : en effet, d'un ouvrage à l'autre, le narrateur chez Montalbetti « parle tout en commentant en même temps sa parole en train de se faire. En parlant ainsi de sa propre parole, l'énonciateur produit une sorte de boucle dans son énonciation⁸ », et c'est notamment en ce sens que la prose montalbettienne met en scène, en termes énonciatifs, le clivage méta-réflexif propre à un certain extrême contemporain.

Plus précisément, il y a modalisation autonymique lorsque l'énonciateur isole, à l'intérieur d'un syntagme, un élément X auquel il ajoute un modalisateur pour souligner à son récepteur qu'il y a écart interlocutif et que ledit élément langagier « ne va pas de soi », pour reprendre l'expression privilégiée par le titre de l'imposante monographie que Jacqueline Authier-Revuz consacre à la question⁹. Pour cette dernière, la non-coïncidence du dire à lui-même révélée par le phénomène de la modalisation autonymique peut être de quatre ordres :

— il y a *non-coïncidence dans l'interlocution* quand le modalisateur autonymique « indique un écart entre les coénonciateurs » (ex. : passez-moi l'expression, si vous voulez, pardonnez-moi, comme vous le dites si bien, vous voyez ce que je veux dire, etc.) ;

— il y a *non-coïncidence du discours à lui-même* lorsque « l'énonciateur représente un discours autre dans son propre discours » (ex. : comme dit X, pour parler comme X, pour reprendre les mots de X, le soi-disant X, etc.) ;

— il y a *non-coïncidence entre les mots et les choses* « quand il s'agit d'indiquer que les mots employés ne correspondent pas exactement à la réalité à laquelle ils sont censés référer » (ex. : on pourrait dire, comment dire ?, disons, admettons, j'allais dire X, X ou plutôt Y, etc.) ;

7 À titre d'exemple, dans *Journée américaine* (Paris, P.O.L, 2010), la narratrice émaille son discours d'interjections et d'onomatopées variées mais frappantes par leur omniprésence : « hop, on vous plante le rostre dans l'épiderme » (p. 37) ; « Ah, les majorettes ! » (p. 44) ; « Ils se laissent happer, les jours où elle est en forme, par le grand show qu'elle donne, vous lézardant tout ça d'ocre et d'amarante, y allant de ses coups de pinceau magistraux, faisant dans le grandiose, et toc que je mets un rose tyrien, et vlouf d'une longue giclure lilas » (p. 69) ; « oh, il se contenterait de pas grand-chose » (p. 74) ; « le manteau de Jane et la veste de Donovan continuent d'anticiper plaisamment l'étreinte de leurs propriétaires, qui n'en sont pas encore là, ouh là là, assis prudemment de part et d'autre de la table » (p. 80) ; etc.

8 Dominique Maingueneau, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin (Lettres sup), 2007, p. 140.

9 Jacqueline Authier-Revuz, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2012 [1995].

— enfin, il y a *non-coïncidence des mots à eux-mêmes* quand « l'énonciateur est confronté au fait que le sens des mots est équivoque » (ex. : à tous les sens du mot, au sens premier, littéralement, c'est le cas de le dire, etc.)¹⁰.

Les exemples de ces divers types de modalisateurs autonymiques abondent dans le corpus de notre auteure, comme en témoignent des énoncés tels « deux sauriens égarés s'observant dans *une sorte de terreur placide*¹¹ » ou « à son front se dessinaient aussitôt (comme, *disons*, sous le pinceau d'un calligraphe) quelques lignes ondulées¹² » en passant par « mais enfin puisqu'il avait su s'habiller seul, et *pour ainsi dire* mécaniquement¹³ » et « devant la spontanéité cristalline, *osons le mot*, de l'émotion qui l'assaille¹⁴ » (pour n'en donner qu'un échantillon, puisqu'il y en a, dans ces romans, des centaines...).

Notons que, selon Jacqueline Authier-Revuz, peu importe la forme que prend la boucle méta-réflexive qu'instaure la modalisation autonymique, celle-ci constitue toujours une trace d'« hétérogénéité montrée » à même la surface de l'énoncé qu'elle vient *altérer* – au sens de modification, mais aussi au sens d'altérité¹⁵ – et elle devient le symptôme d'un phénomène plus fondamental, soit celui de l'« hétérogénéité constitutive » :

Si parler n'était que mettre en œuvre une machinerie communicationnelle, les boucles réflexives du dire sur le dire ne seraient jamais que des manifestations de l'activité de maîtrise-contrôle – éventuellement difficile, maladroite, voire malheureuse – par l'énonciateur de cette réalité, capitale, certes, mais *extérieure*.

Si, en revanche, ce qui se joue dans la parole pour un sujet n'est pas qu'une affaire « d'habillage » de pensée et de « masque de parole » qu'il interpose entre lui et les autres, mais ce qui, *en lui*, le fait être, dans sa singularité de sujet, comme *être de langage*, alors les boucles réflexives du dire sur le dire, aux points où il cesse de paraître « aller de soi », ne pourront pas ne pas avoir affaire avec ce caractère *constitutif* du langage pour le sujet, et à ce qui, par là, de son être même, lui échappe¹⁶.

10 Je reprends ici la synthèse des positions de Jacqueline Authier-Revuz, proposée par Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 141. Voir également Jacqueline Authier-Revuz, *ibid.*, p. 229-731.

11 Christine Montalbetti, *L'Origine de l'homme*, Paris, P.O.L., 2002, p. 39 ; je souligne – et soulignerai – les occurrences de modalisation autonymique en italique.

12 Christine Montalbetti, *L'Évaporation de l'oncle*, Paris, P.O.L., 2011, p. 16 ; je souligne.

13 Christine Montalbetti, *Western*, Paris, P.O.L., 2005, p. 23 ; je souligne.

14 Christine Montalbetti, *Nouvelles sur le sentiment amoureux*, Paris, P.O.L., 2007, p. 11 ; je souligne.

15 « La modalisation autonymique confère à un élément du dire le statut d'une "manière de dire", relativisée (même si c'est pour la valoriser) parmi d'autres. Ce faisant, l'énonciation se représente, localement comme affectée de non-un, comme altérée – au double sens d'altération et d'altérité – dans son fonctionnement par un fait ponctuel de non-coïncidence » (Jacqueline Authier-Revuz, « La non-coïncidence interlocutive et ses reflets méta-énonciatifs », dans Alain Berendonner et Herman Parret [dir.], *L'Interaction communicative*, Berne, Éditions Peter Lang, 1990, p. 173).

16 Jacqueline Authier-Revuz, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, *op. cit.*, p. 81 ; l'auteure souligne.

En d'autres mots, « [l']hétérogénéité *constitutive* est, comme son nom l'indique, à la base de toute acte langagier : il y a de l'Autre, à la fois dans les mots, dans les discours et au dedans du sujet parlant. Toute parole se fonde sur cette hétérogénéité constitutive¹⁷ » et repose, aux yeux de Authier-Revuz, sur un double postulat : celui du clivage propre au sujet de la psychanalyse (freudienne et lacanienne) d'une part, celui de la division du sujet traversé par la parole d'autrui du dialogisme bakhtinien d'autre part¹⁸. Il semblerait donc justifié de voir dans l'emploi récurrent de la modalisation autonymique chez Montalbetti l'omniprésente saillance d'une altérité que l'énonciateur n'arrive pas à taire et dont le discours ne parvient surtout pas à contenir les irrptions. Cette hétérogénéité constitutive serait d'autant plus patente et exacerbée dans *Le Cas Jekyll*, court texte en prose de notre auteure paru en 2010 et qui se veut, en fait, une adaptation pour le théâtre du fameux récit *The Strange Case of Dr Jekyll and Mr Hyde* de Robert Louis Stevenson (datant, celle-là, de 1886) : cet ouvrage constitue, de la manière la plus flagrante dans tout le corpus de Montalbetti, une véritable mise au jour de l'hétérogénéité constitutive du langage et du sujet, soit une manière toute singulière d'investir le paradigme de la méta-réflexivité caractéristique d'une certaine littérature de l'extrême contemporain.

Qui plus est, ce texte de Montalbetti, en apparence périphérique dans la mesure où il constitue un monologue pour le théâtre (d'à peine cinquante-cinq pages !) alors que l'auteure se veut partout ailleurs romancière, nous donnerait peut-être, paradoxalement, la clé de sa poétique narrative et permettrait d'en appréhender les spécificités, la question de l'hétérogénéité ne s'y déployant pas uniquement au niveau autonymique (toutes les traces laissées par ce type de modalisation, donc), mais également par l'intermédiaire de nombreuses indications de clivage aux niveaux intertextuel (réécriture transfictionnelle *travaillant* l'original de Stevenson), générique (tension constante entre l'hypotexte narratif et sa version dramatique) et langagier (contamination d'un code par un autre, le français y étant constamment confronté à une série d'expressions et de termes de langue anglaise). Aussi *Le Cas Jekyll* se voudrait-il le texte du corpus montalbettien qui traite avec le plus d'acuité – c'est du moins l'hypothèse qui sera défendue ici – de la question *de* l'hétérogène *par* l'hétérogène.

La version

Si le titre de l'ouvrage lui-même instaure d'emblée une évidente relation intertextuelle avec un texte et un personnage déjà passablement connus de la littérature moderne occidentale, la page de grand titre s'assure quant à elle de préciser « *d'après Robert Louis Stevenson* », dédoublant du coup la question de l'origine auctoriale. Dans sa préface, Montalbetti précise d'ailleurs qu'avec *Le Cas Jekyll*, « toutes sortes de voix devaient se tramer, coexister, se chamailler, dans une

17 Sabine Pétilion-Boucheron, *Les Détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*, Louvain / Paris, Éditions Peeters (Bibliothèque de l'information grammaticale), 2003, p. 290 ; l'auteure souligne.

18 Sur ces questions, voir Jacqueline Authier-Revuz, « Balisages dans le champ énonciatif », *Ces mots qui ne vont pas de soi, op. cit.*, p. 61-106.

polyphonie constitutive et dynamique¹⁹ ». Elle souligne, par le fait même, la duplicité langagière qui se trouve au cœur de son projet scriptural tout en rappelant l'idée que *The Strange Case of Dr Jekyll and Mr Hyde* illustre déjà, au niveau diégétique, la relation que le personnage entretient avec la part d'altérité au cœur de son « individualité ». Au demeurant, on se souviendra que le récit de Stevenson raconte les transformations du Docteur Jekyll qui, à la suite d'une découverte scientifique, en arrive à se transformer en un autre, pervers, criminel et meurtrier – ce fameux Monsieur Hyde, dont les comportements nocturnes illicites libèrent une agressivité débridée autrement refoulée²⁰.

L'opération de réécriture entreprise par Montalbetti, si elle tombe dans le registre des pratiques intertextuelles, relève en fait de la *transfictionnalité*, c'est-à-dire « le phénomène par lequel au moins deux textes, du même auteur ou non, se rapportent conjointement à une même fiction, que ce soit par reprise de personnages, prolongement d'une intrigue préalable ou partage d'univers fictionnel²¹ » : le récit de Stevenson se prête apparemment bien à ce type d'exercice, ayant engendré, depuis sa parution, une multitude d'adaptations pour le théâtre, le cinéma et la télévision tout en ayant inspiré des chansons populaires (de The Who, Men at Work ou The Damned, entre autres) et des suites allographes²². Pour Richard Saint-Gelais, spécialiste de la problématique, nous avons plus spécifiquement affaire à une *version* transfictionnelle « lorsqu'un récit "retraverse" sous un nouvel angle une histoire déjà racontée, généralement par l'adoption de la perspective d'un (autre) personnage²³ ». Aussi ne faut-il pas confondre l'intertextualité de la version de

19 Christine Montalbetti, *Le Cas Jekyll*, Paris, P.O.L., 2010, p. 13.

20 Notons, au passage, que Pierre Bayard soutient que la division Jekyll/Hyde ne mettrait pas tant en scène le conflit conscient/inconscient, comme on a l'habitude de le dire au sujet du récit, puisque le texte de Stevenson insiste plutôt sur le fait « que chacun des deux êtres en lutte pour l'occupation du même corps est parfaitement au fait de l'existence de l'autre, et que sa souffrance tient à cette conscience, non à son ignorance » (Pierre Bayard, *Peut-on appliquer la littérature à la psychanalyse ?*, Paris, Éditions de Minuit [Paradoxe], 2004, p. 73). En d'autres mots : « Le Moi n'est plus séparé ici entre conscience et non-conscience, catégories inappropriées chez Stevenson, mais bien entre Bien et Mal » (*id.*), tandis que les préoccupations de nature éthique ne concernent pas le modèle psychanalytique, surtout en ce qui a trait à l'interprétation du fait littéraire. N'en demeure pas moins, avec la relation trouble que le personnage principal entretient avec son double, une altérité dont le « je » ne peut faire, au final, l'économie et que s'attache à conserver Montalbetti dans sa version de l'histoire : « Nous avons d'évidence affaire à une personnalité à l'intérieur de laquelle ferraillent des pulsions contradictoires, dans un combat incessant et qui m'irrite l'âme. / Vice et Vertu, en somme, et pour faire simple » (Christine Montalbetti, *ibid.*, p. 27), l'énonciateur nous confie-t-il, sans jamais lui-même trancher entre tenaillement pulsionnel et impératif moral pour expliquer son déchirement.

21 Richard Saint-Gelais, *Fictions transfuges. La transfictionnalité et ses enjeux*, Paris, Éditions du Seuil (Poétique), 2011, p. 7.

22 Une page Wikipédia est par ailleurs consacrée à l'impressionnante énumération des plus « notables » de ces adaptations : « Adaptations of *Strange Case of Dr. Jekyll and Mr. Hyde* » [en ligne], Wikipédia [https://en.wikipedia.org/wiki/Adaptations_of_Strange_Case_of_Dr._Jekyll_and_Mr._Hyde].

23 Richard Saint-Gelais, *op. cit.*, p. 139.

Montalbetti avec les pratiques dites, celles-là, hypertextuelles : « L'hypertextualité est une relation d'imitation et de transformation entre textes ; la transfictionnalité, une relation de migration (avec la modification qui en résulte presque inmanquablement) de données diégétiques²⁴. » À ce niveau, la principale modification apportée à la diégèse par Montalbetti est de donner la parole aux deux personnages de Jekyll et de Hyde *en un même endroit*, ce que ne fait jamais la version de Stevenson. Cela dit, aucune didascalie (explicite ou interne) ne permet de situer où précisément se trouve le locuteur : il réfère ponctuellement à certains lieux (son laboratoire, les cuisines et la cour menant à son cabinet, son salon, voire l'appartement de Hyde), mais il n'énonce finalement qu'à partir... des planches, dont il propose, tel un metteur en scène pleinement en charge de la/sa représentation, les descriptions mises en abyme : « Voici la scène. Intérieur jour. Lumière tamisée par les rideaux. Mon lit en acajou. L'édredon coquet jeté sur le drap²⁵ », pour ajouter, quelques pages plus loin, que « Jekyll vient de boire la potion. On change l'éclairage, c'est la nuit, le fond vire au bleu profond, on projette une lune. Un petit fumigène, pour signifier la brume, serait du meilleur effet²⁶ ». Stevenson, quant à lui, garde Jekyll et Hyde savamment séparés et le passage d'une identité à l'autre se fait littéralement derrière une porte close (que l'avocat Utterson et le serviteur Poole transgresseront éventuellement à coups de hache) ou par l'intermédiaire du témoignage inquiet d'un tiers (la lettre d'aveu de Docteur Lanyon peu avant sa mort).

De surcroît, Montalbetti attribue la prise en charge de son monologue au personnage titulaire, en « *faï[sant] sentir comment la voix de Hyde colonise celle de Jekyll* »²⁷, alors que la narration se veut plutôt hétéro/extra-diégétique chez Stevenson. En effet, un narrateur anonyme y rapporte l'histoire en privilégiant le point de vue du personnage d'Utterson et en enchâssant deux témoignages épistolaires (donc d'une perspective homodiégétique circonscrite) du Docteur Lanyon et de Jekyll lui-même. « Toutes ces transfocalisations, inévitablement, entraînent un remaniement complet du texte et de l'information narrative²⁸ », précise Gérard Genette dans *Palimpsestes. La littérature au second degré*, constat auquel adhère Saint-Gelais :

Modifier la perspective adoptée dans le récit initial conduit à peu près inévitablement à opérer, au sein du personnel fictif, ce qu'on pourra voir comme un décentrement ou un recentrement, selon qu'on se place du point de vue du protagoniste ravalé au rang de simple personnage (quand il ne disparaît pas tout à fait) ou de celui de personnage secondaire qui reçoit ainsi une promotion, quand il n'accède pas carrément à l'existence fictive²⁹.

Avec la version de Montalbetti, le personnage d'Utterson perd son statut de point focal et se retrouve désormais confiné au rôle de premier destinataire du mono-

24 *Ibid.*, p. 10.

25 Christine Montalbetti, *Le Cas Jekyll*, *op. cit.*, p. 49.

26 *Ibid.*, p. 53.

27 *Ibid.*, p. 14 ; l'auteur souligne.

28 Gérard Genette, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Éditions du Seuil (Points essais), 1982, p. 408.

29 Richard Saint-Gelais, *op. cit.*, p. 144.

logue, *Le Cas Jekyll* s'ouvrant sur cet impératif on ne peut plus clair : « Écoute-moi bien, Utterson³⁰. » Mais la plus importante « promotion » reste celle de Hyde : bien qu'au cœur de l'intrigue du récit de Stevenson, il y demeure pour l'essentiel *caché* (ce à quoi la banale homophonie du patronyme Hyde/*hide* fait allusion), inaccessible et fuyant, et il n'accède au droit de parole qu'en de brèves occasions, comme lors de sa rencontre nocturne avec Utterson ; chez Montalbetti, Hyde a cette fois le potentiel d'être *partout*, puisqu'« [a]u moment même où l'on croit que c'est Jekyll qui parle, c'est peut-être déjà Hyde qu'on entend³¹ ». Plus le texte progresse, plus les énoncés attribuables à ce dernier deviennent envahissants, et le monologue atteint sa véritable apothéose avec ces dernières pages où les propos de Hyde prennent dorénavant toute la place :

Ohé, Jekyll, mon valet, tu vas à vau-l'eau !
 Mon venin te fiche la venette ?
 Je suis ta vermine, ta vérole, ton verrat, ta verrue, tu n'es point trop verni.
 Tu as été mon verrou, et moi, de toi, le versant versatile.
 Tu étais ma vertu, j'ai été ton vertige !
 Toi, mon vêtement, moi, ta vision vespérale !
 Toi, ma verveine, et moi, ta verge vivace !
 Moi ton vice, je te le dis tout de go³² !

Alors que les énoncés attribués à Jekyll paraissent généralement neutres, faiblement modalisés et plus « rationnels », adhérant en ce sens à la stylistique des discours dits scientifiques qu'il tâche de privilégier (« Commençons cet exposé avec le plus de méthode possible³³ », prend-il le temps de spécifier), ceux attribués visiblement à Hyde étonnent par leur verve : apostrophes, interjections, exclamations, métaphores et allitérations suggèrent cette fois un discours résolument en proie à la fonction poétique du langage et à une certaine « folie » exacerbée par une langue déliée. Œuvre duplice à deux têtes (Stevenson/Montalbetti, Jekyll/Hyde), *Le Cas Jekyll* insiste également pour mettre en relation au moins deux styles, question d'illustrer au niveau de sa poétique même le sujet de cette hétérogénéité constitutive qu'il se propose de représenter.

Notons, du reste, qu'avec le témoignage qui clôt le récit de Stevenson, Jekyll présentait déjà sa propre conception de cette *division* de la subjectivité (« *I hazard the guess that man will be ultimately known for a mere polity of multifarious, incongruous and independant denizens*³⁴ ») en des termes explicitant une dualité primitive, fondamentale et inéluctable :

It was on the moral side, and in my own person, that I learned to recognize the thorough and primitive duality of man ; I saw that, of the two natures that

30 Christine Montalbetti, *Le Cas Jekyll*, op. cit., p. 19.

31 *Ibid.*, p. 15 ; l'auteure souligne.

32 *Ibid.*, p. 79.

33 *Ibid.*, p. 21.

34 Robert Louis Stevenson, *The Strange Case of Dr Jekyll and Mr Hyde and Other Tales of Terror*, London, Penguin Books (Penguin Classics), 2002, p. 56.

*contended in the field of my consciousness, even if I could rightly be said to be either, it was only because I was radically both*³⁵.

Quelques pages plus loin, il fait l'aveu suivant sur la dissolution de l'idée d'une identité subjective pleine, une, homogène, inaltérée : « *Think of it – I did not even exist*³⁶ ! » Le monologueur de Montalbetti en arrive, au final, à des conclusions semblables lorsqu'il fait quant à lui ce constat : « Nous sommes composites, traversés de désirs contraires, nous sommes tiraillés, versatiles et mouvants³⁷. » Il ajoute enfin : « J'aboutis à ce résultat décisif : le corps que nous avons, et que nous croyons solide, n'est que vapeur et nébulosité³⁸. » Bref, l'hétérogénéité est ici clairement nommée – *énoncée* – par les personnages eux-mêmes, c'est-à-dire visible à même le champ lexical et le choix des figures (ici des métaphores disons éthérées), le contenu des affirmations dont est composé l'ouvrage reflétant de la sorte une dualité fébrilement active à la fois du côté de la généricité incertaine de notre transfiction.

Le(s) genre(s)

En effet, cette même hétérogénéité de la subjectivité opère également au niveau *énonciatif*, la version du texte de Stevenson adapté pour le théâtre par Montalbetti tâchant de conserver une évidente « nébulosité » auctoriale : « L'inquiétude qui anime cette profération duplice est celle de savoir, à chaque instant, qui parle – et à qui³⁹ », l'auteure tirant ainsi profit, pour la première (et seule jusqu'à maintenant) fois dans tout son corpus, des possibilités offertes par la *double énonciation théâtrale*. C'est que, comme l'indique Dominique Maingueneau, le théâtre est justement caractérisé par un mode d'énonciation bien particulier :

La parole y participe en effet de deux situations d'énonciation à la fois :

- dans la première, un auteur s'adresse à un public à travers la **représentation** d'une pièce ; c'est donc la représentation qui constitue l'acte d'énonciation ;
- dans la seconde, la situation d'énonciation *représentée*, des personnages échangent des propos sur scène, sans se référer – du moins dans le théâtre classique – au fait qu'ils parlent à l'intérieur d'une représentation⁴⁰.

Roland Barthes, on se souviendra, voyait déjà dans cette multiplication des signes et des voix le propre de la *théâtralité* (« on a donc affaire à une véritable polyphonie informationnelle, et c'est cela, la théâtralité : *une épaisseur de signes*⁴¹ »). Aussi, alors que l'original de Stevenson appartient au genre narratif, la transfiction de Montalbetti s'affiche explicitement comme relevant du genre dramatique, ce que le paratexte

35 *Id.* ; je souligne.

36 *Ibid.*, p. 60.

37 Christine Montalbetti, *Le Cas Jekyll*, *op. cit.*, p. 46.

38 *Ibid.*, p. 34.

39 *Ibid.*, p. 16.

40 Dominique Maingueneau, *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Armand Colin (U / Linguistique), 2010, p. 336 ; l'auteur souligne en italique et en gras.

41 Roland Barthes, « Littérature et signification » [1963], *Essais critiques*, Paris, Éditions du Seuil (Points essais), 1964, p. 267 ; l'auteur souligne.

n'a de cesse de venir confirmer : mention « Théâtre » en première de couverture ; énumération (allographe ?) péritextuelle précisant les festivals, les salles et les dates où le spectacle a été présenté par le comédien Denis Podalydès entre 2007 et 2010 ; préface autographe expliquant que la commande « *libératrice* » a été adressée à la romancière par ce dernier ; didascalie initiale indiquant que « Jekyll — » est le personnage prenant en charge le monologue qui va suivre. Bref, l'artifice du spectacle théâtral lui-même permet à Stevenson, Montalbetti *et* Podalydès de s'exprimer à travers un personnage lui-même déjà démultiplié.

Seul sur scène, ce dernier tâche néanmoins de préciser immédiatement à qui il s'adresse, le décentrement susmentionné du personnage d'Uttersson faisant du serviteur le premier énonciataire du monologue de Jekyll : « Écoute-moi bien, Uttersson. Je sollicite ton attention comme une faveur. Il faut bien, dans cette histoire, que je m'adresse à quelqu'un⁴². » Les spécificités de l'énonciation dramatique opèrent ici à plein régime :

Dans le même énoncé, le spectateur perçoit trois activités d'énonciation à la fois, correspondant à trois situations d'énonciation, indissociables mais distinctes : celle de l'auteur à un public virtuel, celle du metteur en scène à un public spécifié, celle du personnage à un autre personnage. On peut à cela ajouter les acteurs eux-mêmes, qui introduisent une instabilité supplémentaire dans le dispositif [...] ⁴³.

Conséquemment, on peut voir que cette double énonciation théâtrale sied bien en bout de ligne à la poétique montalbetienne, caractérisée, on l'a dit, par un retour constant sur soi de ses voix. Du reste, le passage du narratif au dramatique qu'opère ici l'auteure – le terme latin *heterogeneous* ne réfère-t-il d'ailleurs pas à ce qui est « d'un autre genre » ? – ne ferait que refléter l'hétérogénéité primitive au cœur de l'identité du protagoniste. Cela dit, cette forme de clivage finit par affecter la représentation elle-même, alors que Montalbetti, dans un geste disons brechtien, rompt l'illusion référentielle – comme elle a l'habitude de le faire dans ses romans, en fait – et étend la duplicité énonciative en un retournement métalectique, cette fois du côté du spectateur, rapidement sollicité par le personnage *alors même qu'il parle à un autre* : « Je m'adresse à toi en particulier, Uttersson, mais à travers toi, c'est vous tous que je vise, afin que vous repartiez différents de quand vous êtes arrivés⁴⁴. » Ailleurs, les attentes des spectateurs telles que se les imagine le personnage infléchissent le contenu de son monologue même (« On ne va pas ennuyer ces messieurs dames avec des considérations juridiques⁴⁵ »), Jekyll finissant par affirmer que la division identitaire avec laquelle il est aux prises est « normalement » le propre de toute subjectivité, de toute individualité :

Et à la fin, s'il faut que ce soit la fin, quelles que soient ces petites agaceries que Hyde et Jekyll se font, à la fin, c'est bien soi, aussi, qu'on considère. Un moi amplifié. Exalté. Mais le même qui était là dès le début. Un moi normalement tiraillé. *À votre image*.

42 Christine Montalbetti, *Le Cas Jekyll*, *op. cit.*, p. 19.

43 Dominique Maingueneau, *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*, *op. cit.*, p. 338.

44 Christine Montalbetti, *Le Cas Jekyll*, *op. cit.*, p. 31.

45 *Ibid.*, p. 40.

Quoique chez vous tout cela soit tapi, retenu, bridé par le mensonge, entravé par la réticence, bien emmuré dans l'apparence d'un seul.

Le petit théâtre de ce moi, divisé en deux corps distincts, et qui mènent leur danse de mort devant vous⁴⁶.

Ici, c'est donc la question de l'hétérogénéité constitutive qui se retrouve littéralement mise en scène, « le petit théâtre de ce moi » devenant le genre par excellence où celle-ci peut se déployer et renvoyant le spectateur à sa *propre* subjectivité-en-procès soumise au Symbolique et à la force du Verbe, et ce, à l'image du personnage lui-même, conscient à la fois de son existence *livresque* et de son statut de sujet/d'objet du discours (« Brossons le portrait du jeune homme. / Feuilletons les pages de ma vie⁴⁷ »).

À cet égard, on ne peut s'empêcher de remarquer, paradoxalement, que plus la transfiction dramatique progresse, plus elle se *narrativise* : « Ta parole est un poison, Hyde, murmure Jekyll au bord de la tombe. Comment oses-tu⁴⁸ ? » Plus loin : « Ne t'ai-je pas distrait de ta mélancolie ? demande encore Hyde, gentiment, à Jekyll⁴⁹. » Étrange, en effet, que ce texte destiné à être pris en charge par *un* comédien, seul locuteur supposé incarner un personnage double sur scène qui, soudainement, laisse la place à... une troisième voix : celle d'un narrateur anonyme qui trahit à la fois les origines narratives de l'hypotexte de Stevenson de même que l'appartenance du *Cas Jekyll* à un corpus lui-même exclusivement romanesque. Bref, c'est comme si le dramatique et le narratif s'entêtaient à rester étrangers l'un à l'autre tout en étant *en même temps* intrinsèquement reliés par une instance qui finit même par se faire chanter d'une certaine forme de morale : « Hyde voudrait s'attirer les faveurs de Jekyll. Ils sont en train de mourir et ne vaudrait-il pas mieux alors que tout entre eux soit pardonné⁵⁰ ? » Mais l'origine auctoriale d'un tel souhait se perd, à jamais indécidable, tout comme la généricité du texte lui-même.

Le(s) code(s)

Si l'hétérogène est perceptible dans *Le Cas Jekyll* par l'intermédiaire d'un fin travail de réécriture impliqué par la transfictionnalité ainsi que par cette tension constante au niveau générique, il laisse également des traces au niveau de la langue elle-même, le monologue du personnage y faisant par ailleurs explicitement référence :

C'est sur cette hétérogénéité que Jekyll, homme de sciences, va travailler. Mettre en œuvre l'opération qui consiste à en démêler les composantes. Réfléchir au geste de les séparer. Quel titre pourrais-je donner à mon exposé. Quel titre qui dirait ça, qu'on réfléchit à l'hétérogène, qu'on est parvenu à le désigner, et qu'alors on peut commencer de travailler sur ce qui le compose, qu'on peut commencer de le dissocier. Scalpel, et hop on coupe dans l'hétérogène jusqu'à isoler un

46 *Ibid.*, p. 67-68 ; je souligne.

47 *Ibid.*, p. 83.

48 *Ibid.*, p. 80.

49 *Ibid.*, p. 81.

50 *Ibid.*, p. 81-82.

composant entier, intègre, un composant pur, dénué d'altérité. « Autopsie de l'hétérogène », si vous voulez. Ou alors en sous-titre, entre parenthèses, comme vous savez qu'on fait.

C'est-à-dire : ouvrez les guillemets : De la dualité primitive de l'homme ; ouvrez la parenthèse : autopsie de l'hétérogène ; fermez la parenthèse, fermez les guillemets⁵¹.

De surcroît, la méta-réflexivité typique de la poétique montalbettienne apparaît, dans ce passage, au niveau strictement autonymique, alors que « l'énonciateur indique qu'il fait **mention** [d'un] énoncé, c'est-à-dire qu'il *désigne les mots* et non la réalité à travers les mots⁵² », témoignant par le fait même d'une hétérogénéité montrée qui brise l'unicité du discours : le personnage y monologue tout en commentant, en cours d'élaboration, ce même monologue. Autrement dit, l'hétérogène n'est pas seulement ce sur quoi « travaille » le personnage dans ces syntagmes : il est mis en scène à même l'énonciation (qui passe par ailleurs sans crier gare à l'hétéro/homodiégétique au simple détour d'une phrase, entraînant un nouveau *trouble* auctorial), ce que l'on voit également à l'œuvre dans cet autre passage :

Voilà qui t'explique, je pense, ma vie cloîtrée de ces derniers mois. La violence des crises, leur répétition, me rendent inapte au commerce des hommes.

« Au commerce des hommes », comme si tu pouvais te permettre d'utiliser encore des expressions de cette sorte.

Cette façon (**faut-il dire** *so british*) d'essayer d'avoir l'air impeccable jusqu'au bout. Je ne suis plus en mesure de rien décider.

Hyde surgit à tout bout de champ, de manière spontanée, avec une violence telle que je ne peux pas juguler ses apparitions.

Je ne crois pas que ce soit l'heure de dire « juguler ses apparitions », je ne crois pas que cette diction posée, bien articulée, soit de mise encore.

« Être de mise », ça non plus, je ne suis pas sûr⁵³.

Nous pouvons voir que cet extrait, d'une riche complexité énonciative, est tout d'abord empreint d'autonymie, avec tous ces éléments mis entre guillemets dont le monologueur remet constamment en question la justesse. C'est comme si son discours peinait à s'assumer, ne serait-ce qu'à cause d'un embrayage constamment différé car clivé. Mais on remarquera également ici la présence du modalisateur autonymique « faut-il dire », qui vient indiquer le doute de l'énonciateur quant à la non-coïncidence entre une des nombreuses expressions de langue anglaise du texte (« *so british* ») et la chose qu'il tâche de désigner ici de la sorte (« Cette façon »).

51 *Ibid.*, p. 30.

52 Dominique Maingueneau, *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*, op. cit., p. 139 ; l'auteur souligne en italique et en gras.

53 Christine Montalbetti, *Le Cas Jekyll*, op. cit., p. 63-64 ; l'auteure souligne les expressions de langue anglaise en italique.

Conséquemment, l'hétérogénéité transparaît aussi par l'intermédiaire de la langue privilégiée dans tout *Le Cas Jekyll*, une langue hantée, tout d'abord, par son appartenance à deux codes – « *I introduce Jekyll*⁵⁴ », nous dit en début de pièce un énonciateur se parlant à la fois en anglais *et* en français tout en se présentant, du reste, comme *extérieur* à lui-même : « *Introducing Mr. Jekyll, un individu entre chèvre et chou, parfait pour l'expérience*⁵⁵ ». Aussi retrouve-t-on plusieurs termes ou expressions (parfois soulignés par l'italique) directement importés de l'anglais et qui, en trahissant le code d'origine de l'hypotexte, constituent des îlots d'étrangeté linguistique, si l'on veut, « leurs intérieurs cosy⁵⁶ » et « une sorte de gimmick⁵⁷ » côtoyant des expressions telles « *no trace*⁵⁸ » ou « Ah, *my goodness*⁵⁹ ! » (quand on n'a pas affaire à une reproduction littérale du texte de Stevenson : « *Uttersen, for God's sake, have mercy*⁶⁰ ! »). Cela dit, on ne peut s'empêcher de remarquer que ce code est employé, pour l'essentiel, dans le cadre de conversations, en discours direct, que se remémore le personnage : voir les passages « *But oh sir*, dit la fillette qui ne comprend rien et qui se met à couiner⁶¹ », « *Mister Hyde, I presume*⁶² ? », « *That's my name, what do you want*⁶³ ? », « *You don't seem to be very hungry, sir*⁶⁴ » et « J'invalide un à un ses arguments (*But no, my dear, I think you are wrong, if I may*), je démonte ses démonstrations catastrophistes (*I am sure there is another way to consider this very situation*)⁶⁵ », comme si Jekyll/Hyde se devait de confiner la parole d'autrui/de l'autre texte/de l'autre code à l'italique, question de représenter, typographiquement, une (vaine) mise à distance de l'hétérogène qui fait autrement défaut dans sa propre énonciation.

Enfin, le code de la langue française dans *Le Cas Jekyll* est altéré, nous l'avons vu en début d'analyse, par la non-coïncidence entre les mots et les choses que tout le clivage lié à l'hétérogénéité constitutive relevé jusqu'à maintenant impose, ce dont témoignent ces occurrences de la modalisation autonymique ponctuellement présentes dans le texte :

Elle [la vie] me procurait *une sorte d'ennui* qu'il me fallait toujours dépasser⁶⁶.

Mais dans le secret, je me livre à de menues débauches (des brouilles, *vraiment*), que je m'obstine à taire⁶⁷.

54 *Ibid.*, p. 22.

55 *Ibid.*, p. 30 ; l'auteure souligne.

56 *Ibid.*, p. 25.

57 *Ibid.*, p. 39.

58 *Ibid.*, p. 63.

59 *Ibid.*, p. 36.

60 *Ibid.*, p. 38 et Robert Louis Stevenson, *op. cit.*, p. 44.

61 *Ibid.*, p. 43.

62 *Ibid.*, p. 45.

63 *Ibid.*, p. 46.

64 *Ibid.*, p. 51.

65 *Ibid.*, p. 59.

66 *Ibid.*, p. 25 ; je souligne.

67 *Ibid.*, p. 27 ; je souligne.

J'étais toujours inquiet de savoir si, à ce temps dépensé *pour ainsi dire* hors du monde, une légitimation viendrait, qui me ferait penser que j'avais eu raison de m'absenter de la sorte⁶⁸.

Est-ce la proximité du fleuve et ce qu'elle raconte à mon esprit malade, les brumes qui s'élèvent à cet endroit, âcres, et qui ont *quelque chose*, je te le dis tout net, d'un poison⁶⁹ ?

Je menais une vie qu'on *peut dire* laborieuse et distillais sous le halo de ma lampe des heures fécondes⁷⁰.

Nonobstant une occurrence de la non-coïncidence du discours à lui-même (« Un étudiant sérieux, comme *ils pourraient dire*⁷¹ »), le reste de la modalisation autonymique venant opacifier l'énonciation dans *Le Cas Jekyll* relève essentiellement (et sans grande surprise) de la non-coïncidence dans l'interlocution :

La vérité, Utterson, c'est que la vie studieuse que je menais alors me paraissait, *comment te dire*, une chose étriquée⁷².

De ce constat (mesdames, messieurs), je suis en mesure de tirer un premier principe, que nous appellerons, *s'il vous plaît*, « dualité primitive de l'homme »⁷³.

« Autopsie de l'hétérogène », *si vous voulez*⁷⁴.

Avec tous ces exemples de modalisation autonymique, la prose de Montalbetti – la transfiction dramatique que constitue *Le Cas Jekyll* n'est pas, à cet égard, différente des textes narratifs dont est composé son corpus – témoigne d'une forte conscience de sa propre élaboration, si bien que le discours y semble toujours en pleine auto-réflexion, le dire s'y accompagnant invariablement d'un dire sur le dire.

Le paroxysme

Mais relever les occurrences de la modalisation autonymique n'est pas suffisant pour l'analyse, car on ne fait, au final, qu'identifier des « points d'hétérogénéité » sans pour autant préciser ce qu'ils veulent *signifier*. Il nous faut également observer, en effet, le contexte discursif autorisant leur apparition, comme le suggère Authier-Revuz :

Au niveau du fil du discours, localiser un point d'hétérogénéité, c'est *circonscrire* celle-ci, c'est-à-dire poser par différence, pour le reste de la chaîne, l'homogénéité ou l'unicité de la langue, du discours, du sens, etc. ; corps étranger délimité, le fragment marqué reçoit nettement à travers les gloses de correction, réserve, hésitation... un caractère de particularité accidentelle, de défaut local. En même temps, le renvoi à un ailleurs, à un extérieur explicitement spécifié ou donné

68 *Ibid.*, p. 33 ; je souligne.

69 *Ibid.*, p. 54 ; je souligne.

70 *Ibid.*, p. 72 ; je souligne.

71 *Ibid.*, p. 23 ; je souligne.

72 *Ibid.*, p. 25 ; je souligne.

73 *Ibid.*, p. 28 ; je souligne.

74 *Ibid.*, p. 30 ; je souligne.

à spécifier, *détermine* automatiquement par différence un *intérieur*, celui du discours ; c'est-à-dire que la désignation d'un extérieur spécifique est, à travers chaque marque de distance, une opération de constitution d'identité pour le discours. Aussi la zone de « contact » entre extérieur(s) et intérieur que dessinent les marques de distance dans un discours est-elle profondément révélatrice de celui-ci, d'une part par les points où il choisit de poser explicitement des frontières, bords, démarcations – c'est-à-dire de quel autre il faut se défendre, à quel autre il a recours pour se constituer – d'autre part par le type de rapport à tel autre qui s'y joue, rapport ici encore, soit explicite par les gloses, soit interprétable en fonction du contexte [...]⁷⁵.

Autrement dit, à quels moments précis dans le monologue composant *Le Cas Jekyll* sent-on le besoin de *marquer* l'extériorité d'un mot ou d'une expression à l'aide de la modalisation autonymique ? De quel « espace » discursif l'énonciateur se dote-t-il en sollicitant de la sorte « frontières », « bords » et « démarcations » ? Comment l'hétérogénéité constitutive, en interrompant l'unité du discours, lui *apparaît-elle* ? Par l'intermédiaire de quels signes se trouve-t-elle « sémantisée » ?

Un bref survol des occurrences de modalisation autonymique répertoriées de même que leur mise en rapport avec les autres marques de clivage aux niveaux intertextuel/transfictionnel, générique et langagier présentes dans *Le Cas Jekyll* nous amènent ainsi à tirer les quelques conclusions suivantes. Lorsqu'il y a non-coïncidence entre les mots et les choses dans notre ouvrage, c'est pour insister sur une certaine mélancolie de l'énonciateur, faite d'un ennui que l'on cherche « à dépasser » et de petites « débauches » (visiblement honteuses) que l'on cherche à cacher ; ce dernier mène une vie dite « laborieuse » qu'il passe en réclusion (« hors du monde »), une vie solitaire, inquiète, certes, mais tout de même *lisse*, une, que seules les « brumes empoisonnées » de la Tamise viendraient entamer, ultime preuve d'un sujet à l'unité fragile, perméable, en proie, donc, à l'altération. À cet égard, le discours viendrait précisément *mimer* le contenu du récit en répétant, grâce aux boucles méta-réflexives que forment précisément ces non-coïncidences du dire, la dualité subjective à laquelle serait soumis ce composite personnage, la version transfictionnelle proposée par Montalbetti de l'hypotexte de Stevenson s'attachant à conserver l'hétérogénéité montrée dans *The Strange Case of Dr Jekyll and Mr Hyde* tout en tâchant de lui donner une existence – une voix – au niveau énonciatif.

La boucle provoquée par le « ils pourraient dire » propre à la non-coïncidence du discours à lui-même ne viendrait, quant à elle, qu'accentuer la sujétion du personnage à la locution d'autrui, notamment la double énonciation propre au texte et au spectacle dramatiques et la polyphonie (« ils ») qu'elle implique. Quant aux exemples relevés de non-coïncidence dans l'interlocution, ils témoignent d'une volonté de l'énonciateur de solliciter derechef, dans l'élaboration de son discours, l'attention de ses récepteurs, qu'il soit question de son confident Utterson ou de ces « mesdames, messieurs » à qui la représentation théâtrale serait adressée et à qui ce discours à moitié dramatique, à moitié narratif proposerait en fin de compte une

75 Jacqueline Authier-Revuz, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, n° 73 (1984), p. 105 ; l'auteure souligne.

investigation de la « dualité primitive de l'homme » d'une part, de l'hétérogénéité constitutive du langage de l'autre, le fameux écart discours/histoire propre à la méta-réflexivité montalbetienne ne pouvant pas dès lors être plus explicite, ce que la coexistence de deux codes langagiers ne ferait, au demeurant, qu'intensifier.

En dernière analyse, avec la récurrence de la modalisation autonymique ponctuant l'unité d'un discours pourtant destiné à être incarné, lors de sa représentation scénique, par un seul homme, c'est comme si l'énonciateur, à défaut de savoir qui il *est* en fin de compte (« Pour tout te dire, ta présence me surprend désagréablement. J'ai un moment d'hésitation, je ne sais plus si je suis Hyde ou Jekyll⁷⁶ »), tâchait de stabiliser du mieux qu'il peut la motilité de son dire *en l'arrimant à son interlocuteur*⁷⁷. *Le Cas Jekyll* mettrait donc en scène quelque chose comme une parole sans sujet (autre que la parole elle-même : « Je parle parce que la parole est ce qui me reste⁷⁸ »), suspendue entre une énonciation dite duplice et une réception complice, « embrayée » sur cet espace interlocutif laissé *entre* Jekyll et Hyde et ultimement prise en charge par un narrateur (anonyme) réintégré *in extremis* dans le discours dramatique. Bref, la transfiction nous ayant intéressés nous donne au final accès à cette hétérogénéité constitutive dont j'ai tâché de suggérer l'obsédante prégnance dans la pratique scripturale éminemment contemporaine de Christine Montalbeti et dont *Le Cas Jekyll* ne serait pas un simple succédané périphérique – considérant le fait que « les textes transfictionnels sont tendanciellement reçus comme des œuvres secondes, avec tout ce que cela implique dans une culture qui, quoi qu'on en dise, n'a pas entièrement rompu avec la promotion romantique de l'originalité⁷⁹ » – mais, *si vous voulez*, le paroxysme.

76 Christine Montalbeti, *Le Cas Jekyll*, *op. cit.*, p. 46.

77 Ce que feraient également à mon sens les nombreux appels métaleptiques au narrataire que l'on retrouve dans le texte (et qui caractérisent, je l'ai relevé plus tôt, l'ensemble de la prose montalbetienne), alors que ces interjections dont j'ai aussi évoqué l'inévitabilité témoigneraient quant à elles de la profonde, disons, agitation d'une énonciation difficile, voire impossible à fixer. Ce sont là les réflexions que je me propose maintenant de poursuivre au sujet de la poétique de Montalbeti.

78 Christine Montalbeti, *Le Cas Jekyll*, *op. cit.*, p. 83.

79 Richard Saint-Gelais, *op. cit.*, p. 358.

Références

- AUDET, René, « Raconter ou fabuler la littérature ? Représentation et imaginaire littéraires dans le roman contemporain », dans Barbara HAVERCROFT, Pascal MICHELUCCI et Pascal RIENDEAU (dir.), *Le Roman français de l'extrême contemporain. Écritures, engagements, énonciations*, Montréal, Nota bene (Contemporanéités), 2010.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2012 [1995].
- , « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, n° 73 (1984), p. 98-111.
- , « La non-coïncidence interlocutive et ses reflets méta-énonciatifs », dans Alain BERENDONNER et Herman PARRET (dir.), *L'Interaction communicative*, Berne, Éditions Peter Lang, 1990, p. 173-193.
- BARTHES, Roland, « Littérature et signification » [1963], *Essais critiques*, Paris, Éditions du Seuil (Points essais), 1964, p. 258-276.
- BAYARD, Pierre, *Peut-on appliquer la littérature à la psychanalyse ?*, Paris, Éditions de Minuit (Paradoxe), 2004.
- GENETTE, Gérard, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Éditions du Seuil (Points essais), 1982.
- HAVERCROFT, Barbara, Pascal MICHELUCCI et Pascal RIENDEAU (dir.), *Le Roman français de l'extrême contemporain. Écritures, engagements, énonciations*, Montréal, Nota bene (Contemporanéités), 2010.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin (Lettres sup), 2007.
- , *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Armand Colin (U / Linguistique), 2010.
- MONTALBETTI, Christine, « Ce que fait la métalepse à la fiction : théorie et pratique », dans Michel BRAUD, Béatrice LAVILLE et Brigitte LOUICHON (dir.), *Les Enseignements de la fiction, Modernités*, n° 23 (2006), p. 117-127.
- , *Journée américaine*, Paris, P.O.L., 2010.
- , *Le Cas Jekyll*, Paris, P.O.L., 2010.
- , *L'Évaporation de l'oncle*, Paris, P.O.L., 2011.
- , *L'Origine de l'homme*, Paris, P.O.L., 2002.
- , *Love Hotel*, Paris, P.O.L., 2013.
- , *Nouvelles sur le sentiment amoureux*, Paris, P.O.L., 2007.
- , *Sa fable achevée, Simon sort dans la bruine*, Paris, P.O.L., 2001.
- , *Western*, Paris, P.O.L., 2005.

- MOTTE, Warren, *Fables of the Novel. French Fiction since 1990*, Champaign / London, Dalkey Archive Press, 2003.
- , *Fiction Now. The French Novel in the Twenty-First Century*, Champaign / London, Dalkey Archive Press, 2008.
- PÉTILLON-BOUCHERON, Sabine, *Les Détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*, Louvain / Paris, Éditions Peeters (Bibliothèque de l'information grammaticale), 2003.
- SAINT-GELAIS, Richard, *Fictions transfuges. La transfictionnalité et ses enjeux*, Paris, Éditions du Seuil (Poétique), 2011.
- SARRAUTE, Nathalie, *L'Ère du soupçon. Essais sur le roman*, Paris, Gallimard (Les Essais), 1954.
- STEVENSON, Robert Louis, *The Strange Case of Dr Jekyll and Mr Hyde and Other Tales of Terror*, London, Penguin Books (Penguin Classics), 2002.
- TODOROV, Tzvetan, *Introduction à la littérature fantastique*, Paris, Éditions du Seuil (Points), 1973.

DÉBATS



« Le texte littéraire est-il par nature de mauvaise foi ? »

JEAN-PAUL SERMAIN

Maxime Decout, *En toute mauvaise foi. Sur un paradoxe littéraire*, Paris, Les Éditions de Minuit (Paradoxe), 2015.

Ce livre paraît dans la collection « Paradoxe » des Éditions de Minuit où il rejoint les nombreux livres de Pierre Bayard et de William Marx, et il se nourrit du premier. Il est subventionné par l'équipe de recherche Alithila de l'Université de Lille 3 : la provocation est donc mise sous l'égide de l'université, et la gratuité invoquée est relative ; l'auteur s'est en effet qualifié par ses recherches sur les écrivains juifs de langue française du XX^e siècle. Le mot paradoxe figure aussi dans le sous-titre de l'ouvrage et le titre lui-même le résume : alors que la mauvaise foi a un sens négatif, désigne une attitude où la tromperie de l'autre passe par la tromperie de soi, une conscience donc obscure et nuisible, Maxime Decout a décidé d'en faire l'essence de la littérature, ce qui la distingue éminemment des autres types d'énoncés, et qui en ferait tout le prix. Le paradoxe qui s'oppose au sens commun entend éclairer ce que celui-ci cacherait par paresse, comme en proie aux fausses évidences, et il entend aussi, en ébranlant les certitudes, agir comme le levain des idées nouvelles célébré par Diderot.

Après une introduction qui laisse s'épanouir la provocation, le livre définit dans les deux premiers chapitres le propos général, en retenant dans le premier ce qu'elle représente (« la littérature : une machine à fabriquer des mauvaises fois »), et dans le second ce qu'elle est elle-même (« de la littérature considérée comme un art de la mauvaise foi ») ; puis il dénonce la volonté de rechercher la vérité et de la dire (« la sincéromanie »). Le chapitre suivant montre la nécessité de l'insincérité ; le dernier chapitre utilise le paradoxe du menteur pour enchanter le mensonge (qui avait pourtant été soigneusement distingué de la mauvaise foi) ; un épilogue propose de lire l'histoire de la littérature française (XVII^e-XX^e siècles) dans la perspective de la mauvaise foi.

Maxime Decout s'appuie sur la définition que Sartre a élaborée de la mauvaise foi, pour la combattre dans une théorie de la liberté et de l'engagement, qui vaut dans le champ littéraire, dans le champ politique et pour chacun dans son existence. Maxime Decout en adopte parfois la teneur métaphysique dans ses analyses, mais s'en tient parfois à un sens plus simple et plus commun. La difficulté et l'intérêt d'une telle proposition tient à sa nature paradoxale, à la difficulté de saisir, donc,

un fonctionnement contradictoire de l'esprit. L'auteur éprouve une grande difficulté à respecter sa distinction entre mauvaise foi et mensonge.

Maxime Decout entend considérer les quatre siècles de la littérature française à l'aune de ce concept et en offre à son tour une défense contre les exigences de vérité propres aux sciences ou d'informations utiles propres à la vie courante. Le discours de la littérature n'est pas franc – car ce qu'elle dit est complexe –, n'est pas suspendu à une vérification ou une décision (c'est le domaine de l'éloquence) et vaut par les réflexions qu'il fait naître en incitant à des démarches herméneutiques : le texte littéraire vaut par cette démarche. Toujours en porte-à-faux, toujours indirect, toujours dérivant.

Le propos de Maxime Decout est général, mais il est assez attentif à la singularité des textes et des expériences littéraires pour ne pas considérer spécifiquement des moments, des auteurs, des genres : la mauvaise foi universelle de la littérature se monnaie en cas particuliers, appréhendés par des lectures et des exemples. Ils dépendent de la bibliothèque particulière de l'auteur et donc certains titres rapidement évoqués peuvent ne rien dire à un autre lecteur, mais les analyses les plus longues portent sur des textes assez familiers. Maxime Decout cherche à intégrer la littérature des siècles passés (surtout ceux de la première modernité) aux mouvements de la littérature la plus contemporaine (on le verra, le XIX^e siècle est curieusement écarté). Il invite à les lire, il veut les rendre intéressants. L'entreprise est donc pleine de bonne volonté, même si passionnément anachronique.

Il commence même par considérer deux romans traditionnels, *La Princesse de Clèves* et *Les Liaisons dangereuses*, comme deux ouvrages à dimension autobiographique, les *Essais* de Montaigne et les *Confessions* de Rousseau. Il reconnaît que la mauvaise foi intéresse désormais les deux genres dominants actuellement du roman et de l'autobiographie (il ignore la poésie et le théâtre comme les essais). Qu'il puisse retrouver des textes anciens (mais sans remonter à l'Antiquité), est bien normal : en effet, la pensée classique a observé de son côté les phénomènes de mauvaise foi qui reviennent, dit Marivaux, à parvenir à ne pas voir ce qu'on voit. La tradition catholique offre de son côté tous les moyens de repérer et d'analyser la mauvaise foi, en faisant intervenir le mal et Satan certes, les corruptions du cœur humain au moins : elle sait dire l'obscurité de la conscience à elle-même, les ruses du cœur, les égarements de la raison. Elle l'envisage dans une perspective de la responsabilité morale et elle s'attaque ainsi à la question du mal.

Les moralistes (Montaigne, Pascal, Malebranche, Nicole, La Rochefoucauld, Rousseau, Marivaux, Diderot, Sade) ont accueilli et souvent transposé dans un langage plus profane ces analyses qui pouvaient aussi s'appuyer sur saint Augustin. Ils en ont fait une matière littéraire, en particulier dans des essais. Ceux de Montaigne explorent la mobilité, les contradictions du sujet et la manière en particulier dont le rôle adopté (pour des raisons variables) finit par devenir sérieux et par s'intégrer au moi. Pascal, après Corneille et Rotrou, suggère même que les actes de dévotion pourraient conduire à la foi. Contradictions, incohérences, mutations de l'être et du paraître nourrissent l'écriture essayiste et autobiographique mais aussi le théâtre (chez Marivaux par exemple : les *Sincères* sont entièrement consacrées à la mauvaise foi), et le roman. L'essai de Maxime Decout néglige l'attention classique à la mauvaise foi et

les catégories, le vocabulaire, l'économie de leurs analyses et de leurs descriptions : n'est-ce pas au contraire ce qui fait la richesse des textes littéraires ?

Maxime Decout donne une grande place, au contraire, au projet des écrivains du XX^e siècle de considérer la mauvaise foi, d'en faire leur propos privilégié (du moins pour certains, il n'est pas sûr que cela vaille pour Malraux et pour Claude Simon ou pour le théâtre de Beckett, il n'est pas sûr que les illusions mises en scène par Sarraute lui soient redevables), il invoque en particulier Maurice Blanchot qui fonde sur la singularité énonciative du roman l'assimilation de toute littérature à la mauvaise foi : il introduit ce théoricien dans un second temps pour corriger Sartre (qui serait en quelque sorte lui-même infidèle à ses bonnes idées, qui refuserait lui aussi de voir ce qu'il voit). La mauvaise foi se présente ainsi sous deux jours antithétiques : soit l'auteur en est parfaitement conscient et en décrit toutes les ruses (comme Montaigne ou Sarraute, Pérec ou Laclos), soit il prétend y échapper dans des revendications outrées de transparence et de sincérité : ridicules !

Certains auteurs seraient donc victimes de leur mauvaise foi, d'autres l'assumeraient et la représenteraient. Parmi les premiers, outre Sartre, Mme de La Fayette et Rousseau, parmi les seconds Montaigne, Laclos et une belle brochette de contemporains. La mauvaise foi nourrit le texte littéraire classique parce que c'est un thème privilégié de la pensée de l'époque et parce que cela fournit un matériau adéquat à l'implication herméneutique du lecteur : cela permet de dire les contradictions des situations et des consciences en amenant le lecteur à prendre parti, du moins à se repérer, à juger, à évaluer. Explorer les zones de la mauvaise foi, en exploiter les effets déconcertants jusqu'aux apories, regarder l'ombre et l'impossibilité de voir clair, n'est-ce pas le propos conjoint de Montaigne et de Mme de La Fayette, de Marivaux et de Laclos ? Montaigne comme Rousseau vont jusqu'à envisager que cette mauvaise foi pourrait les atteindre puisqu'ils se regardent eux-mêmes et pourraient ainsi ne pas voir ce qu'ils voient. Mme de La Fayette ne se contente pas d'opposer vertu à passion, c'est une évidence, elle montre combien, dans les conditions de la société de cour et dans les rôles différents impartis aux deux sexes, dans la situation d'un mariage arrangé et d'une lutte des ambitions et des galanteries, dans les conflits de l'honneur et du pouvoir, ces deux termes de vertu et de passion sont eux-mêmes si confus, si contradictoires, si incohérents même, que chacun ne peut faire que des choix obscurs et insatisfaisants et doit compter sur lui-même, dans le désarroi et la solitude, pour prendre une décision nécessairement malheureuse. Son personnage ne maîtrise aucun des paramètres des deux termes, faut-il pour cela accuser l'auteur de mauvaise foi parce qu'elle ne prétend pas ramener la complexité à des alternatives rassurantes et claires ? Qu'elle n'ait pas revendiqué son œuvre tient aux conditions sociales de l'époque.

Le roman de Marivaux (*Le Paysan parvenu*) est constitué du texte rédigé par un personnage séducteur qui tire parti des équivoques : il ne prétend pas s'analyser lui-même et décrire son être intérieur. Le romancier présente au lecteur le portrait d'un personnage séducteur et équivoque : fait-il différemment de Laclos ? Celui-ci ne laisse pas le lecteur hésiter sur la violence et la méchanceté des libertins, ni sur le sort fait aux femmes, mais il présente la séduction du libertinage, il laisse le lecteur y être sensible : le libertin peut tirer parti du naturalisme des sens et sur

les raffinements de la société curiale. Ce sont des valeurs de l'époque : le roman renvoie donc à son temps une image troublante de ses choix et des problèmes qu'ils soulèvent. Les deux préfaces contradictoires cherchent à impliquer le lecteur dans cette affaire : il doit en être atteint et touché.

De façon plus générale, on peut se demander si ces romans gagnent à être lus en attribuant à leurs auteurs de la mauvaise foi : est-ce un instrument heuristique assez fin et assez pertinent ?

Maxime Decout est fidèle à Sartre et à Blanchot (contradictoirement) en ce que ces deux auteurs mettent en question la bonne foi de l'auteur (et désignent tous les artifices, toutes les conventions qui les en empêcheraient). On peut d'ailleurs se demander si la description que fait Sartre du roman est si juste, du moins si l'on considère ceux qu'il attaque (tous les plus grands) et ses propres mises en œuvre ! Une représentation poétique peut-elle être de bonne ou de mauvaise foi ? Du moins les positions morales et intellectuelles que cette représentation soutient (ou qui la soutiennent) peuvent-elles être jugées pauvres, incohérentes, malhonnêtes.

La question se pose un peu différemment pour l'autobiographie (Maxime Decout associe des essais à des autobiographies contemporaines et à des fictions qui imitent l'autobiographie, qui sont donc des feintises selon les analyses éclairantes de Kate Hamburger : elles ne sont donc pas du même ordre). On peut certes les lire sans s'obnubiler sur la question de la sincérité et de l'honnêteté de l'auteur et les considérer comme des représentations à l'instar de celles proposées par la fiction (elles permettent souvent d'explorer d'autres zones et de construire autrement des récits différents) ; mais il est vrai que les auteurs affirment leur bonne foi, leur volonté d'être vrai et parfois de tout dire, de ne rien cacher. C'est là où ils se tromperaient, il faudrait donc les lire avec méfiance. Traquer leurs mensonges, leurs cachoteries, leurs jouissances secrètes et immorales.

Les auteurs conscients de la difficulté de se dire, comme Montaigne et Stendhal, prépareraient au contraire la littérature contemporaine, et Maxime Decout recense les fictions qui proposent des personnages de mauvaise foi : mais on peut lui opposer que la représentation de tels personnages de fiction ne préjuge en rien de la mauvaise foi de l'auteur. Beckett l'est-il ? Sarraute l'est-elle ? Maxime Decout ajoute à son dossier les romanciers qui reprennent les schémas du roman policier pour les parodier, les détourner, les vider de leur ambition d'accéder à la vérité. Il s'appuie sur le livre paradoxal de P. Bayard analysant un roman marginal d'Agatha Christie pour suggérer que le roman policier lui-même serait de mauvaise foi, pas au service du vrai et du bon, et il recense les faux indices qui égarent le lecteur et le conduisent à interpréter à mauvais escient. C'est retrouver la question du roman. Mais est-ce que cela a un sens de faire l'hypothèse que Mme Bovary n'a jamais trompé son mari, que le narrateur est peu fiable et égare le lecteur ? Les moteurs d'un très grand nombre de romans policiers sont le suspense, la dénonciation des désordres et l'héroïsme qui permet sinon de les vaincre du moins de les exposer. Il n'y a donc là nulle mauvaise foi. Que des écrivains de haut vol s'amuse à détourner cette ambition, pourquoi pas. Ils visent peut-être la croyance naïve dans la possibilité d'être héroïque au service de l'ordre et souvent d'une rédemption

morale (par exemple chez P. D. James ou Ruth Rendell). Ils sont méfiants, ils sont sceptiques, ils voient le mal triompher.

Ces auteurs soupçonnent et dénoncent ; c'est ce que fait Dante dans *La Divine Comédie*, comme Rousseau dans ses *Confessions* : il dénonce un certain état de la société de son temps et décrit comment il en a été la victime. Il offre ainsi une interprétation, un modèle de compréhension de l'homme à partir de son expérience. Mais avant d'en discuter la pertinence ou la justesse, avant de considérer la valeur de ce qu'il représente (ce que fait P. Lejeune), encore faut-il examiner ce qu'il représente et déclare, les modèles, les registres, les images, les arguments, le choix des épisodes, leur traitement. Et pour le faire, ne faut-il pas accepter de le lire avec confiance, de voir ce qu'il propose, d'entrer sensiblement dans son point de vue, de reconnaître ses concepts et ses modèles, d'épouser ses émotions ? Cette confiance, assez vite nous refusons de la poursuivre avec certains auteurs que nous trouvons vides et médiocres (chacun aura bien des exemples en tête) : ils n'ont rien à dire ! rien à penser ! rien à faire éprouver ! Mais ce n'est pas qu'ils sont de mauvaise foi ! Cette bienveillance à l'égard du propos de l'auteur, de sa vision du monde, est du même ordre que celle que demande le roman : acceptez de lire une histoire inventée ! Vous pouvez être ému par une telle histoire, qui se présente en effet comme ayant lieu (plus qu'ayant eu lieu) : acceptez en la possibilité. Et voyez ce que vous éprouvez, apprenez ce qui vous éclaire ou vous choque.

Leo Strauss proposait que la lecture des textes philosophiques procède en deux temps. En tentant d'abord de retrouver comment l'auteur se comprenait lui-même (donc en restant dans les termes de sa pensée), il appelle cela *l'interprétation*. Puis il proposait que le critique regagne toute sa liberté pour *comprendre* le texte, évaluer ses enjeux, ses propositions, sa situation, l'opposer à d'autres propositions antérieures ou ultérieures sur des questions similaires, repérer des changements historiques, l'effet des présupposés, les faiblesses du raisonnement, etc. Le texte littéraire peut demander les mêmes étapes (en particulier pour les essais et les autobiographies, les textes où l'auteur s'énonce sérieusement : à prendre au sérieux), mais la première peut être un peu différente : accueillez avec bienveillance le monde représenté, acceptez d'en être partie prenante. Dans bien des cas la tentative va tourner court : ce monde représenté ne m'intéresse vraiment pas, je le trouve sans intérêt. D'autres œuvres posent des problèmes un peu différents : ce monde représenté est certes fascinant, mais il m'engage dans des dispositions qui me mettent mal à l'aise, que je réprouve, que je rejette : ainsi de l'œuvre de Sade ou de Céline. Chaque lecteur, comme le proclame Breton dans le *Manifeste*, est libre de fermer ce livre et d'en prendre un autre.

Puis-je lire Homère ou Dante sans accepter d'entrer dans un monde qui m'est si étranger, si lointain, si violent aussi ? Puis-je ne pas considérer les valeurs et les idées qu'ils défendent, ne pas m'attacher à ce qu'ils construisent et disent ? Cette sympathie initiale, ce crédit, cette bienveillance étaient autrefois accordés au nom de la poésie et de sa valeur. La rupture de l'époque moderne que constitue l'historicisation, l'extension même des champs de la littérature, leur accueil de textes si nombreux, amènent à lier cette sympathie moins à une essence reconnue (parce qu'elle a été contestée) qu'à une attention historiciste et culturaliste : Dante parle

d'un autre monde avec des conceptions qui ne sont pas les nôtres, mais ne les fait-il pas vivre pour nous d'une manière qui nous touche et nous oblige à regarder autrement notre propre vision du monde, notre propre conception de l'art et de la littérature même ?

L'idée de mauvaise foi participe d'une telle vision du monde, les classiques l'ont conçue à leur manière, les modernes à la leur : il faut leur faire confiance pour les lire. C'est une autre question de savoir si elle entre dans l'essence de la littérature et est le préalable à toute justesse d'écriture et de lecture. Maxime Decout conclut son essai par un parcours historique qui envisage successivement trois siècles. Il met presque à l'écart le XIX^e siècle (il regarde brièvement Stendhal autobiographe, mais pas ses romans). Pourtant, que d'exemples auraient pu être allégués ! Chez Musset, Perdican et Camille, dans *On ne badine pas avec l'amour*, ne se dissimulent-ils pas leur motif de soupçonner l'amour ? Marianne n'agit-elle pas de même avec ses *Caprices* ? Dans *Cyrano de Bergerac*, le héros, Roxane, Christian ne sont-ils pas tous amenés à ruiner leur propre sentiment amoureux par des exigences contradictoires ? Dans *Madame Bovary*, tous les personnages ne sont-ils pas attirés par un idéal romantique que contredit la réalité qui les entoure et leur propre égoïsme, leur cynisme sans cœur, leur motivation explicite ? Charles tombe sous le joug d'une femme qui incarne cette image, comme Rodolphe et Léon, mais chacun agit en suivant des motifs tout contraires de prosaïsme, d'utilitarisme sexuel, d'ambitions médiocres, sans parler d'Emma qui sacrifie son mari et sa fille, puis elle-même, à des satisfactions grotesques et vaines. Dans l'une des dernières pièces de Pirandello, *Se trouver*, les héros ne subissent-ils pas tous l'attrait de représentations stéréotypées de l'acteur, de l'artiste, de l'amour, de la liberté, qui les enferment et paralysent leurs élans et leur soif d'authenticité ? On peut donc facilement retrouver partout le modèle de la mauvaise foi : c'est qu'il est peut-être justement trop commode, trop large parce qu'il associe sous un jour psychologique – d'autant plus tentant que celui qui le manie s'arroge le bénéfice du soupçon utile et de la clarté victorieuse – les questions de la conscience et de la représentation de soi, de la responsabilité morale, de l'obscurité des motifs de l'action, et plus généralement de la méchanceté et du mal. Maxime Decout aurait pu invoquer la manière dont Freud et Marx et leurs thuriféraires expliquent, dans un vocabulaire spécifique, ces phénomènes et en proposent une explication universelle.

Cette extension de l'application de la notion de mauvaise foi explique que la thèse de Maxime Decout ne puisse être fausse, mais aussi les périls où elle s'expose. J'en retiendrai deux principaux : elle néglige de prendre en compte les modèles, les concepts, les termes propres à chaque période et même à chaque œuvre ; elle tend à confondre la mauvaise foi représentée avec celle qui affecterait l'auteur.



« Réponse à Jean-Paul Sermain »

MAXIME DECOUT

Commenter le commentaire d'un essai est chose délicate. D'autant plus quand la lecture proposée est bienveillante et resserrée, ce dont je remercie Jean-Paul Sermain.

Je vais cependant décevoir quelque peu les amateurs de polémique en avouant mon embarras à répondre aux remarques formulées pour une seule et bonne raison : nous sommes d'accord sur presque tout, hormis quelques détails sur lesquels je reviendrai. Hormis aussi l'essentiel. Mais l'essentiel qui nous sépare est le fruit d'un malentendu puisque, de toute évidence et contre toute attente, nous n'avons pas lu le même texte. Il est toujours piquant de constater que les essais littéraires, comme les œuvres, peuvent se prêter à des lectures si radicalement antagonistes... D'ailleurs, si j'avais lu le texte qu'a lu Jean-Paul Sermain, il y a fort à parier que ma réaction aurait été la même que la sienne. Reste que celui-ci a lu *En toute mauvaise foi* selon une perspective qui va à l'encontre de ce que le texte affirme et qui correspond en réalité au risque même que Jean-Paul Sermain dénonce à la fin de son compte rendu et dont il est la première victime : confondre l'auteur et le texte. *En toute mauvaise foi* n'est pas un essai biographique qui voudrait s'intéresser à la vie des écrivains, à leurs contradictions, à leurs postures, ce dont François Noudelmann a pu se charger il y a peu dans *Le Génie du mensonge*. À partir du moment où on a dit cela, la quasi-totalité des griefs formulés par Jean-Paul Sermain ne tient plus. J'avoue par exemple ne pas bien savoir quel passage de l'essai aurait pu laisser entendre que je « commence même par considérer deux romans traditionnels, *La Princesse de Clèves* et *Les Liaisons dangereuses*, comme deux ouvrages à dimension autobiographique ». Où ai-je pu écrire une telle chose ? Je l'ignore. Je reste encore plus perplexe devant telle ou telle affirmation :

La mauvaise foi se présente ainsi sous deux jours antithétiques : soit l'auteur en est parfaitement conscient et en décrit toutes les ruses (comme Montaigne ou Sarraute, Perec ou Laclos), soit il prétend y échapper dans des revendications outrées de transparence et de sincérité : ridicules ! Certains auteurs seraient donc victimes de leur mauvaise foi, d'autres l'assumeraient et la représenteraient. [...]

Son personnage [celui de Mme de Lafayette] ne maîtrise aucun des paramètres des deux termes, faut-il pour cela accuser l'auteur de mauvaise foi parce qu'elle ne prétend pas ramener la complexité à des alternatives rassurantes et claires ? Qu'elle n'ait pas revendiqué son œuvre tient aux conditions sociales de l'époque. [...]

[M]ais on peut lui opposer que la représentation de tels personnages de fiction ne préjuge en rien de la mauvaise foi de l'auteur. Beckett l'est-il ? Sarraute l'est-elle ? [...]

De façon plus générale, on peut se demander si ces romans gagnent à être lus en attribuant à leurs auteurs de la mauvaise foi [...].

Je souscris cependant sans aucune restriction : lire une œuvre selon la mauvaise foi de son auteur ne présente pas grand intérêt. Mais ai-je accusé Mme de Lafayette, Laclos, Beckett ou Perec de mauvaise foi ? Nullement. Pour ma part, je ne parle que des œuvres. Ou des narrateurs, ce qui, rappelons-le quand même, n'est pas tout à fait la même chose. Et au cas où le lecteur ne parviendrait pas à me faire confiance (nous parlons quand même de mauvaise foi), je le prierai d'aller vérifier dans le texte. Qu'il juge de lui-même. Une précision doit malgré tout être apportée : la situation est évidemment différente lorsqu'on se penche sur des autobiographies où l'auteur, le narrateur et le personnage sont une seule et même personne. Jean-Paul Sermain voudra donc bien m'excuser d'y évoquer la quête problématique de sincérité de Rousseau, ou encore la « sincéromanie » de Leiris que l'écrivain déplore lui-même et affronte comme une maladie dont il ne peut se guérir.

Mais pour ne pas en rester à une discussion de surface, ces éléments m'amènent à préciser d'emblée le projet qui préside à *En toute mauvaise foi* : envisager les façons plurielles, souvent riches, ambiguës, pénétrantes, dont la littérature cerne la mauvaise foi de l'être humain, en se demandant si cette capacité à la mettre en scène, voire à l'aiguiser ou à la repenser, ne provient pas justement de la nature même de la littérature, à savoir sa propre mauvaise foi. Dès le départ, cette interrogation noue donc deux perspectives centrales : une dimension existentielle et une dimension esthétique, ou littéraire, dans le but d'éclairer différemment notre conception des œuvres et de l'histoire littéraire. Aussi l'essai en revient-il à la définition de la mauvaise foi proposée par Sartre dans *L'Être et le Néant*, conçue comme une structure de l'être, à la fois conscient et inconscient de son incapacité à être lui-même. Clivé entre une transcendance qu'il désire sans l'atteindre et une immanence qu'il voudrait fuir, il se tend vers ce qu'il n'est pas en reniant ce qu'il est. Le café de garçon, jouant à l'être sans l'être, la jeune femme en train d'être séduite ou l'homosexuel en sont les exemples les plus saisissants.

Une première étape de la démonstration est donc consacrée à interroger la pertinence de cette notion à l'intérieur des œuvres littéraires. Il ne s'agit pourtant pas d'appliquer l'onto-phénoménologie de Sartre à la littérature, à la manière d'une recette prête à l'emploi. Bien plus, il s'agit de se demander ce que la littérature fait de cette mauvaise foi, comment elle s'en saisit pour la repenser, la complexifier, la diversifier, lui donner des visages que le pape de l'existentialisme n'avait pas envisagés. Le personnage de Mme de Clèves, dont l'idéal de vertu, imposé par sa mère, lui fait reléguer sa passion au rang d'une immanence coupable alors qu'elle voudrait en faire sa transcendance, souligne comment la mauvaise foi permet d'approcher finement la dynamique romanesque. Dans *Les Liaisons dangereuses*, Valmont, qui séduit Mme de Tourvel pour prouver son libertinage à Mme de Merteuil, se livre lui aussi à la mauvaise foi : étant et n'étant pas amoureux de la

Présidente, il se condamne à être un libertin sans pouvoir l'être et à être amoureux en niant sa passion par son libertinage. Avec Montaigne, qui avoue son tropisme spontané à l'imitation des autres où il fissure ce qu'il est pour ce qu'il n'est pas, nous découvrons un visage radicalement différent de la mauvaise foi conçue comme une puissance d'altération fertile où l'être s'enrichit au contact d'autrui. C'est d'ailleurs cette même mauvaise foi que Gary revendique comme le moteur d'une réinvention continue de soi.

Cette première étape de la démonstration m'amène à m'arrêter sur une remarque déconcertante : Jean-Paul Sermain considère que, puisque la thèse de l'essai s'applique si bien à la littérature, à tant de textes, c'est qu'elle est trop large. Mais si on ne lui reprochait pas d'être efficace sur tous les textes, on lui reprocherait certainement de ne fonctionner que sur des cas particuliers... Sans recourir à un argument d'autorité, il me semble qu'en poursuivant cette logique on pourrait objecter à René Girard que sa théorie du désir mimétique ne tient pas *puisqu'*elle est validée à l'intérieur de trop de textes... Et d'ailleurs, repérer la mauvaise foi des personnages ne démontre pas que la thèse soit trop générale mais simplement que le concept sartrien de mauvaise foi est opératoire, qu'il est un invariant de l'être humain, et donc que Sartre ne s'était pas complètement fourvoyé... D'autant que l'essai n'a pas cherché à figer cette mauvaise foi en un concept unique, en une clef de lecture polyvalente, mais bien à en souligner l'immense diversité et à en repérer les formes singulières prises dans chaque œuvre.

Or, ce qu'on découvre, notamment dans *Les Liaisons dangereuses*, c'est que cette mauvaise foi est aussi construite par notre rapport aux mots et par la littérature elle-même. Dans le roman de Laclos, les personnages sont tous à la fois des auteurs de lettres et des lecteurs de sorte que le récit nous propose une vaste réflexion sur la littérature. De ce fait, il convient d'interroger la mauvaise foi selon une deuxième perspective : non plus celle de l'être mais celle du discours littéraire. La littérature est-elle donc un art de mauvaise foi ? Cette question trouve sa réponse de deux manières. C'est d'abord le rapport au sens et au concept qui paraît déterminé par la mauvaise foi. Car la littérature a cette fascinante capacité à refuser l'assurance et la stabilité du discours conceptuel, à cultiver la polyphonie, l'équivoque, à affirmer une chose et à la nier dans le même temps. En cela, elle affiche son irréductible singularité face à tous les autres discours des sciences humaines. Mais c'est aussi dans son rapport au réel et à sa représentation que réside la mauvaise foi de la littérature. L'œuvre est ce qui fait être ce qui n'est pas, ce qui invite le lecteur à croire en ce qui n'existe pas sans y croire pleinement, ainsi que le démontre parfaitement Maurice Blanchot¹.

Malgré cela, la mauvaise foi inquiète et tourmente. Elle n'est jamais une évidence que la littérature accepte. C'est que les œuvres sont conçues en fonction de valeurs qu'elles-mêmes, mais aussi la société, l'histoire, les paradigmes intellectuels, déterminent. Or la mauvaise foi attachée au discours littéraire doit être lue en regard

1 Maurice Blanchot, « Le Roman, œuvre de mauvaise foi », *Les Temps modernes*, n° 19 (avril 1947), p. 1304-1317, repris dans *La Condition critique : articles 1945-1998*, textes choisis et établis par Christophe Bident, Paris, Gallimard (Cahiers de la NRF), 2010, p. 100-115.

de l'idéal éthique et esthétique qui lui sert de contrepoint dans la définition des œuvres, de leurs moyens, de leurs enjeux, de leurs buts : la sincérité. Ce troisième niveau de lecture, connexe aux précédents, démontre que la question de la mauvaise foi, qui a engagé des choix esthétiques et des théorisations de l'œuvre que nous analysons, a été un creuset insoupçonné de l'histoire littéraire. Une rupture dans le rapport à la mauvaise foi et la sincérité est par exemple observable au XVIII^e siècle. L'étude du XVII^e siècle est dès lors destinée à mieux cerner les enjeux de cette césure. Au cours du Grand siècle, les rapports sociaux sont en effet régis par l'idéal de l'honnête homme qui, malgré les réticences de Jean-Paul Sermain à l'admettre, est un idéal de mauvaise foi : il s'agit de s'y transformer en ce qu'on n'est pas au contact de l'autre, de construire une fiction de soi où l'on n'est pas ce qu'on est et où l'on est ce qu'on n'est pas². Et c'est cette situation qui explique que la mauvaise foi de la littérature aille de soi. La critique de la sincérité d'Alceste dans *Le Misanthrope* en témoigne : Alceste revendique une sincérité qui, pour exister, a besoin de ces autres qu'il affirme vouloir fuir. Et la pièce de souligner, à l'aide de nombreuses allusions métatextuelles, comment c'est cette transparence qui menace le jeu théâtral et le jeu mondain, mais que c'est finalement la mauvaise foi de cette sincérité qui les rend au contraire possible. Et c'est à l'aune de cette situation que doit être interprété l'idéal de la sincérité tel que Rousseau s'en réclame, notamment en prenant en compte la manière singulière dont il envisage Alceste dans sa *Lettre à d'Alembert*, où il voit bien que le héros de Molière est de mauvaise foi sans en comprendre les raisons, mais aussi l'impossible mise en œuvre de cette transparence dans *Les Confessions* qui à la fois affirme que le lecteur est libre de ses interprétations et cherche, en toute mauvaise foi, à contraindre son jugement.

De la sorte, il ne me semble pas tout à fait exact de dire que l'essai néglige de prendre en compte la spécificité des manières de comprendre la mauvaise foi propres à chaque époque. Jean-Paul Sermain a certes raison de rappeler que la pensée classique de la mauvaise foi est plus diverse et riche que ce qui en transparaît dans l'essai. J'aurais en effet pu citer bien des moralistes, de La Fontaine à La Rochefoucauld, qui ont porté un regard particulièrement lucide sur ces questions. Mais cette pensée de la mauvaise foi m'aurait surtout conduit à en rester à l'approche thématique qui sert uniquement de point de départ à la réflexion et qui, précisons-le, ne vise ni l'exhaustivité ni une typologie. Il s'agissait ici de dépasser ce premier niveau d'analyse en questionnant non plus le regard de l'écrivain sur l'être humain mais ses prises de position face à l'œuvre et à la littérature.

C'est ce qui m'amène à aborder très brièvement la question des manques dans l'analyse. Jean-Paul Sermain en relève quelques-uns à juste titre. Il est clair que le XIX^e siècle est certainement le siècle le moins représenté, hormis Stendhal et Flaubert, ainsi qu'un développement sur le romantisme et le réalisme. Mais cette sous-représentation doit cependant être relativisée si l'on n'oublie pas que deux longs passages sont consacrés à *L'Idiot* et au *Sous-sol* de Dostoïevski, qui passent peut-être

2 Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter aux brillantes analyses de Jean Starobinski dans *Le Remède dans le mal. Critique et légitimation de l'artifice à l'âge classique*, Paris, Gallimard (NRF essais), 1989, p. 165-232.

plus inaperçus puisque ces œuvres sont traitées en parallèle avec d'autres textes (d'un côté *Le Misanthrope*, et de l'autre *La Chute*, *L'Innommable* et *Le Bavard*). Il me semble que Dostoïevski, notamment en raison de son dialogue avec Rousseau et de ses explorations des impasses de la confession, s'imposait plus que Dumas, Musset ou les Goncourt. J'ajouterai d'ailleurs qu'il manque certainement un développement plus important sur Platon, Aristote, la littérature médiévale, en particulier le *Roman de Renart*, Voltaire, Scarron, Sterne, Gide, Valéry ou Conan Doyle. Mais fallait-il rédiger une somme de sept cents pages ? Si le lecteur le regrette, c'est qu'il a certainement senti toute l'importance du sujet. L'efficacité d'une démonstration impose de toute façon des choix et laisse toujours des regrets.

Pour en revenir à notre propos, notons que la dialectique de la sincérité et de la mauvaise foi se complique davantage encore quand on envisage que la voie qui consiste à affirmer mentir n'est guère plus assurée que celle de la transparence fantasmée. Les œuvres de Sterne, Swift, Scarron ou Diderot, ne cessent de mettre en scène les mensonges de la fiction comme pour nous dire qu'elles seraient plus franches que d'autres. Mais elles ne sortent pas pour autant de la mauvaise foi. À ce sujet, Jean-Paul Sermain a raison de souligner que la frontière entre mensonge et mauvaise foi est poreuse. L'essai le signale à plusieurs reprises. Les notions sont connexes. Mais tout l'intérêt de travailler sur la mauvaise foi était d'envisager la littérature hors de l'antagonisme un peu usé et parfois stéréotypé du vrai et du faux. Pour ce faire, c'est au célèbre paradoxe du menteur qu'il faut en revenir : « Un homme déclare "Je mens". Si c'est vrai, c'est faux. Si c'est faux, c'est vrai. » Pourquoi ? Parce que s'il dit vrai en prétendant mentir alors c'est immédiatement faux puisque il continue de mentir. Mais s'il ment en affirmant mentir, alors il dit vrai puisqu'il est encore en train de mentir. Dans un cas comme dans l'autre, l'énoncé et l'énonciation se contrarient, en raison de l'emploi du présent et du caractère autoréférentiel de l'expression. Mais c'est surtout en recourant à la mauvaise foi qu'on peut comprendre cette situation puisque la phrase dément ce qu'elle affirme et affirme ce qu'elle nie, contrairement à un « je mentais », dans un système de vases communicants dont les catégories du mensonge et de la vérité ne peuvent rendre compte. Il semble bien qu'avouer mentir condamne à la mauvaise foi autant que protester de sa sincérité. Il y a un paradoxe du menteur comme il y a un paradoxe du sincère, qui s'expliquent tous deux par la mauvaise foi.

Aussi ai-je voulu montrer que les œuvres ont inventé une série de dispositifs, narratifs, énonciatifs ou thématiques, pour interroger les paradoxes des aveux du mensonge et explorer les impasses de la sincérité. C'est en particulier deux veines qui ont retenu mon attention : les monologues menteurs et les réécritures du roman policier. Les premiers, au nombre desquels *Le Sous-sol* de Dostoïevski, *La Chute* de Camus, *Le Bavard* de Des Forêts, *L'Innommable* de Beckett, se construisent comme des dénonciations de l'idéal rousseauiste de la confession. Les seconds, dont *Les Gommages* de Robbe-Grillet, *L'Emploi du temps* de Butor, *La Disparition* et « *53 jours* » de Perec, démontrent l'impossibilité d'être un bon lecteur de roman policier en raison de la mauvaise foi qui caractérise le genre. En effet, tout roman policier se présente comme une marche vers la vérité conduite par l'enquêteur, placé en rival d'un lecteur invité à mener sa propre enquête. Mais ce dernier ne peut pas gagner

la partie : le texte lui a caché certains indices, a attiré son attention sur d'autres, en toute mauvaise foi. « C'est retrouver la question du roman », affirme Jean-Paul Sermain sur le ton du reproche. Bien heureusement ! Que démontre par exemple *Le Meurtre de Roger Ackroyd*, où personne ne soupçonnerait le narrateur d'être le coupable ? Tout simplement que le narrateur n'est pas fiable, que tout texte est susceptible d'être de mauvaise foi. Souvenez-vous aussi d'*Un, deux, trois...*, ce roman d'Agatha Christie où la solution de l'énigme réside dans le titre du roman policier lu par le groom, *La Mort frappe à 11 H 45*. Le lecteur n'aurait jamais pu considérer ce détail comme la clef du problème. N'est-ce pas avouer que les romans policiers, et plus largement les fictions, sont de mauvaise foi ? Preuve en est que dans les réécritures du roman policier au XX^e siècle, chez Perec, Butor, Robbe-Grillet, Borges, et bien d'autres encore, les personnages conduisent souvent leur enquête à partir d'indices puisés dans des œuvres d'art ou dans des textes. Ils pensent ainsi pouvoir lire le réel depuis la fiction et se condamnent à être des mauvais lecteurs. Ces romans nous proposent ainsi une réflexion complexe sur la mauvaise foi de la littérature et sur ses répercussions sur la lecture.

En conséquence de quoi, la mauvaise foi littéraire doit bien être lue comme un rapport au lecteur. Jean-Paul Sermain nous assure qu'il faut toutefois accepter de lire avec confiance sans quoi nous sommes condamnés à fermer le livre, incapables d'y trouver le moindre intérêt. Mais la mauvaise foi n'est pas que défiance, soupçon, distance, refus de l'identification. C'est se méprendre sur sa nature paradoxale et ambivalente, c'est la simplifier en un concept figé, ce qu'elle n'est pas. Car elle est aussi une pulsion vitale, une dynamique d'enrichissement, un plaisir de la surprise, de l'altération et de la ruse. Toutes ces mauvaises fois, mises à l'épreuve, explorées, diversifiées dans les œuvres, ne sont pas qu'une emprise sur celui qui tient le livre : elles sont aussi et surtout un appel à la lucidité et à la liberté du lecteur.

Références

- BLANCHOT, Maurice, « Le Roman, œuvre de mauvaise foi » [1947], *La Condition critique : articles 1945-1998*, textes choisis et établis par Christophe Bident, Paris, Gallimard (Cahiers de la NRF), 2010, p. 100-115.
- STAROBINSKI, Jean, *Le Remède dans le mal. Critique et légitimation de l'artifice à l'âge classique*, Paris, Gallimard (NRF essais), 1989.



Notices sur les collaborateurs et collaboratrices

Marc André Bernier

Université du Québec à Trois-Rivières

Professeur de littérature à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Marc André Bernier a été, au cours des dernières années, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en rhétorique (2004-2014) et président de la Société internationale d'étude du dix-huitième siècle (2011-2015). Ses travaux portent sur l'histoire de la rhétorique, l'archive littéraire, l'écriture de l'histoire et les rapports entre littérature et philosophie à l'âge classique. Avec Marie-Laure Girou Swiderski, il vient de faire paraître *Madame d'Arconville, moraliste et chimiste au siècle des Lumières* (Oxford University Studies in the Enlightenment, 2016).

Nicholas Dion

Université de Sherbrooke

Nicholas Dion est professeur à l'Université de Sherbrooke. Outre la version remaniée de sa thèse, *Entre les larmes et l'effroi. La tragédie classique française, 1677-1726* (Paris, Classiques Garnier, 2012 ; Prix de l'Académie Montesquieu jeune chercheur 2013), il a publié des articles sur la tragédie, l'épique et le roman aux XVII^e et XVIII^e siècles, et il a dirigé quelques collectifs sur la littérature de l'âge classique.

Brenda Dunn-Lardeau

Université du Québec à Montréal / Groupe de recherche multidisciplinaire de Montréal sur les livres anciens (XV^e-XVIII^e siècles)

Brenda Dunn-Lardeau est attachée à l'Université du Québec à Montréal depuis 1982. Elle a publié plusieurs livres et articles sur le Moyen Âge et la Renaissance, dont une édition critique de *La Légende dorée* (Honoré Champion, 1997) qui a reçu des Prix de l'Académie française et de la Modern Language Association (MLA). En 2004, elle a fondé le Groupe de recherche multidisciplinaire de Montréal sur les livres anciens (XV^e-XVIII^e siècles). Elle a été commissaire de l'exposition « Le livre de la Renaissance à Montréal » de Bibliothèque et Archives nationales du Québec en 2012-2013. Elle a dirigé plusieurs études sur les livres manuscrits et imprimés conservés en sol québécois, dont le *Catalogue des imprimés des XV^e et XVI^e siècles dans les collections de l'Université du Québec à Montréal* (Presses de l'Université du Québec, 2013). La Société canadienne d'études de la Renaissance lui a décerné le Prix pour l'ensemble d'une carrière en 2013.

Stéphane Girard

Université de Hearst, Ontario

Détenteur d'un doctorat en langue et littérature françaises de l'Université McGill, Stéphane Girard est professeur de littérature et de sémiologie à l'Université de Hearst en Ontario. Auteur d'un ouvrage intitulé *Plasticien, écrivain, suicidé. Ethos auctorial et paratopie suicidaire chez Édouard Levé* (L'Harmattan, 2014), il effectue des recherches qui portent notamment sur l'inscription de la subjectivité dans la littérature francophone et la culture populaire contemporaines.

Ann-Marie Hansen

Université McGill

Ann-Marie Hansen était assistante du projet IMAQ à l'Université McGill pendant ses études doctorales. Sa thèse, *Une polémique au crépuscule de la République des Lettres : l'affrontement Marchand-Des Maizeaux sur l'édition critique d'œuvres de Bayle* (Université McGill, 2015), portait de l'analyse de cette confrontation pour éclairer un pan de l'évolution du champ intellectuel à travers les notions de critique et d'autorité dans la communauté savante. Elle poursuit actuellement une formation en bibliothéconomie à l'Université McGill afin d'ancrer sa recherche dans une pratique concrète basée dans les collections spéciales.

Claude La Charité

Université du Québec à Rimouski

Professeur au Département des lettres et humanités de l'Université du Québec à Rimouski et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire littéraire et patrimoine imprimé (niveau 1), Claude La Charité est le correspondant au Canada de la Société d'histoire littéraire de la France et siège au conseil d'administration de la Société française d'étude du XVI^e siècle. Auteur de *La Rhétorique épistolaire de Rabelais* (Nota bene, 2003) et de *Rabelais aux confins des mondes possibles* (Presses universitaires de France, 2011), il publiera *Rabelais éditeur du Pronostic. « La voix véritable d'Hippocrate »* aux Classiques Garnier.

Pierrette Lafond

Musée de la civilisation, Québec

Détentrice d'un diplôme en documentation et d'une maîtrise en ethnologie, Pierrette Lafond œuvre au Musée de la civilisation depuis 1990 comme responsable des services de documentation et d'édition. Elle a initié ou collaboré à diverses activités liées à la diffusion de la collection des livres anciens de la bibliothèque du Séminaire de Québec et publié de nombreux articles sur le sujet. Coordinatrice de la série de cahiers thématiques *Idées et défis* soulignant le 25^e anniversaire du Musée de la civilisation en 2013, elle est également l'éditrice de la revue numérique *Variations*.

Sylvain Montalbano

Université Washington, Saint-Louis

Sylvain Montalbano est conférencier (*lecturer*) à l'Université Washington à Saint-Louis, aux États-Unis. Il s'intéresse au roman des XX^e et XXI^e siècles. Ses recherches portent plus précisément sur l'évolution des pratiques de lecture et d'écriture du médium narratif, en dialogue avec la philosophie, les arts visuels et les technologies de l'information. En mai 2014, il a soutenu sa thèse intitulée *Narcisse Disjoint : la création de moi(s) postmoderne(s) dans le roman contemporain français et francophone*, au Département d'études françaises à Brown University. Il en prépare actuellement la monographie.

Isabelle Perreault

Université de Montréal

Isabelle Perreault s'intéresse aux liens entre littérature et musique, plus spécifiquement aux interactions entre roman français et musique au XX^e siècle. Candidate au doctorat à l'Université de Montréal, elle travaille actuellement à l'élaboration d'une thèse intitulée « Les “récits-partitions” : une étude des procédés de composition musicale dans le roman français du premier XX^e siècle (1913-1965) », codirigée par Andrea Oberhuber (littérature française) et Michel Duchesneau (musicologie). Diplômée de l'Université Laval (M.A.) en 2014, son mémoire de maîtrise portait sur la réception critique de Stravinsky chez Jacques Rivière, Jean Cocteau et Boris de Schloezer.



Résumés / Abstracts

■ Marc André Bernier

DE LA PLUME À LA PRESSE ET DE L'ANCIEN VERS LE NOUVEAU MONDE. L'EXEMPLE DES
RECHERCHES SUR L'ORIGINE DU DESPOTISME ORIENTAL (1755-1760)
FROM QUILL TO PRESS, AND FROM THE OLD WORLD TO THE NEW – RECHERCHES SUR
L'ORIGINE DU DESPOTISME ORIENTAL (1755-1760)

Résumé

Loin de se réduire aux grands noms qui l'ont illustrée depuis Descartes jusqu'à Kant, l'histoire de la philosophie moderne doit également être pensée à la lumière d'un vaste corpus formé de textes manuscrits circulant sous le manteau. Ouvrage clandestin attribué à Nicolas Antoine Boulanger, les *Recherches sur l'origine du despotisme oriental* offrent un excellent exemple de cet usage du manuscrit. Exécutée entre 1755 et 1760, la copie conservée à la bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières est une pièce rare qui témoigne de la grande étendue du réseau de diffusion de ces manuscrits, mais aussi de leur destin inattendu.

Abstract

*Beyond the famous authors who illustrated it from Descartes to Kant, the history of modern philosophy should be revisited through the lens of a great many secret manuscripts. The clandestine *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, ascribed to Nicolas Antoine Boulanger, is an excellent example of such a tool. Made between 1755 and 1760, the copy available in the campus library at Université du Québec à Trois-Rivières is a rare specimen that speaks to the breadth of the dissemination network of such manuscripts, but also illustrates their unexpected fate.*

■ Nicholas Dion

DU COUVENT DES JACOBINS À LA BIBLIOTHÈQUE ROGER-MALTAIS : QUELQUES PISTES SUR
LA CONSTITUTION DU FONDS ANCIEN DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
FROM THE CONVENT OF THE JACOBINS TO THE ROGER-MALTAIS LIBRARY : WHENCE CAME
SOME OF THE RARER BOOKS AT THE UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE ?

Résumé

Parmi les quelque huit mille documents qui constituent la réserve des livres rares du Service des bibliothèques et archives de l'Université de Sherbrooke, environ trois cents documents publiés avant l'an 1800 forment depuis 2013 une catégorie distincte : les « Livres anciens IMAQ ». En nous basant sur les archives retraçant l'histoire de la

création des bibliothèques de l'Université de Sherbrooke, nous proposons de retracer le voyage parcouru par certains ouvrages de cette collection spéciale, notamment une série de dictionnaires ayant appartenue à l'Abbaye Saint-Benoît-du-Lac.

Abstract

Some 8,000 works make up the rare books section of the library and archives of the Université de Sherbrooke. Of these, about 300 that were published prior to 1800 are grouped in a special category created in 2013 : the "Livres anciens IMAQ". Based on the historical archives documenting the advent of the various libraries at the university, this article traces the whereabouts of some of these 300 special books, including a series of dictionaries once housed in the St-Benoît-du-Lac abbey.

■ **Brenda Dunn-Lardeau**

UN FILON MONTRÉALAIS MÉCONNU : LES MANUSCRITS ET IMPRIMÉS DES XV^e ET XVI^e SIÈCLES
TAPPING A HIDDEN MONTREAL SOURCE : MANUSCRIPTS AND EARLY 15th AND 16th C.
 PRINTED MATERIAL

Résumé

Cet article décrit les contributions à l'inventaire, au catalogage ainsi qu'à l'étude des manuscrits et des imprimés européens des bibliothèques de Montréal par les membres du Groupe de recherche multidisciplinaire de Montréal sur les livres anciens (XV^e-XVIII^e siècles) depuis sa fondation en 2004. Pour cela, on reviendra sur les publications antérieures et les expositions du groupe d'abord consacrées aux collections de manuscrits et d'imprimés des XV^e et XVI^e siècles de l'Université du Québec à Montréal et qui se sont étendues à d'autres collections montréalaises, pour clore sur le dernier projet en cours consacré aux livres d'Heures conservés au Québec. Ce dernier projet poursuit la double perspective adoptée par le groupe, qui est celle de l'histoire du livre européen et de sa réception en sol québécois. L'approche caractéristique du groupe a été, d'une part, de jumeler les études de fonds aux expositions, petites ou grandes, de livres anciens et, d'autre part, de privilégier le catalogue raisonné à celui de type *short-title* selon les méthodes de la codicologie ou de la bibliographie matérielle pour rendre compte des multiples et riches facettes du livre manuscrit et imprimé. Cet article présentera le travail catalographique accompli et celui en cours sur les vingt-six livres d'Heures manuscrits et imprimés et les trente-quatre folios détachés ainsi que le projet d'exposition et de colloque sur les livres d'Heures prévu pour l'automne 2018 au Musée des beaux-arts de Montréal.

Abstract

This article outlines the contributions made by the members of the Groupe de recherche multidisciplinaire de Montréal sur les livres anciens (XV^e-XVIII^e siècles) to the inventory, cataloguing and studying of European manuscripts and printed material in Montreal libraries since the group's inception in 2004. The article surveys earlier publications

and exhibitions by the group initially centered on the rare 15th and 16th C. manuscript and printed book collections of the Université du Québec à Montréal, before turning to other collections held in that city. The focus then turns to the group's current project dealing with those Books of Hours to be found in Quebec collections, relying on the group's characteristic two-pronged perspective : the history of European books and how they found their way into Quebec's society. Typical too of the group is its approach : pairing in-depth studies of rare books with exhibitions, big or small, and, in keeping with codicological and bibliographical methods, favouring detailed catalogues over short-title lists so as to capture the many rich facets of those manuscripts and printed books in our collections. The article provides a general outline of the cataloguing work, both completed and ongoing, on 34 standalone folios and 26 manuscript and printed Books of Hours, the latter of which are slated for an exhibition and symposium to be held at the Montreal Museum of Fine Arts in the fall of 2018.

■ Stéphane Girard

« DE LA DUALITÉ PRIMITIVE DE L'HOMME (AUTOPSIE DE L'HÉTÉROGÈNE) » :
MÉTA-RÉFLEXIVITÉ, TRANSFICTIONNALITÉ ET MODALISATION AUTONYMIQUE DANS
LE CAS JEKYLL DE CHRISTINE MONTALBETTI
META-REFLEXIVITY, TRANSFICTIONALITY AND MODALISATION AUTONYMIQUE IN
CHRISTINE MONTALBETTI'S LE CAS JEKYLL

Résumé

Les romans de l'écrivaine française Christine Montalbetti font un usage étonnamment explicite de la modalisation autonymique, alors que l'énonciateur y revient constamment sur sa propre parole en pleine élaboration, témoignant ainsi d'une méta-réflexivité typique du roman de l'extrême contemporain. Cet article se consacre à l'analyse de l'ouvrage intitulé *Le Cas Jekyll*, texte dramatique de 2010 se voulant une version transfictionnelle du célèbre récit de Robert Louis Stevenson dans lequel l'énonciation montalbetienne fait de l'hétérogénéité constitutive du langage et du sujet l'objet même de la représentation. Ouvrage en apparence périphérique dans le corpus de Montalbetti, *Le Cas Jekyll* détiendrait peut-être néanmoins la clé de la poétique romanesque de cette dernière...

Abstract

French novelist Christine Montalbetti makes unabashed use of what French linguists call "modalisation autonymique", whereby the enunciator comments his/her own discourse, displaying a meta-reflexivity that is typical of very recent literature. This paper focuses on Le Cas Jekyll, a short play written in 2010 that is a transfictional version of the famous Robert Louis Stevenson story. The play turns the constitutive heterogeneity of language and subjectivity into the very object of representation. Despite being a seemingly minor work in Montalbetti's output, Le Cas Jekyll may hold the key to understanding her entire poetics.

■ Ann-Marie Hansen

TRACES DE SAVOIRS ET DE COLLECTIONS HISTORIQUES : QUELQUES RÉFLEXIONS AUTOUR DE L'INVENTAIRE DES IMPRIMÉS ANCIENS AU QUÉBEC À LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE MCGILL

TRACING PAST KNOWLEDGE IN HISTORICAL COLLECTIONS: THE MCGILL UNIVERSITY LIBRARY'S INVENTAIRE DES IMPRIMÉS ANCIENS AU QUÉBEC

Résumé

Cette rétrospective du labeur accompli par l'IMAQ dans les collections de la bibliothèque de l'Université McGill se penche sur la grande variété de documents imprimés mis au jour au fil d'un long travail de détective. Le recours à l'archéologie documentaire souligne la diachronie des strates des collections anciennes intégrées à l'actuel fond de la bibliothèque. Chaque volume reflète alors la qualité du savoir de son époque, et le présent article se veut une incitation à aborder l'imprimé historique du point de vue de la collection qu'il constitue et dont il fait partie, permettant ainsi d'en apprécier toute la signification à travers les âges.

Abstract

In this retrospective look at the work done by IMAQ at the McGill University Library, the diverse printed works that were processed are presented in the context of progressively revealed hidden collections. Considering these works from the perspective of an archaeological approach to collection history underscores the diachronic strata of past collections within the current collection. Individual volumes are considered reflective of past states of knowledge. This text is a call to approach historic imprints from the perspective of the collections that they are, and have been, a part of, so as to reveal their continually evolving significance.

■ Claude La Charité

BIBLIOTHÈQUE FAMILIALE ET PRATIQUES BIBLIOPHIQUES CHEZ LES SALABERRY
THE PRIVATE LIBRARY OF THE SALABERRY FAMILY

Résumé

En matière de bibliothèques, le Québec apparaît comme une société résolument du Nouveau Monde, où le patrimoine imprimé est demeuré, jusqu'à récemment, une notion abstraite plutôt qu'une pratique bien ancrée, et cela indépendamment de la richesse et de l'intérêt des collections de livres, rarement perçues comme un héritage à transmettre aux générations suivantes. Il faudrait cependant se garder de généraliser hâtivement, car quelques rares exceptions viennent heureusement nuancer cette règle. C'est le cas de la bibliothèque familiale des Irumberry de Salaberry aujourd'hui dispersée, mais dont deux exemplaires ont été récemment retrouvés. Le premier de ces ouvrages est le tome I des *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains* (1760) de Charles Guischart. L'exemplaire, conservé à l'Université de Sherbrooke, porte l'*ex-dono* manuscrit d'Ignace-Michel-Louis-Antoine d'Irumberry de Salaberry (1752-1828) à son fils Charles, héros de la bataille de la Châteauguay. L'autre ouvrage, conservé dans une collection particulière, est *L'Hermite en province* (1819) d'Étienne de Jouy.

Cet exemplaire comporte l'*ex-libris* du père, ainsi que certaines annotations de sa main relatives, notamment, à la signification du patronyme Salaberry en langue basque. Cet article se propose d'étudier ces deux exemplaires pour en montrer la signification et la portée en vue d'une histoire, qui reste à écrire, des usages du livre et de la bibliophilie dans le Québec du XIX^e siècle.

Abstract

Quebec is truly part of the New World as regards libraries. Indeed, printed holdings, regardless of their value or interest, remained until recently far more of an abstract concept than a reality, as book collections were seldom judged worth passing on to the next generations. One should be cautious about generalising, however, given some notable exceptions to the above rule, such as the private library of the Trumberry de Salaberry family, now split between various collections. Two recently found books are worthy of mention. The first is Volume I of Charles Guischardt's 1760 Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains, now housed at the Université de Sherbrooke : it contains a hand-written note from Ignace-Michel-Louis-Antoine d'Trumberry de Salaberry (1752-1828) bequeathing the book to his son Charles, of Châteauguay battle fame. The second, part of a private collection, is Étienne de Jouy's 1819 L'Hermite en province, identified as belonging to the father and containing some of his jotted notes, including on the Basque meaning of the name Salaberry. This article delves on these two books to illustrate their importance and usefulness in describing a yet-to-be written history of books and book collecting in 19th C. Quebec.

■ **Pierrette Lafond**

PORTRAIT D'UN PATRIMOINE LIVRESQUE D'INTÉRÊT NATIONAL : LA BIBLIOTHÈQUE DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

THE HISTORICAL VALUE AND NATIONAL INTEREST OF THE SEMINARY LIBRARY IN QUEBEC CITY

Résumé

La bibliothèque de livres rares et anciens du Séminaire de Québec, instituée en 1678, offre un patrimoine livresque d'une grande richesse. Constituée pour l'éducation des séminaristes, puis celle des écoliers fréquentant le cours classique, elle devient bibliothèque universitaire avec la fondation de l'Université Laval en 1852. Si les ouvrages et leurs différentes éditions encore présents sur ses rayonnages témoignent de l'état et de l'évolution des connaissances transmises académiquement et des efforts déployés par l'institution pour demeurer au diapason des savoirs européens, la typologie des traces inscrites dans la matérialité du livre est révélatrice des provenances et des réseaux de sociabilités, ainsi que du parcours du livre avec ses réceptions, ses inclusions et ses ruptures.

Abstract

In 1678, the Quebec City Seminary began for its students a collection of historical and rare books that would be absorbed by the newly founded Université Laval in 1852, and has since become a national treasure. The many books and their various editions still displayed on the shelves speak to the state and evolution of the information imparted to

students, and are proof of the Seminary's will to stay abreast of new knowledge coming to the fore in Europe. In addition, inscriptions in the books trace their provenance and reveal the social networks through which they made their way to their shelves.

■ Sylvain Montalbano

NINA BOURAOUI, MARTYR(S) DE L'ÉCHO : DE LA BLESSURE À UNE NOUVELLE SEXUALITÉ PAR L'AFFECT

CHANNELLING SUFFERING INTO A NEW AFFECT-BASED SEXUALITY : NINA BOURAOUI

Résumé

Analysant les romans de Nina Bouraoui, en particulier *Mes mauvaises pensées*, *Appelez-moi par mon prénom* et *Nos baisers sont des adieux*, cet article démontre comment l'écrivaine transforme l'extrême violence de sa prose – à raconter son sentiment de blessure face aux identités distinctes d'auteure française, algérienne et *queer* qu'on veut lui imposer – en un véhicule capable de transmettre des affects plutôt qu'une logique narrative. En reliant certaines œuvres d'art (y compris ses propres textes littéraires) à d'autres corps dans une même virtualité en tant qu'« émetteurs-récepteurs » d'affects, Bouraoui en arrive à suggérer la possibilité d'une nouvelle sexualité *queer* affective, c'est-à-dire relationnelle et allant au-delà de l'orientation sexuelle de chacun(e).

Abstract

In this article, I argue that Franco-Algerian and queer author Nina Bouraoui, in all of her novels, especially in Mes mauvaises pensées, Appelez-moi par mon prénom, and Nos baisers sont des adieux, turns the extreme violence of her prose — recounting her being literally wounded, faced with her distinct French, Algerian or queer identities — into a conduit for transmitting affects as opposed to unfolding a coherent narrative. Linking art works (her own literary texts included) to bodies in the same virtuality as affect “transmitter-receivers” allows the author to point to a queer relational sexuality beyond sexual orientation.

■ Isabelle Perreault

LA CRITIQUE AU TEMPS DE L'AMOUR : JACQUES RIVIÈRE ET LA MUSIQUE DEBUSSYSTE

CRITIQUE IN A TIME OF LOVE : JACQUES RIVIÈRE AND DEBUSSY'S MUSIC

Résumé

En remplaçant dans l'histoire de la critique – et, plus largement, dans celle des conceptions musicales – les premiers textes que Jacques Rivière consacre à l'œuvre de Claude Debussy, je me propose de (re)lire ces derniers comme les traces discursives des processus de mutations qui ont lieu dans la presse musicale à l'orée du XX^e siècle. Je postule d'abord que Rivière, héritier des conventions rhétoriques mises en place au XIX^e siècle, use de sa connaissance de la littérature symboliste comme d'un tremplin d'accès vers la musique de Debussy. Par la façon dont le mouvement de son écriture vient épouser la forme et la ligne mélodique de l'esthétique du compositeur, Rivière

parvient, d'une part, à adapter son discours à l'objet qu'il décrit – ce que j'ai appelé le « dévouement à l'objet » –, et d'autre part, à outrepasser la dialectique d'une critique impressionniste ou techniciste tout en transformant le texte en un « donné-à-entendre ». La critique musicale acquiert dès lors une nouvelle fonction, intermédiaire entre l'expérience du concert et les lecteurs de *La NRF*, de sorte que les modalités du discours se modifient elles aussi. Cependant, comme partout chez Rivière, celles-ci ne peuvent se passer du filtre nécessaire à tout accueil esthétique : l'amour.

Abstract

*In the context of the history of critique and, more broadly, that of the musical discourse, this article looks at Jacques Rivière's early writings on Debussy's music, viewed here as illustrating the evolution of music critique at the turn of the 20th century. Starting with the argument that Rivière, a student of 19th C. rhetorical conventions, draws on his knowledge of symbolist literature as a springboard to Debussy's music, this article reveals how the writer matches his words to the composer's aesthetics. In so doing, Rivière not only adapts his discourse — devoting himself — to its topic, he also frees himself from the dialectics of impressionist or technical critique by turning his text into an “as-heard” account. Music critique thus takes on the added role of buffer between concertgoers and readers of *La NRF*, altering discursive modalities in the process. However, as with everything Rivière, these must be infused with the one prerequisite to aesthetical acceptance : love.*



Prochains numéros

Espionnage, complots, secrets d'État : l'imaginaire de la terreur

Parution : novembre 2016

Autour de Gabriel Sagard

Parution : février 2017

Contourner Montevideo : Lautréamont, Laforgue, Supervielle

Parution : juin 2017

Le cahier pour lui-même

Parution : octobre 2017

Numéros disponibles

(1, 1, 1968)	Baudelaire	3 \$
(1, 2, 1968)	Roman et théâtre au XVIII ^e siècle	3 \$
(1, 3, 1968)	Le Poète dans la société contemporaine	3 \$
(2, 1, 1969)	La France et le Monde hispanique (XVIII ^e et XIX ^e siècles)	3 \$
(2, 2, 1969)	Le Roman canadien (1945-1960)	3 \$
(2, 3, 1969)	André Gide	3 \$
(3, 3, 1970)	Les Relations littéraires franco-allemandes au XX ^e siècle	3 \$
(4, 1, 1971)	Le Roman médiéval	3 \$
(4, 2, 1971)	Orientations de la pensée au XVI ^e siècle	3 \$
(4, 3, 1971)	Alphonse Daudet	3 \$
(5, 1, 1972)	L'Essai	3 \$
(5, 2, 1972)	La Poésie moderne. Forme et signification	3 \$
(5, 3, 1972)	Expériences poétiques du Québec actuel	3 \$
(6, 2, 1973)	André Langevin	3 \$
(6, 3, 1973)	La Littérature dans la culture d'aujourd'hui	3 \$
(7, 2, 1974)	Littérature comparée	3 \$
(7, 3, 1974)	Littérature négro-africaine	3 \$
(8, 2-3, 1975)	La Théorie littéraire dans le monde hispanique	3 \$
(9, 2, 1976)	Linguistique et littérature	3 \$
(9, 3, 1976)	Littérature et philosophie	3 \$
(10, 1-2, 1977)	Sur la Nouvelle-France. Documents et questionnements	3 \$
(10, 3, 1977)	Sémiotique du discours	3 \$
(11, 1, 1978)	Lautréamont	3 \$
(11, 2, 1978)	Le Pamphlet	3 \$
(11, 3, 1978)	Lectures psychanalytiques	3 \$
(12, 1, 1979)	Marguerite Yourcenar	3 \$
(12, 2, 1979)	IXE-13, un cas type du roman de masse au Québec	3 \$
(12, 3, 1979)	FÉMINAire	3 \$
(13, 1, 1980)	Cinéma et récit	3 \$
(13, 2, 1980)	La Littérature haïtienne. Nouvelle Problématique	3 \$
(13, 3, 1980)	Théâtre et théâtralité. Essai d'études sémiotiques	3 \$
(14, 1, 1981)	Sémiotique textuelle et histoire littéraire du Québec	3 \$
(14, 2, 1981)	Télévision et fiction	3 \$
(15, 1, 1982)	Littérature et musique	3 \$
(15, 2, 1982)	La Consommation littéraire de masse au Québec	3 \$
(15, 3, 1982)	Giono. Lecture plurielle	3 \$
(16, 3, 1983)	L'Effet sentimental	3 \$
(17, 1, 1984)	Le Mythe littéraire et l'histoire	3 \$
(17, 2, 1984)	La Question autobiographique	3 \$
(18, 2, 1985)	Céline. Scandale pour une autre fois	3 \$
(18, 3, 1985)	Théâtre québécois. Tendances actuelles	3 \$
(19, 1, 1986)	La Parodie. Théorie et lectures	3 \$
(19, 2, 1986)	Subversion et Formes brèves	3 \$
(19, 3, 1986)	Robert Pinget	3 \$
(20, 1, 1987)	L'Autonomisation de la littérature	3 \$
(20, 2, 1987)	Théorèmes et canons. Poésie française de la Renaissance	3 \$
(20, 3, 1987)	Pionniers russes de la scène et de l'écran	3 \$

(21, 1, 1988)	Yves Thériault. Une écriture multiple	3 \$
(21, 2, 1988)	L'Essai en Belgique romane	3 \$
(21, 3, 1988)	La Culture et ses signes	3 \$
(22, 2, 1989)	Dire l'hétérogène	3 \$
(22, 3, 1989)	Ars poetica	3 \$
(23, 1-2, 1990)	Georges Perec. Écrire/transformer	6 \$
(24, 1, 1991)	Vérités à la Marivaux	6 \$
(24, 2, 1991)	L'Institution littéraire en Afrique subsaharienne francophone	6 \$
(24, 3, 1991)	La Rhétorique	6 \$
(25, 1-2, 1992)	La Pragmatique. Discours et action	6 \$
(25, 3, 1992)	Métissages. Les Littératures de la Caraïbe et du Brésil	6 \$
(26, 1, 1993)	Colette. Le Luxe et l'écriture	6 \$
(26, 2, 1993)	Le Scénario de film	6 \$
(26, 3, 1993)	Roman picaresque et littératures nationales	6 \$
(27, 1, 1994)	Postmodernismes – Poïesis des Amériques – Ethos des Europes	6 \$
(27, 2, 1994)	Écrits de femmes à la Renaissance	6 \$
(27, 3, 1994)	Poétiques de la chanson	6 \$
(28, 1, 1995)	Les Paradigmes du plaisir et ses avatars	6 \$
(28, 2, 1995)	Savoirs de la littérature américaine contemporaine	6 \$
(28, 3, 1995)	Dire l'indicible. Une écriture moderne de la vision	6 \$
(29, 1, 1996)	Le rythme. Littérature, cinéma, traduction	6 \$
(29, 2, 1996)	Pierre Vadeboncoeur, interprète de la culture	6 \$
(29, 3-4, 1997)	L'Ethnicité fictive : judéité et littérature	10 \$
(30, 1, 1997)	Récit paralittéraire et culture médiatique	12 \$
(30, 2, 1998)	Poétiques du recueil	12 \$
(30, 3, 1998)	La critique littéraire	12 \$
(31, 1, 1998)	Texte, image et abstraction	12 \$
(31, 2, 1999)	L'écriture contemporaine	12 \$
(31, 3, 1999)	Éthique et littérature	12 \$
(32, 1-2, 2000)	La tolérance	25 \$
(32, 3/33, 1, 2000-01)	Le littéraire et le politique, points d'ancrage	30 \$
(34, 1-2, 2002)	Espaces classiques	30 \$
(34, 3, 2002)	Émile Ollivier	15 \$
(35, 1, 2003)	Afrique en guerre	15 \$
(35, 2-3, 2003)	George Sand	15 \$
(36, 1, 2004)	Écrivains encombrants	15 \$
(36, 2, 2004)	Réseaux littéraires France-Québec (1900-1940)	15 \$
(36, 3, 2005)	D'un écrivain l'autre. Quelques méconnus du XX ^e siècle et leurs références	15 \$
(37, 1, 2005)	Dérives de l'essai	15 \$
(37, 2, 2006)	Les bibliothèques médiévales du XIX ^e siècle	15 \$
(37, 3, 2006)	Les Européens des lumières face aux indigènes. Image et textualité	15 \$
(38, 1, 2006)	Écriture, mémoire, résilience	15 \$
(38, 2-3, 2007)	Le comique de répétition	15 \$
(39, 1, 2007)	Le verset moderne	15 \$
(39, 2, 2008)	Esthétiques de l'invective	15 \$
(39, 3, 2008)	Les voix intérieures	15 \$
(40, 1, 2009)	La <i>Nouvelle revue française</i>	15 \$
(40, 2, 2009)	De la pioche à la plume	15 \$
(40, 3, 2009)	Penser la littérature par la presse	15 \$
(41, 1, 2010)	Anouilh aujourd'hui	15 \$
(41, 2, 2010)	La lecture littéraire et l'utopie d'une communauté	15 \$

(41, 3, 2010)	Littérature et anarchisme	15 \$
(42, 1, 2011)	Littérature et architecture	15 \$
(42, 2, 2011)	Philosophie et narration. «Ne pas se raconter d'histoire»	15 \$
(42, 3, 2011)	Gautier. <i>Comme il vous plaira</i>	15 \$
(43, 1, 2012)	Pratiques romanesques francophones d'Afrique et des Antilles	15 \$
(43, 2, 2012)	Déclinaisons du commentaire	15 \$
(43, 3, 2012)	Lectures sociocritiques du théâtre	15 \$
(44, 1, 2013)	L'aventure comme possibilité	15 \$
(44, 2, 2013)	Populisme pas mort	15 \$
(44, 3, 2013)	MANIFESTE/S	15 \$
(45, 1, 2014)	Aragon théoricien/praticien du roman	15 \$
(45, 2, 2014)	La ville dans la littérature et le cinéma contemporains	15 \$
(45, 3, 2014)	Adapter le théâtre au cinéma	15 \$
(46, 1, 2015)	Géographies transnationales du texte africain et caribéen	15 \$
(46, 2, 2016)	Les livres anciens des institutions d'enseignement québécoises	15 \$

Études littéraires
Abonnement annuel (3 numéros)

Je commande _____ abonnement(s) à la revue *Études littéraires* pour l'année _____

NOM ET PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PAYS _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE _____

COURRIEL _____

SIGNATURE _____

TARIFS (avant taxes)*	INDIVIDU	ÉTUDIANT	INSTITUTION
CANADA	31,00 \$	22,00 \$	85,00 \$
ÉTRANGER (CAD)	45,00 \$	27,00 \$	95,00 \$

Pour tout abonnement réglé par carte de crédit, veuillez contacter la
Société de développement des périodiques culturels québécois
(SODEP)

460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 716

Montréal, Québec H3B 1A7

Tél. : 514 397-8669 Téléc. : 514 397-6887

abonnement@sodep.qc.ca

Paie ment en dollars canadiens

- À l'étranger: chèque ou mandat-poste international
- Au Québec et au Canada: chèque ou mandat-poste libellé
à l'ordre de: Revue Études littéraires – Université Laval

Adressez ce bon accompagné de votre paiement à :

Études littéraires

Département des littératures

Pavillon Louis-Jacques-Casault, bureau 3416

1055 avenue du Séminaire

Université Laval

Québec (Québec) G1V 0A6

Tél. : 418 656-7844 ; téléc. : 418 656-2991

Courriel : revueel@lit.ulaval.ca

Études littéraires
vente au numéro

NOM ET PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PAYS _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE _____

COURRIEL _____

SIGNATURE _____

VOL.	N°	TITRE	Quantité	Prix unitaire	TOTAL
15 \$ + frais de poste par numéro : 2,50 \$ (Québec, Canada) 4,00 \$ (étranger)					
GRAND TOTAL					

- Paiement en dollars canadiens
- À l'étranger: chèque ou mandat-poste international
- Au Québec et au Canada : chèque ou mandat-poste libellé à l'ordre de la Revue Études littéraires – Université Laval

Adressez ce bon accompagné de votre paiement à :

Études littéraires
Département des littératures
Pavillon Louis-Jacques-Casault, bureau 3416
1055 avenue du Séminaire
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6

Tél. : 418 656-7844 ; téléc. : 418 656-2991
Courriel : revueel@lit.ulaval.ca

COÛT DU NUMÉRO	AVEC TAXES (QUÉBEC SEUL.)	AVEC TAXES (CANADA SEUL.)
3,00 \$	3,45 \$	3,15 \$
6,00 \$	6,90 \$	6,30 \$
9,00 \$	10,35 \$	9,45 \$
10,00 \$	11,50 \$	10,50 \$
12,00 \$	13,80 \$	12,60 \$
15,00 \$	17,25 \$	15,75 \$



KIOSQUE NUMÉRIQUE

ARTS VISUELS CINÉMA CRÉATION LITTÉRAIRE CULTURE ET SOCIÉTÉ HISTOIRE ET PATRIMOINE LITTÉRATURE THÉÂTRE ET MUSIQUE THÉORIES ET ANALYSES

**Vous pouvez ajouter les revues culturelles québécoises
à votre bibliothèque virtuelle en visitant le site Web
de la SODEP.**

LA CULTURE
EN REVUES

SODEP.QC.CA

Conseil des arts
et des lettres
Québec



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada



■ Ce numéro a été dirigé par
NICHOLAS DION

ÉTUDES

■ PIERRETTE LAFOND – *Portrait d'un patrimoine livresque d'intérêt national : la bibliothèque du Séminaire de Québec* ■ ANN-MARIE HANSEN – *Traces de savoirs et de collections historiques : quelques réflexions autour de l'Inventaire des imprimés anciens au Québec à la bibliothèque universitaire de McGill* ■ BRENDA DUNN-LARDEAU – *Un filon montréalais méconnu : les manuscrits et imprimés des XV^e et XVI^e siècles* ■ NICHOLAS DION – *Du Couvent des Jacobins à la Bibliothèque Roger-Maltais : quelques pistes sur la constitution du fonds ancien de l'Université de Sherbrooke* ■ MARC ANDRÉ BERNIER – *De la plume à la presse et de l'Ancien vers le Nouveau Monde. L'exemple des Recherches sur l'origine du despotisme oriental (1755-1760)* ■ CLAUDE LA CHARITÉ – *Bibliothèque familiale et pratiques bibliophiliques chez les Salaberry*

ANALYSES

■ ISABELLE PERREAULT – *La critique au temps de l'amour : Jacques Rivière et la musique debussyste* ■ SYLVAIN MONTALBANO – *Nina Bouraoui, martyr(s) de l'écho : de la blessure à une nouvelle sexualité par l'affect* ■ STÉPHANE GIRARD – « *De la dualité primitive de l'homme (autopsie de l'hétérogène)* » : méta-réflexivité, transfictionnalité et modalisation autonymique dans *Le Cas Jekyll* de Christine Montalbetti

DÉBATS

■ JEAN-PAUL SERMAIN – *Maxime Decout, En toute mauvaise foi. Sur un paradoxe littéraire, Paris, Les Éditions de Minuit (Paradoxe), 2015* ■ MAXIME DECOU – *Réponse à Jean-Paul Sermain*

ISSN 0014-214X

ISBN 978-2-920949-62-1

ISBN pdf 978-2-920949-63-8

